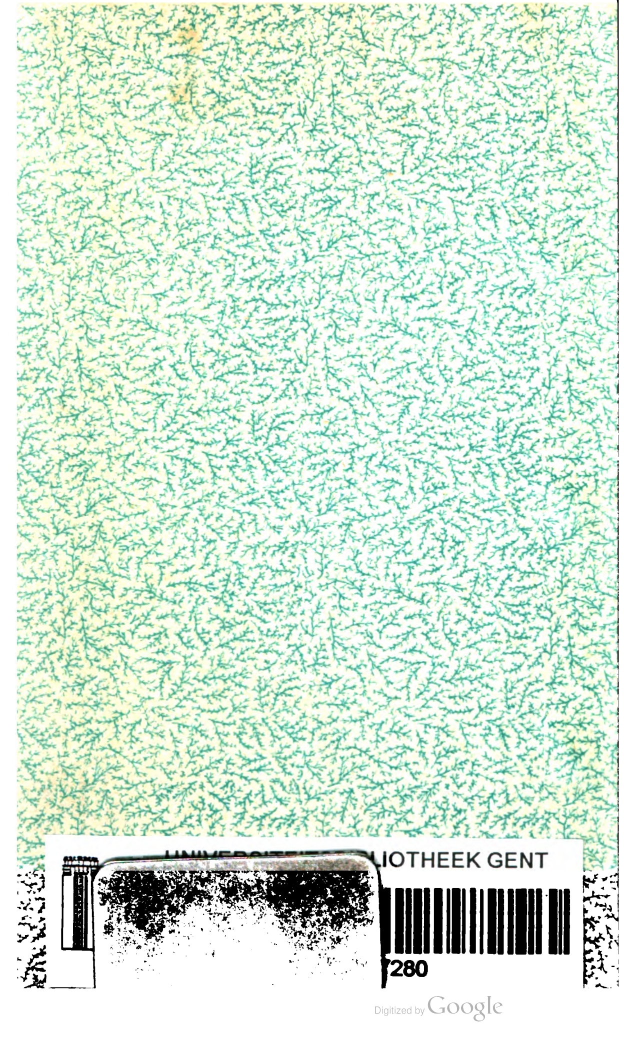




MANUEL D'ORNITHOLOGIE,

OU

DESCRIPTION DES GENRES

ET DES

PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX.

TOME PREMIER.



PARIS,

RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.

puis elle la fond en un email blanc. Elle fait gelée dans les acides ; elle a la réfraction simple ; elle offre l'électricité vitrée. Sa composition est de :

Silice	0,51.
Chaux	0,28.
Potasse	0,04.
Eau	0,17.

cette grande quantité d'eau qu'est due la tion ; sa forme première est un prisme se rectangulaire, dont les côtés sont entre eux : : 14 : 15 : 18 ; sa pesanteur est de 2, 46 ; ses variétés de forme peu nombreuses, mais très-com-

disparaître une face. Dans
faces parallèles à celles de
Le *cylindroïde* résulte
Il y a d'autres variétés bi
dans lesquelles il est diffici
qui ont produit cette forme
le *décidodécaèdre* : tantôt
ble avoir fait un demi-tour
l'*hémitropée* ; tantôt deux
pénétrés mutuellement
a cru long'temps
Ce minér

MANUEL D'ORNITHOLOGIE,

OU

DESCRIPTION

DES GENRES ET DES

PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX;

PAR R. P. LESSON.

Nulla dies sine lineâ.
LINNÉ.

TOME PREMIER.

PARIS,
RORET, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE,
AU COIN DE CELLE DU BATTOIR.
1828.


Paul Delatour

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

QUELLE que soit la mince enveloppe et le modeste format de ce petit ouvrage, nous osons espérer qu'on ne le confondra pas avec ces compilations sans goût, où les opinions les plus diverses sont étonnées de se trouver réunies. Ce GENERA est le résultat sommaire de recherches originales, et a principalement pour but de présenter le tableau des genres proposés dans ces derniers temps, bien que tous ne soient pas encore sanctionnés par les législateurs de la science. Nous eussions désiré consacrer plusieurs années à ce travail; mais notre séjour instantané à Paris, les désirs de l'éditeur, et l'idée qu'un recueil de ce genre doit être utile aux étudians, nous a décidé à finir au plus vite. Un jour peut-être serons-nous assez heureux pour refondre et compléter ce Manuel.

Nous respectons trop le public, toutefois, pour ne pas affirmer que nous avons mis toute la conscience possible à rédiger ces deux volumes; et bien qu'ils renferment sans doute de

nombreuses erreurs, on nous tiendra compte peut-être de la difficulté de la matière, à une époque surtout où les écrits des naturalistes des diverses contrées tendent à s'éloigner de l'unité linnéenne.

Enfin, obligés de choisir les sources de nos citations, nous avons constamment mentionné de préférence les êtres que représentent des figures nouvelles et exactes; et si nous avons admis des diagnoses d'espèces étrangères non gravées, c'est parce qu'elles appartiennent à des travaux récens et remarquables, et que les observations qui les concernent sont consignées dans des livres peu répandus.

Aplanir pour ceux qui, comme nous, sortent de dessus les bancs, les difficultés premières d'une science dont l'étude fait notre bonheur, a été notre principal but; et puisse ce petit livre servir d'introduction aux ouvrages classiques de nos grands maîtres!

MANUEL

D'ORNITHOLOGIE.

RÉFLEXIONS SOMMAIRES

SUR LES OISEAUX.

La branche de l'histoire naturelle qui nomme les oiseaux, décrit leurs mœurs, leurs habitudes, leurs rapports, les lois diverses de leur organisation, est l'Ornithologie. Les oiseaux forment la deuxième classe des animaux vertébrés. Ils sont ovipares; ont une circulation complète; des poumons sans lobes; un sang chaud; le corps couvert d'organes nommés plumes, et les extrémités antérieures en général propres à la locomotion aérienne ou vol.

Les rapports les plus intimes unissent donc les oiseaux aux mammifères; mais ils s'en distinguent surtout par une organisation extérieure toute différente, bien que plusieurs de ces derniers aient le vol des oiseaux, leur bec, leurs doigts palmés, et jusqu'à leur ponte. Aussi aurait-on plus d'une raison, en effet, de considérer l'ornithorynque (1) plutôt comme un oiseau que comme un

(1) *L'ornithorynque* nous paraît très voisin, sous certains rapports, des manchots. Les plumes chez ceux-

mammifère, dont il n'a que très peu de caractères. Mais ce qui isole surtout les oiseaux de tous les autres êtres pris en général, ce sont deux mâchoires revêtues de corne, dont la forme varie à l'infini; des plumes qui couvrent le corps; un seul cloaque pour l'expulsion des matières, la fécondation, et pour le résultat de la génération, où la ponte des œufs, qui ne peuvent éclore que par l'incubation.

Le vol est facilité chez les oiseaux par des membres antérieurs allongés. Leur respiration, qui doit être très active par l'énorme quantité de sang que leurs mouvemens violens et sans cesse répétés consomment, s'exécute à l'aide de larges poumons entiers, enveloppés par une membrane criblée de trous, qui permet à l'air de s'introduire dans plusieurs cavités de la poitrine, du ventre, des ailes et des os, où il sert à augmenter la légèreté spécifique de l'animal. Les doigts empâtés dans les ailes, et ne subsistant que par des vestiges, nécessitent l'emploi des membres postérieurs seuls pour la marche, et dès lors les alimens ne sont saisis qu'à l'aide du bec, qui devient ainsi l'organe de préhension. Quelques espèces cependant, telles que les perroquets, saisissent leurs alimens avec leurs pates.

Le cou est toujours composé d'un grand nombre de vertèbres. Il est parfois allongé démesurément chez quelques espèces (*cygne, anhinga*). La poitrine est recouverte en devant de

---

ci sont déjà des demi-poils, et leurs ailerons poilus sont remplacés chez les ornithorynques par des demi-pieds palmés. Leurs ongles sont ceux des oiseaux, et leur ergot est de nature, il est vrai, plus compliquée.

cinq pièces osseuses, qui constituent le sternum, dont la surface est hérissée d'une crête saillante, qui manque chez quelques oiseaux, et qui est nommée *bréchet*. Les deux fosses qui bordent cette crête osseuse sont recouvertes de muscles robustes, terminés par des tendons d'un tissu très serré, destinés à mouvoir avec force les ailes. Le système musculaire, en général, jouit d'une grande énergie, et les fibres charnues forment des plans compactes que n'isole point le tissu cellulaire. Les bras sont d'autant plus longs que l'oiseau est plus mauvais voilier; l'avant-bras est plus long, et l'humérus beaucoup plus court au contraire, lorsqu'il est remarquable par l'étendue et la durée du vol.

La main est composée d'une seule rangée d'os au carpe, d'un seul métacarpe et d'un os styloïde, qui remplace le pouce et où s'insèrent les plumes de l'aile bâtarde; d'un doigt à deux phalanges et d'un os styloïde encore plus petit que le précédent. Les pennes qui partent de la main sont nommés *primaires*, et sont au nombre de dix; celles de l'avant-bras sont les pennes *secondaires*, et celles qui s'attachent à l'humérus s'appellent *scapulaires*. Le fémur est plus court que le tibia; celui-ci est uni au péroné, qui est toujours grêle et souvent à peine marqué. Un seul os remplace le tarse et le métatarse, et le nombre et la disposition des doigts changent suivant les familles, et leurs articulations augmentent depuis le pouce qui en a deux jusqu'au doigt externe qui en a cinq.

Le bec varie singulièrement. Parfois il est de taille démesurée, et c'est ainsi que les casques osseux des casoars sont dûs à un accroissement de l'os frontal, et que le bec des toucans est en

dedans spongieux et formé d'innombrables cellules. Il prend toutes les formes, et affecte mille modifications, suivant l'usage auquel il est destiné d'après le genre de vie de l'animal. La tête peut, par la manière dont elle s'articule avec la première vertèbre, sur un condyle unique, jouir des mouvemens de rotation de devant en arrière : aussi un oiseau place aisément son bec en ligne directe sur le dos (le torcol par exemple.)

Le bassin est très étendu en longueur pour fournir des attaches aux muscles des cuisses qui maintiennent l'oiseau dans la station bipède. Les ischions et le pubis sont écartés pour livrer passage aux œufs.

Le prolongement de la colonne vertébrale forme une queue osseuse très courte, terminée par un os caudal qui supporte les plumes nommées rectrices au nombre de dix, plus communément douze, et quelquefois quatorze et dix-huit.

Plusieurs des sens sont très développés chez les oiseaux. Quant à celui du toucher, il ne peut être complet, par rapport aux plumes qui recouvrent le corps et aux matières cornées ou solides qui constituent le bec et les pieds. Mais les sens de la vue, de l'odorat et de l'ouïe, y suppléent efficacement.

Le cerveau, qui offre six éminences à l'extérieur, est logé dans une boîte osseuse, où chaque ventricule antérieur est fermé par une cloison mince et rayonnante. Cette cloison est à peu près caractéristique du crâne des oiseaux.

La vue a reçu quelques modifications dans les organes qui la perçoivent, et est aussi étendue que possible. Elle a lieu de près comme à de grandes distances. Un appareil musculaire transparent, nommé *membrane clignotante*, et destiné

à affaiblir les rayons lumineux, sert à voiler l'œil comme un rideau, et ce mécanisme est très apparent chez les accipitres. Le cristallin est très aplati, et la cornée transparente, au contraire, est très convexe. Une membrane plissée entoure circulairement la terminaison du nerf optique introduit dans le globe; elle a reçu le nom de *bourse conique* et de *peigne de l'œil.*

L'oreille est sans conque extérieure proprement dite, et ne s'ouvre au-dehors que par un méat, revêtu de plumes d'une nature différente de toutes les autres. Peut-être doit-on appeler conques les cercles rayonnés des oiseaux de nuit, qui ne présentent que deux dépressions arrondies, mais non saillantes. Elle n'a qu'un osselet entre le tympan et la fenêtre ovale, et le limaçon est en cône à peine arqué. Les canaux semi-circulaires sont grands et logés dans une partie du crâne, où ils sont environnés de toutes parts, dit M. Cuvier, de cavités aériennes qui communiquent avec la caisse.

L'odorat paraît très subtil chez la plupart des oiseaux. Les narines, placées sur la mandibule supérieure, affectent toutes sortes de formes dans la manière dont elles s'ouvrent. Trois cornets presque cartilagineux occupent les fosses nasales, et le moyen est le plus développé. La membrane pituitaire est très mince sur le cornet supérieur, et veloutée sur le cornet moyen. Elle reçoit, suivant M. Scarpa, les filets nerveux de la cinquième paire. Quelques oiseaux ont les narines fermées par des lames dures ou des membranes, et l'odorat chez eux doit être très obtus. Les poils ou les barbules qui les couvrent influent aussi probablement sur la perspicacité de ce sens.

Le goût paraît peu prononcé en général. La

langue d'ailleurs est le plus souvent cornée à la pointe, et elle ne peut avoir nulle conscience de la saveur d'un corps dont l'odeur et la forme sont les caractères principaux qui portent l'oiseau à le rechercher. Cependant les perroquets, dont la langue est revêtue d'un épiderme sensible, sont très susceptibles de savourer les alimens. Les toucans à langues barbelées jouissent en mangeant certaines substances, et les oiseaux dont la langue est terminée par un pinceau de filets nerveux ou de papilles allongées, doivent certainement distinguer les saveurs avec netteté.

La peau est souvent nue en certaines parties; elle est, en général, recouverte d'un épiderme mince et plissé. Des organes formés de tissu érectile, et se gorgeant de sang à certaines époques, entourent quelquefois le cou, la tête ou la base du bec. Les plumes sont attachées à la peau par lignes assez régulières, formant des quinconces. Elles naissent chacune d'une papille du derme, et sont le produit d'une excrétion particulière. (Consultez un mémoire de M. F. Cuvier, intitulé : *Observations sur la structure et le développement des plumes,* Ann. du Muséum, t. XIII, p. 327.) Les plumes tombent deux fois dans l'année, ou une seule fois, et sont remplacées par d'autres; c'est ce qu'on nomme la *mue,* qui a lieu le plus ordinairement après le temps de la ponte. La livrée des oiseaux change donc suivant les époques, de là découle la nécessité de savoir distinguer le plumage d'été ou d'hiver : celui des adultes ou des jeunes, du mâle ou de la femelle. La couleur comme la nature des plumes varie aussi, depuis les teintes les plus sombres et les plus ternes jusqu'à celles qui sont brillantes et vives. On attribue leur coloration aux matières

introduites par le sang, et aussi à l'arrangement de lames cornées constituantes. La disposition des barbes sur le rachis, les exceptions et les modifications nombreuses que présente cette partie sont très intéressantes à connaître; mais elles nous entraîneraient loin du simple aperçu que nous avons pour but d'esquisser. Des plumes singulières s'élèvent parfois sur diverses parties du corps, pour constituer des ornemens nommés huppes, moustaches, faisceaux, brins, etc. Leur nature s'éloigne beaucoup, dans certains cas, de la forme des plumes ordinaires. Ce qui est assez général chez les oiseaux, c'est de nous montrer dans le sexe masculin les parures les plus ornées et les plus somptueuses, tandis que les femelles en sont privées et n'ont qu'une livrée sans éclat. La taille de celles-ci est aussi fréquemment différente de celle des mâles.

Les fonctions de nutrition s'exécutent à l'aide de plusieurs organes qui ont un attribut particulier chez les oiseaux. Les alimens saisis par le bec sont quelquefois broyés et coupés par lui, et le plus souvent avalés, sans que l'action de mâcher ou de les triturer en bol ait jamais lieu. Ce bec, organe préhenseur par excellence, est recouvert par une corne épaisse, moulée sur la portion osseuse, variant en dureté et privée des petits os nommés dents, bien que le savant Geoffroy Saint-Hilaire ait découvert des corps à demi cachés, qu'il regarde comme les analogues des dents chez les mammifères. La forme du bec, accommodée au genre de vie, varie dans chaque genre; et c'est de son étude, unie à celle des tarses, que découlent les principes les plus simples et les plus faciles de ranger méthodiquement les oiseaux. Par un mécanisme particulier des articu-

lations des mandibules, et de l'inférieure notamment, avec l'os *omoïde*, il en résulte que lorsque le demi-bec inférieur s'abaisse, le supérieur s'élève. La substance alimentaire, une fois avalée, descend dans un tube digestif à trois poches. Dans le premier, nommé jabot, elle s'y arrête et y séjourne plus ou moins long-temps pour y recevoir une élaboration première; elle passe ensuite dans une poche munie de glandes nombreuses, nommée *ventricule*, et estreçue en dernier lieu dans un organe à fibres musculaires d'une grande force, nommé *gésier*, véritable estomac des oiseaux. Là s'opère la dernière élaboration. Les matières qui en sortent, traversant les intestins, tombent dans une poche commune aux uretères et aux organes de la génération, qu'on nomme *cloaque*. L'organisation du foie, de la rate, des vaisseaux lymphatiques et des autres viscères, considérés anatomiquement, ne peuvent nous occuper ici. Le genre de nourriture est aussi variable que les genres des oiseaux. Toutes les substances y fournissent à peu près.

La voix des oiseaux est presque généralement très forte, très claire et très nette. La trachée-artère varie beaucoup, toutefois suivant les genres, et concourt à augmenter son intensité par un renflement inférieur. C'est ainsi qu'elle rebrousse sur le sternum chez certaines espèces, et notamment chez le cassican kéraudren, dont la voix parcourt presque tous les tons de la gamme : mais la voix semble avoir de profondes ramifications avec la mue; car, pendant cette période de malaise, elle cesse le plus ordinairement. A l'époque de l'amour, lorsque le besoin de se reproduire se fait vivement sentir, la voix, chez quelques oiseaux, acquiert un timbre

sonore, une étendue de sons qui rendent leur chant aussi varié qu'agréable. Cependant il en est de silencieux, ou qui ne font entendre qu'un cri peu articulé et rare; de criards, dont la voix est forte, accentuée et d'une vibration monotone et rude.

La locomotion sur le sol s'exécute donc avec deux pieds; mais il arrive que ces pieds se trouvent façonnés pour un autre mécanisme, qui est le nager. En thèse générale, plus un oiseau est bon marcheur, moins il est bon voilier. On appelle bon voilier tout oiseau dont le vol embrasse des espaces immenses de l'air, qui a moins besoin de reposer à terre ses muscles fatigués, dont la somme des forces suffit en un mot à le maintenir long-temps en action. Les oiseaux de haute mer, les hirondelles, en sont un exemple. Quant au vol, on peut le définir la locomotion dans un fluide gazeux, locomotion dans laquelle la pesanteur du corps est surmontée par la résistance qu'opère le déplacement de l'air frappé par un appareil compliqué, tel que le sont les ailes. Le vol n'est, en effet, par la manière dont il s'opère, que la locomotion terrestre par sauts exécutée dans le fluide aériforme. L'organisation d'un oiseau est, en effet, très appropriée à ce genre de mécanisme : l'air qui circule librement dans son intérieur, les cavités des os, les tubes creux des plumes, y concourent efficacement. Tout oiseau dont les pennes alaires sont longues et aiguës, aura un vol de très longue haleine; tout oiseau, au contraire, qui aura des ailes arrondies et concaves, n'aura qu'un vol court et par soubresauts. Entre ces deux points se manifestent mille nuances. Il en est en outre dont les ailes, réduites à des rudimens à peine sensibles, ne ser-

vent plus qu'à la natation ou à l'usage de balancier dans la course; la queue elle-même est très utile dans le mécanisme du vol, où elle sert de gouvernail.

Mais la fonction la plus importante pour un animal quelconque est la reproduction. Tout est sacrifié à ce but dans l'organisation. Naître, se reproduire, et puis mourir, est la loi immuable de la nature. A cette époque de la vie, la puberté, les oiseaux prennent leur plus brillante parure, font entendre leur chant d'amour, se recherchent par la plus agaçante coquetterie, et construisent, avec la plus tendre sollicitude, le nid qui doit recevoir le fruit de leur union. Mais combien les lois instinctives qui président à la confection du berceau de leurs descendans, dans la hiérarchie des êtres, varient! Quelle distance du sable du rivage qui doit recevoir les œufs de la grossière autruche à l'enveloppe de ouate de coton, tissée avec art, qui est suspendue aux rameaux fleuris des arbres équatoriaux! L'union des oiseaux se termine par la ponte d'œufs que les père et mère doivent couver pendant un temps plus ou moins long, pour faire éclore le germe. Cette période est nommée l'incubation. Quelques oiseaux abandonnent ce soin aux effets de la chaleur solaire. Quelques autres pondent dans des nids qu'ils n'ont pas construits, et laissent à des espèces étrangères le soin de couver leurs œufs. Les jeunes, au moment d'éclore, brisent l'enveloppe calcaire qui les contenait avec une pointe osseuse dont leur bec se trouve muni pour cette seule fonction, et apparaissent à la lumière revêtus d'un duvet fin, qui doit bientôt tomber. Ils reçoivent de leurs parens la nourriture que ceux-ci préparent, et font refluer de leur jabot. La

fécondation chez les oiseaux s'opère par un simple contact des parties de la génération sans intromission, et le fluide fécondant est lancé dans le cloaque. Le nombre des œufs varie dans toutes les espèces; mais plus les oiseaux sont de grande taille, moins ils ont de petits.

Les mœurs des oiseaux ont de tout temps attiré l'attention des naturalistes, et même des gens du monde. Elles décèlent un instinct inné, une intelligence perfectionnée; mais nous n'entrerons ici dans aucuns détails, les réservant pour le tableau de chaque genre, où nous nous appesantirons sur eux. Il en est de même de l'industrie, des localités, de la distribution géographique, ces matières devant faire l'objet de nos études et de nos réflexions, à mesure que nous passerons les divers genres en revue. Cependant il est quelques fonctions générales dont nous devons encore dire un mot. Soumis à la captivité, quelques oiseaux témoignent le souvenir des soins qu'on leur prodigue, retiennent les mots qu'on cherche à leur inculquer, et leur mémoire se charge de phrases dont ils imitent les sons. Mais la prévoyance la plus remarquable est celle de leurs migrations. Des oiseaux en effet, instruits par une expérience qui ne peut être que toute instinctive, qu'à telle époque leur réunion doit avoir lieu pour le départ vers des contrées plus douces, plus abondantes en nourriture, se rassemblent, se mettent en route, guidés par les anciens dont l'expérience est leur boussole, traversent les mers, et vont ainsi deux fois l'an sous de nouveaux cieux, sur de nouveaux rivages. D'autres, au contraire, paraissent éprouver une véritable hibernation, et ce fait, nié par les uns, affirmé par d'autres, est encore dans l'obscurité.

Ainsi certains oiseaux quittent nos climats aux approches de l'hiver, et d'autres, au contraire, abandonnent les environs du pôle, et remontent vers nos contrées plus tempérées. Nous le répétons, à chaque genre nous aurons le soin de présenter tous les détails que comporteront les mœurs des espèces qui le composent.

Depuis Aristote et Pline jusqu'à nos jours, la vie des oiseaux a eu un nombre infini d'historiens. Ce n'est point dans un *compendium générique* comme celui-ci que l'énumération des écrits innombrables publiés sur ce sujet doit trouver place. Il n'en est pas de même des méthodes, ce fil d'Ariane qui sert à guider dans le labyrinthe des nomenclatures. En effet, sans méthode point de science, et point de tradition sur les connaissances que chaque devancier lègue à ses successeurs. Mais la méthode, qui range les êtres suivant les rapports les plus naturels, les groupe d'après leurs affinités ou leurs ressemblances d'organisation, est si utile, qu'on ne doit pas s'étonner si tant d'efforts ont été faits en ornithologie pour atteindre ce but. Aussi peu de branches dans les sciences naturelles peuvent en présenter autant que l'histoire des oiseaux. Plusieurs ont acquis une grande réputation, et toutes cependant laissent beaucoup à désirer. La meilleure classification est celle qui ménage tous les rapports de formes, d'organisation, de mœurs, de patrie, et qui permet à l'homme le plus étranger à l'histoire naturelle, mais imbu de ses règles et de son esprit, de découvrir, sans hésitation comme sans embarras, un être donné au milieu de dix mille autres. Cette méthode pour les oiseaux se fera sans doute long-temps attendre encore. D'ailleurs n'est-il pas nécessaire que la première base, ou

qu'on nomme ordre, famille, genre, espèce, riété, soit fixée, et on ne voit pas que tous les prits soient bien d'accord sur ce sujet. Les oiaux présenteront d'ailleurs constamment des bstacles à une méthode vraiment naturelle, et en même temps d'un usage populaire. Les exceptions aux règles principales sont si nombreuses, tant de genres se confondent par des dégradations insensibles, tant d'espèces ne reposent que sur des variétés de plumage, d'âge, de sexe, que de long-temps on ne pourra, pour cette classe comme pour bien d'autres, n'employer que des caractères pris dans un seul ordre d'organes; car une méthode exclusive ne paraît pas devoir réussir, en ornithologie surtout.

Habitué à considérer les êtres en grand, et d'après leurs rapports généraux et réciproques, M. Cuvier nous semble avoir proposé la méthode ornithologique la plus claire et la plus facile. Celles de MM. Temminck et Vieillot, qui attestent une profonde connaissance des oiseaux, bien que très bonnes, ont cependant de nombreuses difficultés. Nous choisirons donc celle de M. Cuvier, telle qu'elle a paru dans le *Règne animal*. Mais nous croyons cependant devoir donner, avant d'entrer en matière, et sous forme de tableaux, les principales classifications qui ont été publiées par les auteurs les plus connus : de leur examen et de leur comparaison, on ne pourra retirer que d'utiles résultats.

MÉTHODE DE BRISSON, 1760.

1°. Doigts dénués de membranes. — Jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; quatre doigts, tous séparés jusqu'à leur origine ou environ; trois devant, un derrière; bec droit, à bout de la mandibule supérieure un peu renflé et courbé : narines à demi couvertes d'une membrane épaisse et molle.

Ordre I. — G. pigeon.

Bec en cône courbé, ordre II.

A. *Tête garnie de membranes charnues*. G. dindon, coq, peintade.—B. *Tête dénuée de membranes*. G. gelinote, perdrix, faisan.

Bec court et crochu, ordre III.

A. *Base du bec couverte d'une peau nue*. G. épervier, aigle, vautour.— B. *Base du bec couverte de plumes tournées en devant*. G. hibou, chat-huant.

Bec en cône allongé, ordre IV.

A. *Narines couvertes par les plumes*. G. coracias, corbeau, pie, geai, casse-noix. — B. *Narines découvertes*. G. rollier, troupiale, oiseau de paradis.

Bec droit, à bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout, ordre V.

G. pie-grièche, grive, cotinga, gobe-mouche.

Les deux mandibules entières, ordre VI.

G. pique-bœuf, étourneau.

Le bec menu et un peu arqué, ordre VII.

G. huppe, promerops.

Le bec très petit, comprimé horizontalement à sa

base, et crochu à son bout; l'ouverture du bec plus large que la tête, ordre VIII.

G. tette-chèvre, hirondelle.

Le bec en cône raccourci, ordre IX.

A. *Les deux mandibules droites.* G. tangara, chardonneret, moineau, gros-bec, bruant. — B. *Mandibule supérieure crochue.* G. coliou, bouvreuil, bec-croisé.

Le bec en alène, ordre X.

G. alouette, bec-figue, mésange.

Le bec en forme de coin, ordre XI.

G. torchepot.

Le bec effilé, ordre XII.

G. grimpereau, colibri, oiseau-mouche.

Quatre doigts; deux devant et deux derrière, ordre XIII.

A. *Bec droit.* G. torcol, pic, jacamar. — B. *Bec un peu courbé.* G. barbu, coucou. — C. *Bec court et crochu.* G. couroucou, bout-de-petun, perroquet. — D. *Bec long, de la grosseur de la tête.* G. toucan.

Celui du milieu des trois antérieurs étroitement uni à l'extérieur jusqu'à la troisième articulation, et à l'intérieur jusqu'à la première, ordre XIV.

A. *Bec court et comprimé.* G. coq de roche, manakin. — B. *Bec conique et dentelé.* G. momot. — C. *Bec droit et assez long.* G. martin-pêcheur, todier. — *Bec arqué.* G. guépier, calao.

La partie des jambes dénuée de plumes, les ailes petites à proportion du corps et impropres pour le vol, ordre XV.

G. autruche, touyou, casoar, dronte.

Les ailes assez grandes et propres pour le vol; trois doigts devant, pas derrière, ordre XVI.

G. outarde, échasse, huîtrier, pluvier.

Trois doigts devant, un derrière, ordre XVII.

A. G. vanneau, jacana, coulon-chaud, perdrix de mer, râle. — B. G. bécasseau, barge, bécasse, courlis, spatule. — C. G. cigogne, héron, ombrette. — D. G. cuillière, oiseau-royal, cariama, kamichi, poule-sultane.

2°. Les doigts garnis dans toute leur longueur de membranes : *fendues ;* trois doigts devant, un derrière, ordre XVIII.

A. *Membranes simples.* G. poule d'eau. — B. *Membranes festonnées.* G. phalarope, foulque.

Demi-fendues : quatre doigts, dont les trois antérieurs sont joints ensemble par les membranes, et le postérieur séparé : les jambes placées tout-à-fait derrière et cachées dans l'abdomen, ordre XIX.

G. grèbe.

Entières : les jambes placées tout-à-fait derrière et cachées dans l'abdomen ; trois doigts devant, tous joints ensemble par les membranes, pas de doigts derrière, ordre XX.

G. guillemot, macareux, pingouin.

Quatre doigts; les trois antérieurs joints ensemble par les membranes et le postérieur séparé, ordre XXI.

G. manchot, gorfou, plongeon.

Les jambes avancées vers le milieu du corps et hors de l'abdomen ; *plus courtes que le corps ;* trois doigts devant, tous joints ensemble par les membranes, et point de doigt derrière, ordre XXII.

G. albatros.

Quatre doigts ; les trois antérieurs joints ensemble par les membranes et le postérieur séparé ; *le bec sans dentelures ;* ordre XXIII.

A. G. puffin, pétrel, stercoraire, goeland.—B. G. hirondelle de mer, bec-en-ciseau.

Le bec dentelé, ordre XXIV.

G. harle, oie, canard.

Tous joints par les membranes, ordre XXV.

G. anhinga, paille-en-queue, fou, cormoran, pélican.

Les *jambes plus longues que le corps ;* les trois doigts antérieurs joints par les membranes ; le postérieur séparé, ordre XXVI.

G. flammant, avocette, coureur.

Total, 115 genres.

MÉTHODE DE LINNE.

(*Douzième édition du* SYSTEMA NATURÆ, 1766.)

Ire classe. ACCIPITRES. — G. vultur, falco, strix, lanius.

IIe classe. PICÆ. — I. *Pedibus ambulatoriis*; G. trochilus, certhia, upupa, glaucopis, buphaga, sitta, oriolus, coracias, gracula, corvus, paradisæa.

II. *Pedibus scansoriis*. G. ramphastos, trogon, psittacus, crotophaga, picus, yunx, cuculus, bucco.

III. *Pedibus gressoriis*. Buceros, alcedo, merops, todus.

IIIe classe. ANSERES. — I. *Rostro denticulato*. Anas, mergus, phaeton, plotus.

II. *Rostro edentulo*. Rhyncops, diomedea, aptenodyta, alca, procellaria, pelecanus, larus, sterna, colymbus.

IVe classe. GRALLÆ.—I. *Pedibus tetradactylis*. Phœnicopterus, platalea, palamedea, mycteria, tantalus, ardea, corrira, recurvirostra, scolopax, tringa, fulica, parra, rallus, vaginalis, psophia, cancroma, scopus, glareola.

II. *Pedibus cursoriis sive tridactylis*. Hæmatopus, charadrius.

Ve classe. GALLINÆ. — G. otis, struthio, didus, pavo, meleagris, penelope, crax, phasianus, numida, tetrao.

VIe classe. PASSERES. — I. *Crassirostres*. Loxia, colius, fringilla, phytotoma, emberiza.

II. *Curvirostres.* Caprimulgus, hirundo, pipra.
III. *Emarginatirostres.* Turdus, ampelis, tanagra, muscicapa.
IV. *Simplicirostres.* Parus, motacilla, alauda, sturnus, columba.

Total, 87 genres.

MÉTHODE DE LATHAM, 1790.

§. I. OISEAUX TERRESTRES.

Ordre I. Les éperviers, *accipitres.*

G. vautour, faucon, chat-huant.

Ordre II. Les pies, *picæ.*

A. *A pieds promeneurs.* G. pie-grièche, pique-bœuf, glaucope, corbeau, rollier, loriot, mainate, oiseau de paradis, sittelle, huppe, grimpereau, colibri.

B. *A pieds grimpeurs.* G. perroquet, toucan, bec-de-corne, ani, couroucou, barbu, coucou, torcol, pic, jacamar.

C. *A pieds marcheurs.* G. momot, calao, alcyon, todier, guépier.

Ordre III. Les passereaux, *passeres.*

A. *A gros bec.* G. gros-bec, bruant, pinçon, phytotome.

B. *A bec à mandibule supérieure, crochue à son extrémité.* G. colion, manakin, hirondelle, engoulevent.

C. *A bec à mandibule supérieure, échancrée vers le bout.* G. grive, cotinga, tangara, gobe-mouche.

D. *A bec droit, entier, aminci.* G. étourneau, alouette, hoche-queue, fauvette, mésange.

Ordre IV. Les pigeons, *columbæ.*

G. pigeon.

Ordre V. Les gallinacées, *gallinæ.*

G. paon, dindon, marail, peintade, hocco, faisan, tinamou, tétras, perdrix, agami, outarde.

Ordre VI. Les autruches, *struthiones.*

G. dronte, touyou, casoar, autruche.

§. II. OISEAUX AQUATIQUES.

Ordre VII. Les échassiers, *grallæ.*

G. spatule, kamichi, jabiru, savacou, ombrette, héron,

ibis, courlis, bécasse, vanneau, pluvier, coure-vite, huîtrier, glaréole, râle, jacana, gallinule, chionis.

Ordre VIII. Les pinnatipèdes, *pinnatipedes*.

G. phalarope, foulque, grèbe.

Ordre IX. Les palmipèdes, *palmipedes*.

A. *A longs pieds*. G. avocette, coureur, flammant.

B. *A pieds courts*. G. albatros, pingouin, guillemot, plongeon, rhyncope, sterne, mauve, pétrel, harle, canard, manchot, pélican, paille-en-queue, anhinga.

Total, 101 genres.

MÉTHODE DE M. DE LACÉPÈDE, 1799.

PREMIÈRE SOUS-CLASSE.

Le bas de la jambe garni de plumes; point de doigts entièrement réunis par une large membrane.

PREMIÈRE DIVISION.

Deux doigts devant, deux doigts derrière.

Première sous-division.

Doigts gros et forts.

GRIMPEURS.

PREMIER ORDRE.

Bec crochu.

1. Ara, *ara.* — Le bec gros et convexe; la mandibule supérieure pointue, recourbée sur l'inférieure et mobile; la langue épaisse, charnue et arrondie à son extrémité; une place dénuée de plumes sur chaque joue.
2. Perroquet, *psittacus.* — Le bec gros et convexe, la mandibule supérieure pointue, recourbée sur l'inférieure et mobile; la langue épaisse, charnue et arrondie; point de place dénuée de plumes sur les joues.

DEUXIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

3. Toucan, *ramphastos.* — Le bec convexe, très léger, très mince et plus long que la tête.
4. Couroucou, *trogon.* — Le bec court, plus large que haut, entouré à sa base de *soies* plus ou moins nombreuses; le tarse court et recouvert en partie de plumes.
5. Touraco, *touraco.* — Le bec plus court que la tête et dénué de *soies* à sa base.
6. Musophage, *Musophaga.* — Une plaque placée sur le sommet de la tête et formant une continuation de la base de la mandibule supérieure.

TROISIÈME ORDRE.

Bec échancré.

7. Barbu, *bucco.*—Le bec gros, pointu, comprimé, fendu jusqu'au-dessous des yeux et garni à sa base de *soies* grosses et roides.

QUATRIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

8. Jacamar, *galbula.* — La langue courte.
9. Pic, *picus.* — La langue très longue, extensible, ronde et garnie à son extrémité de petites pointes recourbées en arrière.

CINQUIÈME ORDRE.

Bec très court.

10. Torcol, *yunx.* — La langue très longue, ronde, mince et garnie de petites pointes à son extrémité.

SIXIÈME ORDRE.

Bec arqué.

11. Coucou, *cuculus.* — La langue longue et poin-

tue; les ouvertures des narines entourées d'un rebord saillant.

12. Ani, *crotophaga*. — La mandibule supérieure très comprimée et très relevée en carène.

SECONDE DIVISION.

Trois doigts devant, un doigt ou point de doigt derrière.

Première sous-division.

Ongles forts et très crochus.

OISEAUX DE PROIE.

SEPTIÈME ORDRE.

Bec crochu.

13. Vautour, *vultur*. — Le bec crochu uniquement à l'extrémité; la tête ou le cou dénué de plumes, en tout ou en partie, et pouvant se retirer dans un collier de longues plumes.

14. Griffon, *gypaetos*. — Le bec long et renflé vers son extrémité; la tête revêtue de plumes; les ouvertures des narines couvertes de *soies* très roides; le tarse très court et garni de plumes; un pinceau de *soies* sous le bec ou le cou.

15. Aigle, *aquila*. — Le bec crochu à l'extrémité; la tête plate en dessus et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une peau molle ou *cire*; les ailes très longues; la première penne de l'aile très courte, le tarse gros et garni de plumes en tout ou en partie.

16. Autour, *astur*. — Le bec crochu à l'extrémité; la tête plate en dessus et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une *cire*: les ailes courtes; la première penne de l'aile très courte; le tarse long.

17. Epervier, *nisus*. Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une *cire;* les ailes courtes; la première penne de l'aile très courte; le tarse long.

18. Buse, *buteo*. — Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une *cire;* les ailes très longues; la première penne de l'aile très courte; le tarse gros et court.

19. Busard, *circus*. — Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une *cire;* les ailes très longues; la première penne de l'aile très courte; le tarse long et grêle.

20. Milan, *milvus*. — Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une *cire;* les ailes très longues; la première penne de l'aile très courte; le tarse court et faible.

21. Faucon, *falco*. — Le bec courbé dès la base; la tête plate en dessus et garnie de plumes; la base du bec recouverte d'une *cire;* les ailes très longues; la première penne de l'aile très longue; le tarse court et fort.

22. Chouette, *strix*. — Le bec courbé dès la base et dénué de *cire;* la tête aplatie de devant en arrière; les yeux entourés de plumes fines et roides; les tarses, et quelquefois les doigts, couverts de plumes.

Deuxième sous-division.

Ongles crochus, doigts extérieurs libres ou unis seulement le long de la première phalange.

PASSEREAUX.

HUITIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

23. Phytotome, *phytotoma*. — Le bec droit et conique; la langue courte et non pointue.

NEUVIÈME ORDRE.

Bec échancré.

24. Pie-grièche, *lanius*. — L'échancrure du bec très sensible; le bec un peu comprimé; la mandibule supérieure un peu crochue vers le bout.
25. Tyran, *tyrannus*. — Le bec long, droit et garni de *soies* à sa base.
26. Gobe-mouche, *muscicapa*. — Le bec court, droit et garni de *soies* à sa base.
27. Moucherolle, *muscivora*. — Le bec court, déprimé, droit et garni de *soies* à sa base.
28. Merle, *turdus*. — Le bec comprimé, au moins près de la base.
29. Fourmillier, *myrmecophaga*. — Le bec long et comprimé, au moins près de la base; le tarse allongé; les ailes et la queue courtes.
30. Loriot, *oriolus*.—Le bec conique vers la pointe; le tarse fort.
31. Cotinga, *ampelis*. — Le bec déprimé à sa base.
32. Tangara, *tanagra*. — Le bec conique, pointu, presque triangulaire à sa base et un peu incliné vers le bas à sa pointe.

DIXIÈME ORDRE.

Bec droit et conique.

33. Cacique, *cacicus*. — Le bec à pointe acérée, à base arrondie, très gros, très long et formant une échancrure arrondie dans les plumes du front.
34. Troupiale, *icterus*. — Le bec à pointe acérée, à base arrondie et formant une échancrure pointue dans les plumes du front.
35. Carouge, *xanthornus*. — Le bec grêle, à pointe acérée, et à base arrondie.
36. Étourneau, *sturnus*. — Le bec allongé, à pointe acérée, à base anguleuse et un peu déprimée; les ouvertures des narines un peu recouvertes.
37. Gros-bec, *loxia*. — Le bec court, très gros à sa base et un peu convexe.

38. Bouvreuil, *pyrrhula.* — Le bec court, très gros à sa base et convexe par-dessus et par-dessous.

39. Moineau, *fringilla.* — Le bec court et peu gros à sa base.

40. Bruant, *emberiza.* — Le bec pointu; la mandibule supérieure plus ou moins étroite que l'inférieure; la ligne de réunion des deux mandibules, courbe; une petite éminence osseuse au palais.

ONZIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

41. Gracule, *gracula.* — La base du bec dénuée de plumes; une ou plusieurs places dénuées de plumes sur la tête.

42. Corbeau, *corvus.* — Le bec gros et fort; les ouvertures des narines recouvertes par des *soies* roides; la langue divisée et cartilagineuse.

43. Rollier, *coracias.* — Le bec fort; l'extrémité de la mandibule supérieure se recourbant un peu sur l'inférieure; les ouvertures des narines dénuées de *soies* roides et tournées en avant; la langue fourchue et cartilagineuse; le tarse court.

44. Paradis, *paradisea.* — Le tour de la base du bec et le front garnis de plumes courtes, serrées et très soyeuses.

45. Sittelle, *sitta.* — Le bec allongé; la langue dentelée, courte et cornée à l'extrémité; la queue composée de pennes très roides.

46. Pic-bœuf, *buphaga.* — Le bec presque quadrangulaire; les mandibules un peu bombées.

47. Picoïde, *picoides.* — La langue très longue, extensible, ronde et garnie, à son extrémité, de petites pointes recourbées en arrière; chaque pied ne présentant que trois doigts.

DOUZIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

48. Mésange, *parus.* — Le bec étroit, pointu, fort, dur, recouvert de petites plumes à sa base; la

langue terminée par une sorte de ligne droite et par des filamens; le doigt de derrière grand et fort.

49. Alouette, *alauda*. — La langue fourchue; l'ongle du doigt de derrière presque droit et très long.

50. Bec-fin, *sylvia*. — Le bec en forme d'alène; le tarse et la queue courts.

51. Motacille, *motacilla*.—Le bec en forme d'alène; les tarses et la queue longs; les dernières pennes de l'aile très prolongées.

TREIZIÈME ORDRE.

Bec très court.

52. Hirondelle, *hirundo*. — Le bec déprimé et très large à la base; la langue courte, large et fendue; les ailes très longues.

53. Engoulevent, *caprimulgus*. — Le bec très déprimé à sa base, qui est garnie de plumes petites et roides; les yeux très grands; l'ongle du doigt du milieu, dentelé d'un côté.

QUATORZIÈME ORDRE.

Bec arqué.

54. Glaucope, *glaucopis*. — Une caroncule à la base de la mandibule inférieure, qui est plus courte que la supérieure; les ouvertures des narines couvertes à demi par une membrane un peu cartilagineuse et ciliée à son extrémité.

55. Huppe, *upupa*. — Le bec long, grêle, un peu comprimé et obtus; la langue obtuse et très courte.

56. Grimpereau, *certhia*. — Le bec long et menu; la langue longue et aiguë.

57. Colibri, *trochilus*. — Le bec très grêle; la langue tubulée et extensible.

QUINZIÈME ORDRE.

Bec renflé.

58. Mouche, *orthorhynchus*. — Le bec droit et renflé vers le bout.

Troisième sous-division.

Doigts extérieurs unis dans presque toute leur longueur.

PLATYPODES.

SEIZIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

59. Calao, *buceros*. — Le bec très grand, de substance mince et légère, surmonté d'une grande protubérance, et, pour ainsi dire, d'une fausse mandibule.
60. Momot, *momot*. — Point de proéminence cornée sur le bec.

DIX-SEPTIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

61. Alcyon, *alcedo*. — Le bec très long; la langue courte; le tarse très court.
62. Ceyx, *ceyx*. — Le bec très long; la langue courte; le tarse très court; chaque pied ne présentant que trois doigts.

DIX-HUITIÈME ORDRE.

Bec droit et déprimé.

63. Todier, *todus*. — Le bec long et entouré à sa base de plumes un peu roides.

DIX-NEUVIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

64. Manakin, *pipra*. — Le bec court et dur, la queue courte.

VINGTIÈME ORDRE.

Bec arqué.

65. Guépier, *merops*. — Le bec pointu, la langue déliée.

Quatrième sous-division.

Doigts de devant réunis à leur base par une membrane.

GALLINACÉES.

VINGT-UNIÈME ORDRE.

Bec renflé.

66. Pigeon, *columba*. — Le bec grêle et renflé vers la pointe; les ouvertures des narines recouvertes à demi par une membrane molle et comme gonflée; la langue non divisée; le tarse court.
67. Tétras, *tetrao*. — Le bec court; les ouvertures des narines cachées sous des plumes; une place auprès des yeux dénuée de plumes; le tarse garni de plumes.
68. Perdrix, *perdix*. — Le bec court; les ouvertures des narines couvertes d'une callosité; une place auprès des yeux dénuée de plumes; le tarse dénué de plumes.
69. Tinamou, *tinamou*. — Le bec long; les ouvertures des narines éloignées de la base du bec; une place auprès des yeux garnie de plumes clair-semées.
70. Tridactyle, *tridactylus*. — Le bec court; les ouvertures des narines couvertes d'une callosité; une place auprès des yeux dénuée de plumes; chaque pied ne présentant que trois doigts.

71. Paon, *pavo*. — Le sommet de la tête orné de plumes très relevées, élargies à leur extrémité et en forme d'aigrette.

72. Faisan, *phasianus*. Une place dénuée de plumes sur chaque joue; les pennes intermédiaires de la queue recouvrant les latérales.

73. Peintade, *numida*. Une proéminence osseuse recourbée en arrière sur le sommet de la tête.

74. Dindon, *meleagris*. — La tête couverte de papilles charnues; le cou garni de barbillons charnus.

75. Hocco, *crax*. — Une *cire* sur la base du bec; les plumes du dessus de la tête retournées vers le bec, ou relevées en huppe.

76. Pénélope, *penelope*. — Point de *cire;* les plumes du dessus de la tête retournées vers le bec, ou relevées en huppe.

77. Gouan, *gouan*. — Point de *cire;* une caroncule sous la gorge; les plumes du dessous de la tête très roides, ou retournées vers le bec, ou relevées en huppe.

SECONDE SOUS-CLASSE.

Le bas de la jambe dénué de plumes, ou plusieurs doigts réunis par une large membrane.

PREMIÈRE DIVISION.

Trois doigts devant, un doigt ou point de doigt derrière.

Première sous-division.

Doigts de devant réunis par une membrane.

OISEAUX D'EAU.

VINGT-DEUXIÈME ORDRE.

Bec crochu.

78. Flammant, *phœnicopterus*. — Le bec grand, large, fléchi vers son milieu.
79. Albatrosse, *diomedea*. — Le bec grand, fort, tranchant, terminé par un gros crochet; les ouvertures des narines placées à l'extrémité d'un rouleau longitudinal; chaque pied ne présentant que trois doigts.
80. Pélécanoïde, *pelecanoides*. — Une poche sous la gorge; chaque pied ne présentant que trois doigts.
81. Pétrel, *procellaria*. — Les deux mandibules égales; les ouvertures des narines placées à l'extrémité d'un cylindre longitudinal; un ongle tenant lieu du pouce de chaque pied.

VINGT-TROISIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

82. Canard, *anas*. — Le bec large, arrondi à son extrémité, et garni tout autour des mandibules, de petites lames verticales.
83. Harle, *mergus*. — Le bec étroit et allongé; les deux mandibules garnies de dents pointues, petites et dirigées en arrière.
84. Prion, *prion*. — Un ongle tenant lieu du pouce de chaque pied.

VINGT-QUATRIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

85. Bec-en-ciseau, *rhyncops*. — La mandibule supérieure plus courte que l'inférieure, dont l'extrémité est rectiligne et n'a qu'un seul tranchant.
86. Plongeon, *urinator*. — Le bec fort et pointu; quatre doigts à chaque pied.
87. Grèbe, *colymbus*. — Le bec fort et pointu;

quatre doigts à chaque pied; les membranes des pieds échancrées.

88. Guillemot, *uria*. — Le bec un peu haut et pointu; chaque pied ne présentant que trois doigts; les ailes très courtes.

89. Alque, *alca*. — Le bec très haut et sillonné; chaque pied ne présentant que trois doigts; les ailes très courtes.

90. Pingouin, *pingouin*. — Le bec arrondi dans le bout et sillonné; chaque pied ne présentant que trois doigts; les ailes très courtes.

91. Manchot, *aptenodytes*. — Le bec droit et pointu; un ongle à la place du pouce; point de pennes aux ailes.

VINGT-CINQUIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

92. Sterne, *sterna*. — Le bec effilé et pointu; les ouvertures des narines longues et étroites; les ailes très-longues; les tarses courts.

VINGT-SIXIÈME ORDRE.

Bec arqué.

93. Avocette, *recurvirostra*. — Le bec très long et recourbé vers le haut.

VINGT-SEPTIÈME ORDRE.

Bec renflé.

94. Mauve, *larus*. — Le bec fort et renflé par-dessus et par-dessous; les ailes très longues.

Deuxième sous-division.

Quatre doigts réunis par une large membrane.

OISEAUX D'EAU LATIRÈMES.

VINGT-HUITIÈME ORDRE.

Bec crochu.

95. Frégate, *fregata*. — Le bec long et très crochu vers son extrémité.
96. Cormoran, *carbo*. — Le bec un peu comprimé; la queue très roide.

VINGT-NEUVIÈME ORDRE.

Bec dentelé.

97. Fou, *sula*. — Le bec droit.
98. Phaëton, *phaëton*. — Le bec grêle, pointu, un peu comprimé; les ailes très longues.
99. Anhinga, *plotus*. — Le bec long, pointu et sans aucune sorte de crochet; des places dénuées de plumes sur la tête ou sur le cou; le tarse court.

TRENTIÈME ORDRE.

Bec droit et déprimé.

100. Pélican, *pelecanus*. — Le bec long; une sorte de sac sous la gorge.

Troisième sous-division.

Doigts réunis à leur base par une membrane.

OISEAUX DE RIVAGE.

TRENTE-UNIÈME ORDRE.

Bec crochu.

101. Messager, *serpentarius*. — Le bec très fort; une *cire* à sa base.
102. Kamichi, *palamedea*. — Le bec un peu conique auprès de sa base.
103. Glaréole, *glareola*. — Le bec court et droit dans une grande partie de sa longueur.

TRENTE-DEUXIÈME ORDRE.

Bec droit et conique.

104. Agami, *psophia*. — La mandibule supérieure plus longue que l'inférieure.
105. Vaginal, *vaginalis*. — La mandibule supérieure renfermée en partie dans une gaîne de matière cornée ; chaque pied ne présentant que trois doigts.

TRENTE-TROISIÈME ORDRE.

Bec droit et comprimé.

106. Grue, *grus*. — Le bec court, fort et un peu pointu; les ouvertures des narines étroites et allongées ; un sillon longitudinal de chaque côté de la mandibule supérieure ; la langue pointue ; plusieurs parties de la tête dénuées de plumes.
107. Cigogne, *ciconia*. — Le bec long, fort, un peu pointu ; les ouvertures des narines étroites et allongées ; un sillon longitudinal de chaque côté de la mandibule supérieure ; la langue pointue ; les yeux entourés d'une peau nue.
108. Héron, *ardea*. — Le bec long, fort et un peu pointu ; les ouvertures des narines étroites et allongées ; un sillon longitudinal de chaque côté de la mandibule supérieure ; la langue pointue ; les yeux entourés d'une peau nue, et situés très près de la base du bec ; l'ongle du doigt du milieu dentelé.
109. Bec-ouvert, *hians*. — Les deux mandibules toujours séparées l'une de l'autre dans une partie de leur longueur.
110. Râle, *rallus*. — Le bec pointu ; la tête petite ; le corps comprimé ; la queue courte ; les doigts antérieurs très-longs.
111. Ombrette, *scopus*. — Le bec long ; les mandibules épaisses ; le tarse long ; les ongles petits.
112. Huîtrier, *hæmatopus*. — L'extrémité du bec en forme de coin ; chaque pied ne présentant que trois doigts.

TRENTE-QUATRIÈME ORDRE.

Bec droit et déprimé.

113. Savacou, *cancroma*. — Le bec très large; les mandibules fortes et tranchantes.
114. Spatule, *platalea*. — Le bec long et élargi en forme de disque à son extrémité.

TRENTE-CINQUIÈME ORDRE.

Bec droit et menu.

115. Bécasse, *scolopax*. — Le bec grêle, émoussé et plus long que la tête; le doigt de derrière un peu long, et placé à peu près au niveau des doigts de devant.

TRENTE-SIXIÈME ORDRE.

Bec arqué.

116. Iabiru, *mycteria*. — Le bec recourbé vers le haut.
117. Ibis, *ibis*. — Le bec long, fort, tranchant et émoussé à son extrémité; des places dénuées de plumes sur la tête.
118. Courlis, *tantalus*. — Le bec long, fort, tranchant et émoussé à son extrémité; point de places dénuées de plumes sur la tête.
119. Échasse, *macrotarsus*. — Le tarse long et grêle; chaque pied ne présentant que trois doigts.

TRENTE-SEPTIÈME ORDRE.

Bec renflé.

120. Hydrogalline, *hydrogallina*. — La mandibule inférieure renflée sur son extrémité; une plaque dénuée de plumes sur le front; les doigts non bordés, ou bordés d'une membrane très étroite.
121. Foulque, *fulica*. — La mandibule inférieure renflée vers son extrémité; une plaque dénuée de plumes sur le front; les doigts bordés d'une membrane très large.

122. Jacana, *jacana.* — Des barbillons charnus auprès de la base du bec; un aiguillon auprès du métacarpe.
123. Vanneau, *parra.* — Le bec grêle; le doigt de derrière très court, ne portant pas à terre quand l'oiseau marche; les doigts de devant non bordés ou bordés d'une très petite membrane.
124. Phalarope, *phalaropus.* — Le bec grêle; le doigt de derrière très court, ne portant pas à terre quand l'oiseau marche; les doigts de devant bordés d'une large membrane.
125. Pluvier, *charadrius.* — Bec grêle; chaque pied ne présentant que trois doigts.
126. Outarde, *otis.* — Le bec fort; les deux ouvertures des narines communiquant de très près l'une avec l'autre; le tarse long et fort; chaque pied ne présentant que trois doigts.

SECONDE DIVISION.

Deux, trois ou quatre doigts très forts.

Première sous-division.

Doigts non réunis à leur base par une membrane.

OISEAUX COUREURS.

TRENTE-HUITIÈME ORDRE.

Bec droit et déprimé.

127. Autruche, *struthio.* — Le tarse long et fort; chaque pied ne présentant que deux doigts.
128. Touyou, *touyou.* — Chaque pied ne présentant que trois doigts; une tubérosité tenant lieu de pouce.

TRENTE-NEUVIÈME ORDRE.

Bec arqué.

129. Casoar, *rhea.* — Le bec comprimé; une protubérance osseuse sur le sommet de la tête; chaque pied ne présentant que trois doigts.

130. Dronte, *didus.* Le bec long et fendu jusqu'au-delà des yeux; quatre ou seulement trois doigts à chaque pied.

MÉTHODE DE M. DUMÉRIL.

(ZOOLOGIE ANALYTIQUE, 1806.)

Ier Ordre. RAPACES.

1re fam. 1. *Nudicolles* ou *ptilodères*. — Genres sarcoramphe, vautour.
2e fam. 2. *Plumicolles* ou *cruphodères*. — G. griffon, messager, aigle, buse, autour, faucon.
3e fam. 3. *Nocturnes* ou *nyctérins*. — G. surnie, duc, chouette.

IIe Ordre. PASSEREAUX.

1re fam. 4. *Crénirostres* ou *glyphoramphes*. — Genres tangara, pie-grièche, gobe-mouche, cotinga, merle.
2e fam. 5. *Dentirostres* ou *odontoramphes*. — G. calao, momot, phytotome.
3e fam. 6. *Plénirostres* ou *pléréoramphes*. — G. mainate, paradisier, rollier, corbeau, pie.
4e fam. 7. *Conirostres* ou *conoramphes*. — G. piquebœuf, glaucope, troupiale, cacique, étourneau, bec-croisé, loxie, coliou, moineau, bruant.
5e fam. 8. *Subulirostres* ou *raphioramphes*. — G. manakin, mésange, alouette, bec-fin.
6e fam. 9. *Planirostres* ou *omaloramphes*. — G. martinet, hirondelle, engoulevent.
7e fam. 10. *Ténuirostres* ou *leptoramphes*.—G. alcyon, todier, sittelle, orthorinque, guépier, colibri, grimpereau, huppe.

IIIe Ordre. GRIMPEURS.

1re fam. 11. *Cuneirostres* ou *sphénoramphes*.—Genres pic, torcol, jacamar, ani, coucou.

2e fam. 12. *Lévirostres* ou *cénoramphes*.— G. toucan, musophage, couroucou, touraco, barbu, ara, cacatoës, perroquet.

IVe Ordre. Gallinacés.

1re fam. 13. *Péristères* ou *colombins*. G. pigeon.
2e fam. 14. *Alectrides* ou *domestiques*. G. outarde, paon, tétras, faisan, peintade, hocco, guan, dindon.
3e fam. 15. *Brachyptères* ou *brevipennes*. G. autruche, touyou, casoar, dronte.

Ve Ordre. Échassiers.

1re fam. 16. *Pressirostres* ou *ramphostènes*. G. jacana, rale, huîtrier, gallinule, foulque.
2e fam. 17. *Cultrirostres* ou *ramphocopes*. —G. becouvert, héron, cigogne, grue, jabiru, tantale.
3e fam. 18. *Latirostres* ou *ramphoplates*. — G. phénicoptère, spatule, savacou.
4e fam. 19. *Ténuirostres* ou *rampholites*. — G. avocette, courlis, bécasse, vanneau, pluvier.

VIe Ordre. Palmipèdes.

1re fam. 20. *Serrirostres* ou *prionoramphes*.— Genres canard, harle, flammant.
2e fam. 21. *Pinnipèdes* ou *podoptères*. — G. pélican, cormoran, frégate, fou, phaëton.
3e fam. 22. *Longipennes* ou *macroptères*. — G. rhincope, sterne, avocette, pétrel, albatros, mauve.
4e fam. 23. *Brevipennes* ou *uropodes*. — G. grèbe, guillemot, alque, pingouin, manchot.

MÉTHODE SUIVIE PAR M. MEYER, 1810.

(*Almanach des oiseaux de l'Allemagne*, *par MM. Meyer et Wolff.*)

Ier Ordre. Rapaces.

1er sous-ordre. *Scleropteræ*, oiseaux de proie diurnes.
2e sous-ordre. *Malacopteræ*, oiseaux de proie nocturnes.

IIe Ordre. Coraces.

Genres lanius, corvus, nucifraga, coracias, oriolus, upupa, cuculus.

IIIe Ordre. Pici.

1re section, à pennes roides. Genres picus, certhia.
2e section, à pennes molles : junx, sitta, tichodroma.

IVe Ordre. Alcyones.

Genres merops, alcedo.

Ve Ordre. Oscines.

1er sous-ordre. *Passerini*, loxia, fringilla, plectrophanes, emberiza.
2e sous-ordre. *Turdoïdes*, turdus, bombycivora, cinclus, sturnus, pastor.
3e sous-ordre. *Subulatæ*, muscicapa, motacilla, sylvia, troglodytes, saxicola, accentor, anthus, alauda, parus, et regulus.

VIe Ordre. Chelidones.

Hirundo, cypselus, et caprimulgus.

VIIe Ordre. COLUMBÆ.

Columba.

VIIIe Ordre. GALLINÆ.

Les gallinacés d'Europe.

IXe Ordre. CURSORES.

Genres otis, œdicnemus, cursorius.

Xe Ordre. GRALLÆ.

Genre morinella (*tringa interpres*) et autres.

XIe Ordre. NATATORES.

1er sous-ordre. *Conirostres*, fulica, podiceps, alca, mormon, uria, sterna, larus, et lestris.
2e sous-ordre. *Lamelloso-dentati*, anas, anser, mergus.
3e sous-genre. *Steganopodes*, pelecanus, carbo, et sula.

MÉTHODE D'ILLIGER, 1811.

I. Scansores.

1. *Psittacini.* — Psittacus, pezoporus.
2. *Serrati.* — Ramphastos, pteroglossus, pogonias, corythaix (*turaco*), trogon, musophaga.
3. *Amphiboli.* — Crotophaga, scytrops, bucco, tamatia, cuculùs, centropus.
4. *Sagittilingues.* — Jynx, picus.
5. *Syndactyli.* — Galbula.

II. Ambulatores.

6. *Angulirostres.* — Alcedo, merops.
7. *Suspensi.* — Trochilus.
8. *Tenuirostres.* — Nectarinia (*guit-guit*), tichodroma, upupa.
9. *Pigarrhighi.* — Certhia, dendrocolaptes (*picucule*).
10. *Gregarii.* — Xenops, sitta, buphaga, oriolus, cassicus, sturnus.
11. *Canori.* — Turdus, cinclus, accentor, motacilla, *saxicola* (Bechst), *sylvia* (Wolff et Meyer), muscicapa, tyrannus, muscipeta, myothera, lanius, *sparactes* (*bec-de-fer*, Levaill.), todus, pipra.
12. *Passerini.* — Parus, alauda, *anthus* (Bechst), emberiza, tanagra, fringilla, loxia, colius, glaucopis, phytotoma (Molina).
13. *Dentirostres.* — Prionites, buceros.
14. *Coraces.* — Corvus, coracias, paradisea, cephalopterus (Geoffroy), *gracula.*
15. *Sericati.* — Ampelis, procnias (Tersine, Vieillot).
16. *Hiantes.* — Hirundo, *cypselus*, caprimulgus.

III. Raptatores.

17. *Nocturni.* — Strix.
18. *Accipitrini.* — Falco, *gypogeranus*, gypaëtus.
19. *Vulturini.* — Vultur, *cathartes.*

IV. Rasores (sarcleurs).

20. *Gallinacei.* — Numida, meleagris, penelope, crax, opisthocomus (Hoffmann, Hoazin), pavo, phasianus, gallus, menura, tetrao, perdix (Briss.).
21. *Epollicati.* — Ortygis (*turnix*), *syrrhaptes.*
22. *Columbini.* — Columba.
23. *Crypturi.* — *Crypturus* (*tinamus* de Lath.).
24. *Inepti.* — Didus.

V. Cursores.

25. *Proceri.* — Casuarius (Briss.), struthio, rhea (Briss.).
26. *Campestres.* — Otis.
27. *Littorales.* — Charadrius, calidris, himantopus (Briss.), hæmatopus, tachydromus (*cursorius*, Lath.), *burhinus* (*charadrius magnirostris*).

VI. Grallatores.

28. *Vaginati.* — Chionis (Forster).
29. *Alectorides.*—Glareola (Briss.), cereopsis (Lath.), *dicolophus* (cariama), palamedea, *chauna* (*parra chavaria*, L.), psophia.
30. *Herodii.* — Grus, ciconia, ardea, *eurypyga* (*ardea helias*), scopus, cancroma, *anastomus* (bec-ouvert).
31. *Falcati.* — Tantalus, ibis.
32. *Limicolæ.*—Numenius, scolopax, *eurenetes* (*tringa*), *actitis* (*tringa*), tringa, totanus (Cuv.), limosa (Bechst.), *strepsilas* (tourne-pierre).
33. *Macrodactyli.* — Parra, rallus, crex (Bechst.).
34. *Lobipedes.* — Fulica, *podoa* (oiseau du soleil, *plotus surinamensis*), phalaropus (Briss.).
35. *Hygrobatæ.* — Corrira (Briss.), recurvirostra, platalea, phœnicopterus.

VII. Natatores.

36. *Longipennes.* — Rhynchops, sterna, larus, *lestris.*
37. *Tubinares.* — Procellaria, *haladroma* (*procellaria urinatrix*), *pachyptila* (*procellaria vittata, cærulea*), diomedea.
38. *Lamelloso dentati.* — Anas, anser (Briss.), mergus.
39. *Steganopodes.* — *Pelecanus*, *halieus* (*pelecanus carbo*), *dysporus* (*pelecanus sula, bassanus*), phaëton, plotus.
40. *Pygopodes.* — Colymbus, *eudytes* (*colymbus arcticus*), uria, *mormon* (*alca arctica*), alca.
41. *Impennes.* — Aptenodytes.

MÉTHODE DE M. CUVIER, 1817.

Ier Ordre. OISEAUX DE PROIE.

DIURNES. Les *vautours.*—Vautour, sarcoramphe, percnoptère, griffon.

Les *faucons.*—Faucon, gerfault, aigle, aigle-pêcheur, orfraye, balbusard, harpie, aigle-autour, cymindis, autour, épervier, milan, bondrée, buse, busard, messager.

NOCTURNES. Les *strix.*—Hibou, chouette, effraye, chat-huant, duc, chevêche, ch. à aigrettes, scops.

IIe Ordre. PASSEREAUX.

DENTIROSTRES. Les *pie-grièches.* — G. pie-grièche, ocyptère, cassican, bécarde, choucaris, béthyle.

Les *tangaras.*—Bouvreuils, gros-becs, tangaras, tangara-loriots, tangara-cardinals.

Les *gobe-mouches.*—Tyran, moucherolle, gobe-mouche, gymnocéphale, céphaloptère, cotinga, cotinga ordinaire, échenilleur, jaseur, procnias, gymnodère, drongo.

Les *merles.*— G. merle, grive, chocard, loriot, fourmilier, cincle, philédon.

Les *martins.*

Les *mœnures.*

Les *manakins.*— G. coq-de-roche, manakin.

Les *bec-fins.*—G. traquet, rubiette, fauvette, accentor, roitelet, troglodyte, hochequeue, bergeronnette, farlouze.

FISSIROSTRES. Les *hirondelles.* — G. martinet, hirondelle.

Les *engoulevents.* — G. podarge, engoulevent.

CONIROSTRES. Les *alouettes.* — G. alouette, calandre, sirli.

Les *mésanges.* — G. mésange, moustache et remiz.

Les *bruants.*

Les *moineaux.* — G. tisserin, moineau, pinson, linotte, chardonneret, veuve, gros-bec.

Les *pityles.* — G. pitylus.

Les *bouvreuils.*

Les *becs-croisés.*

Les *dur-becs.*

Les *colious.*

Les *glaucopes.*

Les *pique-bœuf.*

Les *cassiques.* — G. cassique, troupiale, carouge, pitpit.

Les *étourneaux.*

Les *sittelles.*

Les *corbeaux.* — G. corbeau, pie, geai, cassenoix, temia.

Les *rolliers.* — G. rollier, rolle, mainate.

Les *paradisiers.*

TÉNUIROSTRES. Les *huppes.* — G. crave, huppe, promerops, épimaque.

Les *grimpereaux.* — G. grimpereau, picucule, échelet, sucrier, dicée, héorotaire et souimanga.

Les *colibris.* — G. colibri, oiseau-mouche.

SYNDACTYLES. — Les *guêpiers.*

Les *momots.*

Les *martin-pêcheurs.*

Les *ceyx.*

Les *todiers.*

Les *calaos.*

IIIe Ordre. GRIMPEURS.

Les *jacamars*. — G. jacamar et jacamerops.
Les *pics*.
Les *picoïdes*.
Les *torcols*.
Les *coucous*. — G. coucou, coua, coucal, courol, indicateur, barbacou et malcoha.
Les *scythrops*.
Les *barbus*. — G. barbican, barbu, tamatia.
Les *couroucous*.
Les *anis*.
Les *toucans*. — G. toucan, aracari.
Les *perroquets*. — G. aras, perruche, cacatoës, perroquet, perroquet à trompe, pézopore.
Les *touracos*.
Les *musophages*.

IVe Ordre. GALLINACÉS.

Les *paons*.
Les *dindons*.
Les *alectors*. — G. hocco, pauxi, guan, parraquas.
Les *hoazins*.
Les *faisans*. — G. coq, faisan, houppifère, lophophore, cryptonyx.
Les *peintades*.
Les *tétras*. — G. coq de bruyère, perdrix, francolin, caille, colin, tridactyle, turnix, sirrhaptes, tinamou.
Les *pigeons*. — G. collombi-galline, colombe, colombar.

Ve Ordre. ÉCHASSIERS.

BREVIPENNES. Les *autruches*.
Les *casoars*.
PRESSIROSTRES. Les *outardes*.
Les *pluviers*. — G. œdicnème, pluvier.

Les *vanneaux*. — G. vanneau-pluvier, vanneau.
Les *huîtriers*.
Les *court-vite*.
Les *cariamas*.

CULTRIROSTRES. Les *grues*. — G. agami, numidique, grue, courlan, caurale.
Les *savacous*.
Les *hérons*.
Les *cigognes*.
Les *jabirus*.
Les *ombrettes*.
Les *bec-ouverts*.
Les *tantales*.
Les *spatules*.

LONGIROSTRES. Les *ibis*.
Les *courlis*. — G. courlieu, falcinelle.
Les *bécasses*. — G. bécasse, rhynchée, barge, maubèche, alouette de mer, combattant, sanderling, phalarope, tournepierre, chevalier, lobipède, échasse.
Les *avocettes*.

MACRODACTYLES. Les *jacanas*.
Les *kamichis*.
Les *rales*.
Les *foulques*. — G. poule-d'eau, talève, foulque.
Les *giaroles*.
Les *flammants*.

VIe Ordre. PALMIPÈDES.

PLONGEURS. Les *plongeons*. — G. grèbe, plongeon, guillemot et cephus.
Les *pingouins*. — G. macareux, pingouin.
Les *manchots*. — G. manchot, gorfou, sphénisque.

LONGIPENNES. Les *pétrels*. — G. pétrel, puffin, pélecanoïde, prion.
Les *albatrosses*.
Les *goëlands*. — G. goëland et mouette, labbe.

Les *hirondelles de mer.* — G. sterne, noddi.
Les *bec-en-ciseaux.*

Totipalmes. Les *pélicans.* — G. pélican, cormoran, frégate, fou.
Les *anhinga.*
Les *paille-en-queue.*

Lamellirostres. Les *canards.* — G. cygne, oie, bernache, canard, macreuse, garrot, eider, millouin, souchet, tadorne, sarcelle.
Les *harles.*

MÉTHODE DE M. VIEILLOT, 1816. (1)

Ier Ordre. ACCIPITRES (*Accipitres*).

Ire Tribu. Diurnes (*Diurni*).

1re fam. *Vautourins.* — G. vautour, zopilote, gallinaze, iribin, rancaça, caracara.
2e fam. *Gypaëtes.* — G. phène.
3e fam. *Accipitrins.* — G. aigle, pygargue, balbuzard, circaëte, busard, buse, milan, elanus, ictinie, faucon, physète, harpie, spizaëte, asturine, épervier.

IIe Tribu. Nocturnes (*Nocturni*).

4e fam. *OEgoliens.* — G. chouette.

IIe Ordre. SYLVAINS (*Sylvicolæ*).

Ire Tribu. Zygodactyles (*Zygodactyli*).

1re fam. *Psittacins.* — G. perroquet, ara, kakatoës.
2e fam. *Macroglosses.* — G. pic, torcol.
3e fam. *Auréoles.* — G. jacamar.
4e fam. *Pteroglosses.* — G. toucan.
5e fam. *Barbus.* — G. couroucou, barbican, barbus, cabézon, monase, malkoha.
6e fam. *Imberbes.* — G. tacco, scythrops, vouroudriou, coulicou, coucou, indicateur, toulou, ani.
7e fam. *Frugivores.* — G. musophage, touraco.

IIe Tribu. Anisodactyles (*Anisodactyli*).

8e fam. *Granivores.* — G. phytotome, coliou, bec-

(1) L'analyse d'ornithologie élémentaire qui porte la date de 1816, n'a réellement paru qu'en 1817.

croisé, dur-bec, bouvreuil, gros-bec, fringille, sizerin, passerine, bruant.

9e fam. *Œgithales.* — G. mésange, mégistine, tyranneau, pardalotte, manakin.

10e fam. *Péricalles.* — G. phibalure, viréon, némosie, tangara, habia, arremon, touit, jacapa, pyranga, tachyphone.

11e fam. *Tisserands.* — G. loriot, malimbe, ictérie, carouge, baltimore, troupiale, cassique.

12e fam. *Leimonites.* — G. stournellé, étourneau, pique-bœuf.

13e fam. *Caronculés.* — G. glaucope, dilophe, créadion, mainate.

14e fam. *Manucodiates.* — G. sifilet, lophorine, manucode, samalie.

15e fam. *Coraces.* — G. corbeau, pie, geai, cassenoix, coracias, choquard, temia, astrapie, quiscale, cassican, rollier.

16e fam. *Baccivores.* — G. rolle, coracine, piauhau, jaseur, cotinga, tersine.

17e fam. *Chélidons.* — G. hirondelle, martinet, engoulevent, ibijau.

18e fam. *Myothères.* — G. platyrhynque, todier, conopophage, gallite, échenilleur, moucherolle, tyran, bécarde.

19e fam. *Collurions.* — G. pie-grièche, falconelle, sparacte, lanion, batara, pillurion, drongo, vanga, bagadàis, gonolek, langraïen.

20e fam. *Chanteurs.* — G. merle, esclave, sphécothère, martin, psaroïde, gralline, aguassière, brève, grallarie, fourmilier, pégot, mouchet, motteux, alouette, pipi, hoche-queue, mérion, œgithine, fauvette, roitelet, troglodyte.

21e fam. *Grimpereaux.* — G. thriothore, mniotilde, sittine, sittelle, pyrrote, picchion, grimpereau, picucule.

22e fam. *Anthomyses.* — G. guit-guit, soui-manga, colibri, héorotaire.

23e fam. *Epopsides.* — G. polochion, fournier, puput, promerops.

24e fam. *Pelmatodes.* — G. guêpier, martin-pêcheur.

25e fam. *Antriades.* — G. rupicole.
26e fam. *Prionotes.* — G. momot, calao.
27e fam. *Porte-lyres.* — G. ménûre.
28e fam. *Ophiophages.* — G. hoazin.
29e fam. *Colombins.* — G. théron, pigeon, goura.
30e fam. *Alectrides.* — G. marail.

IIIe Ordre. GALLINACÉS (*Gallinacei*).

1re fam. *Nudipèdes.* — G. hocco, dindon, paon, éperonnier, argus, faisan, coq, monaul, peintade, rouloul, tocro, perdrix, tinamou, ortygode.
2e. fam. *Plumipèdes.* — G. tétras, lagopède, ganga, hétéroclite.

IVe Ordre. ÉCHASSIERS (*Grallatores*).

Ire Tribu. Di-tridactyles (*Di-tridactyli.*)

1re fam. *Mégistanes.* — G. autruche, nandou, casoar, emou.
2e fam. *Pédionomes.* — G. outarde.
3e fam. *Ægialites.* — G. œdicnème, échasse, huîtrier, érolie, court-vite, pluvian, sanderling, pluvier.

IIe Tribu. Tétradactyles (*Tetradactyli*).

4e fam. *Elonomes.* — G. vanneau, tournepierre, tringa, chevalier, chorlite, bécassine, bécasse, barge, caurale, courlis.
5e fam. *Falcirostres.* — G. ibis, tantale.
6e fam. *Latirostres.* — G. spatule, savacou.
7e fam. *Hérodions.* — G. ombrette, bec-ouvert, courliri, héron, cigogne, jabiru.
8e fam. *Ærophones.* — G. grue, anthropoïde.
9e fam. *Coléoramphes.* — G. chionis.
10e fam. *Uncirostres.* — G. cariama, secrétaire, cereopsis, glaréole, kamichi, chavaria.
11e fam. *Hilebates.* — G. agami.
12e fam. *Macronyches.* — G. jacana.
13e fam. *Macrodactyles.* — G. rale, porzane, porphyrion, galliuule.

14e fam. *Pinnatipèdes.* — G. foulque, crymophile, phalarope.
15e fam. *Palmipèdes.* — G. avocette, phénicoptère.

V• Ordre. NAGEURS (*Natatores*).

Ire Tribu. Téléopodes (*Teleopodes*).

1re fam. *Syndactyles.* — G. frégate, cormoran, pélican, fou, phaéton, anhinga.
2e fam. *Plongeurs.* — G. héliorne, grèbe, plongeon.
3e fam. *Dermorhynques.* — G. harle, oie, cygne, canard.
4e fam. *Pélagiens.* — G. stercoraire, mouette, sterne, rhyncope.

IIe Tribu. Atéléopodes (*Ateleopodes*).

5e fam. *Siphorins.* — G. pétrel, albatros.
6e fam. *Brachyptères.* — G. guillemot, mergule, macareux, alque.

IIIe Tribu. Ptiloptères (*Ptilopteri*).

7e fam. *Manchots.* — G. gorfou, aptenodyte.

MÉTHODE DE M. TEMMINCK, 1815 et 1820.

ORDRE. Ier RAPACES. — Genres vautour, catharte, gypaëte, messager, faucon, chouette.

ORDRE II. OMNIVORES. — G. sasa, calao, motmot, corbeau, casse-noix, pyrrhocorax, cassican, glaucope, mainate, pique-bœuf, jaseur, piroll, rollier, rolle, loriot, troupiale, étourneau, martin, oiseau de paradis, stourne.

ORDRE III. INSECTIVORES. — G. merle, cincle, lyre, brève, fourmilier, batara, vanga, pie-grièche, bécarde, bec-de-fer, langrayen, crinon, drongo, échenilleur, coracine, cotinga, averano, procné, rupicole, tanmanak ou phibalure, manakin, pardalote, todier, platyrhinque, moucherolle, gobe-mouche, mérion, bec-fin, traquet, accenteur, bergeronnette, pipit.

ORDRE IV. GRANIVORES.—Alouette, mésange, bruant, tangara, tisserin, bec-croisé, psittacin, bouvreuil, gros-bec, phytotome, coliou.

ORDRE V. ZYGODACTYLES. — 1re fam. Touraco; indicateur, coucou, coua, coucal, malcoha, courol, scythrops, aracari, toucan, ani, couroucou, tamatia, barbu, barbican, perroquet.

2e fam. Pic, jacamar, torcol.

ORDRE VI. ANISODACTYLES. — G. oxyrinque, torchepot, onguiculé, picucule, sittine, grimpart, ophie, grimpereau, guit-guit, colibri, soui-manga, échelet, tichodrome, promerops, héorotaire, philédon.

ORDRE VII. ALCYONS. — Guêpier, martin-pêcheur, martin-chasseur.

ORDRE VIII. CHELIDONS. — Hirondelle, martinet, engoulevent.

ORDRE IX. PIGEONS. — Pigeon.

ORDRE X. GALLINACÉS. — Paon, faisan, lophophore, coq, éperonnier; dindon, argus, peintade, pauxi, hocco, pénélope, tétras, ganga, hétéroclite, perdrix, cryptonyx, tinamou, turnix.

ORDRE XI. ALECTORIDES. — Agami, cariama, glaréole, kamichi, chavaria.

ORDRE XII. COUREURS.—Autruche, rhea, casoar, outarde, court-vite.

ORDRE XIII. GRALLES. — 1re fam. OEdicnème, sanderling, falcinelle, échasse, huîtrier, pluvier.

2e fam. Vanneau, tourne-pierre, grue, courlan, héron, cigogne, bec-ouvert, ombrette, flammant, avocette, savacou, spatule, tantale, ibis, courlis, bécasseau, chevalier, barge, bécasse, rhynchée, caurale, rale, poule d'eau, jacana, talève.

ORDRE XIV. PINNATIPÈDES. — Foulque, grèbe-foulque, phalarope, grèbe.

ORDRE XV. PALMIPÈDES. — Céréopse, bec-en-fourreau, bec-en-ciseaux, hirondelle de mer, mauve, stercoraire, pétrel, prion, pélécanoïde, albatros, canard, harle, pélican, cormoran, frégate, fou, anhinga, paille-en-queue, guillemot, starique, macareux, pingouin, sphénisque, manchot.

ORDRE XVI. INERTES. — Apterix, dronte.

Total, 202 genres.

MÉTHODE DE M. DE BLAINVILLE,

Type I, Ostéozaires. — Sous-type II,

- Oiseaux dont les membres pelviens sont :
  - Médiocres doigts :
    - Anomaux.
      - Préhenseurs . . . .
      - Ravisseurs. . . . .
      - Variables. . . . .
    - Normaux.
      - Libres ou presque libres. . . . . .
      - Un peu réunis par une membrane. Les ailes . . . .
        - Longue. . .
        - Courtes. . .
  - Fort longs en général : les ailes . . . .
    - Inutiles au vol . . . .
    - Utiles . . . .
  - Courts : les doigts palmés. . . . .

1815, 1821 et 1822.

Ovipares. — Classe II, les Oiseaux.

ORDRES.		
Prehensores, ou les préhenseurs.	Perroquets.....	
Raptatores, ou les ravisseurs.	Diurnes........	Anomaux. Le secrétaire.
		Normaux. (*Falco*, L.)
	Nocturnes......	(Strix, L.)
Scansores, ou les grimpeurs....	Hétérodactyles..	Latirostres. (Engoulevent.)
		Altirostres. (Ani.)
	Zygodactyles....	(Coucous, pics.)
	Syndactyles.....	(*Alcedo*, L.)
Saltatores, ou les passereaux.	Faux..........	Subulirostres. (*Trochilus*, L.)
		Cultrirostres (*Corvus*, L.)
	Vrais..........	Longirostres. (*Turdus*, L.)
		Ténuirostres. (*Motacilla*, L.)
		Crénirostres (*Lanius*, L.)
		Conirostres. (*Fringilla*, L.)
Sponsores, ou les colombins ...	Pigeons.	
Gradatores, ou les marcheurs.	Longicaudes....	(Faisans.)
	Brevicaudes	(Perdrix.)
Cursores, ou les coureurs.....	Autruches.	
Grallatores, ou les échassiers.	Gallinogralles...	(Agami, outarde.)
	Tachydromes...	Microrhynques (*Tringa*).
		Macrorhynques. (*Scolopax*.)
		Hétérorhynques. (*Phenicopterus*.)
	Ciconiens.	(Cigogne.)
	Macrodactyles ..	(Rale.)
Natatores, ou les nageurs......	Macroptères....	(Mouettes.)
	Syphonorhiniens.	(Pétrels.)
	Cryptorhiniens..	(Pélicans.)
	Colymbiens.....	Ailés. (Canards.)
		Sub-ailés. (Plongeons.)
		In-ailés. (Manchots.)

MÉTHODE DE M. VIGORS, 1825.

(*Trans. Linn. de Londres*, t. XIV, p. 395.)

Ier Ordre. Raptores.

Fam. vulturidæ, falconidæ, strigidæ, gypogeranidæ.

IIe Ordre. Insessores.

1er groupe. *Fissirostres.* — Fam. hirundinæ, caprimulgidæ, totidæ, meropidæ, halcyonidæ.
2e groupe. *Dentirostres.*—Fam. laniadæ, merulidæ, sylviadæ, pipridæ, muscicapidæ.
3e groupe. *Conirostres.* — Sturdinæ, corvidæ, buceridæ, loxiadæ, fringillidæ.
4e groupe. *Scansores.* — Psittacidæ, picidæ, certhiadæ, cuculidæ, ramphastidæ.
5e groupe. *Tenuirostres.* — Cynniridæ, trochilidæ, promeropidæ, melliphagidæ, nectariniadæ.

IIIe Ordre. Rasores.

Fam. phasianidæ, tetraonidæ, struthionidæ, crucidæ, columbidæ.

IVe Ordre. Grallatores.

Fam. ardeidæ, scolopacidæ, rallidæ, charadriadæ, gruidæ.

Ve Ordre. Natatores.

Fam. colymbidæ, alcadæ, pelecanidæ, laridæ, anatidæ.

MÉTHODE DE M. LATREILLE, 1825.

Première section. Les TERRESTRES.

Ier Ordre. RAPACES.

1re Tribu. DIURNES.

1re fam. *Vautourins.* — Genres sarcoramphe, vautour, percnoptère, griffon.

2e fam. *Accipitrins.*—G. aigle, pygargue, balbuzard, harpie, aigle-autour, asturine, messager, autour, épervier, élane, milan, bondrée, buse, busard, faucon, gerfault.

2e Tribu. NOCTURNES.

3e fam. *Ægoliens.* — G. scops, chevèche, duc, chat-huant, effraye, chouette, hibou.

IIe Ordre. PASSEREAUX.

1re fam. *Latirostres.* — G. I : engoulevent, hirondelle, martinet; II : procnias, gymnodère, jaseur, échenilleur, piroll, cotinga, céphaloptère, gymnocéphale, gobe-mouche, moucherolle, tyran, drongo.

2e fam. *Dentirostres.* — G. coq de roche, manakin, tangara, pie-grièche, vanga, langrayen, crinon, cassican, bécarde, choucari, béthyle, merle, chocard, loriot, philédon, martin, cincle, brève, fourmilier, lyre, traquet, rubiette, fauvette, accenteur, roitelet, troglodyte, hoche-queue, bergeronnette, farlouse.

3e fam. *Conirostres.* — G. alouette, mésange, bruant, tisserin, moineau, pinson, chardonneret, linotte,

veuve, gros-bec, pityle, bouvreuil, bec-croisé, dur-bec, coliou, glaucope, étourneau, cassique, troupiale, carouge, pit-pit, corbeau, pie, geai, casse-noix, temia, rollier, rolle, mainate, oiseau-de-paradis, stourne, pique-bœuf, sittelle.

4e fam. *Ténuirostres*. — G. crave, huppe, promerops, épimaque, grimpereau, picucule, échelet, sucrier, dicée, héorotaire, soui-manga, pomathorine, colibri, oiseau-mouche.

5e fam. *Syndactiles*. — G. guêpier, momot, todier, martin-pêcheur, ceyx, calao.

IIIe Ordre. GRIMPEURS.

1re fam. *Psittacins*.— 1re *tribu :* genres ara, perruche, pézopore, kakatoës; 2e *tribu :* genre eurhynque.

2e fam. *Pogonorhynques*. G. ani, barbacou, barbu, tamatia, barbican, couroucou, monase, malcoha.

3e fam. *Cuculides*. — G. scythrops, coucou, coua, coucal, indicateur, courol, jacamar.

4e fam. *Proglosses*. — G. torcol, picoïde, pic.

5e fam. *Grandirostres*. — G. toucan, aracari.

6e fam. *Galliformes*. — G. musophage, touraco.

IVe Ordre. PASSERIGALLES.

1re fam. *Dysodes*. — G. sasa ou hoazin.

2e fam. *Columbins*. — G. goura, pigeon, colombar.

3e fam. *Alectrides*. — marail, paraqua.

Ve Ordre. GALLINACÉS.

1re fam. *Tétradactyles*. — 1re tribu : *Nuditarses*. G. pauxi, hocco, dindon, paon, coq, faisan, houpifère, lophophore, cryptonyx, peintade, mégapode, perdrix, francolin, caille.—2e tribu : *Plumitarses*. G. ganga, tétras, lagopède, tinamou.

2e fam. *Tridactyles*. — G. syrrapte, turnix.

Deuxième section. Les AQUATIQUES.

VIe Ordre. ÉCHASSIERS.

1re fam. *Brévipennes.* — G. autruche, nandou, casoar.
2e fam. *Pressirostres.* — G. outarde, œdicnème, pluvier, huîtrier, court-vite, vanneau, cariama.
3e fam. *Cultrirostres.* — Agami, anthropoïde, grue, courliri, caurale, glaréole, savacou, héron, ombrette, cigogne, jabiru, bec-ouvert, spatule, tantale.
4e fam. *Longirostres.* — G. courli, corlieu, falcinelle, bécasse, rynchée, barge, maubèche, pélidne, combattant, tourne-pierre, chevalier, sanderling, échasse.
5e fam. *Ptérodactyles.* — Lobipède, phalarope, avocette.
6e fam. *Macrodactyles.* — Jacana, kamichi, chauna.
7e fam. *Pyxidirostres.* — Phœnicoptère.

VIIe Ordre. PALMIPÈDES.

1re fam. *Lamellirostres.* — Cygne, oie, anatique, canard, harle.
2e fam. *Totipalmes.* — Pélican, cormoran, fou, anhinga, paille-en-queue, frégate.
3e fam. *Longipennes.* — Pétrel, puffin, pélécanoïde, prion, albatros, goëland, mouette, stercoraire, sterne, noddi, bec-en-ciseaux.
4e fam. *Brachyptères.* — Grèbe, plongeon, guillemot, cephus, macareux, pingouin, sphénisque, gorfou, manchot.

Total, 252 genres.

MÉTHODE

Proposée par M. de Blainville en 1815 *et* 1821, *et développée par M. Lherminier,* 1827.

La dernière méthode dont nous ayons à donner une idée est celle de M. de Blainville, émise depuis long-temps dans ses leçons, et dont M. Lherminier, son élève, a tiré un grand parti. Cette méthode, toute anatomique et non encore complète, est, par cela même, peu usuelle; mais les recherches sur lesquelles elle est fondée, doivent singulièrement éclairer l'organisation des oiseaux lorsqu'on essaiera de les réunir par familles naturelles; elle est intitulée: *De l'Appareil sternal, considéré dans les différens groupes qui constituent la série des oiseaux, et employé comme base d'une nouvelle classification de ces vertébrés.* (Annales de la Société Linnéenne de Paris, vol. VI.)

OISEAUX. Ire Sous-Classe. NORMAUX.

Sternum muni d'une crête plus ou moins développée; trois os à l'épaule, distincts et simplement contigus.

34 Familles.

1re fam. Accipitres, *accipitres*, L.
2e fam. Serpentaires, *gypogeranus*, Illig. type, genre messager.
3e fam. Chouettes, *strix*, L. type, G. effraye.
4e fam. Touracos, *opæthus*, Vieill. typ. G. touraco.
5e fam. Perroquets, *psittacus*, L.
6e fam. Colibris, *trochilus*, L.
7e fam. Martinets, *cypselus*, Illig.

8ᵉ fam. Engoulevents, *caprimulgus*, L.
9ᵉ fam. Coucous, *cuculus*, L.
10ᵉ fam. Couroucou, *trogon*, L.
11ᵉ fam. Rolliers, *galgulus*, Briss.
12ᵉ fam. Guêpiers, *merops*, L.
13ᵉ fam. Martin-pêcheurs, *alcedo*, L.
14ᵉ fam. Calao, *buceros*, L.
15ᵉ fam. Toucans, *ramphastos*, L.
16ᵉ fam. Pics, *picus*, L.
17ᵉ fam. Épopsides, *epopsides*, Vieill. G. huppe, type.
18ᵉ fam. Passereaux, *passeres*, L.
19ᵉ fam. Pigeons, *columba*, L.
20ᵉ fam. GALLINACÉS.
21ᵉ fam. Tinamous, *tinamus*, Lath.
22ᵉ fam. Foulques, *fulica*, L.
23ᵉ fam. Grues, *grus*, Pallas.
24ᵉ fam. Hérodions, *herodii*, Illig.
25ᵉ fam. *Néant.* — Les ibis et les spatules.
26ᵉ fam. Gralles, *grallæ* ou *grallatores*.
27ᵉ fam. Mouettes, *larus*, L.
28ᵉ fam. Pétrels, *procellaria*, L.
29ᵉ fam. Pélicans, *pelecanus*, L.
30ᵉ fam. Canards, *anas*, L.
31ᵉ fam. Grèbes, *podiceps*, Lath.
32ᵉ fam. Plongeons, *colymbus*, Lath.
33ᵉ fam. Pingouins, *alca*, Latham.
34ᵉ fam. Manchots, *aptenodytes*, Forst.

OISEAUX. IIᵉ Sous-Classe. Anomaux.

Sternum formé de deux pièces primitivement séparées, se réunissant sur la ligne médiane pour constituer une plaque osseuse, de forme variable toujours sans crête osseuse ou bréchet. Les trois os de l'épaule distincts dans le jeune âge, mais soudés dans l'âge adulte.

1 Seule et unique famille.

35ᵉ fam. **Cursores.—De Blainv. comprend les genres autruche, nandou, casoar et émou.**

PROJET

DE CLASSIFICATION DES OISEAUX, 1828.

§. 1er. — Les Terrestres.

Ordre Ier. — Doigts réunis, ou soudés deux en avant et deux en arrière, ou l'externe des trois antérieurs avec celui du milieu. — Les Insessores ou *grimpeurs*.

Ordre II. — Doigts libres, impairs, dont les tarses sont minces, les ongles médiocres, le bec très variable. — Les Passereaux, *passerini*.

Ordre III. — Doigts libres, à ongles crochus, à tarses robustes. — Les Rapaces, *raptatores*, ou oiseaux de proie.

Ordre IV. — Doigts antérieurs réunis à leur base par une petite membrane; mandibule supérieure du bec toujours voûtée. — Les Gallinacés, *rasores*.

Ordre V. — Doigts au nombre de deux ou de trois en avant; les ongles gros et acérés; les ailes impropres au vol. — Les Hétérosomes, *heterosoma*, (apteryx ? dronte, casoar, autruche).

§. 2. — Les Aquatiques.

Ordre VI. — Doigts externes seulement réunis à leur base; tarses longs et nus. — Les Echassiers, *grallatores*, ou himantopèdes.

Ordre VII. — Doigts bordés par une membrane quelquefois simple, souvent festonnée. — Les Pinnatipèdes ou Lobipèdes, *pinnatipedes*.

Ordre VIII. — Doigts entièrement engagés dans une membrane. — Les Palmipèdes, *natatores*.

Ordre IX. — Ailes remplacées par des membres antérieurs munis d'ongles et de doigts empâtés dans une membrane; corps revêtu de plumes décomposées et poilues.—Les Paradoxaux. Un seul genre. *Ornithorhynque?*

Exemple de division par familles pris dans le premier ordre.

Insessores ou grimpeurs (*Hétéro-dactyles*).

Ire Tribu. Deux doigts en arrière et deux en avant : *zygodactyles.*

1re fam. Psittacées. — Genres ara, perruche, pézopore, kakatoës, microglosse, et autres.
2e fam. Pogoniées. — G. ani, barbacou, barbu, tamatia, barbican, couroucou, monase.
3e fam. Cuculées. — G. scythrops, coucou, malcoha, coua, coucal, indicateur, courol, touraco? musophage?
4e fam. Picées.— G. Torcol, picoïde, pic, picumne.
5e fam. Ramphastidées. — G. toucan, aracari.

IIe Tribu. Trois doigts en avant et un en arrière, l'externe soudé avec celui du milieu : *anisodactyles.*

6e fam. Sittées. — Genres oxyrinque, torche-pot, onguiculé, picucule, sittine, grimpart, ophie.
7e fam. Certhiadées. — G. crave, huppe, promerops, épimaque, héorotaire, philédon, grimpereau, fournier, tichodrome, sucrier, dicée, échelet.
8e fam. Cinnyridées. — G. soui-manga, pomathorin, colibri, oiseau-mouche, guit-guit.

IIIe Tribu. Trois doigts devant réunis et un derrière : *syndactyles.*

9e fam. Méropidées. — Genres guêpier, jacamar? momot.
10e fam. Alcyonées. — G. todier, martin-pêcheur, ceyx.
11e fam. Rupicolées. — G. rupicole, manakin.
12e fam. Bucéridées. — G. buceros.



TABLEAU DU PREMIER ORDRE.

Les Oiseaux de proie, *accipitres* ou *rapaces*.

Première Section. Les Diurnes.

1re fam. Les vautours ou vulturidées.

1. G. Vautour, *vultur*.
2. Sarcoramphe, *sarcoramphus*.
3. Percnoptère, *neophron*.
4. Catharte, *cathartes*.
5. Gypaëte, *gypaetos*.
6. Iribin, *daptrius*.

2e fam. Les faucons ou falconidées.

A. Oiseaux de proie nobles. 7. G. Faucon, *falco*.
8. Gerfault, *hiero-falco*.
9. Physète, *physeta*.
10. Gampsonyx, *gampsonyx*.

B. Oiseaux de proie ignobles. 11. G. Aigle, *aquila*.
12. Aigle-pêcheur, *haliætus*.
13. Balbuzard, *pandion*.
14. Circaëte, *circaëtus*.
15. Caracara, *caracara*.
16. Harpie, *harpya*.
17. Aigle-autour, *morphnus*.
18. Cymindis, *cymindis*.
19. Autour, *astur*.
20. Épervier, *nisus*.
21. Milan, *milvus*.
22. Ictinie, *ictinia*.
23. Couhieh, *elanus*.
24. Naucler, *nauclerus*.
25. Bondrée, *pernis*.
26. Buse, *buteo*.
27. Busard, *circus*.

3e fam. Les messagers ou serpentariées.
28. Secrétaire, *serpentarius*.

Seconde Section. Les Nocturnes.

1re. fam. Les ægoliens, Vieillot, ou strixidées.

A. Point d'aigrettes. 29. G. Surnie, *surnia*.
30. Chevèche, *noctua*.
31. Chouette, *ulula*.
32. Effraye, *strix*.
33. Chat-huant, *syrnium*.

B. Deux aigrettes. 34. Hibou, *otus*.
35. Duc, *bubo*.
36. Scops, *scops*.

DESCRIPTION

DES GENRES ET DES

PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX.

PREMIER ORDRE.

Les OISEAUX DE PROIE : *Accipitres*, L. RAPACES, Temm.

Bec et ongles crochus ; tarses le plus ordinairement médiocres ; la jambe emplumée jusqu'au genou ou jusqu'aux doigts ; trois doigts en avant et un en arrière ; l'ongle du pouce et celui du doigt interne les plus forts : tous sont rétractiles.

PREMIÈRE SECTION.

Les DIURNES,

Les yeux sont latéraux ; la base du bec est enveloppée d'une membrane nommée cire.

Obs. Les oiseaux de proie sont placés à la tête de tous les autres ordres d'oiseaux par la plupart des auteurs. Quoique leur intelligence soit complète, elle n'égale pas cependant celle de certains genres de la famille des *psittacidées*. Peut-être serait-il beaucoup plus naturel de placer les *oiseaux grimpeurs* immédiatement après la première classe des êtres ou les mammifères.

Les oiseaux de proie représentent la classe des carnassiers. Ils ne vivent que de chairs palpitantes ou mortes d'animaux quadrupèdes. Un petit nombre d'espèces se nourrissent de poissons, d'insectes ou de reptiles. C'est dans cet ordre qu'on trouve les oiseaux les plus forts et les plus robustes. Leur organisation se prête à la vigueur de leur vol. Leur vue est généralement perçante; dans la deuxième section surtout, elle est accommodée pour percevoir les objets pendant l'obscurité des nuits. Leur plumage est ordinairement sombre, pour les diurnes du moins, et varie beaucoup suivant les âges et les sexes. De là naissent les erreurs sans nombre dont leur histoire est obscurcie.

Les oiseaux de proie sont répandus sur toutes les terres du globe; leur vol rapide et puissant leur permet d'exercer partout le tyrannique pouvoir de la force; leur voracité et leur audace étonnent souvent. Très peu d'espèces rendent des services à l'homme. Le faucon, employé jadis à la chasse, et les vautours, protégés par les lois dans certains pays, sont les seuls qui puissent être cités comme animaux utiles.

Les femelles pondent rarement plus de quatre œufs : leur taille est plus grosse que celle des mâles; elles nichent dans les lieux les plus inaccessibles; souvent dans des nids faits avec des tas de buchettes.

Les deux sections dans les rapaces ont chacune la physionomie la plus nette et la plus tranchée. Un seul genre fait exception : c'est celui qu'on nomme *serpentaire* ou *messager*, et dont la place n'est point encore fixée d'une manière irrévocable.

Ire Famille. Les VAUTOURS ou les VULTURIDÉES, Vigors.

Leur cire est glabre, et quelquefois poilue ; elle est simple ou caronculée ; les pieds sont nus ; les doigts extérieurs sont réunis à la base par une membrane ; la tête et la gorge sont plus ou moins nues ; le jabot saillant, entièrement nu ou quelquefois laineux. Tarses réticulés ; ongles robustes, aigus, un peu recourbés et à peine rétractiles.

Les vautours, dont le nom seul indique la grossièreté et la lâcheté de leurs habitudes, ne vivent que de débris putréfiés d'animaux. Quoique leur taille soit souvent considérable, et que leur force y réponde, ils n'attaquent que très rarement les animaux en vie. L'odeur qu'ils exhalent atteste la dépravation de leurs goûts ; leur odorat leur permet d'apprécier au loin les émanations qui s'échappent d'une voierie ou d'un champ de bataille, et ils s'y précipitent avec la plus grande voracité. Rarement ces oiseaux se réunissent en troupes, excepté certaines espèces américaines telles que le *catharte urubu* (*cathartes atratus*). Ils volent fort haut, ont la vue perçante, et nichent en général sur les montagnes ; leur plumage est assez uniformément mélangé de fauve, de brun et de grisâtre.

Ier Genre. VAUTOUR, *vultur*, L. Gm. Lath. Illig.

Bec gros et fort, droit à la base, convexe ; les narines en travers en dessus ; la tête et le cou sans plumes, recouverts d'un duvet très court ; un collier de longues plumes au bas du cou ; narines nues, latérales, percées obliquement. La

première rémige courte, la sixième égale, et la quatrième très longue; rectrices douze, ou quatorze; ongles peu pointus; cire simple, nue; les ailes longues.

Ce genre, qui est propre à l'Ancien-Monde, est réduit à quelques espèces. On n'en connaît en Europe que deux, qui sont le *vautour arrian* (*vultur cinereus*, L.), enl. 425, et le *vautour griffon* ou *grand vautour* (*vultur fulvus*, Gm.), enl. 426. Ces deux espèces ne nichent que sur les hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc., et se sont propagées dans l'Egypte et jusque dans l'Inde.

Les vautours les plus remarquables sont les suivans:

VAUTOUR ROYAL, *vultur ponticerianus*, Lath., Temm., pl. 2.

Généralement brun, le cou et la tête d'un rouge clair; un collier blanc au haut de la poitrine. Tarses jaunes, ainsi que les cires, bec bleuâtre à l'extrémité. Habite le Bengale, Java et Sumatra.

VAUTOUR ÉGYPTIEN, *vultur ægyptius*, Temm., pl. 407 adulte.

M. Savigny en a fait le genre *Egyptius*. Le duvet de la tête et du cou est gris, le plumage fauve; les rectrices sont terminées par une pointe nue de la tige; les plumes du ventre sont très lâches. Il habite tout le nord de l'Afrique.

VAUTOUR INDOU, *vultur indicus*, Lath. Temm., pl. 26. Le *chaugouin*.

Ce grand vautour a tout le corps d'un brun fauve clair, passant sur chaque plume au brun, ce qui forme au centre une flamme brunâtre plus foncée que les bords qui sont d'un jaune clair. La touffe de plumes de l'arrière ne naît qu'au bas du cou. Celui-ci est nu et uniformément violâtre. Les tarses sont bruns.

Habite l'Inde.

VAUTOUR A CALOTTE, *vultur galericulatus*, Temm., pl. 13.

Ce vautour a généralement le plumage de couleur marron assez foncé, plus clair seulement sur les rémiges et les rectrices. L'occiput et le cou sont marron. Un collier de plumes blanches sépare le cou de la poitrine, et remonte sur le dos en formant un manteau qui est plus élevé que dans les autres espèces. Les joues sont rosées, les cires bleues, et le bout du bec jaune. Les plumes des tarses sont blanches, et ceux-ci sont couleur de chair. Habite l'Afrique. M. Temminck le nomme à tort dans la planche *Vautour chincou*.

Habite l'Inde.

IIe Genre. SARCORAMPHE, *sarcoramphus*, Duméril; *zopilote* (*gypagus*), Vieillot; *cathartes*, Tem.; *vultur*, L. Cuv. Lath.

Bec gros, garni de caroncules très fournies, surmontant la cire de la base du bec; les narines longitudinales; la troisième rémige très longue; ongles presque obtus, le postérieur le plus court; tête et cou nus.

Ce genre appartient au Nouveau-Monde; il est composé seulement de deux espèces, habitant toutes les deux l'Amérique méridionale.

L'une, le CONDOR (*Vultur gryphus*, L.), est, depuis long-temps, célèbre par les contes fabuleux, dont se composait son histoire. Elle habite les sommités des Andes. Un individu vivant existe actuellement au Muséum, 1828. Le condor, jusqu'à ce jour assez mal figuré, est noirâtre. Des caroncules très gorgées de sang enveloppent le cou du mâle. Son envergure est assez considérable; mais il est difficile de croire qu'il puisse, comme le *læmmer-geyer*, enlever des animaux en vie.

On doit à M. de Humboldt la plupart des détails dont se compose l'histoire du condor; il en a donné,

dans ses *Mélanges de Zoologie*, deux bonnes figures : on les trouve répétées nos 133 et 408 des planches de M. Temminck.

« Il en est du condor, dit M. de Humboldt, comme « des patagons et de tant d'autres objets d'histoire « naturelle descriptive : plus on les a examinés et plus « ils se sont rapetissés. » La région où il se plaît est la grande chaîne des Andes, et il ne descend jamais dans les plaines que lorsqu'il est pressé par la faim. Sa nourriture se compose de charognes ; cependant il se réunit en troupe pour attaquer des bœufs, et parvient à les tuer.

Le condor est entièrement brun, excepté les moyennes rémiges et les petites couvertures qui sont à moitié blanches, ainsi que la touffe de plumes placée derrière le cou. La femelle est uniformément d'un roux brun ; les tarses sont granulés et bleuâtres.

Le *roi des vautours* (*vultur papa*) est représenté, planche 428 des enluminures de Buffon, sous le faux nom d'*urubu*, ou *roi des vautours de Cayenne*. La caroncule, qui surmonte le bec supérieur, est dentelée et ornée, ainsi que les parties charnues du cou, des couleurs les plus vives. C'est le *sarcoramphus papa* de Duméril. Il habite la Guiane.

IIIe Genre. Percnoptère, *neophron*, Savigny ; *gypaetos*, Bechstein.

La tête est nue en devant ; le cou est plumeux ; le bec assez grêle ; la mandibule inférieure un peu renflée en dessous ; les narines longitudinales ; la troisième rémige la plus longue ; quatorze rectrices.

Le nom de *percnoptère*, ailes noires, était donné à une espèce d'Egypte, qui sert de type à ce genre de l'Ancien-Monde, beaucoup plus restreint qu'on ne l'observe dans la plupart des auteurs, qui lui adjoignent, à l'exemple d'Illiger, les vrais *cathartes*. Le percnoptère (*vultus percnopterus*, *leucocephalus* et *fuscus* de Gmelin) est représenté sous les nos 427 et

429 des planches enluminées de Buffon. Le *vautour* de Norwège est le percnoptère en plumage blanc, et le *vautour* de Malte est un jeune en livrée de l'année. Cet oiseau de proie était célèbre chez les Egyptiens par les services qu'il leur rendait, en les débarrassant des immondices dont la corruption est si dangereuse pour la santé des hommes dans les climats chauds. Il paraît qu'il y portait le nom de *poule de Pharaon*. M. Temminck le nomme *catharte alimoche* (*Manuel*, t. 1, p. 8), et dit qu'il niche dans les crevasses des rochers.

On doit encore réunir au genre *percnoptère*, le *catharte moine* (*cathartes monachus*, Lath.), figuré par Temminck, pl. 222, qui est d'Afrique.

IVe Genre. CATHARTE, *cathartes*, Illig., Temm. GALLINAZE, *catharista*, Vieillot; *vultur*, L., Gm., Latham.

La tête est en entier avec le haut du cou, nus. Bec grêle, allongé, droit jusqu'au-delà du milieu, convexe en dessus; mandibule supérieure à bords droits; narines longues, placées longitudinalement; troisième rémige très longue; rectrices, douze; ongles courts, obtus.

Genre américain.

Tel qu'il est maintenant, le genre *catharte* forme un groupe géographique très naturel. Les deux espèces, qui lui servent principalement de type, ont long-temps été confondues sous le nom de *vultur aura*, L. Des observations nouvelles ont séparé avec raison du *vultur aura* (Vieillot, ois. am. sept., pl. 1; Wilson, *Ornith.* am. pl. 75, f. 1), l'*urubu* (*vultur atratus*, Wilson, vol. 9, pl. 75, f. 2), figuré pl. 187 des enluminures de Buffon, sous le nom de *vautour du Brésil* (*vultur brasiliensis*, Lath., sp. 8).

L'*urubu* est très commun dans tout le Pérou. Il vit par troupes au milieu même des villes. Les habitans et les lois du pays le protègent, par rapport au service

qu'il rend de les débarrasser des immondices et des charognes qui vicient l'air. Sa confiance est extrême.

L'*aura* est l'espèce qu'on rencontre plus habituellement dans le Brésil, aux Iles Malouines, à la Plata et au Chili.

Le *cathartes meleagrides* n'est connu que d'après une seule tête. Une espèce remarquable est le

CATHARTE VAUTOURIN, *cathartes vulturinus*, Temm., pl. 31; *vultur californianus*, Lath., *Shaw Misc.*, t. x, pl. 301.

Ce vautour a le cou entièrement nu, le bec jaunâtre, le plumage brun en entier. Les ailes sont aiguës, plus longues que la queue. Les tarses sont en partie couverts par les plumes des jambes.

Habite la Californie.

Ve Genre. GYPAETE, *gypaetos*, Storr, Vigors; *phene*, Savigny; *falco*, Gm.

La tête et le cou garnis de plumes; le bec assez épais et couvert à la base de plumes sétacées, dirigées en avant, arrondies en dessus; narines cachées par des soies. Les deuxième et troisième rémiges égales très longues; jabot duveteux; tarses courts, emplumés; rectrices douze; ongles pointus.

Genre de l'ancien continent, n'ayant qu'une seule espèce, qui est le *griffon* ou *læmmer geyer* (vautour des agneaux), nommé *vultur barbatus*, L.; cet oiseau de rapine atteint de grandes dimensions, habite les Alpes suisses, et principalement les Pyrénées, les montagnes du Tyrol et de la Hongrie. Il vit de lièvres, de moutons, de jeunes daims qu'il enlève dans ses serres. Il ne se repaît de charognes que lorsqu'il est pressé par la faim. La femelle pond deux œufs blancs tachetés de brun, dans les lieux les plus inaccessibles.

Dans ce genre, M. Temminck place encore le *falco vulturinus* de Daudin.

VI[e] Genre. Iribin, *daptrius*, Vieil. *Analys. ornith.*

Bec droit à la base, convexe en dessus; mandibule supérieure à bords droits; l'inférieure anguleuse en dessous, échancrée vers le bout, obtuse. Cire poilue. Orbites, gorge, jabot, nus. Ongles pointus. Ailes longues. (Genre à supprimer probablement.)

La seule espèce connue est celle que M. Vieillot a nommée *iribin noir* (*daptrius ater*). D'un noir à reflets bleuâtres; queue blanche à la base, arrondie; bec et ongles noirs; cire d'un cendré noirâtre; pieds jaunes. Longueur, 14 à 15 pouces, et que M. Temmink nomme

Caracara noir, *falco aterrimus*, Temm., pl. 37 et 342 (âge moyen).

Comme son nom l'indique, son plumage est entièrement noir. La queue est en dessus, à sa naissance, blanche, ayant deux rangs de points noirs. Le tour des yeux est nu et de couleur de chair.

Habite le Brésil et la Guiane.

II[e] Famille. Les Faucons ou les *falconidées* (*falco*, L.); les *Accipitrins*, Vieillot, Latreille.

La tête et le cou sont revêtus de plumes; leurs sourcils forment au-dessus de l'œil un rebord assez épais, qui fait paraître l'œil comme enfoncé. Le jabot n'est point saillant; point de pinceaux soyeux sous le bec.

Les oiseaux de cette nombreuse famille vivent le plus ordinairement de proie vivante. Leur plumage varie suivant l'âge et n'est complet que vers la quatrième année. Ils habitent toutes les contrées du globe.

On les divise en deux groupes; le premier

comprend les *oiseaux de proie nobles* ; le second, les *oiseaux de proie ignobles*.

A. *Oiseaux de proie nobles.*

La seconde rémige est la plus longue ; la première étant *seulement* un peu plus courte. Le plus souvent des dents à la mandibule supérieure.

VII[e] Genre. FAUCON, *falco*, Bechstein., L., Lath.

Bec court, recourbé dès la base ; mandibule supérieure ayant une et quelquefois deux fortes dents à la pointe ; l'inférieure échancrée à l'extrémité ; narines tuberculées dans leur milieu, petites et arrondies ; tarses courts, scutellés ; les doigts extérieurs un peu soudés ensemble à leur base ; les doigts robustes et armés d'ongles acérés ; les ailes longues ; la deuxième rémige la plus longue.

Ce genre a été démembré dans ces derniers temps, et, malgré cela, il se compose encore d'un grand nombre d'espèces qu'il est très difficile de distinguer les unes des autres. Les nouveaux genres eux-mêmes sont loin d'offrir des caractères précis, et des espèces augmentent les difficultés qu'on éprouve dans leur étude en formant, par des nuances insensibles, le passage des uns aux autres. Dans aucune classe d'êtres il n'y a peut-être plus d'erreurs entassées que dans cette famille. Les jeunes, les mâles, les femelles ont chacun un plumage différent, et qui varie encore même suivant les saisons ; aussi nos species fourmillent-ils d'espèces purement nominales. La taille des femelles est toujours plus grosse que celle des mâles ; et ceux-ci, par cette circonstance, sont nommés *tiercelets*.

Les faucons sont courageux et attaquent des animaux bien plus gros que leur taille ne le ferait supposer. Leur vue est prodigieusement étendue et leur

ouïe très fine. Leur vol est rapide, et leurs habitudes de rapine sont extrêmement perfectionnées. Cependant quelques uns sont dociles lorsqu'on les dresse pour la chasse, et apprennent à poursuivre le gibier et à le rapporter au maître qui les a habitués à obéir à sa voix. La conformation de leurs ailes modifie leur vol, suivant M. Cuvier, et la longueur des pennes affaiblissant son effort vertical, le rend très-oblique en avant dans un air tranquille, et les contraint, quand ils veulent s'élever directement, de voler contre le vent.

L'espèce la plus célèbre est le *faucon noble*, qui jadis était employé, dans presque toutes les cours, à la chasse dite de *fauconnerie*. On le trouve figuré dans les enluminures de Buffon, p. 470, sous le nom de *faucon sort;* pl. 421 est la femelle, et pl. 430 est le mâle, nommé à tort *lanier* dans la planche. Le *faucon noir* et *passager* de la pl. 469 (*falco peregrinus*, Gm.) est très probablement une variété du jeune âge de la même espèce.

Le hobereau (*falco subbuteo*, L.), enlum. 432; la *variété singulière du hobereau* (*falco vespertinus*, Gm.), enl. 431; la *cresserelle*, enlum. 401 et 471; le *rochier* (*falco lythofalco*, L.), enl. 447, sont les principales espèces européennes de ce genre.

Parmi celles que M. Temmink a figurées, nous citerons les

FAUCON HUPPART, *falco lophotes*, Cuv.; Temm., pl. 10.

Ce joli faucon a tout le dessus du corps d'un bleu noirâtre; une huppe formée de quelques plumes assez longues part de l'occiput; un plastron blanc occupe le haut de la poitrine; les grandes couvertures mélangées de blanc, de roux-vif et de bleu; la poitrine d'un roux-vif, passant au gris-clair sur le ventre, qui est cerclé de blanc; plumes des tarses bleues; ailes presque aussi longues que la queue, qui est brune en dessous.

Habite le Bengale.

FAUCON BIDENTÉ, *falco bidentatus*, Latham; Temm., pl. 38.

Sa longueur totale est d'un pied et quelques lignes; il est ardoisé en dessus; la gorge est blanche; la poitrine et le ventre sont d'un roux ondulé de jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont blanches; la queue est presque égale, brunâtre, rayée de blanchâtre.

Habite le Brésil et la Guyane.

FAUCON CRESSELICOLORE, *falco punctatus*, Cuv.; Tem., pl. 45.

Cette espèce se rapproche de la cresserelle d'Europe; toutes ses parties supérieures sont d'un roux très vif, recouvert de larges taches noires sur le dos et sur les ailes; toutes les parties inférieures sont blanches, ponctuées de noir; la queue est étagée, fauve en dessous, et rayée de brun.

Habite l'île de France.

FAUCON CONCOLORE, *falco concolor*, Temm., pl. 330 (mâle adulte).

D'un cendré uniforme, strié de brun au milieu de chaque plume. La queue un peu arrondie, rayée transversalement de cendré clair.

Habite l'Afrique, l'Arabie et l'Egypte.

FAUCON BIARMIQUE, *falco biarmicus*, Temm., pl. 324 (adulte), pl. 228 (jeune âge).

Roux en dessus, roux clair en dessous; une calotte rouge sur l'occiput, deux raies noires sur les joues; des sourcils blancs; une forte dent au demi-bec supérieur; une forte échancrure à l'inférieur.

Habite le midi de l'Afrique.

FAUCON DIODON, *falco diodon*, Temminck, pl. 198 (mâle adulte).

D'un brun gris foncé en dessus; du gris-blanc clair

en dessous; les plumes des cuisses rousses; le corps trapu.

Habite le Brésil.

FAUCON ALDROVANDIN, *falco Aldrovandi*, Reinw.; Temm., pl. 128 (adulte).

Noir en dessus, roux vif en dessous.

Habite l'île de Java.

FAUCON A CULOTTE ROUSSE, *falco femoralis*, Temm., pl. 343 (mâle adulte), et 121 (âge moyen).

A gorge cendrée, à trait cendré et roux au-dessus de l'œil, à manteau ardoisé; à bas-ventre, couvertures des cuisses et de la queue en dessous d'un ocre ferrugineux vif; l'âge moyen est brun-roux et roux vif.

Habite le Paraguay.

C'est l'*émérillon couleur de plomb* de d'Azara.

FAUCON MOINEAU, *falco cœrulescens*, L.; Temm., pl. 97, fig. 1 (mâle), et fig. 2 (femelle).

Le plus petit des oiseaux de proie : bleu-noir en dessus, blanc sur les joues et la poitrine, roux vif sur la poitrine; tarses bruns.

Habite le Bengale.

FAUCON A GORGE BLANCHE, *falco dicroleucus*, Tem., pl. 348 (femelle adulte).

Tête, joues et dos bruns; gorge blanchâtre, poitrine rousse; ventre brun rayé de roux, bec plombé, tarses jaunes.

Habite le Brésil.

FAUCON SÉVÈRE, *falco severus*, Horsf. Birds from Java.

D'un noir fauve en dessus; à rémiges noires; couleur marron en dessous; plus pâle sous la gorge. — Longueur, 10 pouces. Est le *allap-allap-ginjeng* des Javanais.

Habite l'île de Java.

VIIIe Genre. GERFAULT, *hierofalco*, Cuv.; *falco*, L.

Bec n'ayant à la mandibule supérieure, au lieu de dents, qu'un seul feston; queue longue et étagée, dépassant notablement les ailes, qui sont elles-mêmes longues; tarses courts et réticulés garnis de plumes au tiers supérieur.

Le genre gerfault ne se compose que d'une espèce européenne; son nom de gerfault est corrompu d'*hiero-falco*, suivant M. Cuvier, et qui signifiait dans l'ancienne Égypte un *faucon sacré*. Le *sacré* de Buffon (*falco sacer*, Gm.) et la buse cendrée, ne paraissent point différer du gerfault qu'on trouve figuré dans les planches enluminées, n°s 210, 462 et 446.

Le gerfault habite principalement les pays du Nord; il montre le même courage et les mêmes habitudes que les autres *oiseaux de proie* dits *nobles*. Son plumage est brun, tacheté de blanc et passant même à cette dernière couleur pure. La fauconnerie royale de Danemarck tire cette espèce de l'Islande, pour la chasse au faucon qu'on y exerce encore quelquefois. Il niche dans les rochers, et montre beaucoup de courage pour attaquer sa proie.

IXe Genre. PHYSÈTE, *physeta*, Vieillot; *falco*, Gm., Lath.

Bec court, incliné dès la base; mandibule inférieure échancrée sur la pointe en forme de cœur, arrondie en dessous; narines tuberculées dans le milieu; tarses et doigts courts; les extérieurs unis à l'origine par une membrane; ongles presque égaux, aigus.

Ce genre américain non encore adopté par les naturalistes, ne se compose que d'une espèce assez mal connue, décrite dans les auteurs sous le nom de

faucon souffleur (*falco sufflator*, L.) et dont parle Stedman, dans son voyage à Surinam, t. II, p. 84, suivant M. Dumont.

Xe Genre. Gampsonyx, *gampsonyx*, Vigors (*Zool. Journ.* n° 5, p. 65).

Bec court, à mandibules entières; narines arrondies; ailes courtes; deuxième rémige très longue; la troisième presque égale à la quatrième; les première et seconde du coude légèrement échancrées en dedans vers leur extrémité; queue médiocre, égale; pieds médiocres; tarses réticulés, l'acrotarse emplumé jusqu'à son milieu.

On ne connaît, dans ce genre nouveau, qu'une seule espèce américaine, nommée par M. Vigors, *gampsonyx Swainsonii*, et qui a été tuée sur *Table-Land*, à dix lieues dans l'intérieur de Bahia, dans l'O. S. O. de la baie de San-Salvador. Cet oiseau a neuf pouces de longueur, son plumage est brun cendré en dessus, blanc en dessous; le front, les joues, l'abdomen, les flancs et les plumes fémorales sont d'un orangé fort vif; une tache noire occupe les côtés de la poitrine.

Ce genre fait le passage des faucons aux oiseaux de proie ignobles.

B. *Oiseaux de proie ignobles.*

La quatrième rémige est la plus longue; la première *toujours* très courte; constamment un léger feston à la mandibule supérieure.

Ces oiseaux ont été nommés ainsi à cause de leur indocilité pour la fauconnerie. Ils forment plusieurs tribus assez distinctes; leur vol a moins de vigueur que celui des précédens, mais ils ont les mêmes habitudes et le plus souvent le même courage pour attaquer leur proie.

Ier Groupe. Les Aigles, *aquilinees*.

Bec robuste, droit à sa base et seulement courbé vers la pointe ; les ailes aussi longues que la queue ; les tarses proportionnés.

XIe Genre. Aigle, *aquila*, Brisson, Cuv., Vieillot ; *falco*, L., Gm., Lath.

Bec presque droit à la base, anguleux en dessus ; cire un peu poilue ; tarses emplumés jusqu'aux doigts, qui sont réticulés ; les doigts extérieurs réunis à la base par une membrane ; ongles aigus ; queue égale (*aigles européens*) ou étagée (*aigles australiens*) ; ailes aussi longues que la queue ; les première, seconde et troisième rémiges les plus courtes ; les quatrième et cinquième, les plus longues.

Le genre aigle se confond presque insensiblement avec les autours par l'intermédiaire des aigles autours. Les oiseaux qui le composent sont depuis long-temps considérés par tous les peuples comme l'emblème de la force et du courage ; les aigles cependant, bien que hardis, n'attaquent que les animaux de petite taille ; ils les enlèvent dans leurs *serres*, et les déchirent ; leur vue est excessivement étendue, et peut fixer le soleil à l'aide d'un mécanisme particulier, produit par une membrane à coulisse et nommé *clignotement* ; leur nid porte le nom d'*aire* et est établi sur les sommets des rochers les plus inaccessibles. Plusieurs espèces vivent de petits mammifères et d'oiseaux, quelques autres de poissons ou d'insectes.

Les principales espèces européennes sont : le grand aigle ou l'aigle royal (*falco fulvus*, L.), enl. 410 (femelle), regardé par quelques auteurs comme une livrée de l'aigle commun décrit sous quatre noms par Gmelin et qui habite les grandes forêts et les plaines. M. Temminck figure l'*aigle impérial*

(pl. 151 et 152; *falco imperialis*, Temm.), décrit sous le nom d'*aquila heliaca* par Savigny, dans le bel ouvrage sur l'Égypte. Cette espèce vit sur les montagnes dans les contrées méridionales de l'Europe et en Afrique. A la suite des espèces européennes, on doit ajouter le griffard de Levaillant (oiseaux d'Afrique, I), et les espèces suivantes :

AIGLE BONELLI, *falco Bonelli*, Temm., pl. 288.

M. Temminck est le premier qui ait décrit cette nouvelle espèce d'aigle d'Europe ; la figure représente un sujet adulte en mue ; son plumage est d'un brun noirâtre en dessus ; toutes les plumes du cou et du dessous du corps sont de couleur de rouille flammée de blanchâtre et surtout de brun ; une tache blanche occupe la poitrine ; les tarses sont velues jusqu'aux doigts, ceux-ci sont olivâtres ; la queue est presque égale.

Cet aigle habite le midi de l'Europe.

AIGLE BOTTÉ, *falco pennatus*, Latham ; Gm., sp. 90 ; Temm., pl. 33.

Cet oiseau a les tarses emplumés jusqu'aux doigts ; leur couleur est verdâtre ; les ongles sont noirs et robustes, et présentent trois scutelles élargies à leur naissance. Son plumage est varié de fauve, de brun, de jaunâtre ; les plumes sont légèrement flammées de brun ; un espace brun entoure les yeux.

Habite le nord de l'Europe.

AIGLE MALAIS, *falco malayensis*, Reinw. ; Temm., pl. 117.

Est en entier d'un brun noir fuligineux ; le bec et la cire sont noirs ; les tarses sont emplumés jusqu'aux doigts ; ceux-ci sont réticulés et jaunes ; la queue est égale, rayée en dessous de brun clair. Cet aigle se nourrit d'oiseaux, de reptiles et d'insectes, et paraît fort commun sur toutes les terres de la Malaisie.

AIGLE AGUIA, *falco aguia*, Temm.

Le mâle adulte de cette espèce d'aigle est figuré, pl. 302. C'est l'aigle noirâtre et blanc de d'Azara, très répandu au Paraguay comme au Brésil. Tout le dessus du corps et le dessus de la queue sont en général d'un brun plus ou moins cendré; les côtés de la poitrine sont d'un brun ardoisé; le dessous du corps est blanc; le bec est plombé, et les tarses jaunes.

AIGLE DE MACÉ, *falco Macei*, Cuv.; Temm., pl. 8.

Cet aigle a tout le devant du cou et le haut de la poitrine d'un blanc pur; un trait blanc surmonte l'œil; l'occiput, le dessus du corps et les ailes sont d'un marron foncé; la poitrine est d'un jaunâtre ocracé; le dessous de la queue est blanc, et terminé par un large liseré de la même couleur que les ailes; le jeune âge est figuré *pl.* 223; la tête, le cou et le ventre sont d'un blond brunâtre; le manteau est brun fauve; la queue est bordée de blanc.

Habite le Bengale.

AIGLE A QUEUE ÉTAGÉE, *falco fucosus*, Cuv., *R. an.*, pl. 3, f. 1; Temm., pl. 32; Vigors et Horsf., p. 188.

Cette espèce d'aigle est remarquable par l'uniformité de son plumage, qui est mélangé de brun et de fauve doré assez vif. La queue est brune, étagée, bordée d'un liseré fauve; une tache brune occupe le devant du cou.

Habite l'Australie, aux environs du port Jackson.

AIGLE TYRAN, *falco tyrannus*, Wied, it., 2, p. 174?

Mâle: Vingt-six pouces sept lignes de longueur; plumes du derrière de la tête allongées et redressées; derrière de la tête et du cou, et dessus du dos, couverts de plumes blanches à pointes noires; le reste du plumage brun noir; grandes couvertures marquées de blanc; rectrices rayées de gris brun; queue

large et forte, marbrée et rayée de gris brun ; pieds emplumés jusqu'aux serres.

Habite le Brésil.

XIIe Genre. HALIÆTUS, *haliætus*, Savigny, Cuv.; *falco*, L., Lath.; G. *pygargue*, Vieillot; *aigles pêcheurs*, Cuv.

Tarses revêtus de plumes seulement à leur moitié supérieure, et à demi écussonnés sur le reste; les jambes sont longues et pendantes; les doigts totalement séparés; l'externe versatile; les ongles aigus et inégaux.

Bec comme dans les aigles proprement dits.

Les oiseaux de ce genre sont répandus en Asie, en Afrique et dans le nord de l'Europe et de l'Amérique. Ils habitent les bords des rivières et de la mer; ils vivent de poissons, d'oiseaux d'eau et de mammifères aquatiques.

L'espèce typique est le pygargue, ou orfraye ou grand aigle de mer de Buffon, pl. enl. 112 (*falco albicilla*, Lath.) et un jeune individu, pl. 415. C'est encore au genre *haliætus* qu'appartiennent l'*aigle à tête blanche* (*falco leucocephalus*, L.), de la planche enluminée 411, qui habite le pourtour du cercle arctique et qui paraît rare partout où il existe; l'*aigle des grandes Indes* (*falco ponticerianus*, L.), de la planche 416 de Buffon, qui est très commun dans tout l'archipel des Indes.

On doit y ajouter peut-être deux oiseaux de Levaillant et de Shaw, qui sont les *falco vocifer* et *vulturinus*, pl. 4, 5 et 6 de Levaillant. M. Temminck figure :

AIGLE OCÉANIQUE, *falco leucogaster*, Latham; Temm., pl. 49.

Cet aigle se rapproche du *blagre* de Levaillant; la tête et le cou sont d'un blanc pur, ainsi que toutes

les parties inférieures du corps; le manteau et les ailes sont d'un cendré noirâtre; les baguettes des plumes blanches sont brunes noirâtres; les rémiges sont noires; les pieds sont très rugueux et d'un beau jaune; la queue est blanche dans la moitié de sa longueur.

De la Nouvelle-Hollande, des îles des Amis, et des Célèbes?

MM. Vigors et Horsfield décrivent (*Trans. soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 186) deux espèces, qui sont: *haliætus Calei*, d'un brun roux varié de noir; rémiges fauves; rectrices cendrées, rayées de brun plus pâle à leur sommet; longeur, vingt-un pouces. *Haliœtus canorus*, d'un brun ferrugineux en dessus; cou et rémiges d'un brun fauve, varié en dessous de blanchâtre et de ferrugineux; longueur, dix-neuf pouces et demi; est le *moru* et le *wirwin* des naturels de la Nouvelle-Hollande.

XIII[e] Genre. Balbuzard, *pandion*, Savig., Cuv., Vieill.; *falco*, Lin., Gm., Lath.

Bec presque droit à la base, arrondi en dessus; cire poilue; plumes tibiales courtes, serrées; tarses réticulés; doigts totalement séparés; l'externe versatile; ongles égaux, aigus, arrondis en dessous (ils sont creusés en gouttière chez les autres oiseaux de proie); la deuxième rémige la plus longue.

Ce genre ne renferme authentiquement qu'une espèce qui paraît répandue sur le bord des eaux douces de presque tout le globe : c'est le *balbuzard* (*falco haliætus*, L.), enl. 414, qu'on trouve aussi-bien en Europe qu'en Amérique Dans cette première contrée, il émigre pendant l'hiver. Son plumage est mélangé de brun et de blanc en dessus, et est blanc en dessous; la cire est courte, jaune, ainsi que les pieds.

Il faut lui adjoindre le *falco ichthyætus* d'Horsfield, décrit dans son Catalogue des oiseaux de Java, où il

est nommé *jakowuru*; c'est un oiseau fauve, à bas-ventre blanc et à queue noire au sommet, ayant deux pieds de longueur.

XIVe Genre. CIRCAETE, *circaëtus*, Vieill.; *falco*, Linn., Gm., Lath.

Bec presque droit à la base, convexe en dessus; cire un peu poilue; tarses allongés, doigts un peu courts; les extérieurs unis à l'origine par une membrane; ongles courts, presque égaux; la mandibule supérieure très recourbée.

Ce genre n'est point admis définitivement. Il ne comprend qu'une espèce, qui est le *jean-le-blanc* mal figuré, suivant M. Temminck, pl. enl. 413, de Buffon (*falco brachydactylus*, Wolff in Temm., p. 46, *Man. ois. d'Europe*). Cet oiseau a un sourcil noir au-dessus de chaque œil; le moignon des ailes bordé de blanc; le dessus du corps brunâtre, flammé de brun, le dessous blanc, flammé çà et là de gris; la cire et les pieds jaunes. Il paraît vivre de lézards et de serpens, pond deux ou trois œufs gris lustrés sans taches, et niche sur les plus grands arbres du nord de l'Europe.

M. Vieillot a pris le nom générique du grec *circus aquila*.

XVe Genre. CARACARA, *caracara*, Marcgraff, d'Azara; *polyborus*, Vieillot; *falco*, L., Lath.

Bec droit à la base, allongé, rétréci en dessus; mandibule inférieure entière, obtuse; cire large; face nue; jabot laineux ou nu; ongles aigus émoussés, le postérieur le plus fort; ailes longues.

Ce genre se compose d'espèces de l'Amérique du Sud, et nul doute qu'on ne doive lui rapporter le genre *ribin* (*daptrius*) de M. Vieillot. Les principales espèces sont: le *caracara* du Brésil (*falco Brasiliensis*,

Gm.), et le *petit aigle à gorge nue* (*falco aquilinus*, L.), de la pl. 417 de Buffon. C'est un oiseau ardoisé bleu, à gorge rougeâtre, à plumes anales et des cuisses blanches. Les tarses sont jaunes. Il a servi à M. Vieillot pour en former un genre qu'il nomme RANCANCA (*ibycter*, du grec, *vociférateur*), et qu'il caractérise ainsi : bec droit à la base, convexe en dessus ; mandibule supérieure à bords droits ; l'inférieure échancrée vers le bout, un peu pointue ; cire glabre ; joues, gorge, jabot, nus ; ongles pointus ; ailes longues.

Parmi les *caracaras* se range le *falco degener*, d'Illiger, des *pampas* de Buénos-Ayres, qui n'a point les mœurs des oiseaux de proie, mais qui suit le bétail pour dévorer les insectes qui se mettent sur leur peau ; et le *falco Novæ-Zealandiæ*, de Latham. Ce dernier est figuré pl. 192 (adulte), et pl. 224 (jeune), par M. Temminck. L'adulte est noir, ponctué ou flammé de jaune sur le manteau ; le bas-ventre jaune ocreux, et les plumes du ventre ponctuées de la même couleur ; le bout de la queue est bordé de blanc pur ; sa taille est celle de l'aigle criard. Forster l'avait déjà décrit sous le nom de *faucon harpie*. Il se plaît dans les îles Antarctiques : ainsi on le trouve dans la Nouvelle-Zélande, à la terre de Diémen et aux îles Malouines.

IIe Groupe. Les HARPIES, *harpyées ;* les ailes courtes ; les tarses très gros.

XVIe Genre. HARPIE, *harpyia*, G. Cuv., Vieill. ; *vultur*, L., Lath. ; *falco*, Gm., Temm.

Bec grand, presque droit à la base, convexe en dessus ; narines rondes ; tarses très gros, très forts, réticulés et à moitié emplumés ; les ongles longs, très aigus, très robustes ; les ailes courtes.

Ce genre existe seulement en Amérique, et il a pour type la grande harpie figurée par M. Cuvier, pl. 3, fig. 3. Daudin, dans son *Traité d'Ornithologie*,

t. 2, p. 60, le décrit sous le nom de *falco destructor* (*f. harpia* et *cristatus*, L.); et Mauduit, dans l'*Encyclopédie*, sous le nom de *grand aigle de la Guiane*. Cet oiseau est excessivement robuste, et se nourrit d'assez gros animaux, tels que des faons de la biche cariacou, ou des unaus et des aïs. M. Temminck l'a figuré sous le nom de

AUTOUR DESTRUCTEUR, *falco destructor*, Daudin; Temm., pl. 14.

Remarquable par une longue huppe qui recouvre la tête; un large collier noir entoure presque tout le cou, qui est grisâtre dans sa partie supérieure; les ailes sont d'un brun rougeâtre, chaque plume étant occupée par une large tache brune au centre; le ventre est ocracé, rayé de brun sur les flancs et sur les couvertures des tarses; la queue en dessous est grisâtre, rayée de brun.

On doit ajouter à ce genre l'

AIGLE COURONNÉ, *falco coronatus*, Temm., pl. 234.

A une huppe sur la tête; la gorge, la poitrine et les côtés du cou blanchâtres linéolés de brun; tout le corps en entier d'un brun roux, plus clair sur le ventre; la queue rayée de noir et de fauve; les tarses et la cire jaunes; le bec noir.

Habite le Brésil et le Paraguay.

IIIe Groupe. Les AIGLES-AUTOURS (*morphnees*); tarses élevés, grêles; doigts faibles; ailes courtes.

XVIIe Genre. MORPHNÉ, *morphnus*, Cuv. SPIZAETE, *spizaëtus*, Vieillot (du grec *accipitre*, *aigle*); *falco*, L., Gm., Lath.

Bec grand, presque droit à la base, convexe en dessus; narines elliptiques; tarses allongés, nus, ou un peu écussonnés, grêles; doigts courts;

les extérieurs unis à l'origine par une membrane ; ongles pointus ; les ailes courtes.

Le nom générique de *morphnus* est tiré de celui que les Grecs donnaient à un oiseau de proie inconnu. M. Cuvier propose d'y joindre le *falco Novæ-Zealandiæ* de Latham. Les principales espèces d'*aigles-autours* sont :

L'*aigle autour huppé de la Guiane* (*falco Guianensis*, Daud.).

Le *huppart*, de Levaillant (*falco occipitalis*, Daud.).

L'*urutaurana* ou épervier pattu, de d'Azara (*falco ornatus*, Daud.).

L'*aigle moucheté* (*aquila maculosa*, Vieill.), de l'Am. septentrionale, pl. 3 *bis*; et les

Autour urubitinga, *falco urubitinga*, Latham ; Temm., pl. 5 (jeune âge).

Les jeunes de l'année sont d'un jaune noirâtre en dessous ; des taches en larmes ou en mèches brunes noirâtres occupent le centre de chaque plume ; la gorge et les joues ont des stries brunes sur un fond blanchâtre.

Habite le Brésil et la Guiane.

Autour joues nues, Temm., pl. 307 (adulte).

Appartient à cette division. Les joues sont nues ; son plumage est d'un gris très clair en dessus ; le ventre est finement rayé de noir foncé ; les pennes sont noires, terminées de blanc ; la queue a une large raie blanche, et est de cette couleur au bout.

Autour queue cerclée, *falco unicinctus*, Temm., pl. 313 (adulte).

Brun rougeâtre en dessus ; brun en dessous ; les plumes des cuisses rougeâtres ; les petites couvertures des ailes fauves ; la gorge flammée de brun.

Habite le Brésil.

XVIII° Cymindis, *cymindis*, Cuv., Temm.; *Asturina*, Vieillot.

Bec grand, presque droit à la base, à narines presque fermées, semblables à une fente; tarses courts et grêles; ongles longs, très aigus.

Genre américain, dont le nom est celui d'un oiseau de proie inconnu. Il a pour type le *petit autour de Cayenne* (*falco Cayennensis*, Gm.), de la pl. enl. 473, qui est cendré dessus la tête, brun, rayé de brun foncé sur le manteau, les pennes noires, le ventre blanc et la queue grise, rayée de blanc en dessous; les pieds cendrés. M. Vieillot décrit une espèce nouvelle sous le nom d'Asturine cendrée (*asturina cinerea*), d'un cendré bleuâtre; bandes blanchâtres en dessous du corps; queue traversée par deux raies noires, blanches à la pointe; longueur quinze pouces; bec bleu clair en dessous; cire bleue, pieds jaunes.

Habite la Guiane. M. Temminck figure les

Cymindis bec en hameçon, *falco hamatus*, Illig.; Temm. (adulte), pl. 61 (jeune de l'année), pl. 231.

Adulte : A la mandibule supérieure du bec excessivement recourbée; les cires et les pieds sont jaunes; tout son plumage est en entier d'une couleur de plomb uniforme. Longueur, quinze pouces huit lignes.

Jeune de l'année : Plumage d'un brun sombre; chaque plume bordée et tachée de roux; sommet de la tête et joues marqués de mèches jaunâtres; une bande jaunâtre en dessous des yeux; devant du cou blanchâtre.

Habite le Brésil : assez rare.

Cymindis bec en croc, *falco uncinnatus*, Illiger; Temm., pl. 103 (mâle), 104 (femelle), 115 (jeune, moyen âge), qui nous paraît être la *buse polyrosome* (*falco polyosoma*), pl. 14, de MM. Quoy et Gaimard.

Cet oiseau est de l'Amérique méridionale.

IVe Groupe. Les Autours (*asturinées*); le bec courbé dès la base.

XIXe Genre. Autour, *astur*, Bechst., Cuv.; *dædalion*, Savigny; *falco*, L., Lath., Temm. Épervier, *sparvius*, Vieillot.

Bec court, incliné dès la base, convexe en dessus; narines un peu ovales; tarses écussonnés, un peu courts; doigts longs, les extérieurs unis à la base par une membrane.

Ce genre est extrêmement nombreux en espèces répandues dans toutes les parties du monde. L'Europe n'en a qu'une, qui est figurée pl. enlum. 418 et 461, adulte; le jeune âge est fig. enl. 425 (*falco palumbarius*). Parmi les espèces étrangères, les principales sont:

Autour a bec sinueux, *falco pensylvanicus*, Wils.; Temm., pl. 67.

Jeune de l'année. La taille de cet autour est petite; il est d'un brun fauve en dessus; des raies brunes traversent les pennes; le centre de chaque plume est brun, bordé de fauve; une espèce de calotte noire recouvre la tête; des taches brunes sont nombreuses et bien dessinées sur les côtés du cou; les parties inférieures sont blanchâtres, avec quelques taches brunes; de larges raies noires traversent les pennes de la queue; le bec et les cires sont jaunes. L'adulte a le dos et les ailes de couleur plombée; chaque plume a sa baguette noire.
Habite les Etats-Unis.

Autour tyran, *falco tyrannus*, Temminck, pl. 73.
Jeune adulte, dont le plumage est presque entier d'un brun marron flammé de brun en dessus, et de blanchâtre en dessous; la queue est brune, ayant quatre bandes blanchâtres; les couvertures des cuisses sont ponctuées de blanc; une tache blanche rayée de

brun occupe la poitrine; une large huppe de longues plumes revêt l'occiput.

Habite le Brésil.

AUTOUR MULTIRAIE, *falco nitidus*, Latham; Temm., pl. 87 (adulte), et 294 (jeune âge).

Tout son plumage est d'un cendré bleu très clair, finement strié en travers de raies plus foncées et brunes; la queue est noire en dessous, terminée de blanc, et coupée au milieu par une large raie blanche; le corps est beaucoup plus foncé en dessus qu'en dessous.

Habite le Brésil et la Guiane.

AUTOUR A CALOTTE NOIRE, *falco atricapillus*, Cuv.; Temm., pl. 79 (adulte).

Cet autour, de petite taille, a la tête, le cou et le dessus du corps blancs; une calotte noire occupe l'occiput; le manteau et les ailes sont noires; une tache noire est placée en dedans de l'œil; la cire et les doigts sont jaunes.

Habite Cayenne.

AUTOUR MONOGRAMME, *falco monogrammicus*, Tem., pl. 314 (adulte).

D'un gris cendré; gorge blanche traversée par une ligne noire longitudinale; ventre finement strié de brun; tarses et cire rougeâtres.

Habite le Sénégal.

AUTOUR A VENTRE GRIS, *falco poliogaster*, Natterer; Temm., pl. 264 (mâle), et 295 (jeune).

Brun en dessus; gorge blanche; poitrine gris clair, plus foncé sur le ventre; joues très brunes; tour de l'œil nu; cire et tarses jaunes. Le jeune est varié de roux et de brun.

Habite le Brésil.

Autour mélanope, *falco melanops*, Latham; Temm., pl. 105 (mâle adulte).

Blanc, flammé de noir sur le cou et la poitrine; manteau, ailes et queue d'un noir profond; celle-ci ayant une raie et terminée de blanc; des points de cette couleur sur les couvertures des ailes; cire et tarses rougeâtres.

Habite la Guiane.

Autour nuque blanche, *falco leucauchen*, Temm., pl. 306 (adulte).

Ventre blanc rayé de brun; poitrine rayée de roux; gorge blanche; quatre rangs de points blancs sur la queue, qui est étagée; dos et ailes brunes.

Habite le Brésil.

Autours a tarses emplumés jusqu'aux doigts.

Autour neigeux, *falco niveus*, Temm., pl. 127 (adulte).

A ailes brunes; bec plombé et tarses jaunâtres.

Habite l'île de Java.

Autour cristatelle, *falco cristatellus*, Temm., pl. 282 (mâle).

Une huppe noire, terminée de blanc sur l'occiput; bec et cire plombés; plumage fauve flammé de brun.

Habite l'île de Ceylan.

Autour unicolore, *falco lymnœtus*, Horsf.; Temm., pl. 134 (mâle).

Entièrement d'un brun marron; cire et tarses plombés.

Habite l'île de Java, où il fréquente le bord des lacs.

Autour de Solo, *falco Soloënsis*, Horsf.

D'un cendré bleuâtre en dessus, d'un ferrugineux sale en dessous; les rémiges noires; les tectrices blan-

ches à leur base; les rectrices, excepté les plus externes, rayées de noir, et blanchâtres en dessous. Longueur, dix pouces.

Habite l'île de Java. C'est l'*allap-allap-lallar* des Javans.

Parmi les autours de la Nouvelle-Hollande, décrits par MM. Horsfield et Vigors (*Trans. soc. Linn. Lond.*, t. xv, pag 179), nous mentionnerons les suivans :

AUTOUR AUSTRALIEN, *astur Novæ-Hollandiæ.*

Blanc; bec noir; cire, pieds et tour des orbites jaunes. C'est le *falco Novæ-Hollandiæ* de Gm.; le *falco albus* de Shaw; le *New-Holland white eagle* de Latham. On croit qu'il vit de poissons.

AUTOUR DE RAI, *astur Raii*, Horsf., Vig.

Cendré en dessus, blanc rayé de fauve en dessous; les rectrices d'un cendré clair, rayées en dessus de lignes fauves blanchâtres; le bec noir. Longueur, quinze pouces et demi.

AUTOUR FASCIÉ, *astur fasciatus*, Horsf., Vig.

D'un brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous; rayé de fauve brunâtre; les cuisses striées de roux. Nommé le *grand-bilbil* à la Nouvelle-Hollande. Longueur, seize pouces.

AUTOUR APPROCHANT, *astur approximans*. Horsf., Vig.

D'un brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous, varié de brun; cuisses rayées de fauve; rectrices obscurément striées de fauve plus pâle en dessous. Longueur, dix-neuf pouces. Voisin du *falco radiatus* de M. Temminck.

XX[e] Genre. ÉPERVIER, *nisus*, Cuv.; *sparvius*, Vieillot; *falco*, L., Lath. Temm.; *accipiter*, Rai, Vigors et Horsfield.

Ne diffère du genre *autour* que parce que les

tarses, également écussonnés, sont plus grêles et plus longs.

Le type de ce genre est l'*épervier d'Europe* (*falco nisus*, L.), fig. enl. 412 et 467, qui plane fréquemment sur nos champs, et qui détruit beaucoup d'alouettes. Plusieurs espèces sont remarquables par leur petite taille ; mais une se distingue surtout par un chant qu'on dit très agréable : c'est le *faucon chanteur* (*falco musicus*, Daudin), que Levaillant a figuré *pl.* 27. Il est de l'Afrique méridionale. On doit ajouter à ce genre les :

AUTOUR A GROS BEC, *falco magnirostris*, Latham ; Temm., pl. 86 (jeune âge).

C'est l'*épervier à gros bec de Cayenne*, pl. enlum. 464, dans son état adulte ; le jeune de la pl. 86, de M. Temminck, est brun, plus ou moins mélangé de brun, de blanc, de fauve et de roux.

Habite la Guiane et le Brésil.

AUTOUR A POITRINE ROUSSE, *falco xanthothorax*, Temm., pl. 92 (mâle adulte).

D'un rouge ferrugineux supérieurement ; à parties inférieures blanchâtres striées de brun noir ; à queue un peu étagée.

Habite le Brésil et la Guiane.

AUTOUR GRÊLE, *falco gracilis*, Temm., pl. 91 (mâle).

Voisin de l'*autour à doigt court* ; il est cendré en dessus, finement rayé en dessous, et a le doigt externe plus court que les deux autres.

Habite le Brésil.

AUTOUR A DOIGT COURT, *falco hemidactylus*, Temm., pl. 3 (femelle).

Plumage d'un gris cendré uniforme, excepté la gorge, qui est blanchâtre, et la queue, qui est rousse en dessous, et qui a deux larges raies brunes ; pieds jaunes.

Habite le Brésil.

AUTOUR LONGIBANDE, *falco virgatus*, Reinw.; Temm. pl. 109 (mâle adulte).

De petite taille, brun en dessus, à flancs fauves, à ventre blanc et brun, cerclé de brun fauve, à gorge blanche, rayée en long de brun.
Habite l'île de Java.

AUTOUR A COLLIER ROUX, *falco torquatus*, Cuv.; Temm., pl. 43 et 93 (jeune), pl. 43 (adulte); Vigors et Horsf. (*Trans.*, t. XV, p. 182.)

Cet autour est remarquable par un collier d'un roux ondé de blanchâtre qui occupe la partie postérieure du cou; tout le dessus du corps est d'un cendré foncé ondé de brunâtre et de roussâtre; la gorge est d'un gris clair, vermiculé de brunâtre; le ventre est de la même couleur, mais garni de nombreuses bandes étroites de couleur d'ocre; jeune âge, pl. 93, varié de brun et de fauve et de roussâtre en dessus; de blanchâtre et de taches rousses triangulaires en dessous.
Habite Timor et la Nouvelle-Hollande.

AUTOUR RADIEUX, *falco radiatus*, Latham; Temm., pl. 123 (jeune?).

Brun roux en dessus; blanc roussâtre en dessous, marqué de nombreuses taches cordiformes rousses, bordées de brun; bec, cire et tarses plombés.
Habite la Nouvelle-Hollande. MM. Vigors et Horsfield le placent dans les vrais autours, *astur*.

AUTOUR GABAR, *falco gabar*, Daudin, Levaill.; Temm., pl. 122 (mâle adulte) et 140 (jeune).

Queue arrondie; cendré en dessus, ventre blanc rayé de brun; cire et tarses rouges.
Habite l'Afrique méridionale.

AUTOUR COUCOÏDE, *falco cuculoïdes*, Temm., pl. 129 (mâle), et 110 (femelle).

Cendré brun en dessus, blanchâtre et fauve en

dessous; cire et tarses jaunes; la femelle est variée de taches fauves et de brunâtre et de roux.

Habite l'île de Java.

AUTOUR BRACHYPTÈRE, *falco brachypterus*, Temm. pl. 141 (mâle) et 116 (femelle).

Tarses longs; brun en dessus, blanc en dessous; un collier blanc; queue étagée, ayant quatre raies blanches. La femelle a un collier roux; la poitrine est rousse; elle est variée de brun sur le fond blanchâtre du ventre. De l'Amérique méridionale, surtout du Paraguay; est l'*épervier noir et blanc* de d'Azara et son *épervier rayé*.

AUTOUR A TROIS BANDES, *falco trivirgatus*, Temm., pl. 303 (adulte).

La gorge blanche, ayant trois traits noirs; le ventre blanc, avec des taches arrondies fauves; tarses emplumés jusqu'à moitié; cire bleuâtre; queue égale.

Habite l'île de Sumatra.

AUTOUR CHAPERONNÉ, *falco pileatus*, Wied; Temm., pl. 205 (mâle).

Une calotte bleue-brune sur la tête; plumage bleu cendré; plumes des cuisses d'un roux vif; queue brune à trois raies noires en dessous.

Habite l'île de Cayenne.

AUTOUR TACHIRO, *falco tachiro*, Daudin, Levaill.; Temm., pl. 377 (mâle) et 420 (femelle).

Cette espèce d'Afrique paraît avoir des habitudes très rapaces; elle est brunâtre en dessus, cendrée en dessous, et rayée de brun; la femelle est d'un brun roux en dessus, passant au roux vif, plaqué de brun en dessous.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

AUTOUR DUSSUMIER, *falco Dussumieri*, Temm., pl. 308 (femelle adulte) et 336 (femelle jeune).

Blanchâtre en dessous, finement rayé de rouge pâle.

Habite l'Inde.

Ve Groupe. Les MILANS (*milvinées*); tarses courts; doigts faibles; ailes très longues, et queue fourchue.

XXIe Genre. MILAN, *milvus*, Bechst., Cuv., Vieill.; *falco*, L., Lath., Temm.

Bec incliné dès la base, anguleux en dessus; cire nue; tarses minces et courts; doigts et ongles faibles; ailes excessivement longues; queue fourchue; narines obliques, marquées d'un pli sur leur bord extérieur; la quatrième rémige la plus longue.

L'organisation du bec et des serres des milans ne leur permet point de montrer un grand courage: aussi ce sont des oiseaux voraces d'une grande lâcheté, n'attaquant que de très petits animaux, tels que des campagnols ou des petits oiseaux. Ils se repaissent le plus ordinairement de corps morts, et souvent de poissons flottans à la surface de l'eau. Leur vol est très élégant, et a été décrit souvent par les poètes. On n'en connaît en Europe que deux espèces : le *milan royal* (*falco milvus*, L.), enl. 422, qui habite la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne; et le *milan noir* (*falco ater*, L.), enl. 472, qui ne diffère point du milan parasite de Levaillant, et qui est commun dans le midi de l'Europe et très rare dans le nord : il niche sur les arbres.

M. Temminck décrit sous le nom de *milan à queue irrégulière* (*falco dispar*, Temm.), pl. 319, un jeune du *faucon blanc* de d'Azara, qui vit par paires dans

le Paraguay. Sa queue est très peu fourchue et irrégulièrement étagée.

XXIIe Genre. ICTINIE, *ictinia*, Vieillot; *falco*, Lath., Temm.

Bec court, droit à la base, rétréci en dessus; mandibule supérieure à bords dilatés en forme de dent; l'inférieure échancrée vers le bout; cire nue; tarses courts, grêles; doigts courts; les extérieurs unis à l'origine par une membrane; ongles courts, peu aigus; queue égale.

Ce genre est placé sur les limites des *milans* et des *cresserelles* ou des *hobereaux*; M. Temminck ne l'adopte point. Il a pour type le *milan cresserelle* de M. Vieillot (*falco plumbeus*, Lath.), figuré, pl. 10 *bis* des oiseaux de l'Amérique septentrionale, et pl. 180 (jeune) par M. Temminck. C'est un oiseau des deux Amériques, à manteau et ailes bleues ardoisées, à tête et ventre blanchâtres, tachés de brun, à iris d'un beau rouge. On dit qu'il vole à une grande hauteur, qu'il y reste long-temps stationnaire, et qu'il fend l'air avec rapidité pour saisir les gros insectes dont il se nourrit indépendamment des reptiles et des oiseaux.

XXIIIe Genre. COUHYEH, *elanus*, Savigny, Cuvier, Vieillot; *falco*, Lath.

Caractères du genre milan, seulement les tarses sont très courts, réticulés et à demi vêtus de plumes par le haut; les doigts sont totalement séparés; les ongles sont grands et aigus.

Dans ce genre africain, qui a les mœurs des milans, le blac de Levaillant est la seule espèce connue (*elanus melanopterus*, Leach). Il est figuré pl. 36 et 37 des oiseaux d'Afrique et de l'Égypte, Savig., pl. 2, f. 2. C'est un rapace de la grosseur d'un épervier, à plumage doux et soyeux, à queue

peu fourchue; cendré dessus, et blanc en dessous. Il est commun depuis l'Égypte jusqu'au Cap, et se trouve à la Nouvelle-Hollande; il ne vit que d'insectes.

XXIVe Genre. NAUCLER, *nauclerus*, Vigors. (*Zool. Journ.* n° VII, p. 385.)

Bec assez court, faible, comprimé; narines ovalaires, creusées dans la cire, garnies de soies à la base, placées obliquement; ailes longues; seconde et troisième rémiges très longues; queue longue, extrêmement fourchue; pieds courts, faibles; tarses réticulés; acrotarses emplumés jusqu'à leur milieu au-dessous du genou; ongles à peu près cylindriques; corps svelte, proportionné.

Deux seules espèces viennent se placer dans ce genre.

La première, dont la seconde rémige est très longue, est le *nauclerus Riocourii* ou

MILAN RIOCOUR, *falco Riocour*, Vieill.; Temm., pl. 85 (adulte).

Cette petite espèce a tout le dessus du corps d'un cendré gris fort agréable, et tout le dessous d'un blanc assez pur; un trait de cette dernière couleur coupe le front; la cire et les tarses sont jaunes.

Elle habite le Sénégal.

La seconde, dont la troisième rémige est la plus longue, est le *nauclerus furcatus*, Vigors, ou *falco furcatus*, L., qui est figuré, pl. 4 de Catesby, sous le nom de *milan de la Caroline*. Il est blanc, le milieu du dos, les ailes, les rectrices sont d'un noir pourpré brillant.

VIe Groupe. Les Buses (*butéonées*).

XXVe Genre. Bondrée, *pernis*, Cuv. (*pernis* ou *pernès*, nom d'un oiseau de proie, suivant Aristote); *buteo*, Vieillot; *falco*, auct.

L'intervalle entre l'œil et le bec est couvert de plumes serrées et coupées en écailles (il est toujours nu, ou garni de quelques poils chez les falco qui suivent); tarses à demi emplumés vers le haut, et réticulés; queue égale; ailes longues; bec courbé dès la base, comme dans les buses.

L'Europe ne possède qu'un oiseau de ce genre, la bondrée (*falco apivorus*, L.) de Buffon, pl. 420, à tête grise, à manteau brun fuligineux, à ventre maillé de brun et de blanc, qui vit d'insectes.

Buse ptilorhynque, *falco ptilorhynchus*, Temm., pl. 44. Bondrée huppée, Cuv., *Règne anim.*, t. 1, p. 323, pl. 3, f. 4.

Sa taille est d'un quart environ plus grande que celle de la bondrée d'Europe. Ses joues sont garnies de petites plumes écailleuses d'un gris perlé; une huppe formée de quatre à cinq plumes couvre l'occiput; son plumage est généralement d'un brun fauve enfumé; une bande grise, bordée par deux larges bandes brunes, occupe le milieu des ailes; la queue est brune; une bande blanche vermiculée de brun occupe son tiers inférieur; les rectrices sont arrondies à leur extrémité, avec une bordure blanche ponctuée de noir.

Habite Java et Sumatra.

XXVIe Genre. Buse, *buteo*, Bechst., Cuv., Vieillot; *falco*, auct.

Ailes longues; queue égale; l'intervalle entre l'œil et la commissure du bec, nu ou garni de

quelques poils rares ; tarses robustes et médiocres ; bec arrondi en dessus.

Les caractères de ce genre sont négatifs ; le bec courbé dès la base le distingue des aigles, et de longues ailes le séparent des aigles-autours, dont plusieurs espèces se rapprochent par leurs tarses emplumés ; on en rencontre partout ; ce sont des oiseaux affamés, toujours en quête de charognes, et poussant, lorsqu'ils ont faim, la confiance jusqu'à l'audace.

Leurs nombreuses espèces pourraient être séparées en deux sections ; la première, les buses à tarses nus, et la seconde, les buses à tarses emplumés.

Le type de ce genre est fourni par la buse commune, enl. 419 (*falco buteo*, L.). Les espèces les plus remarquables sont :

La Buse a joues grises, *falco poliogenys*, Temm., pl. 325 (adulte).

A ailes rousses, à ventre blanc rayé de roux fauve. Habite l'île de Luçon.

La Buse cymindoïde, *falco cayanensis*, Lath. ; Temm., pl. 270 (jeune).

Généralement brune, à plumes du ventre d'un brun fuligineux, bordées de blanc.

Habite l'Amérique méridionale.

La Buse mantelée, *falco palliatus*, P. Maxim. ; Temm., pl. 204 (femelle).

A calotte brune ; blanche, à manteau et à queue d'un brun fauve rayé de brun.

Habite le Brésil et la Guiane. Espèce voisine des autours.

Buse a ailes longues, *falco pterocles*, Temm., pl. 56 (adulte).

Cette buse est assez ramassée dans ses formes ; les ailes sont plus longues que la queue ; son plumage

est d'un noir couleur d'ardoise en dessus; les scapulaires sont rousses, bariolées de noir; le front est blanc, ainsi que la poitrine et le ventre; celui-ci est bariolé de jaune; la queue est carrée, terminée par une raie noire en dessous; cire et tarses jaunes.

Habite le Brésil.

La Buse a ailes longues, pl. 139 (jeune).

De l'année, à plumage noir en dessus, blanc tacheté de noir en dessous; à gorge noire, à joues fauves, mouchetées.

Buse a dos tacheté, *falco pæcinolotus*, Cuv.; Tem., pl. 9.

Cette buse a le corps assez gros dans toutes ses proportions; elle est blanche, excepté les couvertures des ailes qui sont noires et blanches, et la queue qui est noire et bordée par un large liséré blanchâtre; un trait noir au-dessus de l'œil; les pieds sont rougeâtres.

Habite la Guiane.

Buse roussatre, *falco rutilans*, Lichtens; Temm., pl. 25.

Le plumage de cette buse est généralement d'un fauve rougeâtre assez vif, linéolé de brun en travers en dessous, et en long en dessus; les couvertures des ailes sont brunes, ainsi que les grandes rémiges; un trait noir surmonte l'œil; les joues sont d'un gris clair; la queue est brune en dessous et traversée d'une large bande noire; les tarses sont longs, jaunâtres; les ongles peu forts.

Habite l'Amérique méridionale : d'Azara l'indique au Paraguay.

Buse blanchet, *falco albidus*, Cuv.; Temm., pl. 19.

Cette buse, à teinte grise générale ponctuée de brun roux, a le dessus du corps et des ailes d'un brun fauve, mélangé de noir et de grisâtre; les épaules sont blanches; une huppe décore l'occiput; elle est

grisâtre melangé de brun roux; le derrière du cou est de la même couleur; deux traits noirs occupent le dessus de l'œil et le dessous; la gorge est blanche; la poitrine et le ventre sont d'un gris clair, légèrement flammés de roux brun; le dessous de la queue est gris clair, marqué de trois larges raies brunes; les tarses sont réticulés, blanchâtres.

Habite Pondichéry.

XXVIIe Genre. BUSARD, *circus*, Bechst. Cuv., Vieillot; *falco*, auct.

Bec petit, presque droit à la base, un peu anguleux en dessus; cire poilue; les tarses grêles et élevés; une sorte de collier, formé par les plumes des oreilles chez quelques espèces; les ongles grêles et aigus.

Le type de ce genre est le *busard des marais*, enl. 424 (*falco æruginosus*). On y place aussi le *harpaye*, enl. 460, et la *soubuse* mâle, enl. 480 et 443; l'*oiseau saint Martin*, enl. 459.

Levaillant en a figuré plusieurs espèces d'Afrique, telles que l'*acoli*, pl. 31, le *tchoud*, pl. 32; le *grenouillard*, pl. 33.

BUSARD À SOURCILS BLANCS, *falco palustris*, Wied; Temm., pl. 22.

D'un noir bleuâtre ou ardoisé en dessus; les ailes presque aussi longues que la queue, d'un gris brun cendré, marqué de noir et de roux, ou coupées de bandes brunes; une ligne recourbée, assez épaisse et de couleur blanche, au-dessus de l'œil; la gorge blanche; une écharpe noire sur la poitrine; les parties inférieures d'un gris blanc; tarses jaunes; dessous de la queue gris-brun, ayant deux larges bandes brunes et une plus étroite.

Habite le Brésil.

III° Famille. Les Messagers ou Serpentariées.

Ont les tarses au moins du double plus longs que dans les genres précédens ; ils sont écussonnés, à doigts courts ; le tour de l'œil nu. On ne connaît qu'un seul genre de cette famille, dont la place n'est point encore fixée irrévocablement.

XXVIII° Genre. Messager, *serpentarius*, Lacép., Cuv.; *gypogeranus*, Illig., Temm.; *ophiotheres*, Vieill.

Bec grêle, plus court que la tête, gros, fort, crochu, courbé à peu près depuis son origine, garni d'une cire à sa base, un peu voûté, comprimé à la pointe ; narines un peu éloignées de la base, latérales, percées dans la cire, diagonales, oblongues, ouvertes ; pieds très longs, grêles, tibia emplumé, tarse long, plus grêle en bas qu'à sa partie supérieure ; doigts courts, verruqueux en dessous ; les antérieurs réunis à la base par une membrane ; pouce articulé sur le tarse ; ailes longues ; les cinq premières rémiges les plus longues et presque égales ; ailes armées d'éperons obtus.

Une seule espèce africaine compose ce genre : c'est le messager (*falco serpentarius*, L.), enl. 721, que beaucoup d'auteurs ont pris pour un oiseau de l'ordre des gallinacés, et qu'ils ont placé à côté du *cariama* du Brésil. Par son squelette, c'est un vrai rapace à longs pieds. Le nom de serpentaire est donné à ce genre, parce que l'espèce qui le compose a pour habitude de poursuivre les reptiles et de s'en nourrir. On a même cherché à l'introduire dans les Antilles françaises, espérant qu'il parviendrait à diminuer la race du redoutable trigonocéphale. Le nom de *messager* lui vient aussi de la force de ses jambes et de la rapidité de sa course.

Le *secrétaire* est un bienfaiteur des contrées qu'il habite, par son habitude de dévorer les serpens. M. Smith a décrit, quoique Levaillant l'eût déjà fait, la manière dont cet oiseau s'y prend pour détruire et dévorer les reptiles en bravant leur atteinte. «J'aperçus un jour, dit-il, un *secrétaire* qui faisait deux ou trois tours avec l'aile, à peu de distance de l'endroit où j'étais. Il se posa aussitôt, et je vis qu'il examinait attentivement un objet près du lieu où il s'était abattu. Après s'être approché avec les plus grandes précautions, il étendit une de ses ailes qu'il agitait continuellement. Je découvris alors un serpent de grande taille, dressant sa tête, et semblant attendre que l'oiseau se fût approché pour s'élancer sur lui; mais un rapide coup d'aile du secrétaire l'eut bientôt renversé par terre: l'oiseau parut attendre qu'il se fût dressé pour le frapper de nouveau; mais, marchant vers lui, il le saisit avec les pieds et avec le bec, et s'éleva perpendiculairement en l'air, d'où il le laissa tomber sur le sol pour achever de le tuer, et le dépecer ensuite en toute sécurité.»

DEUXIÈME SECTION.

LES NOCTURNES.

Leur tête est grosse; leurs yeux larges et saillans sont dirigés en avant et entourés d'un cercle plus ou moins développé, de plumes effilées; leur pupille ne leur permet de bien voir qu'au crépuscule et pendant la nuit: le jour, trop de faisceaux lumineux paralysent la rétine.

Obs. Les oiseaux de proie nocturnes forment une famille extrêmement naturelle, que la plupart des auteurs systématiques ont maintenus dans un seul genre nommé *strix*. Toutes les espèces possèdent en effet les mêmes mœurs, les mêmes habitudes; et les caractères qu'on a pris

pour distinguer les sous-genres sont si peu marqués, qu'on ne peut le plus souvent les reconnaître.

Ces oiseaux de proie sont remarquables par la nature soyeuse de leur plumage et par une distribution assez générale de couleurs tendres, ponctuées ou bariolées. Leurs ongles, fortement crochus, leur bec robuste, les rendent propres à ne vivre que de chair : aussi sont-ils sans cesse en quête d'oiseaux, de petits quadrupèdes, d'insectes et même de mollusques. Leur physionomie est hideuse, et déplaît à tous les petits volatiles au point qu'il suffit de placer un hibou ou chouette en plein jour sur des piéges pour les y attirer. Tous s'excitent mutuellement pour fondre et se venger des *strix*, qu'ils haïssent. Les rapaces nocturnes, lorsqu'ils sont attaqués, se redressent et se couchent sur le dos, et présentent les serres et le bec, et font de profondes blessures. Leur posture est alors extrêmement ridicule.

Les *strixidées* vivent dans toutes les parties du monde. Elles habitent de préférence les fentes des rochers, les masures, et surtout les vieilles tours en ruine. Quelques espèces se creusent des terriers. Rarement elles nichent dans les arbres. Leurs petits, quelque temps après leur naissance, ne forment qu'une pelote d'un duvet très long, et leur aspect est on ne peut plus repoussant.

Les oiseaux de proie nocturnes constituent la Famille des Ægoliens, Vieill., ou des *strixidées*, qui a pour caractère général : bec incliné dès la base, et couvert de plumes sétacées, dirigées en avant; cire molle, cachée sous les plumes; tarses ordinairement velus; doigts extérieurs unis à la base par une membrane; l'externe souvent

versatile; ongles très aigus, très arqués; tête simple ou ornée de deux aigrettes.

Parmi les espèces de *strix* décrites par M. Horsfield (*Syst. Birds from Java*), et que nous ne savons à quels sous-genres rapporter, sont les suivantes :

Strix javanica, Gm., Wurmb; *deris* ou *daris* des Javans; *serrak* des Malais. Var. du *strix flammea*, de Linné?

Strix selo-puto, Horsf. — Des raies transversales étroites d'un blond ferrugineux; en dessous, des raies de même teinte plus foncées, mêlées de blanc. Longueur, dix-huit pouces.

Strix rufescens, Horsf.; *kokko-blo* des Javans. — Rousse, noire en dessus, plus pâle en dessous, tachée de noir; une ligne noire en demi-cercle sur la poitrine.

Strix castanoptera, Horsf. — Rayée de noir et de gris; les scapulaires et le dos marron; le ventre varié de blanc et de fauve marron. C'est le *blowatu* des Javans. Longueur, huit pouces.

Strix lempigi, Horsf. — Fauve en dessus et variée de noir jaunâtre; en dessous, d'un ferrugineux noirâtre-nébuleux plus pâle; rémiges rayées de plus pâle; tête dorée. *Lampi-ji* des Javans. Longueur, neuf pouces.

Strix orientalis, Horsf. — Fauve en dessus, rayée de ferrugineux; le haut du corps, l'abdomen, les tarses blancs, rayés de fauve; tête dorée. Longueur, vingt-deux pouces.

A. *Point d'aigrettes.*

XXIX

XXIXe Genre. Surnie, *surnia*, Dumér. Cuv.; *chouettes accipitrines*, Temm., Manuel.

Caractères de la famille : Bec courbé dès la base; les doigts très emplumés; la queue assez longue, étagée.

Les oiseaux de cette division font le passage des rapaces diurnes aux nocturnes; et c'est pour cela

qu'on les nomme *chouettes-éperviers*. Ils chassent leur proie et voient très bien pendant le jour, du moins l'espèce d'Europe.

L'oiseau qui sert de type à ce genre est la *chouette à longue queue*, de Sibérie, enl. 463. (*Strix funerea*, Lath.; *Strix nisoria*, Meyer). On doit y adjoindre le *choucou* de Levaillant, pl. 38 des oiseaux d'Afrique; et la CHOUETTE HIRSUTE (*strix hirsuta*, Temm., pl. 289 (adulte), dont les doigts sont bordés de poils roides en forme de peigne. Roux brun en dessus; taché de roux vif en dessous.

Habite l'île de Ceylan.

XXX. Genre. CHEVÈCHE, *noctua*, Savigny, Cuvier; *strix*, auct.

Caractère des *strix* : aigrettes nulles; conque de l'oreille évasée et enfoncée, à ouverture ovale; disque des plumes effilées ovale et régulier, de grandeur médiocre; queue courte; doigts emplumés.

Les chevèches ne se font pas reconnaître très nettement des chouettes : aussi nous pensons que les deux seules distinctions vraiment admissibles sont celles de *chouette* et de *hibou*. Le type du genre chevèche est le

HARFANG (*strix nyctea*, Gm.), enl. 458.

Blanc tacheté de noir dans le jeune âge, puis tout blanc. C'est un oiseau du nord de l'Europe et de l'Amérique, très commun à Terre-Neuve et au Canada.

CHEVÈCHE MÉRIDIONALE, *noctua meridionalis*, Risso, Nice, t. 1, p. 32.

Plumes de la tête et des couvertures des ailes brunes, bordées de roussâtre; dos brun foncé; collerette roussâtre, mêlée de gris; dessous du corps roux; ailes brunes; premières pennes traversées de bandes blanches intérieurement; croupion blanc, taché de brun; queue longue, arrondie, à pennes interm-

diaires obscures; les externes fauves; cire bleue, parsemée de poils noirs. Cette chevèche habite les rochers maritimes de Nice, pour chasser, vers les équinoxes, les oiseaux qui arrivent d'Afrique. Elle est nommée dans ce pays *scriveo-de-mar*.

CHAT-HUANT DE CAYENNE, de Buffon, enl. 442.

Fauve, finement strié de noir. (*Strix Cayennensis*, L.)

Le HUHUL, de Levaillant, pl. 41.

Noir, rayé de blanc.

Habite le cap de Bonne-Espérance, où on le nomme *chouette de jour*.

Et enfin on peut y joindre la CHOUETTE ÉCHASSE, *strix grallaria*, Temm., pl. 146 (mâle), qui n'a pas plus d'échasses que cent autres chouettes, et qui est du Brésil.

CHOUETTE OCCIPITALE, *strix occipitalis*, Temm., pl. 34.

Cette jolie chouette est de la taille du *scops* de France; son plumage est fauve en dessus, œillé de blanc; un collier blanc occupe le derrière du cou; le ventre est blanchâtre, flammé de brunâtre; les rémiges et les rectrices sont brunâtres, rayées de jaunâtre.

Habite l'Afrique, notamment la Sénégambie et la Gambie.

CHOUETTE SONNERAT, *strix Sonnerati*, Temm., pl. 21.

Cette chouette est d'un brun roux foncé en dessus; la tête est ponctuée de blanc; des taches arrondies grisâtres forment trois ou quatre rangées sur l'aile; les joues sont blanchâtres, à longues barbes; tout le dessous du corps est blanchâtre, avec des stries fauves disposées en travers; les tarses roux.

Habite l'Inde.

CHOUETTE FERRUGINEUSE, *strix ferruginea*, Wied, It. 1, p. 158; Temm., pl. 199 (femelle).

Couleur de rouille; taches jaunes, pâles ou blan-

châtres sur les plumes scapulaires, et les grandes pennes rectrices; une grande tache blanche sur le devant du cou; ventre jaune mêlé de blanc, rayé de brun; iris jaune. Longueur, six pouces sept lignes.
Habite le Brésil.

CHOUETTE HYLOPHILE, Temm., pl. 373.

CHOUETTE CHEVÈCHOÏDE, *strix passerinoides*, Tem., pl. 344 (mâle).

De petite taille; cendré gris, flammé de blanc et de brun; à queue arrondie.
Habite le Brésil.

CHOUETTE CABOURÉ, *strix pumila*, Illiger; Temm., pl. 39; le *cabouré* d'Azara; *cabouré do sertam*, Max. Wied.

Petite espèce dont le plumage est agréablement varié de fauve, ponctué très finement de blanc sur la tête, de marron pur sur les couvertures des ailes; le ventre, la poitrine sont blancs, puis fauves, flammés de fauve sur les cuisses; la queue est carrée, ayant deux raies grises en dessous; les joues sont fauves, ponctuées de brun; les soies sont longues.
Du Paraguay et du Brésil.

CHOUETTE BRAME, *strix brama*, Temm., pl. 68 (adulte).

Sa taille est celle de la chevèche d'Europe; elle s'en rapproche beaucoup par les couleurs du plumage; elle est remarquable par ses sourcils et ses joues mélangés de noir et de brun, et un large collier blanc cerclé de brun; le dos est brun, taché de blanc; le ventre est blanchâtre, taché de brun.
Habite l'Inde.

CHOUETTE MAUGÉ, *strix Maugei*, Temm., pl. 46.

Cette espèce a dix pouces six lignes de longueur; son plumage varie du roussâtre foncé au cendré roux; un petit nombre de taches blanches recouvre les ailes;

un plus grand nombre les flancs et le ventre; les ailes sont presque aussi longues que la queue, qui est légèrement rayée de blanchâtre en dessous; les tarses et les doigts sont velus.

Habite les Antilles.

MM. Vigors et Horsfield, dans leur travail sur les oiseaux de la Nouvelle-Hollande, décrivent les espèces qui suivent:

Noctua boobook, le *strix boobook* de Latham, ind. *suppl.* 9. — Brune en dessus, avec quelques taches d'un blanc jaunâtre; blanche en dessous, tachée de ferrugineux. Les naturels la nomment *buck-buck*, par imitation avec son cri.

Noctua maculata, Horsf. et Vigors. — Brune en dessus, marquée de taches blanches arrondies; abdomen d'un brun ferrugineux, avec des taches plus grandes. Longueur, dix pouces.

XXXIe Genre. Chouette, *ulula*, Cuv.

Bec et oreilles des hibous; point d'aigrettes.

Ce genre n'est guère caractérisé: on y range seulement la *chouette lapone* (*strix lapponica*, Retz.), à face rayée, à queue presque égale, beaucoup plus longue que les ailes, et à taille plus forte que celle du *grand-duc*, et que M. Cuvier nomme la *grande chouette grise de Suède*. C'est un oiseau très rare, qui ne vit que dans les contrées les plus reculées du Nord.

La chouette du Canada, *strix nebulosa*, Gm., est placée par M. Cuvier dans ce genre.

Peut-être doit-on y admettre la chouette des pagodes (*strix pagodarum*), Temm., pl. 230 (adulte), à disque des joues roux vif, à tarses robustes, de la côte de Malabar.

XXXIIe Genre. Effraie, *strix*, Savigny, Cuvier; *strix*, auct.

Bec ne se courbant que vers le bout (dans les autres sous-genres il est arqué dès la pointe);

point d'aigrettes; tarses emplumés; doigts seulement garnis de poils; disque des joues formé de plumes effilées, et ayant beaucoup de largeur.

Le type de ce genre est l'*effraie* ou la *fresaie*, enl. 440 (*strix flammea*, L.), dont le plumage est piqueté très finement de blanc sur un fond fauve brunâtre. Elle paraît répandue dans toutes les contrées du globe. Elle passe pour un présage de mort dans les campagnes d'Europe. La variété de la Nouvelle-Hollande présente une couleur fauve plus foncée.

On doit y joindre la CHOUETTE SPADICÉE, *strix castanoptera*, d'Horsfield, Temm., pl. 98, de la forme de la *chevèche d'Europe*, à ailes marron, tachetées de blanc, à queue rayée de jaune vif, à tête striée de brun sur un fond fauve clair, des îles de la Sonde.

CHOUETTE KALONG, *strix badia*, Horsf.; Temm., pl. 318.

Cette espèce n'habite que les forêts les plus profondes de Java, où elle est nommée *kalong-wiwi*. Elle est d'un fauve orangé vif en dessus, ponctué de noir, et de gris rosé en dessous, également parsemé de taches brunes; une touffe de poils recouvre les narines.

XXXIIIe Genre. Chat-huant, *syrnium*, Savigny, Cuv.; *strix*, auct.

Caractères des *strix* : conque réduite à une cavité ovale, n'occupant pas la moitié de la hauteur du crâne; point d'aigrettes; pieds emplumés jusqu'aux doigts.

Le type de ce genre est la *hulotte*, ou *chouette des bois*, enl. 441 et 437, flammée de petits traits nombreux bruns qui la recouvrent. Le mâle est brunâtre, et la femelle d'un fauve vif. (*Strix aluco*; *S. stridula*, L.)

Habite l'Europe.

On doit y joindre la

CHOUETTE DE L'OURAL, *strix uralensis*, Pallas; Tem., pl. 27.

Cette chouette est de la taille de celle de France : elle est généralement blanchâtre et flammée de roux brun foncé; le dessus des ailes est brunâtre; le dessous de la queue est fauve, marqué de cinq raies brunes espacées; les joues sont garnies de longues barbes régulières et blanches; les tarses sont blanchâtres.

Habite la Russie asiatique.

B. *Deux aigrettes.*

XXXIVe Genre. HIBOU, *asio*, Briss.; *otus*, Cuv.; *strix*, auct.

Deux aigrettes composées de plusieurs plumes se redressant à volonté sur le front; conque de l'oreille s'étendant en demi-cercle depuis le bec jusque vers le sommet de la tête; pieds garnis de plumes serrées et pileuses jusqu'aux ongles.

Le type de ce genre est le

HIBOU A HUPPES COURTES, *strix ascalaphus*, Savigny; Temm., pl. 57.

Ses aigrettes sont très courtes; son bec petit et caché par les poils de la face; les deux écailles des ongles sont nues; son plumage est d'un roux plus ou moins blanchâtre, varié de triangles noirs sur la tête et sur le cou, de taches de la même couleur sur les ailes, et linéolé de noir sur les cuisses et sur le dos; la queue est marquée de plusieurs petites raies noires en dessous.

Habite l'Egypte, et probablement la Sicile et la Sardaigne.

On doit y ajouter le

HIBOU COMMUN, ou *moyen duc*, de la pl. enl. 29 (*strix otus*).

Brunâtre fauve, flammé de brun; la queue rayée.
Habite l'Europe.

CHOUETTE (*strix ulula*), enl. 438.

Fauve vif, régulièrement flammée de brun.

HIBOU DES TERRES MAGELLANIQUES (*strix magellanicus*, Gm.), enl. 385.

Brun fauve, très finement strié; la gorge et le ventre blancs; la queue rayée de noir.
Habite l'extrémité de l'Amérique méridionale. On le dit aussi de l'Amérique du Nord.
On peut y joindre les

HIBOU AFRICAIN, *strix africana*, Temm., pl. 50.

Ce hibou a la taille d'un tiers moindre que celle du *grand-duc* d'Europe; sa queue est arrondie; les soies de sa face sont grises et bordées de noir; un hausse-col blanc occupe le milieu de la gorge; ses deux huppes sont assez saillantes; les parties supérieures sont d'un noir de suie, couvertes de taches blanchâtres, et vermiculées sur les ailes et sur la queue; les parties inférieures sont remplies de taches, et de zigzags bruns sur un fond grisâtre.
Habite les environs du cap de Bonne-Espérance.

HIBOU A JOUES BLANCHES, *strix leucotis*, Temm., pl. 16.

Deux longues cornes distinguent ce hibou, dont les joues sont d'un blanc pur, et bordées par un cercle noir; des soies épaisses occupent la base du bec; le bas-ventre est blanc; tout le reste du plumage est d'un gris roux, taché et finement strié de noir en dessus; flammé et strié en dessous; les tarses sont gris, ponctués de brun.
Habite le Sénégal.

Hibou a gros bec, *strix macrorhynca*, Temminck, pl. 62 (adulte).

Ce hibou a de longueur dix-neuf pouces; les aigrettes sont de médiocre longueur; tout son plumage en dessous est varié de brun, de roux et de blanchâtre, disposés par taches, par lignes très fines ou par bandelettes; des lignes de points noirs occupent les parties claires; tout le dessous du corps est d'un blanchâtre rayé de noirâtre.

Habite l'Amérique septentrionale.

Hibou asio, *strix asio*, Lath.; Temm., pl. 80. *Strix nævia*, Lath. (mâle).

L'*asio* est généralement d'un gris de cendre strié de brun en long et en travers sur chaque plume; le dessus des ailes est fauve; les taches sont un peu plus foncées sur le milieu du cou, où elles forment un demi-collier; la femelle est d'un roux vif partout où le mâle a du cendré.

Cet oiseau habite l'Amérique septentrionale: il est décrit par Wilson, dans l'*Ornithologie américaine*, tom. 5, pl. 42, f. 1; vol. 3, pl. 19, f. 1.

XXXVe Genre. Duc, *bubo*, Cuv.

Conque petite; disque des plumes moins marqué que dans les chats-huants; deux aigrettes; des pieds emplumés jusqu'aux ongles.

On range dans ce genre le grand-duc (*strix bubo*), enl. 435, entièrement fauve, et taché d'innombrables raies longitudinales brunes, et de plus petites transversales; d'une très grande taille, et qui vit dans les vastes forêts du nord de l'Europe.

XXXVIe Genre. Scops, *scops*, Savigny, Cuv.; *strix*, auct.

Oreilles à fleurs de tête; disques imparfaits; deux aigrettes; les doigts nus ou garnis de quelques poils.

Le type de cette division est le *scops* ou *petit-duc* (*strix scops*, L.) de la pl. 436, petit oiseau de nos contrées, orné de couleurs sombres, mais très agréables par leur distribution et par la finesse des plumes.

On peut lui adjoindre les

HIBOU KETUPA, *strix ceylonensis*, Lath.; Temminck, pl. 74; *strix ketupu*, Horsf.; *blo-ketupu*, des Javanais.

Le ketupu de M. Horsfield est en entier d'un marron garni de taches ou de stries brunes en dessus, flammé de brun en dessous; deux larges cornes surmontent la tête; les tarses sont jaunes.

Il habite Java, Sumatra, Ceylan et l'Inde.

HIBOU BRUYANT, *strix strepitans*, Temm., pl. 174 (adulte), et 229 (jeune de l'année).

Fauve vermiculé de brun, à plastron roux, à ventre blanchâtre strié de noir, à huppe couchée sur le front. Le jeune âge est blanc, taché de fauve et rayé de brun.

Habite Sumatra.

HIBOU LACTÉ, *strix lactea*, Temminck, pl. 4.

Ce hibou a deux cornes assez courtes sur le sommet de la tête; un plastron blanc bordé de noir occupe le devant de la gorge; le dessus du corps est de couleur fauve finement rayée, et ponctué de brun; le dessous est d'une teinte plus claire; la queue est fauve, rayée de brunâtre; les tarses sont blancs, et le dessous des doigts est rosé.

Habite le Sénégal.

HIBOU LESCHENAULT, *strix Leschenaulti*, Temm., pl. 20.

Les deux huppes latérales de ce hibou sont courtes et rapprochées; son plumage est uniformément d'un ferrugineux flammé de noir; une sorte de collier plus clair, blanchâtre, occupe le cou; le tour des yeux est blanc; les tarses sont ardoisés.

Habite l'Inde.

HIBOU CHAPERONNÉ, *strix atricapilla*; Natt.; Temm., pl. 145 (mâle).

De petite taille, à calotte très noire, à traits noirs sur les aigrettes et l'occiput; fauve vermiculé de noir en dessus, et gris vermiculé de brun en dessous.
Habite le Brésil.

HIBOU NOCTULE, *strix noctula*, Reinw.; Tem., pl. 99 (femelle).

De la taille du scops de France, est roux varié de brun; ses deux aigrettes sont fort longues. Il est probable que c'est le *strix lempigi* d'Horsfield.
Sa patrie est Java.

TABLEAU DU DEUXIÈME ORDRE.

Les Passereaux, Cuv.

Ire Tribu. Les Dentirostres.

1re Famille. Les Laniadées.

G. 37. Pie-grièche, *lanius*, L.
38. Falconelle, *falcunculus*, Vieill.
39. Colluricincle, *colluricincla*, Horsf. et Vigors.
40. Batara, *tamnophilus*, Vieill.
41. Vanga, *vanga*, Temm.
42. Sparacte, *sparactes*, Illig.
43. Gubernète, *gubernetes*, Such.
44. Langrayen, *artamus*, Vieill.
45. Crinon, *tricophorus*, Temm.
46. Cassican, *barita*, Cuv.
47. Phonygame, *phonygama*, Less.
48. Bécarde, *psaris*, Cuv.
49. Choucaris, *graucalus*, Cuv.
50. Sphécothère, *sphecothera*, Vieill.
51. Béthyle, *bethylus*, Cuv.
52. Glaucope, *glaucopis*, Cuv.
53. Témia, *temia*, Levaill.
54. Drongo, *edolius*, Cuv.
55. Irène, *irena*, Horsf.

DEUXIÈME ORDRE.

Les PASSEREAUX, Cuv.; *sylvains*, Vieillot.

Les caractères des passereaux sont négatifs. Ce sont des oiseaux qui ne sont ni rapaces, ni grimpeurs, ni échassiers, ni palmipèdes. Il est, en effet, fort difficile de les définir autrement. Suivant Vieillot, ils ont les pieds courts ou médiocres; les jambes parfaitement emplumées ou nues dans trois cas seulement; les doigts un peu aplatis en dessous, disposés trois en avant et un en arrière, ou plus rarement deux en avant et un en arrière; les ongles sont variables, mais en général grêles; le bec prend toutes les formes.

Si les passereaux présentent des nuances si diverses, leurs mœurs et leurs habitudes offrent encore plus de divergence. Les uns sont sur la limite des rapaces, et poursuivent les petits mammifères et les petits oiseaux : tels sont les pies-grièches. D'autres recherchent les insectes, d'autres les petits poissons, d'autres enfin vivent de fruits, de semences, de bourgeons, etc. On conçoit alors que les naturalistes qui se sont succédés ont cherché vainement à préciser les caractères tirés des formes et des mœurs, et que tous laissent quelque chose à désirer dans leur méthode. Les passereaux, en effet, sont sous ce rapport l'écueil où viennent échouer les tentatives de classement par ordres vraiment naturels. Les divisions que nous suivons sont celles de M. Cuvier. Ce savant, habitué à considérer les

animaux dans l'enchaînement de leurs rapports généraux, est encore celui qui présente avec le plus de hardiesse les divisions les plus naturelles et les plus avantageuses pour l'étude des passereaux.

PREMIÈRE TRIBU.

LES DENTIROSTRES.

Bec échancré sur les côtés de la pointe.

Ire Famille. Les PIES-GRIÈCHES ou LANIADÉES.

Ce sont les oiseaux de rapine de l'ordre des passereaux. Ils vivent principalement d'insectes, et sont répandus dans toutes les contrées. Quelques espèces sont remarquables par la teinte métallique répandue sur les plumes. Leur bec est convexe, comprimé, échancré, pointu. Le pouce est grêle, suivant M. Vieillot.

XXXVIIe Genre. PIE-GRIÈCHE, *lanius*, L., Cuv., Vieill., Temm.

Bec triangulaire, robuste, nu à la base, convexe en dessus; mandibule supérieure dentée et crochue vers le bout, l'inférieure aiguë et relevée à la pointe; commissures ciliées; deuxième et troisième rémiges plus longues.

Ce genre a été divisé dans ces derniers temps, et ne comprend qu'une partie des espèces du grand genre *lanius*, de Linné. Les pies-grièches communes, petite et rousse, ainsi que l'*écorcheur*, forment le type du genre tel qu'il est admis aujourd'hui. Ce sont des oiseaux qui se réunissent en famille, poussent des cris aigus, et vivent d'insectes, et surtout de gros coléoptères qu'ils percent dans les épines des arbrisseaux lorsqu'ils sont rassasiés; leur humeur est

querelleuse, et a passé dans le langage figuré, où l'on appelle pie-grièche toute femme méchante et acariâtre.

Malgré qu'on l'ait subdivisé dans ces derniers temps, et qu'on ait cherché à donner à ses divisions diverses des limites géographiques précises, ce genre se compose d'espèces qui se succèdent les unes aux autres par des nuances insensibles, et qui sont très répandues dans l'ancien monde : elles sont remplacées dans le nouveau par les *bécardes* et les *bataras*.

Levaillant divisait les pies-grièches en trois sections : la première comprenait les pies-grièches à ailes longues et à bec plus fort, qui volent bien, et sont très portées à la chasse; la seconde renfermait les pies-grièches à ailes plus courtes, arrondies, à bec faible, et dont les mœurs sont plus douces. Les espèces de cette section sortent rarement des buissons; enfin, dans la troisième étaient celles dont le corps est ramassé, trapu, la queue très courte, et le bec grêle.

M. Vieillot a proposé, dans son démembrement des pies-grièches, les genres *gonolek*, *bagadais* et *lanion*, qu'il a caractérisés de la manière suivante :

GONOLEK, *laniarius*, Vieill.

Bec nu à la base, un peu grêle, convexe en dessus, droit, comprimé; mandibule supérieure échancrée et crochue vers le bout; l'inférieure aiguë et retroussée à la pointe; bouche ciliée; ailes à penne bâtarde; la deuxième rémige plus longue.

Ce genre a pour type une pie-grièche d'Afrique, ornée de vives couleurs; mais il fait double emploi avec celui nommé *malaconotus*, et ni l'un ni l'autre n'ont encore été adoptés.

BAGADAIS, *prionops*, Vieill.

Bec emplumé à la base, tendu, très comprimé

latéralement ; mandibule supérieure échancrée et crochue vers le bout ; l'inférieure retroussée et aiguë à la pointe ; paupières dentelées.

Le *geoffroy* de Levaillant, Afriq., pl. 80 et 81, dont le bec est droit et grêle, et la tête revêtue de plumes redressées, et le *manicup*, Buffon, enl. 707 (*pipra albifrons*, Gm.), forment les types de ce genre, non encore reconnu en ornithologie.

LANION, *lanio*, Vieill. ; *tanagra*, Linn., Lath.

Bec robuste, comprimé latéralement, caréné en dessus, rétréci vers le bout ; mandibule supérieure dentée vers le milieu, crochue à la pointe ; l'inférieure échancrée, aiguë et retroussée à l'extrémité ; bouche ciliée.

Vieillot range dans ce genre le *tangara mordoré* de Buffon. Son avis n'a point été adopté par la plupart des naturalistes.

A ces diverses coupes, nous ajouterons les MALACONOTES, *malaconotus*.

Ce genre a été établi par les naturalistes anglais pour recevoir des pies-grièches d'Afrique : il ne diffère point, ou du moins très peu, du genre *laniarius* de Vieillot. L'espèce qui sert de type à ce genre a été décrite par W. Burschell, sous le nom de *malaconotus atrococcineus*, et se rapproche du *gonolek* par les couleurs de son plumage. C'est un oiseau des bois de l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, où les naturels le nomment *korrokoba*. Il se tient sur les branches du *mokala* (*acacia girafæ*), et sur le bord des rivières.

Les pies-grièches d'Europe sont les suivantes :

PIE-GRIÈCHE GRISE, *lanius excubitor*, L. ; Buff., enl. 445 ; Temm., 142, t. 1 (the *great cinereous shrike* des Anglais).

Cette espèce a environ neuf pouces de longueur ; la tête, la nuque et le dos sont d'un gris cendré uni-

forme; une bande noire traverse les joues et les oreilles; le dessous du corps est d'un blanc pur; les ailes sont noires, courtes; les rémiges et l'extrémité des pennes secondaires sont d'un beau blanc, ainsi que les deux pennes extérieures de la queue. Le plumage de la femelle est un peu plus terne.

Très commune en France, cette espèce habite les bois, où elle est sédentaire; elle vit, suivant M. Temminck, de souris, de grenouilles, de petits oiseaux, de lézards et de scarabées; elle niche sur les arbres et dans les buissons, pond cinq ou sept œufs blancs, marqués de taches d'un brun sale. Elle est très rare en Toscane, suivant MM. Savi et Ranzani. Elle est la plus carnivore de toutes les pies-grièches européennes.

PIE-GRIÈCHE MÉRIDIONALE, *lanius meridionalis*, Temm., I, p. 143; Savi, p. 102.

Cette espèce est de passage à Nice, où on la nomme *darnega*. M. Temminck lui donne pour patrie le midi de l'Italie, la Dalmatie, le midi de la France et les côtes de la Méditerranée jusqu'en Espagne. On la retrouve en Egypte; mais elle ne s'est jamais présentée dans le centre et dans le nord de l'Europe. M. Charles Bonaparte l'a observée près de Rome.

Elle diffère de la pie-grièche grise par une teinte cendrée beaucoup plus foncée en dessus, et par des taches de couleur vineuse en dessous; du reste, le noir des yeux et des ailes ne diffère point de l'espèce précédente, et ses habitudes sont sans doute analogues.

PIE-GRIÈCHE BRUN-MARRON, *lanius castaneus*, L., sp. 5; Risso, III, p. 33.

Cette espèce a été introduite dans la *Faune d'Europe* par M. Risso. Sa queue est cunéiforme; les rectrices du milieu sont ferrugineuses à leur extrémité; le corps est en dessus de couleur marron, et blanc en dessous. C'est le *chesnut naked shrike* de Latham, et le *darnega* des habitans de Nice. Sa taille est de onze pouces.

Cette pie-grièche habite les bois des Alpes méridionales pendant presque toute l'année.

PIE-GRIÈCHE A POITRINE ROSE, *lanius minor*, L., Buff., enl. 32, f. 1; Temm., 1, p. 145; Savi, 96; Meyer et Wolf, pl. 3, f. 1.

Cendrée en dessus; la poitrine teintée de rose; les secondes rémiges entièrement noires, ainsi que le front, le tour des yeux et les oreilles; un miroir blanc sur les rémiges. Longueur totale, sept à huit pouces.

Le rose de la femelle est plus terne; la bande noire du front et le noir des ailes sont d'un brunâtre sale.

Cette espèce habite l'Archipel, l'Italie, l'Espagne, et, suivant M. Temminck, elle visite quelquefois le nord de l'Europe : elle est rare partout. Elle vit de phalènes, de scarabées, de taupes, de grillons et de très petits oiseaux; niche sur les grands arbres et dans les buissons; pond six œufs d'un vert blanchâtre.

PIE-GRIÈCHE ROUSSE, *lanius rufus*, Briss, L.; Tem., 1, p. 147; *lanius pomeranus*, Sparm.; Carls., pl. 1; Buff., enl. pl. 9, f. 2; Savi, 98 (the *wood-chat-shrike* des Anglais).

Front noir; vertex, occiput d'un fauve marron dans les adultes; scapulaires, tectrices moyennes des ailes et de la queue blanches, avec des taches semi-lunaires brunes dans le jeune âge. Le roux de la tête de la femelle est moins vif, et le noir est plus rembruni; la queue est arrondie. Longueur, sept pouces.

Cette espèce ressemble beaucoup, dans le jeune âge, à l'*écorcheur*; elle niche dans les buissons, suspend son nid entre les dichotomies des rameaux; pond six œufs d'un vert blanchâtre, tachés de cendré. On la trouve en France et jusque dans le Nord, de même qu'en Afrique. Elle est de passage en Italie.

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR, *lanius collurio*, Briss., L.; Buff., enl. 51, f. 1 et 2 (mâle et femelle) (the *red-baked-shrike* des Anglais).

N'a guère que six pouces : le dessus de la tête et le croupion sont cendrés; le dos et les ailes sont fauves; le ventre est blanchâtre; un bandeau noir traverse l'œil; les pennes alaires sont noires, bordées de fauve; celles de la queue sont également brunes, tandis que les latérales sont blanches. La femelle est plus terne, et les jeunes lui ressemblent beaucoup.

Cette espèce niche dans les buissons, pond cinq à six œufs rosés, tachés de rougeâtre ou de jaunâtre, et zonés de cendré verdâtre; sa nourriture consiste en hannetons, mouches et autres insectes. Son nom lui vient du courage avec lequel elle attaque de petits animaux. L'écorcheur est commun dans toute l'Europe, et même dans l'Amérique du Sud, d'après M. Temminck. M. Withear observa, aux îles Shetland, un de ces oiseaux qui imitait à s'y méprendre le cri d'une chouette.

Aux espèces européennes précédentes, nous en joindrons deux étrangères, que nous avons découvertes dans les îles de la Polynésie, et qui sont :

PIE-GRIÈCHE KAROU, *lanius karu*, Lesson (*Zoologie de la Coquille*, pl. 12).

Elle a sept pouces de longueur totale. Ses formes sont élancées, et ses pieds sont peu développés. Le bec est court et peu fort, légèrement caréné en dessus, et terminé par une pointe qui n'est presque pas crochue. Les ailes sont pointues, et s'étendent jusqu'au milieu de la queue. La première rémige est très courte, la quatrième et la cinquième sont les plus longues. La queue est comme arrondie à son extrémité, ce qui tient à la disposition des pennes, dont la longueur n'est pas égale et qui sont comme étagées. Les tarses sont courts, et les trois doigts très peu prononcés. L'ongle du pouce postérieur est le plus fort. Le bec et les pieds sont noirs; l'iris est brun.

Le dessus de la tête, du cou, du dos et de la queue de la pie-grièche karou est d'un noir luisant et verdâtre. Les couvertures des ailes sont noires et bordées chacune d'un liseret assez large d'un blanc pur. Les grandes pennes offrent une teinte brune

foncée à l'extérieur et à leur extrémité, et sont blanches à leur partie moyenne et interne. Les deux ou trois plumes rectrices extérieures de la queue sont terminées par du blanc, ainsi que la surface inférieure qui est brune. Le croupion est mélangé de blanc et de brun. Une ligne blanche passe derrière l'œil, et va se réunir à la base du bec sur le front. Toutes les parties inférieures de l'oiseau, la gorge, la poitrine et les flancs, sont d'un gris blanc léger, striées de lignes brunes régulières. Le milieu de l'abdomen, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont d'un marron clair.

Nous avons conservé à cette pie-grièche le nom de *karou* que lui donnent les naturels de la Nouvelle-Irlande; elle habite les alentours du port Praslin, situé à l'extrémité de la grande terre, qui fait partie des archipels orientaux de la Polynésie.

PIE-GRIÈCHE MÉLANURE, *lanius melas*, Less. et Garnot, *Zool. Coquille.*

Est de la grosseur à peu près de la pie-grièche fiscal et a huit pouces de longueur. Son plumage noir lustré est remarquable par ses reflets bleuâtres, notamment sur la tête, le cou, la poitrine et le croupion. Les narines sont rondes et recouvertes de plumes serrées; extrémités des soies rudes. La queue, longue de trois pouces, est étagée. Les ailes croisées dépassent la naissance de la queue d'un pouce. Le bec est fort, droit, long d'un pouce. L'arête supérieure est arrondie. Les pieds sont grêles, noirs comme le bec; le tarse plus long que le doigt du milieu, qui lui-même est un peu plus long que les autres. L'ongle du pouce est à peu près semblable à celui du médius. La première penne rémige est la plus courte, la quatrième la plus longue, la septième très courte par rapport à ses voisines.

Cet oiseau, qui a quelque rapport avec la pie-grièche noire, *lanius pacificus*, Lath., habite la Nouvelle-Guinée, au havre du Doréry.

M. Horsfield a décrit, sous le nom de *lanius bentet*, une pie-grièche de Java, voisine du *lanius lucionensis* de Linné, qui est longue de neuf pouces, noire sur le front, la queue et le cou; grise sur la tête et le dos; rectrices terminées de blanc; le croupion et le ventre d'un fauve roux. Les Javans la nomment *bentet*.

Parmi les espèces de pies-grièches figurées avec soin, nous indiquerons les

PIE-GRIÈCHE BRIDÉE, *lanius virgatus*, Temminck, pl. 256, f. 1.

A front gris, un trait noir sur l'œil; à dos et ailes ardoisés; à gorge et poitrine blanches; à queue rectiligne.

Cette espèce habite les îles de Java et de Banda, et a plusieurs caractères communs avec les gobe-mouches.

PIE-GRIÈCHE MASQUÉE, *lanius personatus*, Temm., pl. 256, f. 2 (mâle adulte).

Blanche roussâtre en dessous; le front, un trait sur l'œil, les scapulaires moyennes blancs; les rectrices blanches en dehors, brunes en dedans; les ailes brunes, avec un miroir blanc; la queue arrondie et étagée.

Découverte en Nubie par M. Ruppel.

PIE-GRIÈCHE A VENTRE ROUX, *lanius ferrugineus*, Lath.; Quoy et Gaimard, *Zool. Uranie*, pl. 17.

A plumage roux plus ou moins vif; le front et la gorge roussâtres: voisine du fiscal.

Habite l'île de France, où elle a été probablement importée.

XXXVIIIe Genre. FALCONELLE, *falcunculus*, Vieillot; *lanius*, Lath. Temm.

Bec court, robuste, très comprimé, un peu fléchi en arc; mandibule supérieure dentée et crochue vers le bout; l'inférieure aiguë et retroussée à la pointe; première rémige la plus longue.

Vieillot a établi ce genre pour y placer le *lanius frontatus* de Latham, de l'Australie. Les mœurs de l'espèce qui le compose ne diffèrent point de celles des pies-grièches. M. Temminck l'a figurée et décrite sous le nom de

PIE-GRIÈCHE À CASQUE, *lanius frontatus*, Temminck, pl. 77 (mâle et femelle); *falcunculus frontatus*, Vieill., Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Lin. Lond.*, t. XV, p. 212.)

Cette pie-grièche, olivâtre en dessus, jaune en dessous, cendrée sur les ailes et la queue, a la tête surmontée d'une assez large huppe bleue; un trait blanc passe sur le front; de larges plaques blanches occupent les joues et les côtés du cou, et sont séparées par une bande noire; la gorge du mâle est noire, celle de la femelle olivâtre.

Est de la Nouvelle-Hollande.

Nous ajouterons à l'espèce précédente :

LE FALCONELLE GUTTURAL, *falcunculus gutturalis*, Vigors et Horsfield (*Trans.*, t. XV, p. 212).

D'un fauve brunâtre, plus pâle en dessous; le front et le gosier blancs; une huppe dressée, noire, ainsi que la gorge. Longueur, sept pouces.

Cette espèce a été découverte en 1803 par le célèbre botaniste Brown, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande.

XXXIXe Genre. COLLURICINCLE, *colluricincla*, Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XV, p. 213.)

Bec robuste, allongé, comprimé, droit, à arête légèrement recourbée; mandibule inférieure fortement échancrée vers sa pointe; narines ovales, un peu obliques, en partie fermées par une membrane, et recouvertes par les plumes et par les soies.

Ailes médiocres, arrondies; première rémige courte; les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque égales, très longues; la septième plus courte; la deuxième et la huitième un peu plus courtes et égales; les plumes externes du

poignet ; de la troisième à la sixième inclusivement, un peu élargies dans leur milieu.

Pieds médiocres, assez robustes ; à tarses garnis de scutelles en avant seulement ; les doigts médiocres, celui du milieu plus long ; pouce robuste, son ongle fort et prolongé ; queue allongée, égale.

Ce genre ne se compose encore que d'une espèce nouvelle, qui est le *colluricincla cinerea* de MM. Vigors et Horsfield. Il paraît représenter, à la Nouvelle-Hollande, les *pies-grièches thamnophiles* de l'Amérique du sud, et les *malaconotes* de l'Afrique. Il a des rapports assez grands avec les vrais *lanius* et les *merles*.

COLLURICINCLE CENDRÉ, *colluricincla cinerea*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Lin. Lond.*, t. xv, p. 214.)

Corps cendré en dessus, plus pâle en dessous ; gorge et régions oculaires blanches ; rémiges fauves en dedans. La femelle cendrée en dessus, avec la gorge rayée de noir ; bec jaunâtre ; iris noir. Longueur, huit pouces.

Fréquente les lieux habités de la Nouvelle-Hollande, dans les arbres.

XL. Genre. BATARA, *thamnophilus*, d'Azara, Vieill., Temm., Swains. ; *lanius*, L., Cuv.

Bec court, robuste, élargi à la base, dilaté et cilié sur les côtés, comprimé vers la pointe qui est obtuse, recourbée, plus longue que celle de la mandibule inférieure ; celle-ci est convexe en dessous et pointue ; narines ovoïdes, ouvertes ; pieds grêles ; ailes très courtes ; les quatrième, cinquième et sixième rémiges les plus longues.

MM. Swainson et Such ont publié sur ce genre (*Zool. Journ.*) deux fort bons mémoires : ils regardent les oiseaux qui le composent comme confinés

dans les régions intertropicales du Nouveau-Monde, depuis le Canada, au nord, jusqu'au Paraguay, au sud. Les espèces les plus remarquables ont une longue queue étagée. Les femelles ont une livrée moins foncée en couleur que les mâles. On en compte dix-huit espèces appartenant vraiment à ce genre, et parmi lesquelles il y en a beaucoup de nouvelles. Les principales et les plus connues sont, le *grand batara* de d'Azara, et le *lanius doliatus* de Linné. Il paraît qu'on doit lui adjoindre le *tanagra guianensis*, L.

D'Azara rapporte que les bataras qu'il a eu occasion d'observer vivaient dans les broussailles, et s'y tenaient cachés; qu'ils étaient monogames et recherchaient les petits insectes. Leur cri, qu'ils ne font entendre qu'à l'époque des amours, se borne à la syllabe *tu* vivement répétée. Les femelles pondent deux ou trois œufs rayés de brun rougeâtre.

On devra réunir aux vrais bataras (*thamnophilus*) l'espèce dont le mâle et la femelle sont figurés pl. 18 et 19 de la Zoologie de MM. Quoy et Gaimard, sous le nom de VANGA STRIÉ, *vanga striata*.

M. Such l'avait décrite et figurée dans le *Zoological Journal*, sous le nom de *thamnophilus Vigorsii*.

Elle habite le Brésil.

Les principales espèces du Brésil que M. Such a décrites sont:

Le THAMNOPHILE DE SWAINSON, *thamnophilus Swainsonii*.

Noir, rayé de fauve; la tête surmontée d'une huppe de couleur ferrugineuse. Longueur, huit pouces.

Les Portugais du Brésil nomment cet oiseau *sirizinho*.

Le THAMNOPHILE MACULÉ, *thamnophilus maculatus*.

Noir, tacheté de blanc; blanc en dessous; le bas-ventre fauve; les rectrices rayées de blanc. Longueur, huit pouces.

Les Portugais le nomment *choca*.

Le THAMNOPHILE DE LEACH, *thamnophilus Leachii.*

Noir; la tête, le dos tachetés de blanc; les rémiges rayées de fauve; la gorge, la poitrine, le milieu de l'abdomen et les rectrices de couleur noire; côtés de l'abdomen, croupion rayés de blanc. Longueur, dix pouces.

Une variété plus petite est nommée *pruayara* au Brésil.

Le THAMNOPHILE A TÊTE ROUGE, *thamnophilus ruficeps.*

Noir, rayé de fauve. Longueur, neuf pouces.

Le THAMNOPHILE NOIR, *thamnophilus niger.*

Noir; une huppe; rémiges brunes, avec des bandes plus foncées.

XLIe Genre. VANGA, *vanga*, Temm.; non le vanga, Buff., Cuv., Vieill.

Le bec long, très comprimé, recourbé seulement à la pointe, qui est crochue et acérée, à bords des mandibules droits, tranchans; l'inférieure entaillée, aiguë, retroussée; les narines latérales, longitudinales, cartilagineuses; des soies roides à la base du bec; pieds médiocres; à tarse de la longueur ou plus long que le doigt intermédiaire, l'externe réuni jusqu'à la première articulation, l'interne soudé à la base; ailes médiocres; la première rémige de moyenne longueur, la deuxième moins longue que la troisième, qui est la plus longue (*Temminck*).

Buffon a proposé le premier le nom de *vanga* pour un oiseau qui est figuré pl. enl. 208. M. Vieillot appliqua, dans son *Analyse d'Ornithologie*, le même nom à de grandes pies-grièches des Indes et de l'Amérique; et reconnaissant plus tard que ces oiseaux ne

différaient point des BATARAS, *thamnophilus*, dont il avait aussi formé un genre distinct, il proposa, dans le tome XXXV du *Nouv. Dictionn. d'Hist. naturelle*, de le supprimer. Le genre vanga est toutefois très bien caractérisé par M. Temminck, et ce nom ne désigne plus des oiseaux américains, mais, au contraire, des espèces des îles des Indes orientales ou de la Nouvelle-Hollande, qui remplacent dans ces climats les bataras de l'Amérique et les malaconotes d'Afrique.

Les deux espèces de vanga décrites par les auteurs sont :

Le VANGA A TÊTE BLANCHE, *vanga leucocephala*, N.; *lanius curvirostris*, Lath.; *pie-grièche de Madagascar*, Buff., enl. 228.

Occiput noir verdâtre ; dessus du corps d'un noir changeant en vert ; front, cou blancs, ainsi que les grandes couvertures des ailes ; parties inférieures d'un blanc pur, de même que l'extrémité de la queue. Longueur, dix pouces.

Le VANGA DESTRUCTEUR, *vanga destructor*, Temm., Manuel, et *cassican destructeur*, pl. coloriées 273; le *butcher-bird*, ou *rain bird* des colons anglais, de Sydney.

D'un cendré fauve en dessus, blanc en dessous ; la tête, les joues, les rémiges et les rectrices noires; les premières striées de blanc, les dernières bordées de blanc à leur extrémité.

Le vanga destructeur se tient dans les arbres des environs de Sydney, non loin des habitations, surtout lorsqu'il fait mauvais temps; aussi le nomme-t-on oiseau de pluie. Ses habitudes paraissent être solitaires.

Nous ajouterons aux vangas l'espèce que nous avons décrite sous le nom de

PIE-GRIÈCHE CAP-GRIS, *lanius kirhocephalus*, Lesson (*Zool. Coq.*, pl. 11).

Oiseau de la grosseur d'un merle, a de longueur totale neuf

pouces. Le bec est long d'un pouce, du front à son extrémité; il est fort et robuste, à arête saillante entre les narines, qui sont déprimées. La mandibule supérieure se termine par une pointe crochue et forte. Les tarses sont robustes et le doigt postérieur est remarquablement fort. Les ailes dépassent le croupion; la queue, composée de dix pennes, est légèrement arrondie.

La tête, les joues et le dessous de la gorge, jusqu'à la poitrine, sont d'un gris cendré. Le dos, le croupion et les couvertures des ailes, sont d'un rouge brun orangé fort vif. Les grandes pennes et les moyennes, ainsi que la queue, en dessus, sont d'un gris fauve uniforme. Le ventre, les plumes des cuisses, les couvertures inférieures de la queue, d'un rouge fauve d'égale teinte. La queue, en dessous, est d'un gris clair, et l'extrémité des pennes s'use très-aisément. Le bec est plombé, et cette couleur semble encore propre aux pieds.

Le vanga cap-gris habite les forêts de la Nouvelle-Guinée, aux alentours de Doréry, où les Papous le nomment *pitohui*.

XLIIe Genre. SPARACTE, *sparactes*, Illig., Vieill., Temm.

Bec fort, médiocre, un peu déprimé à sa base, convexe en dessus, dilaté sur les côtés, sans arête saillante, comprimé et crochu à la pointe; une sorte de dent à la mandibule supérieure, qui est recourbée; l'inférieure entière, déprimée; point de fosses nasales distinctes; troisième et quatrième rémiges les plus longues. La langue est courte, triangulaire; les pieds sont médiocres, robustes et scutellés.

Illiger forma ce genre du grec *σπαρακτης*, qui signifie *écorcheur*, pour recevoir l'oiseau nommé *bec-de-fer* par Levaillant, et que M. Cuvier plaçait près des drongos. Peut-être faudra-t-il joindre à ce genre les *lanius robustus*, *cristatus* et *Novæ-Hollandiæ*.

BARBILANIER BEC-DE-FER, *sparactes superbus*, N.; *bec-de-fer*, Levaillant, t. II, pl. 79; *lanius superbus*, Shaw.

Cet oiseau, de la grosseur d'un merle ordinaire, a tout le dessus du corps noir, à l'exception du crou-

pion et des couvertures supérieures de la queue, qui sont d'un jaune verdâtre ; une huppe longue de quatre pouces surmonte la tête, et se compose de plumes effilées retombant avec grâce sur le front ; la gorge, garnie de plumes roides et dures, est d'un rouge vif, avec quelques traits jaunes en bas ; la poitrine et le ventre sont noirs ; une ceinture d'un jaune vif, linéolée de rouge, ponctuée de noir sur les côtés, traverse le corps ; le bec est gris de fer ; les pates bleuâtres et les ongles noirs.

On ignore au juste la patrie de cet oiseau rare et précieux, qu'on suppose des îles de la Polynésie, et des Moluques les plus orientales.

Le nom de *barbilanier* peint assez bien les rapports qui unissent cette pie-grièche aux barbus, dont elle diffère seulement parce que ses doigts sont libres, et trois en avant et un en arrière ; car pour les formes corporelles, elles sont assez analogues.

XLIII[e] Genre. Gubernète, *gubernetes*, Such.

Bec épais, un peu déprimé, assez élargi à la base, à arête arrondie ; à mandibule supérieure légèrement échancrée au sommet ; narines ovalaires ; soies roides, épaisses ; ailes médiocres ; rémiges de la première à la cinquième à peu près égales, la première la plus courte, la deuxième la plus longue ; tarses médiocres, scutellés, doigts réticulés en dessous ; les écailles ovales ; queue très longue, fourchue.

Ce genre nouveau ne renferme qu'une espèce américaine, qui est

Le gubernète de Cunningham, *gubernetes Cunninghami*, Such (*Zool. Journ.*, t. ii, p. 110), pl. 4.

Corps cendré, linéolé en long de lignes fauves ; la gorge et les joues blanches ; une tache en croissant d'un brun pourpre sur la poitrine ; les ailes et la queue d'un brun noir ; rémiges rayées en long de

ferrugineux. Longueur totale, quatorze pouces et quelques lignes.

Habite l'empire du Brésil.

XLIVe Genre. LANGRAYEN, *artamus*, Vieill.; *ocypterus*, Cuv., Temm.; *leptopterix*, Horsf., resea. in Java; *lanius*, auct.

Bec conique, arrondi de toutes parts, sans arête, à peine un peu arqué vers le bout, à pointe très fine, légèrement échancrée de chaque côté. Narines latérales petites, à demi cachées par les poils; pieds et doigts courts; les ailes autant et plus longues que la queue; les deuxième et troisième rémiges égales et les plus longues.

Les langrayens ou pies-grièches hirondelles tiennent de ces deux genres. Ce sont des oiseaux riverains des îles indiennes de l'est, dont le vol est rapide et les mœurs courageuses. Leur plumage varie peu et présente le plus souvent du noir et du blanc. Leur nourriture consiste en insectes, qu'ils saisissent en volant, bien qu'ils ne craignent point d'attaquer les petits oiseaux.

Les espèces de langrayens des Indes orientales sont l'*ocypterus leucorhyncos*, ou *lanius leucorhyncos*, L., Vieillot, Sonnerat, pl. 25, enl. n° 9, f. 1, de Manille, des Philippines et de Luçon; et le *lanius viridis*, L., enl. 30, f. 2. L'*artamus cinereus*, Vieillot, de Timor; les *artamus lineatus*, *fuscus* et *minor*, de Vieillot, de l'Australie, viennent se joindre à ce genre. Probablement que les deux dernières espèces se trouvent mentionnées ou font peut-être double emploi avec celles-ci, que M. Valenciennes décrit sous les noms de

Ocypterus albovittatus, Valenc., *Mém. Muséum*, t. VI, p. 23, pl. 3.

Fauve; les ailes ardoisées; les troisièmes rémiges

bordées de blanc à leur bord externe; rectrices noires, excepté au milieu; blanches au bout.

Nommé *bec-bleu* et hirondelle de bois par les colons de Sydney, où cette espèce est assez commune.

Ocypterus cinereus, Valenc., *loc. cit.*

Blanc en dessus; blanchâtre en dessous; une ligne noire sur le front; la gorge, le croupion et la queue bruns; cette dernière partie terminée de blanc.

Habite la Nouvelle-Galles du sud.

M. Cuvier a donné à ces oiseaux le nom d'*ocypterus* ou *oxypterus*, qui veut dire *ailes pointues*, par rapport à leur vol rapide. Le mot *ocyptère* se trouvant déjà employé par un genre d'insecte, nous avons préféré celui d'*artamus*.

XLVe Genre. CRINON, *tricophorus*, Temm., pl. col.; *criniger*, Temm., Manuel.

Bec court, en cône allongé, comprimé à la pointe, un peu dilaté ou élargi à la base; mandibule supérieure fléchie vers la pointe, qui est un peu échancrée; base du bec garnie de très fortes et longues soies; narines un peu éloignées de la base du bec, ovoïdes, ouvertes, point cachées par les soies de la base; pieds courts, tarse plus court que le doigt du milieu, les doigts latéraux inégaux, l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne uni à sa base; ailes médiocres; les trois premières rémiges étagées, les quatrième, cinquième et sixième les plus longues (*Temm.*).

Ce genre est entièrement africain. M. Temminck en connaît cinq espèces, qui vivent sur les côtes de Guinée : leurs mœurs et leurs habitudes sont complétement ignorées.

CRINON BARBU, *tricophorus barbatus*, Temm., pl. 88 (mâle).

A plumage généralement vert olivâtre; à plumes

de la gorge lâches, redressées et jaunes; d'entre les plumes du front sortent des crins longs et roides, formant une sorte de crinière peu fournie, retombant sur le derrière du cou. Longueur totale, huit pouces.

Habite les alentours de Sierra-Leone.

XLVI[e] Genre. Cassican, *barita*, Cuv., Temm.; *cracticus*, Vieill.; *corvus*, L., Lath.

Bec long, fort, dur, convexe en dessus, échancré à la pointe, sans fosse nasale; narines latérales un peu distantes de la base, fendues longitudinalement dans la masse cornée du bec, couvertes par-dessus et à moitié fermées par la substance cornée; pieds robustes, tarse plus long que le doigt intermédiaire, latéraux inégaux, l'externe réuni jusqu'à la première articulation, l'interne divisé, pouce long, très fort; ailes médiocres ou longues; les quatre premières rémiges étagées et la sixième la plus longue, ou les quatre premières étagées, la cinquième la plus longue (*Temm.*).

Le nom de *cassican* a été primitivement donné à un oiseau de ce genre par Buffon, par contraction des mots *cacique* et *toucan*. Ce sont de gros oiseaux des Indes et de la Nouvelle-Hollande, qui ont été ballotés long-temps dans plusieurs genres, et qui probablement seront encore divisés en deux genres bien distincts, dont l'un comprendra les cassicans des îles indiennes de la Polynésie, et l'autre les cassicans de la Nouvelle-Hollande. Ces oiseaux forment le passage des corbeaux aux pies-grièches; comme les premiers, ils mangent de tout; leurs habitudes sont bruyantes, et leur voix est forte et criarde. Le plumage des espèces de la Nouvelle-Hollande est assez uniformément composé de noir et de blanc, comme celui de la pie de France, dont elles ont aussi les mœurs. Les espèces de la Nouvelle-Guinée, au contraire, se rap-

prochent beaucoup plus des oiseaux de paradis par leur forme, comme par la rare magnificence de leur livrée.

On place dans ce genre le cassican réveilleur, *barita strepera;* cassican flûteur, *barita tibicen*, dont on trouve une bonne figure, atlas de l'*Uranie*, pl. 20; et le cassican anaphone, *barita anaphonesis*, que M. Temminck mentionne seulement.

Nous y ajouterons le cassican de Quoy, *barita Quoyi*, pl. 14 de notre atlas, de la Nouvelle-Guinée, et le calybé, que nous décrirons de la manière suivante :

Cassican calybé, *barita viridis*, Cuv.; grand Calybé, Levaillant, oiseaux de Paradis, 64, pl. 23. Le calybé de la Nouvelle-Guinée, Buff., enl. 634; *paradisæa viridis*, L., Gm.; *paradisæa chalybea*, Latham; *cracticus chalybeus*, Vieillot (Dict. d'Hist. nat.); oiseau de Paradis vert, Sonnerat (*voy*. pl. 99, pag. 164); *Mansinème*, dans la langue des Papous.

Parmi les nombreuses dépouilles de paradisiers, que les habitans de la Nouvelle-Guinée apportaient chaque jour à bord, se trouvaient des calybés privés de leurs pieds, et traversés d'un bâton comme les vrais oiseaux de paradis. Ensuite nous nous procurâmes plusieurs fois, dans nos chasses, un oiseau qui ne diffère de celui dont nous parlons que par un plumage plus sombre et plus terne, quoique d'ailleurs il n'y ait point de différence dans les proportions du corps, le bec, les ailes ou la queue. Nous le regardons comme une légère variété du calybé des auteurs; car tous ceux que nous vîmes, qui étaient adultes et en plumage complet, ne permettent point de penser que ce soit le calybé avant ou après la mue.

La longueur totale de notre calybé était de quatorze pouces six lignes. Le bec ne différait en riende celui du calybé ordinaire. La tête est grosse, et la queue, longue de six pouces, est arrondie par la disposition des pennes, comme dans le précédent. Le plumage est en entier d'un vert bleuâtre métallique, n'ayant point de teintes irisées, chatoyantes et violettes. Les plumes du cou et de l'abdomen ne sont point gaufrées, ni sablées d'or et d'argent, sur un fond vert et bleu d'acier bruni, comme le calybé; mais celles qui recouvrent ces parties ont une teinte uniforme, ayant l'éclat du fer spéculaire, suivant les reflets de la lumière. Celles qui revêtent la tête et le cou sont courtes, serrées et veloutées. Les narines sont à moitié fermées par une membrane, recouverte elle-même des plumes du front, qui s'avancent de chaque côté de l'arête du bec. Le bec est noir, l'iris rouge de corail, les

jambes sont de la même couleur que le bec; leurs tarses sont revêtus de larges écussons; les doigts sont forts, munis d'ongles comprimés, aplatis en dessus et recourbés.

Le calybé vit solitaire, dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Nous le rencontrâmes plusieurs fois perché dans les grands arbres, où il cherche des fruits : ses mœurs paraîtraient avoir beaucoup d'analogie avec celles des corbeaux.

XLVIIe Genre. PHONYGAME, *phonygama*, Less.

Bec robuste, convexe, un peu élargi sur les côtés, à mandibule supérieure à peine crochue au sommet, à mandibule inférieure moins épaisse que la supérieure et renflée vers son extrémité; ailes arrondies, dépassant légèrement le croupion; queue médiocrement longue, étagée, arrondie; tarse médiocre, scutellé, à ongles peu robustes; trachée-artère se dirigeant sur la poitrine et l'abdomen pour y former plusieurs cercles que la peau recouvre seulement.

La rare beauté de l'espèce unique qui compose ce nouveau genre, et l'organisation singulière qu'elle présente, exige que nous entrions dans quelques détails à son sujet. Elle est décrite et figurée dans notre Voyage, pl. 13, sous le nom de CASSICAN DE KÉRAUDREN, *barita Keraudrenii*.

Le *phonygama Keraudrenii* a 12 pouces de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue : il a les formes du merle, sans le surpasser de beaucoup en grosseur. Les plumes qui revêtent la tête, les narines et les joues, sont courtes, serrées, et de la douceur du velours. Leur teinte est d'un noir passant au vert sombre doré, suivant les effets de la lumière. Deux huppes distantes occupent les parties latérales et postérieures de l'occiput; elles sont minces, triangulaires, et formées de plumes effilées, linéaires.

Les plumes qui garnissent le cou sont imbriquées, triangulaires. Celles de devant sont linéaires, très pointues, et terminées par une petite soie, plus apparente sous la gorge. Le rachis et la partie inférieure sont d'un noir brun, les barbes sont d'un vert à reflets métalliques, les plumes de l'abdomen ont cela de particulier d'avoir leur tuyau très grêle, garni de barbules très fines et très lâches. Elles sont d'un vert sombre, tandis que celles du dos

sont d'un vert chatoyant. Les ailes, la couverture, le croupion et le dessous de la queue, sont d'un vert passant à l'acier bruni. La partie interne des rémiges et des plumes caudales est d'un brun terne, le dessous des ailes et de la queue est noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs; la base des doigts de ceux-ci est élargie par un petit rebord membraneux.

La trachée-artère de cet oiseau mérite un examen particulier, et on en trouvera une fig. pl. 13, n° 2, de l'Atlas de notre Zoologie. Ce tube cartilagineux, arrondi, composé d'un très-grand nombre de petits cylindres réunis par une membrane et entourés par une tunique extérieure mince et diaphane, a, de longueur totale, et en ligne droite, 17 pouces et demi, et de 110 à 120 anneaux cartilagineux. En partant des poumons, il se dirige en avant jusqu'au sternum, sur le bord antérieur duquel il se courbe, pour descendre extérieurement et en arrière sur l'abdomen, en dessus des muscles qui forment cette capacité, et sous les tégumens qui constituent la peau. Là, la trachée-artère se contourne, remonte l'espace d'un pouce, se recourbe aussitôt en formant une petite anse, et le tube, accolé à la portion précédente, redescend et forme, en se contournant de nouveau, un cercle entier qui vient ainsi l'accoler au bord externe du premier cercle, en formant sur les parties molles de l'abdomen un plateau ovalaire et épais, composé de trois tours adossés de la trachée, et réunis par des portions membraneuses. Le tube aérien continue de remonter sur le sternum, le long du cou, en s'unissant, comme à l'ordinaire, aux branches de l'os hyoïde, et à la base de la langue (1).

La conformation de cet organe, dont nous connaissons peu d'analogue chez les oiseaux, si nous en exceptons quelques légères traces chez le cygne et chez le hocco, permet au cassican de jouir de la prérogative de moduler des sons comme avec un cor; aussi cet oiseau est-il doué d'un chant essentiellement musical. Les sons que poussent, dans les profondeurs des forêts de la Nouvelle-Guinée, le cassican kéraudren, ne permettent point de le confondre avec aucune autre espèce d'oiseau. Ils sont clairs, distincts et sonores, et passent successivement par presque tous les tons de la gamme; aussi nos marins lui donnèrent-ils le nom d'*oiseau siffleur*. Mais défiant et rare, nous ne pûmes nous procurer que deux individus de cette espèce, dans les grands arbres qui avoisinaient le havre Doréry, où nous étions mouillés. L'un d'eux fut tué par M. Bérard, lieutenant de vaisseau.

(1) Une telle organisation doit, sans contredit, nuire singulièrement à l'incubation. Chez cet oiseau, se pratiquerait-elle comme chez le coucou, par l'envahissement de nids étrangers, ou bien la femelle, seule chargée de cette importante fonction, aurait-elle son larynx moins compliqué?...



J'ai dédié ce cassican à M. le chevalier Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine. Ce savant médecin, l'ami particulier de Péron, n'a jamais cesé, depuis le voyage du capitaine Baudin, de favoriser les recherches d'histoire naturelle, et de prodiguer des encouragemens aux officiers de santé de la marine des ports, que ses précieuses instructions, ses conseils expérimentés, guident dans la carrière difficile à laquelle ils ont consacré leurs jours. En acquittant la dette de la reconnaissance du corps des médecins de la marine, j'y joins l'hommage de ma profonde gratitude, pour la bienveillance toute paternelle dont M. Kéraudren a daigné constamment m'honorer.

XLVIIIe Genre. BÉCARDE, *psaris*, Cuv., Temm., Swains.

Bec gros, fort, conique, rond à la base, n'échancrant point le front, comprimé à la pointe, qui est crochue et échancrée; arête voûtée; narines nues, latérales, rondes, couvertes d'une membrane; pieds médiocres, tarses courts, ailes médiocres; la première rémige courte, les deuxième et troisième les plus longues; queue égale et arrondie.

M. Cuvier prenait pour type de son genre psaris le *lanius cayanus*. M. Swainson lui a ajouté dans ces derniers temps (*Zool. Journ.*, no VII, p. 354) trois espèces nouvelles, qui sont les *psaris Cuvieri, cristatus* et *niger*. Ce genre est entièrement américain, de la Guiane et du Brésil. Il ne faut point le confondre avec le genre BÉCARDE, *tityra*, de M. Vieillot, qui est formé avec un tyran (*lanius sulfuratus*).

Le *psaris cayanus* est figuré enl. 304 et 377 : cendré, à ailes et queue noires.

M. Swainson a décrit deux espèces, qui sont: *psaris cristatus*, Swains., fauve; d'un jaune pâle en dessous; une tache blanche à la base des ailes; occiput noir, huppé; longueur, sept pouces; *psaris niger*, Swains., noir dessus, gris en dessous; rectrices un peu étagées, noires, blanches à l'extrémité. Longueur, cinq pouces.

M. Selby ajoute à ce gènre (*Zool. Journ.*, n. VIII,

p. 483) le *psaris erythrogenys*, gris en dessus, à joues rousses, à tête et ailes noires, d'un gris blanchâtre en dessous ; une couronne noire sur la tête ; une tache blanche entre le bec et les yeux ; un cercle blanc bordé de rouge enveloppant ceux-ci.

Habite le Brésil.

XLIXe Genre. CHOUCARIS, *graucalus*, Cuv.

Bec peu comprimé, à arête supérieure aiguë, arqué également dans toute sa longueur ; commissure un peu arquée ; des plumes couvrant quelquefois les narines (*Cuv.*).

Les oiseaux de ce genre appartiennent à la Polynésie et à l'Australie : ils ont été souvent confondus avec les corbeaux, dont ils se distinguent par l'échancrure de l'extrémité de leur bec. M. Cuvier leur a appliqué le nom grec d'un oiseau inconnu, à plumage gris, parce que trois choucaris sur quatre sont de cette couleur.

Les espèces qu'on y rapporte sont :

Le CHOUCAS DE LA NOUVELLE-GUINÉE, Buff., enl. 629; *corvus Novæ-Guineæ*, Gm.

A tête, dos et poitrine ardoisés ; ailes et queue brunes ; le croupion et le ventre blanchâtres, rayés de brun ; le front et la gorge noirs.

Le CHOUCARI DE LA NOUVELLE-GUINÉE, Buff., enl. 630.

Gris, à rémiges noires, à ventre blanchâtre, à queue un peu plus longue. Est le *corvus papuensis* de Gm. ; bien que cet oiseau ne ressemble guère au suivant, M. Temminck l'y joint comme étant la femelle.

Le ROLLIER A MASQUE NOIR, Levaillant, pl. 30 ; *corvus melanops*, Latham.

Cendré ; le front, la gorge, les rémiges et les rectrices noires, excepté à leur milieu, et à l'extrémité de ces dernières qui est blanche.

Habite la Nouvelle-Hollande.

MM. Horsfield et Vigors ajoutent à ce genre une espèce douteuse qu'ils pensent être nouvelle, et qu'ils nomment *graucalus mentalis*, d'un cendré fauve, plus pâle en dessous; une ligne légère traversant les yeux; des taches à la gorge; les rémiges et les rectrices noires; le menton, la gorge et le bout des rectrices blancs. Longueur du corps, neuf pouces, et de la queue, cinq pouces.

Ce choucaris fut découvert en 1803 par Robert Brown, à la côte sud de la Nouvelle-Hollande.

L^e Genre. SPHÉCOTHÈRE, *sphecotheres*, Vieill.

Bec épais, droit et glabre à la base, robuste, convexe en dessus, fléchi vers la pointe de la mandibule supérieure; orbites nus; les première et deuxième rémiges les plus longues (*Vieill.*).

Le mot *sphécothère* vient du grec σφηξ, mouche, θηραω, chasser.

Ce genre ne se compose que d'une espèce que M. Vieillot a décrite dans la note H de son *Analyse d'Ornithologie*, et qu'il plaçait parmi les merles. C'est un oiseau gros comme une grive, verdâtre sur les parties supérieures, d'un vert-jaune inférieurement; la tête, le bec et les pieds noirs.

Il habite Timor. On en trouve une bonne figure dans l'*Atlas zoologique* de MM. Quoy et Gaimard, sous le nom de *graucalus viridis*, pl. 21, et dans la *Galerie des oiseaux du Muséum*, pl. 147, de M. Vieillot. Les Malais de Timor le nomment *kakraya*.

LIe Genre. BÉTHYLE, *bethylus*, Cuv.; PILLURION, *cissopis*, Vieill.; *tangara*, Illig.

Bec court, robuste, bombé, un peu comprimé vers le bout; mandibule supérieure échancrée et courbée à la pointe; bouche ciliée; les troisième et quatrième rémiges les plus longues; doigts extérieurs réunis à leur base. (*Vieill.*)

La seule espèce connue de ce genre est américaine. Levaillant l'avait figurée pl. 60, sous le nom de PIE PIE-GRIÈCHE : c'est un oiseau de la grosseur de la pie-grièche de France, nommé *cissopis bicolor* par M. Vieillot, et que Shaw avait désigné sous le nom de *lanius leverianus*, et Latham sous celui de *lanius picatus*. Son plumage n'a que deux teintes, le noir et le blanc, distribuées très nettement comme sur la pie de France, qu'elle représente en miniature, à la Guiane et au Brésil, sa patrie.

LIIe Genre. GLAUCOPE, *glaucopis*, Forster, Gm., Temm., Cuv.; *calæas*, Bechst., Vieill.

Bec médiocre, fort, robuste, épais; base élargie vers la commissure; mandibule supérieure convexe, voûtée, courbée vers le bout, sans échancrure; mandibule inférieure suivant la courbure de la supérieure, droite en dessous, en partie cachée par les parois de la supérieure; narines basales, latérales, rondes, à moitié fermées par une grande membrane, et entièrement cachées par les plumes crépues ou veloutées qui s'avancent du front; pieds forts, robustes; tarses plus longs que le doigt du milieu; les doigts à peu près d'égale longueur, l'externe réuni au doigt du milieu, et l'interne soudé à la base; ailes courtes; la première rémige courte; les trois suivantes étagées, la cinquième plus longue; queue longue, étagée. (*Temm.*)

Le genre glaucope n'a que les trois espèces suivantes :

GLAUCOPE CENDRÉ, *glaucopis cinerea*, Gm., Lath.; Daudin, Orn. pl. 21.

Grand comme une pie, entièrement noirâtre, à queue étagée; vit d'insectes et de baies à la Nouvelle-Zélande. Sa chair est fort bonne.

GLAUCOPE À AILES BLANCHES, *glaucopis leucoptera*, Temm., pl. col. 265.

Noir, un miroir blanc sur les ailes; de la taille du geai.

Habite Sumatra.

GLAUCOPE TEMNURE, *glaucopis temnura*, Temminck, pl. col. 337.

Entièrement noir, à queue étagée, longue; chaque rectrice coupée en biais à son extrémité; le bec est moins élevé que celui des autres glaucopes.

Formera peut-être un nouveau genre.

Habite l'Inde, à ce qu'on suppose.

LIII[e] Genre. TEMIA, *temia*, Levaill., Cuv.; *crypsirina*, Vieill.; *phrenotrix*, Horsf. (*Zool. resear.*)

Bec médiocre, robuste, élevé, épais à la base, comprimé sur les côtés; mandibules recourbées, convexes sur les côtés, légèrement conniventes vers la pointe; front large, revêtu de plumes veloutées, serrées; narines ovalaires, petites, placées au milieu d'un sillon à la base du bec; ailes arrondies; rémiges entières, les troisième et quatrième plus longues; queue plus longue que le corps, composée de dix rectrices cunéiformes; pieds robustes; doigts médiocres, l'extérieur légèrement réuni à celui du milieu à sa base; acropodes scutellés; ongles comprimés.

Le temia diffère par plusieurs caractères des glaucopes, avec lesquels M. Temminck le réunit. La plupart des auteurs le placent avec les corbeaux. On ne connaît qu'une espèce, qui est:

Le TEMIA, Levaillant, Afr., pl. 56; *corvus varians*, Lath.; *phrenotrix temia*, Horsf. (*Resea. in Java*, p. 162.)

Son plumage est fuligineux, passant au vert olive

métallique très brillant, surtout aux ailes et dessous la queue ; la tête est noire. Le temia est long de cinq pouces, et la queue en a sept.

Les habitans de Java le nomment *cheketut* et *bonteot*.

On le trouve à Java et à Banda.

LIV• Genre. Drongo, *edolius*, Cuv. ; *dicrurus*, Vieill.

Bec robuste, déprimé et échancré au bout, couvert de soies à sa base ; arête supérieure vive ; mandibules arquées dans toute leur longueur, l'inférieure aiguë et retroussée à la pointe ; narines couvertes de plumes ; queue fourchue, composée de dix rectrices ; tarses courts et robustes.

Les drongos sont des oiseaux très communs sur les bords de toutes les îles des Indes ; leur plumage est en général de couleur noire. Ils se rapprochent des tyrans par la forme de leur bec et par leurs mœurs : ils vivent en société, sont très turbulens, et poussent des cris perçans.

Le type de ce genre est :

Le drongo du Malabar, *lanius forficatus*, Gm., enl. 189 ; Levaill., pl. 166.

D'un noir profond à reflets, avec une huppe dressée sur le front.

Le drongear, Levaill., pl. 167 ; *dicrurus musicus*, Vieillot.

Tout noir, sans huppe, dont le nid est suspendu aux branches des acacias, et n'est formé que de brins d'herbes légèrement entrelacés. La femelle pond quatre œufs blancs, ponctués de brun.

Du cap de Bonne-Espérance.

Le drongo a moustaches, Levaill., pl. 169.

Noir ; la queue peu fourchue ; des soies sur le front.
Du pays des Cafres.

Le DRONGRI, Levaill., pl. 170; *dicrurus leucophæus*, Vieillot.

A queue très longue et très fourchue; d'un bleu ardoisé uniforme.
Habite Ceylan.

Le DRONGRI A VENTRE BLANC, Levaill., pl. 171; *dicrurus leucogaster*, Vieill.

Le FINGAH, Levaill., pl. 172; *dicrurus cærulescens*, Vieillot.

Bleu, à ventre blanc, à rémiges et à rectrices noires, celles-ci terminées de blanc.
Habite le Bengale.

Le DRONGUP, Levaill., p. 173; *dicrurus lophorinus*, Vieillot.

De grande taille et tout noir.
Habite les Indes.

Le DRONGOLON, Levaill., pl. 174; *dicrurus macrocercus*, Vieill.

Tout brun ardoisé; à formes sveltes.

Le DRONGO A RAQUETTES, Levaill., pl. 175; *dicrurus platurus*, Vieill.; *edolius retifer*, Temm.; *lanius malabaricus*, Latham; le *cuculus paradisæus* de Briss.

Les deux rectrices extérieures terminées par deux longs brins sans barbules, et s'élargissant à l'extrémité, où ils sont garnis de barbes.
Habite la côte de Malabar.

Le DRONGO BRONZÉ, Levaill., pl. 176.

D'un noir bronzé. Habite le Bengale.
Plusieurs de ces espèces ont besoin d'être étudiées de nouveau.
M. Temminck ajoute à ce genre:

Le DRONGO A RAMES, *edolius remifer*, Temminck, pl. col. 178 (mâle).

Cette espèce est beaucoup plus petite que le drongo à raquettes : elle est entièrement d'un bleu noir métallisé; les deux tiges qui partent des deux rectrices externes sont légèrement barbulées et terminées par des barbes des deux côtés formant deux raquettes ovalaires oblongues. La femelle n'a point de filets à la queue.

Habite les côtes de l'Inde, mais surtout les îles de Java et de Sumatra.

M. Horsfield a décrit, sous le nom d'*edolius cineraceus*, un drongo nommé *chenta* par les habitans de Java : il ressemble beaucoup à l'*edolius forficatus*, mais son bec est plus robuste et ses rectrices plus courbées; il est aussi beaucoup plus rare. Son plumage est cendré uniforme; les rémiges en dessus à leur pointe et le bord externe des rectrices sont noirs.

LV° Genre. IRÈNE, *irena*, Horsf., *syst. arr. of birds from Java* (*Trans. Soc. Linn.*, t. XIII, p. 153); *edolius*, Temm.

Ce genre, proposé par M. Horsfield, n'a point encore été adopté. Il s'éloigne peu des drongos, et fait le passage de ceux-ci aux loriots; il est caractérisé de la manière suivante :

Bec médiocre; mandibule supérieure un peu crochue; arête recourbée, élevée, carénée entre les narines, et les côtés un peu relevés; narines basales arrondies, recouvertes de soies roides et de plumes veloutées; ailes plus courtes que la queue; rémiges, deuxième et sixième, externes échancrées, les troisième et sixième plus longues et à peu près égales, première et deuxième très courtes; queue médiocre, rectiligne; tarses et doigts courts, à demi scutellés; ongles très grêles, très recourbés. (*Horsf.*)

On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, c'est un magnifique oiseau des îles de Java et de Sumatra, qu'on nomme :

IRÈNE VIERGE, *irena puella*, Horsf. (*Birds from Java*, liv. 1re; *coracias puella*, Latham; *edolius puellus*, Reinw.; Tem., pl. col. 70 et 225 (mâle et femelle).

Du bleu d'azur le plus pur et à teintes métalliques brillantes sur le corps; du noir le plus profond et le plus velouté sur les joues, la poitrine, le ventre, les rémiges et l'extrémité de la queue. La femelle, un peu plus grosse que le mâle, est d'un bleu uniforme sans éclat, et le noir de velours est remplacé par du brun aux rémiges et aux rectrices seulement.

L'irène habite les bois et les forêts des montagnes les plus désertes; elle vit de fruits et de graines.

C'est le *bressi* des Javans.

La variété de Sumatra a les couleurs beaucoup plus vives que celle de Java. Elle est nommée *biang kapoor*, suivant sir Raffles, et vit de graines et de fruits : les malais la regardent comme un oiseau du même genre que le *biang*, qui est une pie-grièche.

IIe Ordre. Les Passereaux.

2e Famille. Les Tanagrées.

G. 56. Taumanak, *phibalura*, Vieill.

57. Tangara, *tanagra*, L.

†. Tangaras proprement dits.

††. Tangaras euphones.

†††. Tangaras gros-becs.

††††. Tangaras cardinals.

†††††. Tangaras ramphocèles.

††††††. Tangaras tachyphones.

58. Arremon, *arremon*, Vieill.

IIe Famille. Les Tangaras ou Tanagrées.

La plupart des espèces de cette famille ont été ballotées dans plusieurs genres et même dans plusieurs familles très disparates. Cela tient au peu de précision des caractères qui les distinguent. M. Vieillot a nommé les tangaras *pericalles*, et en a formé sa dixième famille, dans laquelle il a introduit dix genres, qui sont :

Phibalure, *phibalura*, Vieill.

Viréon, *vireo*, Vieill. ; *muscicapa*, *tanagra*, Linn., Gm., Lath.

Bec court, un peu fort, un peu comprimé par les côtés, échancré et courbé vers le bout ; mandibule inférieure rétrécie sur les bords, retroussée à la pointe.

Type : *Muscicapa Novæ-Boracensis ; tanagra olivacea*, Gm.

Némosie, *nemosia*, Vieill. ; *tanagra*, Linn., Gm.

Bec conico-convexe, un peu robuste, un peu comprimé par les côtés, échancré et incliné vers le bout ; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure.

Type : *Tangara à coiffe noire*, Buff.

Tangara, *tanagra*, Linn., Gm., Lath.

Bec un peu trigone à la base, caréné en dessus, à bords courbés en dedans, échancré, rétréci et incliné vers le bout ; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure seulement à la base ; deux sections.

Type : *Tangara nègre ; évêque*, Buff.

Habia, d'Azara, *saltator*, Vieill.; *tanagra*, Linn., Gm., Lath.

Bec épais à la base, court, robuste, convexe en dessus, un peu comprimé par les côtés, échancré vers le bout; mandibule supérieure un peu fléchie en arc et couvrant les bords de l'inférieure.

Type : *Grand tangara*, Buff.

Arremon, *arremon*, Vieill.

Touit, *pipilo*, Vieill.; *emberiza*, Linn., Gm., Lath.

Bec épais à la base, robuste, convexe en dessus, échancré et courbé à la pointe; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure qui sont fléchis en dedans; ailes courtes.

Type : *Pinson aux yeux rouges*, Buff.

Jacapa, *ramphopis*, Vieill.; *tanagra*, Linn., Gm., Lath.

Bec robuste, convexe en dessus, comprimé, épais, échancré et incliné à la pointe; mandibule inférieure dilatée transversalement à la base, et prolongée jusqu'aux yeux.

Type : *Bec-d'argent*, Buff.

Pyranga, *pyranga*, Vieill.; *tanagra*, Linn., Gm., Lath.

Bec robuste, épais, un peu dilaté à la base, convexe en dessus et en dessous, échancré et fléchi à la pointe; mandibule supérieure couvrant les bords de l'inférieure.

Type : *Tangara du Canada*, Buff.

TACHYPHONE, *tachyphonus*, Vieill.; *tanagra*, *oriolus*, Linn., Gm., Lath.

Bec droit, longicône, convexe en dessus, fort, un peu comprimé latéralement et échancré vers le bout; première et septième rémiges égales.

Type : *Tangara noir*, mâle, Buff.

M. Vieillot range parmi les merles et les grimpereaux les deux genres suivans :

ESCLAVE, *dulus*, Vieill.; *tanagra*, Linn., Gm., Lath.

Bec nu à la base, un peu robuste, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure un peu fléchie en arc, échancrée vers le bout; l'inférieure droite.

Type : *Tangara esclave*, Buff.

PYRROTE, *pyrrota*, Vieill.; *tanagra*, Linn., Gm., Lath.

Bec médiocre, droit, entier, très comprimé latéralement, à dos rétréci, fléchi vers le bout, pointu; doigts antérieurs soudés à la base; les troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues.

Type : *Tangaroux*, Buff. — Donné mal à propos pour la femelle du *tangara noir*, suivant M. Vieillot.

Les tangaras ont le bec fort, conique, triangulaire à la base, légèrement arqué à son arête, échancré vers le bout; à ailes et vol court.

Les tangaras sont tous d'Amérique, et ont, par leurs formes générales, les plus grands rapports avec les pies-grièches, les loriots, les gobe-mouches, les manakins et les cotingas; leur livrée est le plus ordinairement colorée des teintes les plus vives et les plus

éclatantes, sans avoir de reflets métalliques. Les femelles et les jeunes sont presque toujours différens des mâles, et leurs couleurs sont le plus ordinairement ternes; ils vivent en troupes, d'insectes et de baies : leur vol est court, peu élevé.

M. Desmarest, dans son magnifique ouvrage intitulé *Histoire naturelle des tangaras, des manakins et des todiers*, avec des fig. de mademoiselle Pauline de Courcelles (in-fol., Paris, 1805), range les tangaras sous cinq sections, qui sont :

I. Tangaras proprement dits.
II. Tangaras euphones.
III. Tangaras ramphocèles.
IV. Tangaras collurions.
V. Tangaras loriots.

LVIe Genre. Tanmanak, *phibalura*, Vieill.

Bec très court, large à sa base, un peu conique, convexe en dessus, dilaté sur les côtés, épais, fort; mandibule supérieure à dos arqué; arête distincte, forte échancrure à la pointe; l'inférieure droite un peu pointue; fosse nasale très petite; narines basales, latérales, peu distinctes, couvertes d'une membrane; pieds médiocres, les doigts interne et externe soudés à la base; ailes de moyenne longueur; les première et seconde rémiges les plus longues; queue longue, grêle, très fourchue (*Temm.*).

Ce nom est formé par l'abréviation des mots *tangara* et *manakin*, et exprime les rapports qui les unissent. M. Vieillot avait défini ce genre ainsi : Bec très court, épais, robuste, conico-convexe; mandibule supérieure un peu arquée, échancrée; queue grêle, très longue, fourchue.

La seule espèce connue de ce genre est :

Le TANMANAK A BEC JAUNE, *phibalura flavirostris*, Vieillot (*Anal. élém. d'Ornith.*, D.), Temm., pl. 118 (adulte).

Oiseau fort remarquable par les plumes brunes et rouges du front; un trait noir sur l'œil; la gorge jaune; le dos et le croupion variés de jaune et de noir; le ventre sinuolé de blanc, de jaune et de noir; les pieds et le bec roussâtres; la queue fourchue et longue. Longueur, huit pouces. Habitudes et mœurs inconnues.

Habite le Brésil.

LVIIe Genre. TANGARA, *tanagra*, L., Cuv., Desm., Temm.

Bec plus ou moins conique, pointu, presque triangulaire à sa base; mandibule supérieure plus ou moins convexe, et un peu échancrée vers l'extrémité; bords des mandibules un peu fléchis en dedans; fosse nasale petite; mandibule inférieure droite, un peu renflée vers le milieu; pieds médiocres, tarse de la longueur du doigt intermédiaire, l'externe soudé à la base, l'interne libre; ailes médiocres; la première rémige un peu plus courte que la deuxième et la troisième.

† TANGARAS *proprement dits.*

Bec conique plus court que la tête, aussi large que haut; à mandibule supérieure arquée, un peu aiguë.

TANGARA SEPTICOLOR, *tanagra talao*, Gm., Desm., pl. 1, enl. 127, f. 2.

Noir, tête verte, bas du dos d'une couleur de feu très éclatante; croupion jaune orangé; ventre vert de béril; poitrine violette chez le mâle; le bas du dos et le croupion d'un jaune orangé chez la femelle et le jeune mâle.

Habite la Guiane et le Brésil; vit en troupes.

TANGARA VARIÉ, *motacilla velia*, Gm., Desm., pl. 2, enl. 669, f. 3.

Noir; dessus de la tête noir; joues vertes; poitrine violette; pennes hypocondriales d'un vert de béril; bas du dos et du croupion jaunâtres; partie inférieure du ventre fauve.

Habite Cayenne et Surinam.

TANGARA TRICOLOR, *tanagra tricolor*, Gm., Desm., pl. 3 et 4 (mâle et femelle), enl. 33.

La tête verte; occiput et côtés du cou d'un vert doré; plumes de la base du bec et taches sur la gorge noires; poitrine d'un vert de béril; dessous du ventre d'un vert jaunâtre; croupion jaune orangé; petites couvertures des ailes d'un bleu violet (mâle).

Habite la Guiane et le Brésil.

TANGARA DIABLE ENRHUMÉ, *tanagra mexicana*, Gm., Desm., pl. 5, enl. 290, f. 1.

Noir brillant en dessus, jaunâtre en dessous; front, joues, gorge, poitrine et croupion en dessus d'un bleu violet; côtés du corps bleus, tachés de noir.

Habite l'Amérique méridionale.

TANGARA ROUVERDIN, *tanagra gyrola*, Gm., Desm., pl. 6, enl. 133, f. 2.

Vert, à tête rousse, poitrine bleue, et base de l'aile marquée d'une tache jaune (mâle); corps tout vert, à tête d'un vert brun (femelle).

Habite le Brésil et la Guiane.

TANGARA SYACOU, *tanagra punctata*, Gm., Desm., enl. 133.

Vert, à taches noires; d'un blanc jaunâtre, aussi tacheté de noir en dessous (mâle); ventre blanc à taches écartées (jeune mâle).

Habite le Brésil.

TANGARA PASSE-VERT, *tanagra Cayana*, Gm., Desm., enl. 201, f. 2; et 290, f. 1.

D'un jaune pâle, avec des reflets verts; dessus de la tête roux; joues noires; ventre gris, mêlé de bleu pâle (mâle).

Espèce commune à Cayenne, où elle porte le nom de *dauphinois*.

TANGARA COIFFE NOIRE, *tanagra pileata*, Gm., Desm., enl. 720, f. 2.

Cendré bleuâtre en dessus, blanc en dessous; front, sommet de la tête, tempes et côtés du cou noirs; une petite tache blanche près de l'œil (mâle); cendré bleuâtre en dessus, blanc en dessous (femelle).

Habite la Guiane et le Brésil.

TANGARA PÉRUVIEN, *tanagra peruviana*, Desm.

Tête et cou d'un roux fauve en dessus; gorge, poitrine et côtés du corps d'un vert de béril; plumes inter-scapulaires noirâtres; petites couvertures des ailes, bas du dos et croupion d'un jaune pâle, avec des reflets verts et des reflets dorés.

Habite le Pérou.

TANGARA ROUGE-CAP, *tanagra gularis*, Gm., Desm., enl. 155, f. 2.

Noir en dessus, blanc en dessous; tête d'un rouge brillant; gorge d'un pourpre noirâtre (mâle); brun en dessus, blanc en dessous; gorge d'un jaune fauve (jeune âge).

Hab. la Guiane.

TANGARA ÉVÊQUE, *tanagra episcopus*, Gm., Desm., enl. 178.

D'un bleu cendré pâle; ailes et queue bleues à l'extérieur; une tache d'un violet pâle à la base de l'aile (mâle); d'un gris foncé teint d'olivâtre; pennes des ailes olivâtres à la base, brunes à l'extrémité (femelle).

Habite le Brésil et la Guiane.

TANGARA ARCHEVÊQUE, *tanagra archiepiscopus*, Desm., pl. —.

Tête, gorge et poitrine violettes; bas-ventre et croupion gris; dos olivâtre, et petites couvertures d'un jaune doré (mâle); d'un gris brun en dessus; d'un gris cendré avec des reflets violets en dessous, avec une tache violette derrière l'œil (femelle).

Habite la Guiane.

TANGARA A MIROIR, *tanagra speculifera*, Temm., pl. 36, fig. 1 et 2.

Tout le dessus du corps est d'un brun noir chez le mâle; le dos et le croupion sont jaunes; la queue noire, ainsi que les ailes; un miroir verdâtre est placé au milieu; la gorge est d'un jaune d'or, le ventre d'un vert très clair; une touffe fauve est placée sur les côtés du croupion. La femelle est uniformément d'un jaune assez net en dessous, olivâtre en dessus.

Habite la Guiane et le Brésil.

TANGARA VERT-JAUNET, *tanagra viridis*, Vieill.; Temm., pl. 36, fig. 3.

Ce joli oiseau est mélangé d'olivâtre sur la tête, d'azur sur le cou, sur le croupion et sur le dos; de vert sur le dos, les ailes et la queue; de jaune pur sous le corps.

Habite le Brésil.

TANGARA A PLASTRON, *tanagra thoracina*, Temm., pl. 42, fig. 1.

Le mâle est remarquable par l'heureuse alliance de couleurs qui le distinguent. Le tour du bec est d'un noir de velours; un bandeau azuré couvre le front; la gorge et la poitrine sont de couleur orangée, ayant une tache veloutée noir au centre; le dos, le dessus de la tête, les joues sont d'un vert agréable, flammé ou ponctué de noir; les épaules sont orangées, tachées de noir; le milieu du ventre est jaunâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les flancs sont vert pré; les tarses sont jaunes.

Habite le Brésil.

TANGARA CITRIN, *tanagra citrinella*, Temm., pl. 42, fig. 2.

Le mâle a le tour du bec d'un noir vif; les joues, la tête et le dessous du corps sont d'un jaune orangé, flammé de noir au centre de chaque plume; un trait noir sur la gorge; les ailes sont d'un vert pré, ainsi que la queue, et tachées au centre de chaque plume de brun noir; la poitrine et le haut du ventre sont d'un bleu azuré clair; le bas-ventre est teinté de rouille.

Habite le Brésil.

TANGARA A BANDEAU, *tanagra vittata*, Tem., pl. 48, fig. 1 et 2 (mâle).

Un bandeau noir coupe le front, passe sur les yeux, et s'arrête au milieu du cou; la tête, le croupion, le dessus des ailes et la queue sont d'un bleu d'azur très vif; le manteau est d'un bleu violâtre foncé; la gorge d'un blanc jaunâtre; tout le dessous d'un roux vif. La femelle en diffère par ses teintes brunes verdâtres au-dessus du corps, et n'a de bleu qu'au coude et de chaque côté de la tête, au-dessus des yeux.

Habite le Brésil.

TANGARA ÉLÉGANT, *tanagra elegans*, Wied, it. 1, p. 291.

Tête d'un jaune doré; dos noir rayé de jaune; le dessous du cou et la poitrine bleu de ciel verdâtre éclatant; ventre et flancs verdâtres.

Habite le Brésil.

TANGARA DES PALMIERS, *tanagra palmarum*, Wied, it. 2, p. 324.

Cet oiseau est figuré par M. Desmarest comme étant la femelle du *tanagra episcopus*. Le prince de Wied s'est assuré que c'est une espèce dont le gazouillement est très doux.

Habite le Brésil.

Tangara olivet, *tanagra olivacea*, Gm., Desm.; l'*olivet*, Buff. (mâle).

Vert olive en dessus; poitrine jaune; ventre blanchâtre; un sourcil blanc et un trait de même couleur à la base du bec. (Jeune âge), roux; à poitrine et devant du cou jaune orangé. (Femelle), olivâtre sale.
Habite Cayenne.

Le verderoux, *tanagra Guianensis*, Gm., Desm.

D'un vert plus ou moins foncé, à bandeau roux, à calotte et ventre gris.
Habite la Guiane.

†† Tangaras euphones ou bouvreuils.

Bec court et présentant, lorsqu'il est vu verticalement, un élargissement à chaque côté de sa base; leur queue est plus courte à proportion. (Cuv.)

Euphone organiste, *pipra musica*, Gm., Desm. (male et femelle), enl. 809, f. 1.

D'un noir violet très brillant en dessus; ventre jaune orangé; sommet de la tête et nuque bleus; joues d'un bleu noirâtre (mâle); d'un vert olive en dessus; ventre d'un jaune verdâtre; front jaune; sommet de la tête et nuque bleus; joues d'un vert noirâtre (femelle).
Habite les îles Antilles, et notamment Porto-Ricco et Saint-Domingue.

Euphone teité, *tanagra violacea*, Gm., Desm., (mâle, fem., jeune), enl. 114, f. 1 et 2.

D'un noir violet très brillant; poitrine et front d'un jaune orangé; ventre jaune (mâle); d'un gris olivâtre mêlé de quelques plumes d'un noir violet; poitrine d'un jaune olivâtre; ventre jaune (jeune âge); d'un vert olive en dessus; d'un jaune sale en dessous (femelle).
Habite toute l'Amérique méridionale.
Variété euphone chlorotique, *tanagra violacea*, var. *chlorotica*, Gm.

TANGARA DIADÈME, *tanagra diademata*, Natterer; Temm., pl. 243 (mâle).

D'un bleu plus ou moins éclatant; face noire; occiput blanc; sommet de la tête couleur de feu. C'est le bouvreuil azuré de Vieillot.
Habite le Brésil.

EUPHONE NÈGRE, *tanagra Cayennensis*, Gm., Desm., enl. 114, f. 3.

D'un noir violet très brillant, avec les côtés de la poitrine et le dessous des ailes jaunes.
Habite la Guiane.

EUPHONE OLIVE, *tanagra olivacea*, Desm., pl. —.

Olive en dessus, jaunâtre en dessous, à ventre grisâtre.
Habite la Guiane.

††† TANGARAS GROS-BECS.

A bec conique, gros, bombé, aussi large que haut; le dos de la mandibule supérieure arrondi.

LE GRAND TANGARA, *tanagra magna*, Gm., Desm., enl. 205.

De la taille d'une grive; tête, cou, dessus du corps, ailes et queue d'une couleur brune olive; front et joues glacés de bleu; ligne blanche joignant le bec à l'œil; gosier blanc, bordé de chaque côté d'un trait noir; poitrine, ventre et hypocondres de couleur de brique.
Variété : le *grand tangara gris*, gris cendré.
Habite les forêts de la Guiane; vit d'insectes et de petits fruits.

LE CAMAIL, *tanagra atra*, Gm., Desm., enl. 714, f. 2.

Cendré, à front, joues et gorge noirs (mâle); bruns (femelle).
Habite la Guiane.

Le GRIS-VERT DE CAYENNE, *coracias Cayennensis*, L., enl. 616.

Vert en dessus; gorge et poitrine grises; un trait blanc sur l'œil; un trait noir sur les côtés de la gorge.
Habite la Guiane.

†††† TANGARAS CARDINALS.

A bec conique un peu bombé, une dent saillante, obtuse sur le côté.

TANGARAS COLLURIONS, Desmarest.

PYRANGA, *pyranga*, Vieillot.

TANGARA DU MISSISSIPI, *tanagra Mississipiensis*, Gm., enl. 742.

Rouge; les pennes alaires et caudales brunes bordées de rouge (mâle); vert olivâtre (femelle); rouge, varié d'olivâtre et de fauve (jeune âge).
Habite l'Amérique septentrionale.

TANGARA DU CANADA, *tanagra rubra*, Gm., Desm., enl. 156, f. 1.

D'un rouge vif; à rémiges et rectrices noires (mâle); vert obscur, ailes et queue d'un brun noirâtre (femelle).
Habite l'Amérique septentrionale.

TANGARA ORIFLAMME, *tanagra flammiceps*, Wied; Temm., pl. 177.

D'un rouge variant de teinte; une huppe d'un rouge vif sur le sommet de la tête; joues, occiput et derrière du cou d'un rouge brun; bec noir. Femelle sans huppe.
Habite le Brésil.

††††† TANGARAS RAMPHOCÈLES, Desm., Cuv.
G. JACAPA, *ramphopis*, Vieill.

Bec conique; à mandibule inférieure à branches renflées en arrière.

RAMPHOCÈLE SCARLATE, *tanagra brasilia*, Gm., Desm., enl. 127, f. 1.

D'un rouge très vif; queue noire; ailes d'un noir brunâtre (mâle); verdâtre en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous (femelle); brun rougeâtre en dessus (jeune âge du mâle).
Habite la Guiane et le Brésil.

RAMPHOCÈLE BEC D'ARGENT, *tanagra jacapa*, Gm.; Desm., enl. 128.

D'un pourpre obscur; la mandibule inférieure argentée postérieurement; front, gorge et poitrine d'un pourpre très brillant (mâle); dessus du corps brun, avec quelques reflets pourpres; ventre rougeâtre; queue et ailes brunes (femelle).
Habite le Brésil et la Guiane.

†††††† TANGARAS-LORIOTS, G. TACHYPHONE, *tachyphonus*, Vieillot, Sw.

Bec conique, légèrement arqué, échancré au bout.

TANGARA NOIR, *tanagra nigerrima*, Gm., Desm., enl. 179, f. 2 et 711.

D'un noir foncé, avec les petites couvertures supérieures des ailes blanches (mâle); d'un roux châtain en entier (femelle).
C'est l'*oriolus leucopterus* de Latham.
Habite la Guiane.

La HOUPETTE, *tanagra cristata*, Gm., Desm., enl. 7, f. 2.

Noir, croupion orangé; du marron sur les flancs; petites couvertures des ailes blanches; une huppe d'abord bleue, puis rouge, enfin jaune sur le front (mâle). Ces couleurs sont ternes dans le jeune âge, et la huppe paraît à peine.

Variété : la HOUPETTE NOIRE, Desm.

Entièrement noire; une écharpe marron le long

du cou, sur les flancs, et sur le bord des rectrices extérieures.
Habite la Guiane.
A ces deux tangaras, M. Swainson, dans une révision des *tachyphones* (*Journ. of Sciences*, n° 39, p. 40), a ajouté des espèces nouvelles, qu'il nomme :

TACHYPHONE OLIVE, *tachyphonus olivaceus*, Sw.

Olive; blanc fauve en dessous; tête cendrée; tour des yeux jaune. Longueur, six pouces.
Est peut-être l'*euphone Olivet*.
Habite Buénos-Ayres.

TACHYPHONE DE VIGORS, *tachyphonus Vigorsii*, Sw.

D'un noir violâtre; huppe rouge; scapulaires et tectrices intérieures blanches.
Habite les provinces du sud du Brésil.

TACHYPHONE ROUGEATRE, *tachyphonus rubescens*, Sw.

C'est le *fringilla cristata*, Gmelin; le moineau de Cayenne, de Buffon.

TACHYPHONE FRINGILLE, *tachyphonus fringilloides*, Swainson.

Cendré, blanc en dessous; deux huppes rouges; les côtés du cou noirs; bec court, conique.
Habite Bahia. Espèce rare.

TACHYPHONE DE SUCH, *tachyphonus Suchii*, Sw.

Olivâtre; d'un fauve pâle en dessous; huppe jaune; scapulaires et tectrices internes blanches à leur base.
Habite le Brésil méridional.

TACHYPHONE DE DESMAREST, *tachyphonus Desmaresti*, Sw.

D'un noir violâtre; huppe et croupion fauves; tectrices inférieures blanches.
Habite Buénos-Ayres.

TACHYPHONE A BEC MINCE, *tachyphonus tenuirostris*, Swainson.

D'un noir violet; scapulaires blancs; couvertures inférieures de la queue rousses; bec grêle.
Habite Buénos-Ayres.

LVIII[e] Genre. ARREMON, *arremon*, Vieill.; *tanagra*, Linn., Gm., Lath; *fringilla*, Cuv.

Bec médiocre, un peu fort, conico-convexe, à bords courbés en dedans, échancré et fléchi à la pointe; première rémige plus courte que la septième.

La seule espèce de ce genre est:

L'OISEAU SILENCIEUX, *tanagra silens*, Lath., Desm., enl. 742.

Brun olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; tête noire, avec une bande grise sur le sommet, et une ligne blanche sur les yeux (male et femelle); une large bande noire sur la poitrine (mâle).
Habite l'Amérique méridionale.
Cet oiseau a été ballotté dans plusieurs genres; et l'opinion de M. Cuvier, qui le place parmi les moineaux, paraît très fondée: cependant il tient aux tangaras par l'échancrure du bec.

IIe Ordre. Les Passereaux.

3e Famille. Les Muscicapidées.

G. 59. Tyran, *tyrannus*, Briss.
60. Monarche, *monarcha*, Vig., Horsf.
61. Eurylaime, *eurylaimus*, Horsf.
62. Platyrhynque, *platyrhynchus*, Desm.
63. Todier, *todus*, L.
64. Myiagraire, *myiagra*, Horsf., Vig.
65. Gobe-Mouche, *muscicapa*, L.
66. Gallite, *alectrurus*, Vieill.
67. Drymophile, *drymophila*, Sw.
68. Formicivore, *formicivora*, Sw.
69. Rhipidure, *Rhipidura*, Vig., Horsf.
70. Seïsure, *seisura*, Vig. et Horsf.
71. Psophode, *psophodes*, Vig. et Horsf.
72. Enicure, *enicurus*, Temm., Cuv.

III[e] Famille. Les Muscicapidées. — Les Gobe-mouches, Cuv ; *muscicapa*, L. ; les Myiothères, *myiotheres*, Vieillot.

Le bec est dilaté à la base et déprimé horizontalement, à pointe plus ou moins crochue ; il est garni de soies à son origine, et droit dans sa longueur ; les ailes et les pieds sont médiocres.

Les oiseaux qui composent cette nombreuse famille habitent dans toutes les parties du monde ; leur plumage est tantôt sombre, tantôt orné des couleurs les plus vives et les plus éclatantes ; ils recherchent, en général, les petits bois taillis ; ils vivent habituellement d'insectes qu'ils saisissent dans l'air, bien qu'ils tuent parfois de petits oiseaux. Les mœurs de plusieurs espèces sont belliqueuses et hardies ; celles d'un plus grand nombre sont encore inconnues.

LIX[e] Genre. Tyran, *tyrannus*, Briss., Vieill., Cuv., Swains. ; *muscicapa*, *lanius*, L., Gm., Lath.

Bec fort, déprimé, droit, allongé, à arête droite et mousse, terminée par une pointe subitement crochue ; des poils à sa base.

Les tyrans appartiennent tous à l'Amérique ; ils vivent de petits oiseaux ou d'insectes, sont très belliqueux, défendent leurs petits avec courage des attaques des oiseaux de proie. Nous adopterons pour ce genre le travail que M. William Swainson a inséré dans le n° 40 du *Journal des Sciences et des Arts de l'institution de la Grande-Bretagne*, p. 267.

Les tyrans doivent être placés à la tête des gobe-mouches par leur taille et par leurs mœurs, et se rapprochent singulièrement des pies-grièches, avec lesquelles quelques auteurs les avaient confondus. Ce sont les représentans, en Amérique, des drongos d'Afrique et d'Asie : leur humeur est querelleuse ;

leurs habitudes sont solitaires et peu sociables; leur nourriture consiste en insectes qu'ils saisissent au vol; et les plus grandes espèces ne dédaignent point les petits oiseaux ni les petits lézards.

M. Swainson divise les tyrans en quatre sections: dans la première, caractérisée par un bec grand, des ailes médiocres, une queue égale, il place les grandes espèces du genre, qui sont:

BENTEVÉ, *tyrannus sulphuratus*, Vieill., enl. 296 et 249.

D'un fauve roux, jaune en dessous; l'occiput noir, avec des plumes orangées; bordure blanche entourant la tête; bec comprimé.

Habite le Brésil, Mexico et Cayenne.

TYRAN PEPOAZA, *tyrannus cynereus*, Vieill.

Tête rayée sur les côtés de blanc et de noir; gorge, abdomen, base des rémiges blancs; queue, bec et pieds noirs. Longueur, 9 pouces.

Habite l'Amérique méridionale.

PITANGUA, *tyrannus pitangua*, Sw.; *platyrhynchus*, Temm., enl. 212.

Fauve roux, jaune en dessous; occiput noir, avec des plumes orangées; une bordure blanche autour de la tête; le bec très large et déprimé.

Habite toute l'Amérique méridionale.

Tyrannus audax, Swains., enl. 453, f. 2; *yellow-crowned fly-catcher*, Lath.

Fauve varié de brun; ventre blanc, rayé de brun; huppe jaune; queue égale bordée de fauve.

Habite les provinces du nord du Brésil.

Tyrannus crinitus, Sw.; *muscicapa crinita*, L.; *tyrannus ludovicianus*, Vieill.

D'un gris cendré; ventre d'un jaune de soufre; la poitrine cendrée; bords des rémiges et de la queue ferrugineux.

Habite l'Amérique septentrionale.

Tyrannus calcaratus, Sw.

Espèce nouvelle d'un brun olivâtre, à abdomen fauve; genoux armés de petites épines aiguës.
Habite la province de Bahia au Brésil.
La deuxième section renferme les tyrans à bec médiocre, à ailes longues, à queue moyenne presque égale, à tarses courts, à rémiges échancrées à leur bord interne.

Tyrannus crassirostris, Sw.

Espèce nouvelle, d'un brun grisâtre, d'un jaune pâle en dessous; le menton et la gorge blancs; la première rémige acuminée; bec robuste.
Habite Mexico.

Tyrannus vociferans, Sw.

Espèce nouvelle, d'un gris olivâtre, jaune en dessous; une huppe rouge; tête et gorge cendrées; menton blanc; queue noire, égale; premières rémiges acuminées.
Habite près de Temascaltepec, près Mexico, où elle est très commune, et pousse des cris perçans quand on l'inquiète.

Tyrannus intrepidus, Vieillot; *lanius tyrannus*, L., Gm.

D'un cendré brun, blanc en dessous; occiput et queue noirs; huppe orangée; extrémité des rectrices blanche; premières rémiges acuminées.
Habite le nord de l'Amérique.

Tyrannus griseus, Sw., Vieill.?

Cendré, blanc en dessous; régions auriculaires noires; premières rémiges brusquement acuminées à leur sommet; queue fourchue.
Habite Mexico.

Tyrannus crudelis, Sw.

Nouvelle espèce? olivâtre, jaune en dessous; tête,

occiput cendrés; huppe orangée; menton et cou d'un cendré blanchâtre; premières rémiges acuminées; queue fourchue.

Habite les provinces septentrionales du Brésil.

Tyrannus leucotis, Sw.

Espèce nouvelle? rare dans le nord du Brésil, sa patrie; d'un fauve gris; blanc en dessous; occiput noir; huppe jaune; joues blanches; un trait sur l'œil blanc; rémiges acuminées; queue égale.

M. Swainson suppose que ce pourrait bien être le barbichon de Cayenne, figuré enl. 830, f. 2.

Tyrannus ferox, Sw., enl. 571, f. 1?

D'un gris brun; d'un jaune pâle en dessous; la gorge et la poitrine blanchâtres; une huppe; les rémiges presque obtuses; queue égale.

Habite l'Amérique méridionale.

La troisième section comprend des tyrans à ailes médiocres, à tarses allongés, à queue égale.

Tyrannus cinereus, Sw.; *muscicapa cinerea*, Gm.

Ferrugineux; tête, cou et gorge cendrés; croupion et queue roux.

Habite le Brésil.

Tyrannus rufescens, Sw.

Espèce nouvelle? ferrugineux, plus pâle en dessous; abdomen blanchâtre; croupion fauve.

Patrie inconnue.

Tyrannus ambulans, Sw.

Espèce nouvelle, d'un fauve olivâtre; jaune en dessous; la gorge et l'extrémité des rectrices plus pâles; huppe orangée; premières rémiges aiguës; tarses robustes.

Habite les environs de Fernambouc.

Tyrannus nengeta, Sw.; *cotinga gris*, Briss.?

Gris, blanchâtre en dessous; ailes et queue noires;

naissance des premières rémiges, et sommet des secondes et des rectrices blancs.

Habite le Brésil.

La quatrième section unit les tyrans aux petites espèces de moucherolles : elle renferme ceux qui ont des ailes longues, à rémiges échancrées au bord interne, à queue très longue, fourchue.

Tyrannus savanna, Vieill.; *muscicapa tyrannus*, L.

Cendré, blanc en dessous; vertex et joues noires; ailes fauves; queue très longue, très fourchue et noire.

Habite le Brésil.

Tyrannus longipennis, Sw.

Espèce nouvelle, cendrée, à menton blanchâtre, à queue fauve, longue.

Habite le Brésil.

LX[e] Genre. MONARCHA, *monarcha*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t xv, p. 254.)

Bec fort, assez allongé, élargi à sa base, presque déprimé; arête carénée, recourbée au sommet; mandibule supérieure échancrée; narines basales, arrondies, recouvertes par les plumes et les soies; bouche garnie de soies roides; ailes médiocres, presque arrondies; première rémige courte, la deuxième du double plus longue, les troisième et cinquième égales, la quatrième, qui est la plus longue, un peu plus longue que les précédentes, les autres diminuant graduellement de longueur; queue égale, médiocre; pieds médiocres; tarses à scutelles en avant et lisses en arrière.

Ce genre paraît représenter les *tyrans* à la Nouvelle-Hollande, et il est fondé sur le *muscipeta carinata* de Swainson, pl. 147 des illust. zool., apporté en 1802 de la baie des îles par le célèbre Brown.

Monarcha carinata, Vig. et Horsf.; *muscipeta carinata*, Sw.

Couleur de plomb; joues, côtés du cou plus pâles; front, gorge noirs; abdomen, tectrices, croupion ferrugineux.

LXI[e] Genre. EURYLAIME, *eurylaimus*, Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XIII, p. 170.)

Bec plus court que la tête, robuste, déprimé, élargi à la base, à bords rentrant en dedans, dilaté et élargi à son origine; bouche très ouverte; mandibule supérieure carénée, tronquée brusquement au sommet, échancrée; mandibule inférieure droite à sa base, recourbée à sa pointe; narines basales, presque arrondies, ouvertes, entièrement nues; pieds forts, à doigts comprimés, celui du milieu presque de la longueur du tarse; ongle robuste; aile plus courte que la queue; douze rectrices. (*Horsfield.*)

Ce genre, ignoré il y a quelques années, compte déjà plusieurs espèces remarquables, et qui toutes appartiennent aux îles de la Polynésie. Il remplace aux Indes les platyrhynques d'Amérique. M. Temminck les place entre les *procnias* et les *rupicoles*, et trouve qu'ils ont de l'analogie en quelques points avec les podarges. Ils habitent les marécages, les bords des lacs et des rivières, et toujours les lieux les plus sauvages et les plus déserts. M. Raffles rapporte qu'ils suspendent leurs nids aux branches des arbres dont les rameaux ombragent les eaux. Leur nourriture consiste en insectes et en vers qu'ils ramassent à terre.

M. Horsfield n'a décrit qu'une espèce qu'il nomme:

EURYLAIME DE JAVA, *eurylaimus javanicus*, Horsf., *res. in Java* (*Trans. Linn.*, t. XIII, p. 170); *eurylaimus Horsfieldii*, Temm., pl. 130 et 131 (mâle et femelle ou jeune).

Bec coloré; pieds rouges; dessus de la tête, du cou, du dos, ailes d'un bleu ardoisé; les moignons, les moyennes couvertures et une large bande en travers des rémiges d'un jaune d'or; poitrine verdâtre rosée; ventre d'un rouge passant à l'orangé et au jaunâtre; queue arrondie, rayée en dessous. La femelle, ou peut-être le jeune, a de nombreuses taches anguleuses jaunes sur le bleu-brunâtre de dessus le corps. La poitrine est jaunâtre; un trait de cette couleur traverse la joue et descend sur les côtés du cou.

Cette espèce vit à Java, où l'a découverte M. Horsfield en 1806. Elle habite les lieux sauvages et les plus inaccessibles de cette île et de Sumatra. Longueur, onze pouces.

EURYLAIME A CAPUCHON, *eurylaimus cucullatus*, Temm., pl. 261.

Cette espèce est remarquable par un bec noir, strié de jaune, et à mandibules bordées de blanc; les plumes de la tête sont lâches, et forment une sorte de huppe : elles sont d'un brun bleuâtre; un collier blanc entoure le cou; le ventre et la poitrine sont d'un rose vineux agréable; le bas-ventre est jaune; les plumes des cuisses sont noires; les rectrices sont brunes et marquées à leur terminaison d'un œil gris; le dos, les ailes sont d'un noir bleuâtre, avec du jaune d'or aux rémiges secondaires; les moignons, le croupion et les couvertures sont jaunes.

Habite Sumatra.

EURYLAIME NASIQUE, *eurylaimus nasutus*, Temm., pl. 154; *todus nasutus*, Latham, ind. tab. 30; *platyrhynchus ornatus*, Desm. (*Hist. nat. des platyrhynques*).

Cet oiseau est très remarquable, même parmi les espèces de son genre. Son bec est noir, bordé de

jaune; la tête, le cou, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un bleu d'acier verdâtre métallique foncé; les rémiges et les rectrices sont brunes; des plumes épaisses, courtes, forment au-devant du cou un hausse-col d'un pourpre vif, et cette dernière couleur est celle du ventre et du croupion. Il est de la taille d'un merle.

Habite les îles de l'Est.

Eurylaime de Blainville, *eurylaimus Blainvillii*, Less. et Garnot (*Zoologie de la Coquille*, pl. 19, fig. 2).

L'eurylaime de Blainville a le bec allongé, aplati, convexe supérieurement, à arête simple, terminé par une pointe recourbée crochue. La mandibule inférieure est très aplatie, large à la base, pointue et droite au sommet; les narines sont latérales, très distantes, arrondies et ouvertes, et garnies de soies simples et droites; les pieds sont grêles, à tarses courts; les doigts sont très peu prononcés, celui du milieu et l'externe sont réunis fortement à la base; les ongles sont très petits. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces, y compris la queue, qui offre deux pouces quatre lignes, et le bec, qui a dix lignes. La queue est un peu échancrée au milieu, composée de dix pennes; les ailes vont jusqu'à la moitié de la queue; elles sont pointues, à première penne plus courte, à deuxième, troisième et quatrième rémiges d'égale longueur.

Le plumage de cet oiseau est remarquable par les trois couleurs distinctes qui le revêtent. Le corps entier est noir, passant au brun sur les ailes et la queue; deux larges taches d'un blanc vif, partant de l'œil, se dirigent sur les côtés du cou; une troisième tache blanche, placée sur la nuque, va se rendre sur le dos; le croupion et les plumes du dessus de la queue, celles de l'anus et des couvertures inférieures de la queue sont d'un rouge de sang extrêmement vif.

J'ai découvert cet eurylaime, sur les mœurs duquel je n'ai pu me procurer aucun renseignement, à la nouvelle Guinée, aux alentours de Doréry.

Aux espèces précédentes, M. Temminck ajoute, sous le nom d'EURYLAIME CORYDON, *eurylaimus corydon*, Temm., pl. 297, une espèce qui nous paraît devoir former le type d'un sous-genre, que nous nommerons CORYDON, et qui se distinguerait des EURYLAIMES par un bec extraordinairement large et fort, dont les bords sont très dilatés et renflés postérieurement, de manière que la mandibule inférieure est entièrement mince à sa base; par son arête et l'uniformité de sa convexité; par des narines rondes, peu distinctes et en partie cachées par les plumes et les petits poils du front; par le pourtour des yeux nu, etc. La seule espèce connue, le *corydon Temminckii*, N., habite Sumatra. C'est un oiseau à formes massives, à bec d'un rouge cerise, ainsi que la peau nue qui entoure l'orbite; la tête est surmontée d'une huppe de plumes noires assez fournies; la couleur du plumage est le noir, sur lequel tranche une tache rouge de feu sur le centre du dos; un miroir blanc occupe le milieu des rémiges, et une raie blanche traverse en partie la queue; la gorge et la poitrine sont d'une couleur buffle claire. Longueur totale, neuf pouces six lignes. Ce genre serait peut-être mieux placé près des rolles.

LXIIe Genre. PLATYRHYNQUE, *platyrhyncos*, Desm., Vieill., Temm.; *todus*, Gm., Latham; *muscipeta*, Cuv.

Bec plus large que le front, dilaté sur les côtés, deux fois plus large qu'épais, très déprimé jusqu'à la pointe, qui est courbée et échancrée; arête déprimée, peu distincte; base du bec garnie de longues soies; narines vers le milieu et à la surface du bec, rondes, ouvertes, fermées en dessus par une petite membrane couverte de plumes, ainsi que la base du bec; pieds à tarse plus long que le doigt du milieu; les latéraux inégaux; l'externe et celui du milieu réunis jusqu'à la première articulation; ongle du

pouce le plus fort, courbé; première et deuxième rémiges plus courtes que la troisième et la quatrième, celles-ci longues. (*Temm.*)

La plupart des auteurs placent les platyrhynques parmi les todiers, bien que ce soient des moucherolles par toutes leurs habitudes. M. Temminck leur adjoint le *bentaveo*, ou le *tyran du Brésil*, de Linn., enl. 212.

L'espèce qui a servi de type à ce genre est le PLATYRHYNQUE BRUN, *todus platyrhyncos*, Gm., Desm., pl. —, de la taille d'un rossignol, à plumage brun jaunâtre; le sommet de la tête d'un gris plombé, avec une ligne longitudinale blanche; le ventre jaunâtre; la gorge blanchâtre; les ailes et la queue brunes. Pallas a figuré le bec de cet oiseau, qui est probablement du Brésil.

M. Temminck fait connaître les deux espèces suivantes:

PLATYRHYNQUE OLIVATRE, *platyrhyncos olivaceus*, Temm., pl. 12, fig. 1.

Cet oiseau a le corps verdâtre, plus foncé sur le dos, plus clair sur la gorge et les côtés; les ailes sont mélangées de jaune, de vert et de brun; le bec est plombé, ainsi que les pieds.

Habite le Brésil.

PLATYRHYNQUE CANCROME, *platyrhyncos cancromus*, Tem., pl. 12, fig. 2; *muscicapa cancroma*, Illig.

Cette jolie espèce a la queue très courte, une huppe jaune, mélangée de brun et de blanc; un trait blanc en avant de l'œil; une tache jaune sur l'oreille; le corps fauve en dessus; la gorge jaunâtre, puis blanche; le ventre et la poitrine roussâtre très clair; les ailes d'un fauve clair et bordées de blanc.

Habite le Brésil.

LXIIIe Genre. TODIER, *todus*, L., Cuv., Temm.

Bec long, formé de deux lames minces, obtuses, plus large que haut; arête distincte; pointe

de la mandibule supérieure droite, se divisant au bout; inférieure obtuse, tronquée. Narines à la surface du bec, distantes de la base, ouvertes, arrondies; base des mandibules garnie de longs poils; pieds médiocres; doigts latéraux inégaux, l'externe uni jusqu'à la troisième articulation, et l'interne jusqu'à la seconde; ailes courtes, les deux premières rémiges plus courtes que la troisième, la quatrième plus longue (*Temm.*). *Todus*, mot latin qui veut dire *petit*.

Ce genre, que nous plaçons ici avec doute, et plutôt par analogie de la forme générale du bec et du genre de vie, n'appartient point à cet ordre, à cause du manque de dents à la mandibule supérieure et de la soudure qui existe entre les doigts. Les oiseaux qui le composent ont les plus grands rapports avec les martins-pêcheurs; et c'est aussi à côté d'eux, et dans la tribu des syndactyles, que M. Cuvier les range. Les todiers s'unissent aux martins-pêcheurs par notre genre TODIRAMPHE. M. Temminck n'admet qu'un todier (le vert), et le place à côté des platyrhynques, en avant des moucherolles. Cette opinion nous paraît fondée.

Les todiers sont de très petits oiseaux d'Amérique, vivant d'insectes qu'ils attrapent dans le limon ou sur l'eau. Ce sont vraiment des moucherolles aquatiques; leur bec large et aplati, garni d'aspérités ou de dents, leur permet d'éparpiller la boue et de retenir leur proie: ils cherchent aussi les petits insectes sous la mousse ou sur les bords des petits ruisseaux.

TODIER VERT, *todus viridis*, Gm., Buff., enl. 585, f. 1 et 2; Desm., pl. —.

Vert; devant du cou et gorge rouges; poitrine d'un blanc cendré; ventre d'un jaune pâle; queue égale. Longueur, quatre pouces.

Habite les Antilles, et surtout Saint-Domingue,

où on le nomme *petit perroquet de terre*, *petite spatule*.

La femelle fait son nid dans la terre sèche, ou dans du tuf tendre, où elle creuse un trou rond, qu'elle remplit de paille au fond; elle pond quatre à cinq œufs gris tachés de jaune très foncé.

Le TODIER TIC-TIC, *todus cinereus*, Gm.; le TODIER GRIS, *todus griseus*, Desm.; le TODIER TACHETÉ, *todus maculatus*, Desm.; le TODIER SYLVAIN, *todus sylvia*, Desm., sont des moucherolles.

LXIVᵉ Genre. MYIAGRAIRE, *myiagra*, Vigors et Horsfield (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XV, p. 250).

De μυια, mouche, et αγρευω, chasser.

Bec droit, assez court, déprimé, élargi à la base, beaucoup plus large que haut; mandibule supérieure échancrée; narines basales, ovalaires, presque cachées par les plumes et les barbules; base hérissée de soies fortes; ailes médiocres, arrondies; première rémige courte, deuxième plus longue du double, troisième, quatrième et cinquième égales, très longues; queue médiocre, large, égale, presque fourchue; pieds grêles, médiocres; tarses scutellés, mais la suture qui isole chaque scutelle ne paraissant presque pas. (*Vigors* et *Horsfield.*)

Ce genre est fondé sur trois espèces d'oiseaux nouveaux de la Nouvelle-Hollande. MM. Vigors et Horsfield pensent qu'on doit y rapporter quelques gobe-mouches américains, et entre autres les *muscicapa querula* et *rapax* de Wilson.

Myiagra rubeculoïdes, Vigors, Horsfield.

D'un gris plombé; la gorge et la poitrine rousses; abdomen blanchâtre; moignons, rémiges et rectrices fauves. Longueur, cinq pouces.

Myiagra plumbea, Vig. et Horsf.

D'un fauve plombé en dessus; la tête, l'occiput, la gorge, d'un bleu de plomb brillant; abdomen blanc. Longueur, quatre pouces.

Myiagra macroptera, Vig. et Horsf.

D'un fauve olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; rémiges et rectrices fauves; le bord externe de celles-ci, ainsi que la gorge, blancs. Longueur, cinq pouces.

Les enfans des colons de la Nouvelle-Galles du sud s'amusent à prendre ces oiseaux pendant l'hiver, avec des piéges, et les nomment rouge-gorge.

LXV[e] Genre. Gobe-mouche, *muscicapa*, Linn., Temm.; *muscicapa* et *muscipeta*, Cuv., Vieill.; *muscivora*, Lacép.

Bec médiocre, robuste, angulaire, déprimé à la base, plus ou moins large, comprimé vers la pointe, qui est forte, dure, courbée et très échancrée; base garnie de poils longs et roides; narines basales, latérales, ovoïdes, couvertes en partie et à claire-voie par des poils dirigés en avant; pieds à tarse de la longueur ou un peu plus long que le doigt du milieu, les latéraux presque toujours égaux; trois doigts devant et un derrière, le doigt extérieur soudé à la base au doigt du milieu; ongle postérieur très arqué; ailes: la première rémige très courte, la deuxième moins longue que les troisième et quatrième, qui sont les plus longues (*Temm.*).

Les espèces de gobe-mouches sont extrêmement nombreuses, et sont éparpillées sur toute la surface du globe, sans distinction de climats; mais elles sont principalement plus répandues sous l'équateur,

là où une grande chaleur et une grande humidité font sans cesse éclore les insectes dont elles se nourrissent. Ce genre a besoin d'une révision générale.

L'Europe n'a que quatre espèces de gobe-mouches, qui sont :

Le Gobe-mouche gris, *muscicapa griseola*, L., enl. 565, f. 1.

Longueur de cinq pouces environ; brun cendré en dessus; front blanchâtre; une raie longitudinale brun foncé sur la tête; gorge et ventre blancs.

Habite les forêts, où il niche sur les arbres, vit de mouches; la femelle pond cinq œufs d'un blanc bleuâtre taché de roux.

Le Gobe-mouche a collier, *muscicapa albicollis*, Temm., *Man.*; Buff., enl. 565, f. 2 (mâle).

D'un noir plus ou moins foncé en dessus; le front, un collier et le dessous du corps blancs; croupion noir et blanc; un miroir de ces dernières couleurs sur les rémiges. Longueur, cinq pouces. La vieille femelle diffère beaucoup du mâle; elle est d'un gris cendré; une petite tache cendrée blanchâtre occupe le front.

Habite l'intérieur des forêts les plus épaisses du midi de l'Europe.

Le Gobe-mouche bec-figue, *muscicapa luctuosa*, Temm., *Man.*, enl. 668, f. 1.

D'un noir profond en dessus, le front et les parties inférieures du corps d'un blanc pur; ailes noires, à couvertures blanches. Longueur totale, cinq pouces. La femelle est d'un cendré brun très uniforme.

Habite les provinces méridionales : très commun en Provence et en Italie.

Le Gobe-mouche rougeatre, *muscicapa parva*, Bechst., Temm., Man.

Cendré rougeâtre, passant au bleuâtre au-dessus

des oreilles; rémiges d'un cendré brun; rectrices extérieures d'un blanc pur; poitrine d'un roux vif; bas-ventre blanc. Longueur, quatre pouces.

Habite les forêts de l'Allemagne, où il est très rare.

Parmi les nombreuses espèces que les auteurs signalent, nous en indiquerons trois que décrivent MM. Vigors et Horsfield, dans leur travail sur les oiseaux de la Nouvelle-Hollande.

Gobe-mouche multicolore, *muscicapa multicolor*, Gm.? Horsfield, Vig.; *muscicapa erythrogastra*, Lath.

Noir; front, une tache sur les tectrices, une bande sur les rémiges, blancs; la poitrine et l'abdomen rouges.

Habite la Nouvelle-Galles du sud, où il change d'habitation suivant les saisons.

Gobe-mouche de Latham, *muscicapa Lathami*, Vigors et Horsfield, *Zool. Journ.*, t. 1, p. 410, pl. 13.

Noir; le ventre et la poitrine d'un rose pourpré; une tache ronde et blanche au front. Une variété présente les trois rectrices externes bordées de blanc. Longueur, quatre pouces.

Habite le port Jackson.

Gobe-mouche de Goodenough, *muscicapa Goodenovii*, Vig. et Horsf.

Noir; abdomen, une raie en long sur les ailes, et les bords des deux rectrices latérales, blancs; le front, la poitrine d'un rouge vif. Longueur, trois pouces.

Habite la côte du sud de la Nouvelle-Hollande.

M. Horsfield, dans son *Catalogue méthodique des Oiseaux de Java*, décrit comme nouvelles les trois espèces suivantes:

Muscicapa obscura, Horsf.

D'un noir d'acier vert; le croupion et le dessous du corps blancs. Longueur, cinq pouces.

Muscicapa indigo, Horsf.

D'un bleu foncé; rémiges, rectrices noires; ces dernières à leur base, au ventre, blanchâtres. C'est le *nil-nilan* des Javanais. Longueur, quatre pouces.

Muscicapa Banyumas, Horsf.

D'un noir bleu foncé en dessus, couleur fauve en dessous; le ventre le plus pâle; les rectrices et les rémiges noires en dessous. Longueur, cinq pouces. C'est le *chiching-goleng* des Javans de la province de *Banyumas*.

Muscicapa javanica, Sparm., Mus. Carl., 3e fasc., pl. 75 (*sikattan* des Javanais).

Corps noirâtre; les plumes teintes de fauve à leur sommet; une raie entre la gorge et la poitrine noire, ainsi que le front; ventre et joues orangées; rectrices blanches à leur sommet et du côté externe. Longueur, six pouces.

Gobe-mouche plombé, *muscicapa cæsia*, Max. Neuwied, Temm., pl. 17, fig. 1 et 2.

Celui-ci est uniformément d'une couleur bleuâtre terne; la queue est assez longue et arrondie.

La femelle, au contraire, est d'un olive brunâtre, excepté l'extrémité des ailes, qui est ocracée, les plumes anales qui sont fauves; la queue est cannelle en dessous; bec et pieds cendrés.

Habite le Brésil.

Gobe-mouche double-oeil, *muscicapa diops*, Tem., pl. col. 144, f. 1.

D'un vert olivâtre en dessus, d'un gris cendré en dessous; deux taches blanches en avant des yeux.

Habite le Brésil.

GOBE-MOUCHE DISTINGUÉ, *muscicapa eximia*, Tem., pl. 144, f. 2 (mâle).

Calotte ardoisée; un trait blanc sur l'œil et sur le front; le dessus olivâtre, et jaunâtre en dessous.
Habite le Brésil.

GOBE-MOUCHE FLAMBOYANT, *muscicapa flammiceps*, Temm., pl. col. 144, f. 3 (mâle).

Brun roux en dessus, blanchâtre en dessous; ailes et queue noires; une huppe couleur de feu sur la tête.
Habite le Brésil.

GOBE-MOUCHE VOCIFÉRANT, *muscicapa vociferans*, Wied, it. 1, p. 380.

Longueur, dix pouces: toutes les parties supérieures d'un gris cendré, tachetées de brunâtre ou de jaunâtre; le dessous du corps est gris cendré plus pâle; poitrine et dessous du cou très foncés.
Habite le Brésil.

GOBE-MOUCHE RIVULAIRE, *muscicapa rivularis*, Wied, it. 2, p. 367.

Longueur, cinq pouces trois lignes; front et joues gris cendré; une ligne blanche jaunâtre au-dessus des yeux; gorge jaunâtre-blanche; poitrine grise-jaunâtre; dessus du corps vert olive passant au vert clair: habitudes des fauvettes; chant agréable.
Habite le Brésil.

MOUCHEROLLE MASTACALE, *muscicapa mastacalis*, Wied, it. 3, p. 50.

Longueur, quatre pouces neuf lignes; olive verdâtre sur le corps; le croupion jaune citron pâle; plumes de l'occiput jaunes à leur racine, et grises-jaunâtres à leur sommet; ailes et queue d'un brun noirâtre.
Habite le Brésil.

Gobe-mouche des rochers, *muscicapa rupestris*, Wied, it. 2, p. 151.

Longueur, six pouces onze lignes; dessus du corps gris foncé brun; le dessous roux clair; plumes de la queue rousses à larges pointes d'un brun noir; plumes du dessus de l'aile brun noir, avec deux raies transversales irrégulières rousses. Nommé *gibaò de couro* (jaquette de cuir).

Habite Bahia, dans le Brésil.

Gobe-mouche a gorge bleue, *muscicapa hyacinthina*, Temm., pl. 30, fig. 1 et 2.

Le mâle de cette espèce, qui est de la grosseur d'un moineau, a tout le dessus du corps, de la tête, la poitrine, la queue et les ailes, d'un bleu azuré uniforme; le bas de la poitrine et le ventre sont d'un fauve fort vif. La femelle en diffère par la teinte ardoisée et sale de son plumage; par un peu de fauve sur les ailes; par la gorge et la poitrine fauves.

Habite l'île de Timor.

Gobe-mouche vermillon, *muscicapa miniata*, Temm., pl. col. 156.

Cet oiseau est remarquable par le rouge de feu et le noir profond qui forment toute sa livrée. La femelle diffère du mâle parce que sa gorge et son manteau ne sont pas noirs.

Habite Java.

Gobe-mouche flamméa, *muscicapa flammea*, Forster, Temm., pl. 263, f. 1 et 2.

Le mâle: tête, dos, moitié des ailes et rectrices moyennes noirs; poitrine, ventre, moitié des rémiges et rectrices externes rouge orangé.

Femelle: cendrée en dessus, jaune en dessous.

Habite les îles des Indes orientales, et notamment Java et Banda.

GOBE-MOUCHE CHANTEUR, *muscicapa cantatrix*, Temm., pl. 226, f. 1 et 2.

Mâle : bleu en dessus, roux vif en dessous, un masque noir s'étendant sur les joues. La femelle n'en diffère que par du jaune au lieu de noir autour des yeux, par sa tête cendrée, ses ailes et son dos olivâtres, et la région anale blanche. Cette espèce chante très bien et habite Java.

GOBE-MOUCHE VÉLOCE, *muscicapa hirundinacea*, Rein., Temm., pl. 119, f. 1 et 2.

Le mâle est bleu en dessus, blanc en dessous, sur le croupion et sur le bord des rectrices extérieures. Le dessus du corps de la femelle est brunâtre.

Habite l'île de Java.

Les espèces que décrit et figure M. Temminck sont les suivantes : GOBE-MOUCHE GORGERET (*muscicapa gularis*, Natt.); PAILLE, (*muscicapa straminea*, Natt.), et GOBE-MOUCHE A QUEUE GRÊLE (*muscicapa stenura*, Temm.). Toutes trois du Brésil, et représentées sur la planche 167. Dans la planche 275 se trouvent : LE GOBE-MOUCHERON PASSE-GRIS (*muscicapa obsoleta*, Natt.), du Brésil; le GOBE-MOUCHERON VENTRU (*muscicapa ventralis*, Natt.), aussi du Brésil, de même que le GOBE-MOUCHERON VERDIN (*muscicapa virescens*, Natt.), qui forment un petit groupe de gobe-mouches très voisin des becs-fins.

Aux espèces de gobe-mouches que nous venons de citer, nous en décrirons sept espèces nouvelles, qui sont :

GOBE-MOUCHE A TÊTE D'ACIER, *muscicapa chalybeocephala*, Less. et Garn. (*Zool. de la Coq*, pl. 16, f. 1.)

Le gobe-mouche à tête d'acier, voisin du gobe-mouche huppé (*muscicapa borbonica*), est paré des trois couleurs bleu d'acier, brun marron et blanc. La première occupe la totalité de la tête, la seconde le dos, la queue et les ailes; quelques unes cependant

des rectrices et des rémiges sont bordées de brun; la troisième, enfin, est départie au col, à la poitrine et à l'abdomen. Sur la poitrine, il y a une légère teinte fauve, l'iris blanchâtre ressort avec éclat, au milieu d'un encadrement noir à reflet bleu d'acier; le bec et les pieds sont de couleur plombée. Les narines arrondies sont recouvertes par des plumes veloutées; les faisceaux de soies roides qui naissent de la base du bec prennent diverses directions, les uns se portent en arrière, tandis que d'autres se dirigent en avant. La longueur du bec est de onze lignes, celle des tarses de sept lignes; l'ongle postérieur est le plus long et le plus fort. L'oiseau a six pouces, de l'extrémité du bec au bout de la queue.

Ce gobe-mouche habite les forêts de la Nouvelle-Irlande.

Le *Gobe-mouche à tête d'acier, plumage en mue.*

La tête est gris de fer mélangé de fauve, le dos d'un brun marron uniforme, le cou est fauve, la poitrine plus jaune, le ventre blanc, les sous-caudales sont également blanches; les ailes sont marron; les grandes pennes présentent du brun; sur le croupion on voit quelques plumes brunes; la queue est également marron parsemé de brun; les soies du bec sont longues, semi-noir. La première penne de l'aile est très courte; la quatrième, la plus longue, a dix-huit pouces. (*Garnot.*)

Gobe-mouche toïtoï, *muscicapa toïtoï*, Less. et Garn. (*Zool.*, pl. 16, f. 3.)

Ce petit gobe-mouche de la grosseur de la mésange bleue, n'offre que deux teintes, le noir et le blanc, dans l'ensemble de son plumage, mais leur distribution ne laisse pas encore que de donner à cet oiseau de la gentillesse. Au-devant du front s'aperçoit une petite bande blanche. Cette couleur se reproduit encore à la terminaison de la poitrine, à l'abdomen, sur les ailes, où elle présente un pe-

tit miroir, et enfin dans quelques points des pennes extérieures de la queue. Cette dernière est très légèrement étagée; le reste de l'oiseau est noir, mais il est à remarquer que cette couleur est moins foncée sur les ailes qui sont plutôt d'une teinte brun noir; le bec est très court, effilé vers sa pointe comme celui des becs-fins, garni de quelques soies à sa base qui est un peu aplatie, percée de deux narines arrondies. Les tarses sont grêles, allongés, et, ainsi que le bec, ils sont noirs. Les doigts sont très grands, comparés à la petitesse de l'oiseau; le doigt postérieur est le plus fort, l'ongle dont il est armé est aussi le plus grand; le dessous des pieds est d'un rouge de cinabre; c'est à cette dernière considération que cet oiseau doit le nom de *rubisole* que M. Garnot lui avait donné. L'iris de ce gobe-mouche est de couleur brune. La longueur totale du toïtoï est de quatre pouces et quelques lignes; le bec a six lignes de longueur, il est court comme celui de la linotte; les tarses, dix lignes; la queue, un pouce six lignes. (*Garnot.*)

Cet oiseau habite la Nouvelle-Zélande.

GOBE-MOUCHE ORNOIR, *muscicapa chrysomela*, Less. et Garn. (*Zool. de la Coq.*, pl. 18, f. 2.)

La première penne de l'aile est très courte, la quatrième la plus longue; dix-neuf pennes. Ce charmant gobe-mouche est orné des plus vives couleurs; l'or le plus pur prend un nouvel éclat du noir foncé, autre couleur dominante de l'oiseau. Les teintes de jaune doré et de noir ne sont pas les mêmes dans les diverses parties; c'est ainsi que le jaune de la tête et du croupion tire un peu sur l'orangé, tandis qu'à la poitrine, à l'abdomen, sur les pennes secondaires, les couvertures des primaires, la couleur jaune a du rapport avec celle qu'on obtient de la gomme-gutte. Une demi-couronne, qui prend son origine à la moitié antérieure de l'œil, au-dessus de la paupière supérieure, se rendant, en s'élargissant, à la base des mandibules, est d'un

beau noir velouté ; le noir qui occupe le col et la naissance de la poitrine est remarquable par sa teinte moirée ; les plumes qui composent cette large plaque sont écailleuses, d'où résulte cette couleur chatoyante qui lui donne l'aspect soyeux ; on voit au-dessous et au-devant des yeux un petit espace d'un blanc d'acier. Le noir que l'on aperçoit au manteau, aux pennes, à la queue et au tarse, tire un peu sur le brun ; le bec et les pieds sont d'une couleur plombée ; des soies noires, grêles et longues, sortent des côtés du bec et s'avancent au-devant des narines, qui sont percées très près de la base du bec. Celles-ci sont arrondies. (*Garnot.*)

Ce gobe-mouche habite les bois épais de la Nouvelle-Irlande.

GOBE-MOUCHE A LUNETTES, *muscicapa telescophthalmus*, Less. et Garn. (*Zool. de la Coquille*, pl. 18, fig. 1.)

Ce gobe-mouche, de la grosseur de la mésange charbonnière, n'est point, comme la plupart des oiseaux des régions intertropicales, brillant des plus vives couleurs ; le noir et le blanc font sa parure. La tête, la gorge, l'encadrement qui entoure les yeux et le milieu du dos offrent une belle couleur noire moirée à reflets bleus foncés ; les plumes de la tête sont écailleuses ; les ailes, la queue et les plumes qui s'arrêtent à l'articulation tarsienne sont d'un noir tirant un peu sur le brun ; les autres parties de l'oiseau sont blanches ; vu par derrière, on distingue deux bandes blanches ; la première est composée de plumes fines gauffrées ; la seconde, qui se trouve au milieu du dos, ne recouvre qu'en partie les ailes. Lorsque celles-ci sont écartées du corps, il part de la partie moyenne de cette dernière, des plumes blanches qui recouvrent la naisssance de la queue. Il y a autour des yeux de ce gobe-mouche un cercle membraneux festonné, bleuâtre, caractère qu'il a de commun avec le clignot ou traquet à lunettes. Ce dernier est un véritable gobe-mouche. Le bec, de

couleur plombée, est droit, légèrement aplati à la base, d'où sortent de nombreux poils roides et noirs; les narines sont grandes et rondes; la mandibule supérieure présente un petit crochet; les ailes pliées se portent à peu près à la moitié de la queue, qui est longue, coupée carrément; les pieds et les doigts sont grêles et noirs; le doigt postérieur est le plus gros, celui du milieu est le plus long. Longueur totale, six pouces; longueur de la queue, deux pouces et demi; longueur du bec, neuf lignes; longueur des tarses, sept lignes. (*Garnot.*)

Cet oiseau habite le havre Doréry à la Nouvelle-Guinée.

GOBE-MOUCHE SIMPLE, *muscicapa inornata*, Less. et Garn. (*Zool. de la Coquille*, pl. 15, f. 1.)

Cet oiseau, de la grosseur du verdier, n'est point paré d'un plumage éclatant; la première penne des ailes très courte, la quatrième la plus longue; dix-huit pennes. Il est voisin du moucherolle *tchitrec*, *muscicapa cristata*, dont il diffère par la couleur de la tête. Le brun marron de son abdomen, des plumes sous-caudales et de celles qui recouvrent la naissance des tarses, tranche vivement avec le bleu cendré clair du reste du corps; les ailes et la queue sont d'un brun léger; les pennes alaires secondaires sont bordées d'un liseret couleur de rouille; la queue, longue de deux pouces et demie, est coupée carrément. Le bec est assez fort, aplati de haut en bas à la base, qui est percée de deux grandes narines rondes, recouvertes de plumes écailleuses, d'où sortent de longues barbes roides; il est long de dix lignes; sa couleur est plombée ainsi que celle des tarses; ceux-ci sont gris, longs de dix lignes, et les doigts courts, celui du milieu est le plus long; l'ongle postérieur est le plus fort. (*Garnot.*)

Cet oiseau habite la Nouvelle-Guinée.

GOBE-MOUCHE A GOUTTELETTES, *muscicapa guttula*, Less. et Garn. (*Zool. de la Coq.*, pl. 15, f. 2.)

La première penne très courte, la quatrième la

plus longue; dix-neuf pennes. Le gobe-mouche à gouttelettes, de la grosseur du père noir, a le front et le col d'un beau noir velouté; les plumes de la tête sont écailleuses; la tête, le cou, le dos et les ailes sont d'un gris cendré bleuâtre. Sur le moignon de l'épaule, de chaque côté, on distingue quatre gouttelettes blanches qui ressortent avec éclat sur le fond noir des couvertures. La queue se fait également remarquer par la blancheur du bout des pennes des trois rectrices extérieures; dans les autres parties elles sont noires ainsi que les autres pennes; la poitrine, l'abdomen et les plumes sous-caudales, de même qu'un petit tissu autour du plastron noir du col, sont aussi blancs. Le bec, légèrement aplati à sa base, donne naissance à de longues soies noires qui se portent au-devant des narines; celles-ci, placées près de la base de la mandibule supérieure, sont rondes; sa couleur est plombée comme celle des pieds, qui sont grêles, entourés de plumes noires à l'articulation de la cuisse avec le tarse. Les doigts sont faibles, longs; le postérieur est le plus fort.

Habite la Nouvelle-Guinée. (*Gurnot.*)

GOBE-MOUCHE POMARÉ, *muscicapa Pomarea*, Less. et Garn. (*Zool. de la Coq.*, pl. 17.)

Bien que ce gobe-mouche ait été décrit par Sparrman, nous croyons devoir cependant en donner une nouvelle description, afin de faire connaître avec exactitude le mâle et la femelle de cette espèce. Celui-ci, comme nous nous en sommes souvent assuré par la dissection, est le mâle; son plumage est généralement d'une couleur noire dans toutes ses parties; cependant la tête, le dos, les couvertures des ailes, sont d'un noir plus foncé, refletant une légère teinte de bleu de Prusse. Le bec et les pieds présentent une couleur plombée; la queue, longue de trois pouces, est légèrement étagée. Le bec a dix lignes de longueur, les tarses un pouce, l'ongle postérieur est le plus fort; la longueur totale de cet oiseau est de six pouces et quelques lignes.

Ce gobe-mouche habite l'île de Taïti, il est connu par les naturels sous le nom d'*omamao*; il ressemble parfaitement à un gobe-mouche rapporté du Brésil, Villa de Castro, capitainerie de Saint-Paul, par M. St.-Hilaire. Le nôtre a le plumage d'un plus beau noir brillant, il est aussi plus grand et le bec et les pates sont plus forts.

La femelle, dont on a fait une espèce distincte dans les ouvrages d'ornithologie, en la décrivant sous le nom de moucherolle jaune d'Otahiti, *muscicapa lutea*, Lath., est, nous n'en pouvons douter, la femelle du gobe-mouche noir de la mer des Indes. Nous ajouterons fort peu de chose à la description qu'en a donnée Latham.

Muscicapa obscurè flava, tectricibus alarum remigibusque nigricante nebulosis, cauda ad apicem nigricante... lutea. Lath., (*Syyst. Ornith. gen.*, XL, sp. 46.)

De la grosseur du précédent, dont il ne diffère que par la couleur du plumage; ce gobe-mouche est remarquable par sa vestiture jaune d'ocre, répandue sur la presque totalité de son plumage. Les couvertures des ailes, quelques unes des pennes alaires et l'extrémité des rectrices, offrent une teinte noirâtre; le bec et les pieds sont plombés.

Cet oiseau volait toujours de concert avec le premier; les naturels nous ont fait entendre que c'était la femelle; nous-même nous avons constamment trouvé des ovaires dans notre inspection anatomique de plusieurs individus.

Il se tient généralement dans les arbres à pain et de Cythère ou Évi (*Spondias dulcis*), où il chasse aux insectes.

Le vieux mâle diffère de la livrée précédente par les teintes de son plumage, qui ne se composent que de deux couleurs, le noir et le blanc. La première coupe la tête, le col et la poitrine, et quelques unes des couvertures alaires; la seconde appartient aux autres parties, mais cependant plusieurs pennes alaires sont brunes. Le bec et les pieds sont plombés.

Cet oiseau a été rapporté de l'île de Maupiti, par M. de Blosseville. (*Garnot.*)

LXVI

LXVIe Genre. Gallite, *alectrurus*, Vieill.; *muscicapa* des auteurs.

D'Azara décrit sous le nom de Queue-Rare un gobe-mouche qui, par ses mœurs et son genre de vie, ne diffère pas, suivant le prince de Wied, des véritables gobe-mouches. M. Vieillot en a fait le genre gallite, nom qui est la traduction de celui de petit coq qu'il porte au Paraguay : ce genre gallite (*Alectrurus*, Vieill.) n'a point été adopté par M. Temm. M. Vieillot le définit ainsi :

Bec glabre, déprimé à la base, conico-convexe, crochu à la pointe, mandibule inférieure droite; queue comprimée, susceptible de rester relevée.

Les gallites volent avec légèreté et sans secousses; ils ne sélèvent ni ne s'éloignent pas beaucoup; ils n'entrent point dans les bois et se tiennent de préférence dans les campagnes voisines des eaux. Ils ne se perchent jamais sur les arbres et les buissons, mais bien sur les joncs et les plantes aquatiques. Le mâle s'élève perpendiculairement à une certaine distance de la terre et se laisse brusquement tomber sur quelque plante, en dressant sa queue d'une manière fort remarquable.

Gallite tricolore, *gallita tricolor*, Vieill. (F.) Gobe-mouche petit coq, *muscicapa alector*, Wied, Tem., pl. 155.

Le mâle est d'un brun ardoisé sur la tête, le dos, les côtés de la poitrine et la queue. Il est en dessous, sur certaines parties des ailes, d'un gris cendré plus ou moins agréable; le front et les joues sont marbrés de blanc et de noir; la queue est formée de deux plans verticaux; les plumes latérales sont élargies à leur extrémité, et les barbes sont bien plus

étroites d'un côté que de l'autre; les deux rectrices du milieu sont beaucoup plus longues et garnies de barbes et de barbules décomposées dont la tige finit en pointe nue. La femelle ressemble très peu au mâle par ses couleurs comme par sa queue; elle est en général d'un fauve brun, variant plus ou moins en teintes. Les tiges des rectrices se terminent en petites pointes aiguës.

Le petit coq a six pouces de longueur totale; on le trouve au Brésil ou au Paraguay : c'est un oiseau qui semble faire le passage des gobe-mouches aux troglodytes, et bien qu'on ne doive pas admettre des genres ne reposant que sur des caractères caducs, toujours est-il vrai que le gallite, par son port, ses tarses grêles et surtout ses ongles longs, mérite bien de former une section à part.

Parmi les gobe-mouches dont la queue est très développée nous citerons le GOBE-MOUCHE YETAPA, *muscicapa psalura*, des planches 288 et 296 de M. Temm. que d'Azara rangeait aussi dans ce qu'il appelait *queues rares*. Le nom du yetapa chez les habitans du Paraguay se nomme *guirayepeta*, qui signifie oiseau en ciseau, par rapport à la forme de sa queue.

Le mâle, pl. 286, a le plumage agréablement varié de gris cendré, de brun et de roux glacé. La queue a douze pennes; mais les deux plus extérieures sont falciformes, recourbées, formées de deux tiges garnies de barbes très rares d'un côté et très larges du côté opposé. La femelle, pl. 296, est rousse, fauve ou jaunâtre. La gorge, les joues, le ventre, sont blanchâtres. La queue n'a que deux tiges roides terminées par un léger élargissement.

Habite le Paraguay et le Brésil.

LXVII° Genre. DRYMOPHILE, *drymophila*, Sw., *Zool. Journal*, t. II, n° 6.

Bec médiocre, cylindrique, à pointe droite; ailes médiocres, arrondies; la cinquième rémige

la plus longue ; queue arrondie ; tarses allongés, grêles ; les écailles latérales entières.

M. Swainson décrit dans ce genre les espèces nouvelles suivantes :

Drymophila leucopus, Sw.

D'un roux fauve ; le corps blanc en dessous ; les joues, une raie sur l'œil, des taches sur les rectrices, d'un noir fauve. Un collier noir ; tarses blanchâtres. Le mâle a le menton noir, le cou, ainsi que des taches noires sur les scapulaires. La femelle a le menton et le cou fauves. Longueur, cinq pouces.

Habite les forêts aux environs de Bahia, au Brésil.

Drymophila longipes, Sw.

Fauve en dessus ; joues cendrées ; le cou et la poitrine noirs ; le corps blanc ; tarses longs, pâles. Longueur, six pouces.

Habite le Brésil.

Drymophila trifasciata, Sw.

Noir ; les scapulaires et les interscapulaires traversés de deux bandes d'un blanc pur (mâle). Longueur, sept pouces.

Habite les provinces méridionales du Brésil.

Drymophila atra, Sw.

Noir ; interscapulaires à la base et aux bords d'un blanc de neige. Longueur, sept pouces.

Habite les forêts des environs de Bahia.

M. Such ajoute à ces espèces la suivante :

Drymophila variegata, Such.

Le dos d'un brun olivâtre ; tête, ailes et rectrices noires variées de blanc ; poitrine, ventre et croupion roux. Longueur, quatre pouces.

Habite aussi le Brésil.

A ces drymophiles que nous ne connaissons point, nous ajouterons :

Le Drymophile voilé, *drymophila velata*, Temm., pl. 334 (mâle adulte).

Une bande noire couvre le front, la gorge et les joues et forme une sorte de masque. Un plastron d'un roux cannelle sur le devant du cou et de la poitrine ; tout le corps en entier d'un bleu ardoisé uniforme. Longueur, sept pouces.

Habite l'île de Timor et de Java.

Drymophile alecto, Temm., pl. 430, f. 1.

Entièrement d'un bleu noirâtre foncé : rémiges et rectrices brunes : celles-ci cunéiformes.

Drymophile cendrillard, Temm., pl. 430, f. 2.

Bec noir, bordé de jaune ; corps d'un gris cendré agréable ; ventre ferrugineux. Queue égale ; rectrices et rémiges brunes.

Drymophile militaire, Temm., pl. 418, f. 1.

Un masque noir ; tête, cou, dos et ailes cendrées ; ventre cannelle ; queue brune.

Drymophile tribande, Temm., pl. 418, f. 2.

Un masque noir ; côtés du cou, poitrine et flancs ferrugineux ; tête, dos, ailes ardoisés ; ventre blanc ; queue égale brune, terminée de blanc.

Probablement que les drymophiles de M. Swainson n'ont aucune analogie avec les drymophiles de M. Temminck. Nous ne pouvons en ce moment décider la question.

LXVIII[e] Genre. Formicivore, *formicivora*, Swr, *Zool. Journ.*, t. II, n° 6.

Bec médiocre, cylindrique, à pointe droite ; ailes courtes, arrondies ; quatrième et cinquième rémiges très longues ; queue étagée ; tarses mé-

diocres, grêles, recouverts d'écailles sur leurs côtés.

Démembré des myiothères d'Illiger, les formicivores paraissent différer beaucoup des fourmiliers des auteurs. Ils seraient peut-être mieux placés à côté des merles, dont ils ont la plupart des caractères. M. Swainson en décrit trois espèces nouvelles, qu'il caractérise ainsi :

Formicivora maculata, Sw.

Noir en dessus, avec des taches blanches; d'un noir varié de cendré en dessous; les rémiges secondaires fauves à leur sommet; queue étagée. Longueur, cinq pouces.

Habite le district des Mines au Brésil.

Formicivora nigricollis, Sw.

D'un fauve grisâtre en dessus; le cou et l'abdomen noirs; une bande blanche sur les joues et sur l'œil; queue allongée, étagée, noire, blanche à l'extrémité. Longueur, quatre pouces.

Habite les bois du Brésil.

Formicivora brevicauda, Sw.

Cendré; cou et poitrine noirs; épaules ainsi que les tectrices ornées de taches d'un blanc pur; queue très courte. Longueur, trois pouces.

Habite le Brésil.

LXIXe Genre. Rhipidure, *rhipidura*, Vigors et Horsf. (*Tr. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 246.)

Bec court, déprimé, élargi à la base et comprimé à sa pointe; arête arquée; mandibule supérieure échancrée; narines basales, ovalaires, presque recouvertes par des soies et des plumes; bouche garnie de soies très fournies et presque plus longues que les mandibules; ailes médiocres, presque acuminées; première rémige très courte,

la deuxième plus longue du double, les troisième et quatrième, qui sont les plus longues, progressivement plus allongées; queue allongée, ouverte, arrondie à son extrémité; pieds médiocres, grêles, à tarses lisses. (*Vigors* et *Horsfield.*)

Ce genre a les plus grands rapports avec les *muscicapa*. Il est fondé sur les *muscicapa flabellifera* de Gmelin, sp. 67, de la Nouvelle-Hollande, et les *M.* — *rufifrons*, Lath., sp. 95, et *motacilloides*. Le nom de *rhipidura* vient du grec ῥιπὶς, éventail, et οὐρὰ, queue.

Les oiseaux de ce nouveau genre appartiennent à l'Australie; leurs ailes ont de l'analogie avec celles des gobe-mouches, dont elles diffèrent en ce qu'elles sont plus arrondies; ce qui doit faire supposer que les espèces qui le composent volent plus mal que ces derniers.

RHIPIDURE FLABELLIFORME, *muscicapa flabellifera*, Gmelin.

D'un fauve noirâtre; une tache au-dessus et en arrière de l'œil; gorge, sommet des tectrices, extrémité et tiges des rectrices blanches; abdomen ferrugineux.

Fréquente les arbustes et les buissons, d'où il s'élance sur les insectes qui forment sa proie. Commun aux environs de Paramatta.

C'est le *fan-tailed-flycatcher* de Latham, pl. 99.

RHIPIDURE MOTACILLE, *rhipidura motacilloides*, Vigors et Horsf.

Noir; une tache blanche au-dessus de l'œil; le milieu de la poitrine, l'abdomen, blancs; rémiges d'un fauve brunâtre. Longueur, sept pouces.

Habite la rivière de Georges.

RHIPIDURE A FRONT ROUX, *rhipidura rufifrons*, Vig. et Horsf.; *muscicapa rufifrons*, Latham.

D'un brun fauve; le dos, le front, les sourcils, la

naissance de la queue, le bas de l'abdomen, roux; le cou noir; la gorge, la poitrine, blanches, tachées de noir; les rémiges et les rectrices fauves; celles-ci terminées de blanc. Cette espèce est rare.
Habite les environs de Paramatta.

LXXe Genre. SEÏSURE, *seisura*, Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XV, p. 249.)

Bec allongé, assez robuste, presque déprimé, élargi à la base et à son milieu; mandibule supérieure un peu recourbée à sa pointe et échancrée; narines basales, ovalaires, recouvertes par les plumes et par les soies; bouche recouverte de soies courtes et peu nombreuses; langue laciniée au sommet et sur les côtés; ailes assez allongées, s'étendant jusqu'au milieu de la queue; première rémige très courte, deuxième et troisième graduellement plus longues; quatrième, cinquième et sixième très longues; les troisième et septième un peu plus courtes; les troisième, quatrième et cinquième externes du poignet un peu élargies dans leur milieu; queue allongée, ouverte, presque égale au sommet; pieds médiocres, à tarses scutellés en avant et lisses en arrière. (*Horsf.* et *Vig.*)

Ce genre a pour type le *turdus volitans* de Lath., *Ind.*, sp. 10, de la Nouvelle-Hollande.

SEÏSURE VOLETANT, *seisura volitans*, Vigors et Horsf.; *turdus volitans*, Lath.

Noir en dessus; blanc en dessous; tête noire à reflets métalliques; rémiges fauves.
Les colons de la Nouvelle-Galles du sud nomment cet oiseau *dishwasher* ou *laveur d'assiette*, par la singulière coutume qu'il a de tournoyer dans tous les sens en déployant sa queue, et faisant entendre un claquement dont le son est analogue à celui d'une

pierre à aiguiser sur laquelle on frotte un instrument. Il aime à se percher sur les troncs des arbres que les colonistes ont abattu dans les défrichemens, ou sur les toits des maisons.

LXXIe Genre. PSOPHODE, *psophodes*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 328.)

De ψόφος, *crepitus*.

Bec robuste, court, presque droit, comprimé; l'arête peu carénée, un peu arquée; mandibules très entières; narines basales, ovalaires, recouvertes de plumes et de soies; bouche garnie de soies très fortes et couchées; ailes très courtes, arrondies; première rémige courte; deuxième, troisième et quatrième graduellement plus longues; la cinquième jusqu'à la neuvième inclusivement presque égales, très longues; queue allongée, étagée; pieds assez forts, assez allongés; acrotarses scutellés, paratarses nus. (*Vigors* et *Horsfield.*)

On a créé ce genre pour placer le singulier oiseau de la Nouvelle-Galles du sud, nommé le *fouet de postillon*, et décrit par Latham sous le nom de *muscicapa crepitans*. Nous l'avons souvent entendu, sans le voir, le long des rives du Nepean, au pied des montagnes bleues, dans la Nouvelle-Galles du sud. MM. Vigors et Horsfield le placent parmi les sucriers, parce que son bec n'est pas échancré à la pointe. Cependant, par son port et ses formes, cet oiseau ressemble beaucoup aux pies-grièches, et surtout aux gobe-mouches, parmi lesquels nous le laissons.

Muscicapa crepitans, Lath.

D'un brun olivâtre, passant aux reflets verdâtres; une huppe sur la tête; le cou et la poitrine noirs; une bandelette large de chaque côté des yeux; sommet des rectrices blanc; ventre varié de blanc; régions fémorales rousses.

Cette espèce se nomme aussi *djou*; elle imite, à faire illusion, le claquement d'un fouet, et souvent dans les vastes et solitaires forêts de la Nouvelle-Galles du sud, nous avons été trompé par la singulière habitude du psophode.

LXXIIe Genre. ÉNICURE, *enicurus*, Temm.

Bec long, fort dur, à peu près droit; mandibule supérieure triangulaire, dilatée à sa base; arête vive; pointe fortement inclinée, munie d'une petite échancrure; des poils roides et courts aux angles du bec; mandibule inférieure droite, renflée et large vers le milieu, retroussée à la pointe; narines ovoïdes, latérales, éloignées de la base, ouvertes, garnies à leur partie supérieure d'un bord proéminent; fosse nasale, grande, couverte d'une peau à moitié garnie de plumes, mais nue vers les orifices; pieds médiocres; tarses plus longs que le doigt du milieu; celui-ci et l'externe unis jusqu'à la première articulation, l'interne totalement libre; ongle du doigt postérieur le plus fort et arqué; ailes courtes, très étagées; la première rémige courte; les deuxième, troisième et quatrième égales; les cinquième et sixième plus longues; queue longue, très fourchue, les deux pennes du milieu très courtes. (*Temm.*, pl. col.)

On ne connaît que deux espèces de ce genre, qui ont été décrites par M. Horsfield comme des motacilles, et que M. Temminck range entre les *accentor* et les *motacilla*. M. Reinwardt les regardait comme appartenant au genre *lanius* : elles nous paraissent avoir tous les caractères des *muscicapidées*.

Les énicures habitent les îles des Indes orientales. Ils vivent solitaires aux bords des ruisseaux et des torrens, à la manière de nos bergeronnettes, et recherchent surtout les lits couverts de cailloux roulés

et de graviers, où ils poursuivent en courant avec célérité les insectes et les vers.

ÉNICURE COURONNÉ, *enicurus coronatus*, Temminck, pl. 113: *motacilla speciosa*, Horsf., *Res. in Java*, t. 13, page 155 (le *chenginging* et le *kingking* des Javans).

Cet oiseau n'a que deux couleurs, le blanc et le noir, dont la disposition est on ne peut plus agréable; une calotte blanche entourée de noir vif tranche sur le sommet de la tête; le croupion et le ventre sont blancs, tandis que le haut du corps est noir; le bout des rémiges secondaires, des rectrices, les scapulaires sont blancs; les tarses jaunes et le bec noir. Long., dix à onze pouces.

Habite Java et Sumatra.

ÉNICURE VOILÉ, *enicurus velatus*, Temm., pl. 160 (mâle et femelle).

Cette espèce est plus petite que la précédente à laquelle elle ressemble : le front est blanc et le trait continue sur l'œil; l'occiput est fauve; les joues et la gorge, le dos, les ailés sont bleu ardoisé; le ventre est blanc; les rectrices sont blanches à leur extrémité et au bord des plus externes. La femelle a toute la tête rousse, la gorge blanche et la poitrine teintée de fauve.

Habite Java.

IIe Ordre. Les Passereaux, Cuv.

4e Famille. Les Ampélidées.

G. 73. Gymnocéphale, *gymnocephalus*, Cuv.
74. Coracine, *coracina*, Vieill.
75. Céphaloptère, *cephalopterus*, Geoff.
76. Gymnodère, *gymnodera*, Geoff.
77. Ampélis, *ampelis*, L.
78. Cotinga, *cotinga*, Thunb.
79. Araponga; *arapunga*, Wied.
80. Procné, *procnias*, Illig.
81. Échenilleur, *ceblepyris*, Cuv.
82. Jaseur, *bombicilla*, Briss.

IVe Famille. Les Ampélidées.

Cette famille n'est point naturelle. Les oiseaux qui la composent se ressemblent principalement par le caractère du bec, qui chez tous est très fendu, dilaté ou élargi à la base, caréné en dessus, toujours robuste et un peu arqué, échancré le plus souvent à la pointe de la mandibule supérieure, bien que les deux petites dentelures qui font ranger ces oiseaux dans l'ordre des dentirostres manquent quelquefois, et même dans les oiseaux du même genre. Les femelles sont presque toujours plus petites que les mâles.

LXXIIIe Genre. Gymnocéphale, *gymnocephalus*, Geoff.-St.-Hilaire, Cuvier; *coracina*, Vieill., Temm.

MM. Vieillot et Temminck placent le gymnocéphale parmi les coracines, et M. Cuvier se borne à dire que le *corvus calvus*, type de ce nouveau genre, a le bec des tyrans, avec une arête un peu plus arquée et une grande partie de la face dénuée de plumes. Levaillant a regardé cette dénudation de la peau en devant de la tête comme le résultat d'une habitude particulière, et il a même imprimé (*Hist. des Oiseaux de Paradis*, t. 1, p. 109) une note dans laquelle il affirme avoir reçu de Cayenne un oiseau ayant cette partie très garnie de plumes. J'ai vu à Rochefort plus de vingt peaux de gymnocéphales; toutes avaient la face sans plumes. Quoi qu'il en soit, ce genre est entièrement à revoir. On n'en connaît qu'une seule espèce, qui est le tyran chauve, *corvus calvus*, Gm., ou le

Choucas chauve de Cayenne, Buff., enl. 521; Levaill. (*Oiseaux d'Amérique et des Indes*, pl. 49.)

De la taille d'une corneille, et en entier de couleur capucin : aussi les créoles de Cayenne lui donnent-ils

le nom d'*oiseau mon père*. Les rémiges et les rectrices sont noires ; son grand bec, son large front privé de plumes, donnent une physionomie singulière à cet oiseau, très commun à la Guiane.

LXXIVe Genre. CORACINE, *coracina*, Temm. ; les *piauhaus*, Cuv. ; PIAUHAU, *querula*, Vieill.

Bec déprimé, glabre, cilié à la base, épais, rétréci à la pointe, anguleux en dessus, un peu courbé vers le bout, à mandibule légèrement dentée à la pointe ; la mandibule inférieure un peu aplatie en dessous ; la tête et le cou sont emplumés, sans aucun ornement de plumes, ni sans surfaces de la peau nues.

Le genre coracine est loin d'être fixé. C'est ainsi que M. Vieillot y place le céphaloptère de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, le choucari, et le col-nu ou gymnodère (*gracula calva*). M. Temminck y ajoute plusieurs des cotingas de Levaillant ; quant à nous, nous adoptons le nom de coracine, pour grouper les oiseaux que M. Cuvier avait réunis sous le nom de *piauhaus*.

CORACINE PIAUHAU, *muscicapa rubricollis*, Gmelin, enl. 381 ; Levaill., pl. 47 et 48.

Entièrement noire ; à gorge et devant du cou d'un rose pourpré.

CORACINE IGNITE, *coracina scutata*, Temm., pl. 40 ; *coracias scutata*, Lath.

Diffère peu de l'espèce précédente quant aux couleurs du plumage ; cependant les ailes sont beaucoup moins longues, et le rouge qui revêt la gorge et la poitrine descend jusqu'au haut du ventre ; le bec n'est pas noir comme dans l'espèce précédente ; toutes les deux sont du Brésil.

A ce genre appartient encore :

Le GRAND COTINGA, Levaill., pl. 25 et 26.

De la taille de notre corbeau commun ; d'un rouge de feu ; à rectrices et à rémiges noires. La femelle est grisâtre, à ventre blanchâtre ; vit de fruits : est très rare.

On le dit de Surinam.

Le COTINGA CENDRÉ, *ampelis cinerea*, Levaill., pl. 44.

D'un gris de cendre foncé en dessus ; d'un gris clair en dessous ; les ailes n'atteignant que l'origine de la queue, qui est longue.

LXXV• Genre. CÉPHALOPTÈRE, *cephalopterus*, Geoff.-St.-Hilaire, Cuv. ; *coracina*, Vieill., Temm.

Bec fort, robuste, à mandibules presque égales ; la supérieure convexe, à peine recourbée au sommet, nullement échancrée à la pointe ; la mandibule inférieure aplatie en dessous ; les narines longitudinales ouvertes, creusées dans un enfoncement ovalaire ; des soies au rebord du bec, qui entame un peu les plumes du front ; deux touffes de plumes prenant naissance au front et s'élevant en panache sur la tête ; les plumes du cou formant un large fanon pendant au-devant du cou, qui est nu.

Ce genre prouve l'arbitraire que les auteurs divers mettent à faire des genres. M. Vieillot ne balance point à placer cet oiseau à côté des piauhaus, tandis qu'il sépare des gobe-mouches le gallite ?

On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, qui est remarquable par les ornemens singuliers que lui forment ses plumes. Cet oiseau provient des collections de Lisbonne, d'où l'a rapporté M. Geoffroy-Saint-Hilaire.

On le croit du Brésil; mais un Portugais fort instruit m'a assuré qu'il était de Goa. C'est le

CÉPHALOPTÈRE ORNÉ, *cephalopterus ornatus*, Geoff.-Saint-Hil. (*Ann. du Mus.*, t. XIII, p. 235, pl. 15); CORACINE CÉPHALOPTÈRE, *coracina cephaloptera*, Vieill., Temm., pl. 255.

Le céphaloptère est en entier d'un bleu noir uniforme; la tête et la base du bec sont ornées d'un panache formant parasol, composé de plumes droites très hautes, à tige blanche et roide, et terminée par un épi de barbe noire qui se renverse en devant. Les côtés du cou sont nus; mais de longues plumes formant un fanon lâche, et tombant plus bas que la poitrine, partent de dessous la gorge et des côtés du cou; la queue est longue et légèrement arrondie; le plumage est d'un noir très foncé, tandis que la huppe et les plumes du fanon sont à reflets métalliques.

LXXVIe Genre. GYMNODÈRE, *gymnoderus*, Geoff.-St.-Hilaire, Cuv.; *coracina*, Vieill., Temm.; *cotinga*, Levaill.

Les principaux caractères des gymnodères sont d'avoir, avec le bec des coracines et des céphaloptères, le cou en partie nu, et la tête couverte de plumes veloutées.

Un seul oiseau du Brésil et de la Guiane appartient à ce genre; c'est le *col-nu* de Buffon et de Levaillant, enlum. 609, et pl. 45 des oiseaux d'Amérique et des Indes.

COL-NU, Buffon; *gracula nudicollis*, Shaw; *corvus nudus* et *c.—fœtida*, Gm.

Un peu plus gros que le choucas de France; a le corps très massif et très fourni en chair, suivant Levaillant; les côtés du cou sont entièrement nus, et ne présentent que quelques traces de duvet. La fig. de Buffon représente au contraire cette partie comme

étant fournie d'un duvet court assez épais; le dessus de la tête, le derrière du cou et la gorge sont couverts de petites plumes serrées qui imitent un beau velours noir; les bordures extérieures des pennes du milieu des ailes, les dernières pennes de celles-ci et toutes leurs couvertures sont d'un gris bleuâtre; les grandes pennes alaires et celles de la queue sont d'un noir à reflet bleuâtre; le reste du plumage, le bec et les pieds sont noirs, et les yeux d'un rouge brun; sous ces derniers on remarque une peau jaune.

La femelle, pl. 46 de Levaillant, est plus petite, et est, en général, d'un noir brun.

LXXVII° Genre. Ampélis, *ampelis*, L., Cuv., Temm.; les *cotingas*, Levaill.

Bec court, un peu déprimé, plus haut que large, dur, solide, trigone à la base, comprimé et échancré à la pointe, un peu convexe en dessus, subitement fléchi à la pointe; narines basales, latérales, arrondies, à moitié fermées par une membrane, et couvertes à claire voie par les poils de la face; pieds médiocres; tarses de la longueur ou plus courts que le doigt intermédiaire, les latéraux unis jusqu'à la seconde articulation; ailes médiocres; la première rémige moins longue que la deuxième, qui est la plus longue. (*Temm.*)

Les cotingas sont ornés des plus vives couleurs; mais leur parure si brillante ne dure que quelque temps: à peine la saison des amours est finie qu'un plumage terne et sombre remplace l'éclatante vestiture des noces; aussi ce changement si brusque a-t-il fait naître beaucoup d'incertitude parmi les nomenclateurs, en portant à considérer comme espèces des variétés d'âge, de plumage ou de sexe.

Tous les ampélis appartiennent à l'Amérique méridionale, où ils vivent d'insectes et de petits fruits pulpeux.

Le COTINGA GUEREÏVA, Levaill., pl. 27 (mâle), 28 et 29 (jeune et moyen âge), 30 (femelle); *ampelis cayana*, L., enl. 624.

De la taille d'un merle; d'un vert lustré d'aigue-marine, à reflets bleus; la gorge, les côtés du cou d'un pourpre vif; les rémiges et les rectrices noires. Le jeune âge, enl. 515, est d'un brun clair uniforme; le moyen âge est varié d'un gris brun et de bleuâtre; et la femelle est grise et rousse.
Habite les deux Guianes.

Le COTINGA PACAPACA, *ampelis Pompadora*, L., enl. 279; Levaillant, pl. 31 (mâle), pl. 32 (femelle), pl. 33 (premier âge).

Un des plus beaux oiseaux de l'Amérique; en entier d'un rouge carmin très vif; à pennes alaires blanches; à couvertures moyennes lâches et composées de plumes retroussées, roides, placées en recouvrement. Le jeune âge est figuré enl. 699. La femelle a la moitié des rémiges noires, et ses rectrices sont en entier de cette couleur; le plumage est d'un rouge terne, varié de rose et de blanc en dessous.
Habite la Guiane.

COTINGA BLEU, Levaillant, pl. 34 (mâle), 35 (fem.), 36 (premier âge).

Très voisin du guereïva; d'un bleu d'outre-mer très éclatant; le rouge de la gorge s'étendant sur la poitrine jusqu'au haut du ventre; les ailes noires. La femelle est variée de brun, de blanc et de gris sur chaque plume.
Habite la Guiane; est commun à Cayenne.

COTINGA OUETTE, *ampelis carnifex*, L., enlum. 378; Levaill., pl. 37 (mâle), 38 (femelle); *ampelis coccinea*, Edwards, pl. 39.

Magnifique oiseau, à plumage d'un rouge de feu, à calotte ignée, à dos d'un rouge brun, à poitrine d'un rouge de sang, à rectrices pourpres, terminées

de rouge-noir. Les Caraïbes nomment cet oiseau *arara* et *apira*. La femelle est roussâtre; le bas-ventre est ocracé; le front rougeâtre.
Habite le Brésil et la Guiane.

COTINGA CORDON BLEU, *ampelis cotinga*, L., enl. 186 et 188; Levaill., pl. 41 et 42.

Voisin du cotinga bleu, et ne formant, avec lui et le *guereïvà*, probablement qu'une espèce; d'un bleu d'azur en dessus, pourpre sur la gorge, la poitrine et le haut du ventre; un cordon bleu séparant cette dernière partie de la poitrine.
Habite la Guiane.

COTINGA A PLUMES SOYEUSES OU DES MAYNAS, *ampelis Maynana*, enl. 229, Levaill., pl. 43.

D'un tiers plus petit que le *guereïva*, auquel il ressemble beaucoup; d'un vert d'aigue-marine; une cravatte pourprée; le dos azuré; les rémiges extérieures et les rectrices noires.
Habite les Maynas.

COTINGA POURPRE, *ampelis atro-purpurea*, Wied, it. 2, p. 16.

(Vieil âge): d'un pourpre noirâtre, passant au rouge vif sur le sommet de la tête; plumes rectrices blanches. (Jeune âge): d'un gris cendré; les rectrices également blanches. Long., sept pouces neuf lignes.
Habite le Brésil.

COTINGA COQUELUCHON, *ampelis cucullata*, Temm., pl. 363; *procnias* (Sw., *Zool. ill.*, n° 7, pl. 37).

Tête, cou et poitrine noirs; dos et dessous du corps d'un jaune d'or; manteau marron; ailes verdâtres, nuancées de jaune et de brun. Femelle d'un vert terne, en place du noir profond du mâle.
Apporté du Brésil par Quoy et Gaimard.

LXXVIII[e] Genre. Cotinga, *cotinga*, Thunb. (*Mém. de la Soc. imp. des naturalistes de Moscou*, t. vi, p. 175.)

Ce n'est que par respect pour le nom de Thunberg que nous conservons à ce genre, récemment proposé par ce savant disciple de Linné, le nom de *cotinga* qui est appliqué en France aux *ampelis*, et qui par conséquent a l'inconvénient de faire naître des erreurs de synonymie. Ce genre est-il bien nouveau d'ailleurs? et ne fait-il pas double emploi avec les genres *procnias* d'Hoffmansegg et *araponga* du prince de Wied, ou *casmarhynchos* de M. Temminck? D'après la courte analyse insérée au *Bull. des Sciences*, t. vii, p. 248, le *cotinga alba* de M. Thunberg nous paraît être l'araponga, et le *cotinga virescens* ne pas différer du procné tersine femelle de M. Temminck.

Quoi qu'il en soit, M. Thunberg caractérise ainsi ce genre, que nous ne plaçons ici que pour mémoire.

Bec déprimé, un peu trigone, caréné, très dilaté à sa base et très large; mandibule supérieure un peu plus longue, légèrement courbée à la pointe, munie de chaque côté d'une échancrure assez forte; mandibule inférieure aplatie; narines arrondies, placées à la partie antérieure d'un sillon, un deuxième sillon s'étendant jusqu'au-delà du milieu du bec; soies nombreuses à la base du bec, fléchies, bouche très grande.

Les caractères qui distinguent les *cotingas* des *ampelis* sont que le bec des premiers est plus déprimé et beaucoup plus large à sa base, et que le sillon des narines n'est presque pas allongé dans les *ampelis*. L'ouverture est plus ample que chez les engoulevents.

M. Thunberg mentionne quatre espèces, toutes de l'Amérique méridionale.

Le *cotinga alba*, Thunb.

D'un blanc de neige en entier; le bec, la gorge et les pieds noirs. De la taille du jaseur.

Le *cotinga speciosa*, Thunb.

Verdâtre; tête noire; ventre jaune, tacheté de noir. De la taille d'une grive.

Le *cotinga virescens*, Thunb.

Vert; ventre jaune; ailes fauves; pennes bordées de jaune. De la taille du moineau commun.

Le *cotinga regulus*, Thunb.

D'un brun fauve en dessus; d'un jaune sale en dessous; une calotte jaune. De la taille du troglodyte.

Les quatre cotingas que nous venons de citer feraient le passage des *ampelis* aux *muscicapa*, suivant M. Thunberg.

LXXIX[e] Genre. ARAPONGA, *arapunga*, Wied, *It.*, *casmarhynchos*, Temm.

Bec large, très déprimé, mou et flexible à la base, comprimé et corné à la pointe; fosse nasale très ample; pointe de la mandibule supérieure échancrée; les bords de la mandibule inférieure minces, flexibles, seulement la pointe cornée; narines grandes, situées vers l'extrémité du bec, ovoïdes, ouvertes; membrane qui recouvre la fosse nasale garnie de petites plumes rares; tarse plus long que le doigt du milieu; les autres doigts soudés à la base, les latéraux égaux, troisième et quatrième rémiges plus longues. (*Temm.*).

On ne connaît que trois espèces de ce genre, qui sont propres aux forêts de l'intérieur du Brésil, et qui forment un petit groupe différent des procnias par la mollesse du bec et par la position des narines.

L'ARAPONGA CARONCULÉ, *ampelis carunculata*, Gm., enl. 793, 794.

D'un blanc pur en plumage parfait, verdâtre ordinairement; la base du bec surmontée par une caroncule charnue quelquefois garnie de petites plumes, et filiforme.

Habite le Brésil.

L'ARAPONGA AVERANO, *casmarhynchos nudicollis*, Temm., pl. 368 (mâle), et 383 (fem.); *arapunga*, Wied.

Le mâle du blanc le plus pur; mais la base du bec, le tour des yeux et le devant du cou sont nus, et la peau est d'une couleur verte, et est parsemée de quelques soies noires. Longueur, dix pouces.

La femelle est d'un vert cendré; les plumes de la tête sont noires; le dessous du corps est teinté de verdâtre clair et marqué de larges mèches blanchâtres.

Habite le Brésil, où elle a reçu le nom d'araponga.

ARAPONGA GUIRA-PUNGA, *procnias melanocephalus*, Wied, *It.*, t. 1, p. 26; *casmarhynchos variegata*, Temm., pl. 51; *cotinga*, nov. sp., Cuv., pl. 4, fig. 4 (mâle adulte); l'*averano* de Buffon.

A la tête d'un roux clair, couleur de tabac d'Espagne; tout le reste du corps est d'un blanc nuancé de gris ardoisé très clair, hormis les ailes qui sont entièrement d'un noir foncé; la gorge et le devant du cou sont nus, garnis de nombreux appendices vermiformes et charnus, colorés en rouge noir; bec et pieds noirs. La femelle est verdâtre, et n'a point de caroncules.

Habite le Brésil.

LXXX[e] Genre. PROCNÉ, *procnias*, Hoffm., Cuv., Temm.; TERSINE, *tersa*, Vieill. (*Anal. orn.*)

Bec plus large que le front, dilaté sur les côtés, fort, dur, déprimé, comprimé à son extrémité

qui est échancrée ; arête un peu élevée à la base ; narines basales, situées près du front, bordées par un cercle membraneux et un peu en tube ; tarse plus long que le doigt du milieu ; doigts soudés à la base ; les latéraux égaux ; la première rémige presque aussi longue que la deuxième et la troisième qui sont les plus longues.

Ce genre est du Brésil. Nous n'en connaissons qu'une espèce, qui est

PROCNÉ TERSINE, *procnias ventralis*, Illiger, Temm., pl. 5 (mâle et fem.) ; *procnias cyanotropus*, Wied, *It.*, t. 1, p. 291 ; *tersa cinerea*, Vieill. (mâle).

Plumage bleu, taché de verdâtre sur la tête et sur la poitrine ; le ventre et les couvertures de la queue d'un blanc pur ; un masque noir ; les flancs bleus, rayés de noirs. De la taille d'un moineau.
La femelle est d'un vert agréable, passant au jaunâtre sous le ventre.
C'est l'*hirundo viridis* de Temminck, *Catalogue*.

LXXXIe Genre. ÉCHENILLEUR, *ceblepyris*, Cuv., et par une faute typographique *ceblephyris*, Temm. ; ÉCHENILLEUR, Levaill. ; *campephaga*, Vieill. (*Ceblepyris*, nom grec d'un oiseau inconnu, Cuv.)

Bec gros, court, fort, élargi à la base, un peu bombé, comprimé à la pointe ; mandibule supérieure convexe, courbée vers la pointe, qui est échancrée ; arête peu distincte ; mandibule inférieure droite, presque égale avec la supérieure ; narines basales, latérales, ovoïdes, ouvertes, cachées par les petites plumes serrées du front ; pieds faibles, courts ; doigts latéraux inégaux, réunis ou soudés à leur base ; ailes médiocres, la première rémige courte, les deux qui suivent

étagées, la quatrième ou la cinquième la plus longue; queue large; croupion très garni de plumes à baguettes roides, souvent terminées de pointes aiguës. (*Temm.*)

Les échenilleurs forment un genre très naturel d'oiseaux qui recherchent les larves d'insectes sur les arbres ou sur les feuilles. M. Temminck dit *qu'ils* sont sociables, qu'ils vivent en grandes troupes dans les bois touffus, qu'ils se cachent pendant le jour, et qu'ils ne se décèlent alors que par leur cri d'appel.

Les échenilleurs sont répandus en Afrique, dans l'Inde et dans les îles de la Malaisie. Ce qui caractérise les espèces africaines, est d'avoir le croupion garni de plumes roides et épineuses au bout; caractère qui manque en partie aux espèces indiennes, bien qu'elles aient tous les caractères extérieurs des autres échenilleurs.

Les espèces de ceblepyris reconnues aujourd'hui ont long-temps été ballottées dans plusieurs genres. M. Temminck y range aussi le *choucari de la Nouvelle-Guinée*, enl. 630 le *rollier à masque noir*, Levaillant, pl. 30 (*corvus melanops*, Lath.), et le *choucas de la Nouvelle-Guinée*, enl. 629, qui sont placés dans le genre GRAUCALUS. Les autres échenilleurs de M. Temminck sont :

ECHENILLEUR KINKIMANOU, *muscicapa cana*, Lath.; le *grand gobe-mouche cendré de Madagascar*, enl. 541.

A tête et cou noirs; à poitrine grise rosée; à ventre cendré; à ailes brunes.
Habite l'île de Madagascar.

ECHENILLEUR GRIS, Levaill., Afriq., pl. 162 et 163; *ceblephyris Levaillantii*, Temm.

Du cap de Bonne-Espérance.

ÉCHENILLEUR NOIR, Levaill., Af., pl. 165.

Du cap de Bonne-Espérance.

ÉCHENILLEUR ORANGA, *ceblepyris aureus*, Temm., pl. 382, f. 2 (sous le nom de *turdoïde oranga*).

Longueur, sept pouces. Bleu pourpré, noir métallique en dessus; les côtés du cou, les petites et moyennes couvertures des ailes, les rémiges secondaires, terminées et bordées de blanc pur; un trait au-dessus de l'œil, blanc; la poitrine, le ventre et les plumes anales, d'un rouge de brique foncé; queue un peu étagée, les deux externes œillées de blanchâtre en dessous; plumes des tarses noires, terminées de blanc.

L'oranga habite les bois des montagnes de la grande île de Timor; la femelle est inconnue.

ECHENILLEUR BICOLORE, *ceblepyris bicolor*, Temm., pl. 278.

Longueur, onze pouces quatre lignes. La tête, les joues, les côtés du cou et les parties supérieures sont d'un noir parfait; le dessous du corps et le croupion sont d'un blanc pur; le bec est d'un bleu vif, et les pieds sont noirs.

Habite l'île de Sumatra.

Cet échenilleur a les plumes du croupion très entassées et touffues, et n'a point les baguettes roides et fortes des échenilleurs indiens, ni les piquans qui terminent les plumes de ceux d'Afrique. M. Temminck hésite si l'on doit laisser cette espèce parmi les *ceblepyris*; nous pensons que c'est avec le *choucaris* qu'on doit la ranger.

ÉCHENILLEUR FRANGÉ, *ceblepyris fimbriatus*, Temm., pl. 249 et 250 (mâle et femelle).

La tête, le devant du cou, sont à peu près noirs; le cou, le dos, les scapulaires et les parties inférieures d'une même teinte, couleur d'ardoise; les ailes et la queue d'un noir à reflets bronzés; la penne extérieure, de chaque côté de la queue, est terminée par une tache cendrée; le bec et les pieds sont noirs. Longueur totale, sept pouces quatre ou cinq lignes.

La femelle adulte a le sommet de la tête, la nuque, le dos et les ailes d'un cendré foncé; la teinte qui couvre les ailes est un peu plus noirâtre, et les bords des plumes sont cendrés; les joues, et généralement toutes les parties inférieures sont rayées de zigzags blancs, noirâtres et cendrés; les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc très pur; la queue, à l'exception des deux pennes du milieu, est noire, et toutes ces pennes sont terminées de blanc; les deux pennes du milieu sont de la couleur des plumes du dos. La planche 250 représente une femelle un peu plus jeune.

Habite les îles de Java, de Banda et de Sumatra.

ÉCHENILLEUR A BARBILLONS, *ceblepyris lobatus*, Temm., pl. 279 et 280 (mâle et fem.).

Cette espèce, très remarquable, a un large fanon ou plaque nue, qui couvre la commissure du bec; ce barbillon paraît avoir été rouge dans le vivant. La tête, la nuque, les côtés et le devant du cou sont d'un beau vert très foncé, à reflets métalliques; la poitrine, le ventre et le croupion, sont d'un roux très vif ou mordoré; le ventre et les couvertures de dessous la queue sont d'un beau vert jaunâtre; les pennes des ailes noires et liserées de blanc; les pennes latérales de la queue sont noires, et terminées par un grand espace d'un jaune vif; le bec et les pieds noirs. Longueur, sept pouces deux lignes.

La femelle n'a point de barbillons; le bord de la commissure du bec est couvert d'un rudiment de membrane, qui paraît aussi avoir été rouge; la tête et une partie du devant du cou sont d'un noir mat; toutes les parties inférieures sont jaunes. La nuque, le dos, le croupion, les flancs et les petites couvertures des ailes sont d'un vert terne; les ailes sont noires, liserées de vert; le jaune de la queue est moins vif que dans le mâle.

Habite Sierra-Leone.

A ces espèces nous ajouterons les trois suivantes.

ÉCHENILLEUR LEUCOMÈLE, *ceblepyris leucomela*, Vigors et Horsf. (*Trans.*, t. XV, p. 215.)

Noir en dessus, blanc rayé de noir en dessous; gorge, moignons des épaules, sommet des rectrices et bord des rémiges externes blancs; joues fauves; corps ondulé, en dessus, de lignes brunes légères. Tectrices inférieures blanches; bec et pieds noirs.

Découvert par sir Robert Brown, au *Broad Sound*, à la Nouvelle-Hollande.

ÉCHENILLEUR DE JAVA, *ceblepyris Javanensis*, Horsf. (*Birds from Java.*)

D'un cendré grisâtre; abdomen et une raie terminale sur les rectrices, blancs; celles-ci et les rémiges d'un fauve noirâtre; poitrine finement rayée de gris; tête, en dessus et côtés, de teinte uniforme; queue un peu fourchue.

C'est le *kepodang-sungu* des Javanais.

ÉCHENILLEUR LENJETTAN, *ceblepyris striga*, Horsf. (*Birds from Java.*)

Longueur, six pouces. Le dessus gris, ainsi qu'une raie derrière l'œil; croupion plus pâle; tectrices externes et rémiges internes, bordées de blanc à leur base; rectrices extérieures blanches au sommet.

C'est le *lenjettan* des Javanais.

On doit ajouter aux échenilleurs, le

TURDOÏDE A ÉPAULETTES ROUGES, *turdus phœnicopterus*, Temm., pl. 71.

Son plumage est noir bronzé, à reflets violets et bleuâtres; les ailes et la queue sont d'un noir mat; les pennes sont bordées de vert métallique; les petites couvertures des ailes sont d'un rouge vif; le bec et les pieds sont noirs.

Habite le Sénégal.

D'après des recherches et des comparaisons soignées, de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, il résulte que l'*échenilleur jaune* de Levaillant, Af.,

pl. 164, est la femelle du turdoïde à épaulettes rouges, et qu'on a eu tort de placer ces deux oiseaux en deux genres différens.

M. Swainson décrit deux échenilleurs nouveaux qu'il nomme :

Ceblepyris lineatus, Sw.

Cendré; poitrine et corps blancs, rayé de lignes nombreuses, transversales, noires; rectrices noires.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Ceblepyris tricolor, Sw.

D'un noir profond; blanc en dessous; couvertures cendrées; rectrices blanches à la pointe.

Habite la Nouvelle-Hollande.

LXXXIIe Genre. Jaseur, *bombycilla*, Brisson, Vieill.; *bombycivora*, Temm., Cuv.; *ampelis*, Linn.

Bec court, droit, élevé; mandibule supérieure faiblement courbée vers son extrémité, avec une dent très marquée; narines basales, ovoïdes, ouvertes, cachées par des poils rudes dirigés en avant; trois doigts en avant et un derrière; le doigt extérieur soudé à celui du milieu; les ailes médiocres; première et deuxième rémiges les plus longues. (*Temm.*)

On ne connaît que deux espèces de ce genre : l'une du nord de l'Europe, et l'autre, plus petite, est du nord de l'Amérique. Ce qui les distingue surtout, sont les extrémités des pennes secondaires, qui s'élargissent en disque ovale, lisse et rouge.

Jaseur de Bohême, *ampelis garrulus*, L.; *bombycivora garrula*, Temm., Man. I, p. 124; *garrulus bohemicus*, Aldrov. I, p. 796; Meyer et Wolff., All., pl. 6, f. 1 et 2, enl. 261.

Plumes de la tête allongées en huppe; parties su-

périeures et inférieures du corps d'un cendré rougeâtre plus foncé en dessus; plumes des narines, une bande au-dessus des yeux et la gorge d'un noir de velours; rémiges noires, terminées par une tache angulaire jaune et blanche; les huit ou neuf pennes secondaires sont terminées de blanc, avec un prolongement cartilagineux d'un rouge vif; les couvertures inférieures de la queue sont marron, les pennes noires, terminées de jaune. Longueur, sept pouces six lignes.

La femelle a l'espace noir de la gorge moins grand, et seulement quatre à cinq des pennes secondaires terminées par le prolongement cartilagineux. Les jeunes, avant leur première mue, n'ont aucune espèce d'appendice aux pennes secondaires. (Temminck.)

Le jaseur habite pendant l'été dans les régions du cercle arctique. Ce n'est jamais qu'accidentellement qu'il s'avance vers les contrées tempérées du centre de l'Europe, où il ne se montre que dans les mois de novembre à janvier. M. Savi dit qu'on ne l'observe en Toscane que dans les hivers très rigoureux, et que les années 1806 et 1807 furent remarquables par la quantité de jaseurs qui vinrent en Piémont, notamment dans les vallées de Lanzo et Suza.

Le jaseur vit d'insectes, et surtout de baies. On suppose qu'il niche dans des crevasses de rochers, dans l'Islande et le nord de la Russie. On ne sait presque rien de ses habitudes: M. Cuvier dit qu'il est stupide, qu'il se laisse facilement prendre et élever, qu'il mange beaucoup et de tout.

IIe Ordre. Les Passereaux.

5e Famille. Les Turdusinées.

G. 83. Merle, *turdus*, L.
1re tribu. Merle, *merula*.
2e tribu. Grive, *turdus*.
3e tribu. Turdoïde, *ixos*, Temm.
84. Cincle, *cinclus*, Bechts.
85. Cinclosome, *cinclosoma*, Horsf. et Vigors.
86. Esclave, *dulus*, Vieill.
87. Stourne, *sturnella*, Vieill.
88. Timalie, *timalia*, Horsf., Vigors.
89. Dasyorne, *dasyornis*, Vig. et Horsf.
90. Jora, *jora*, Horsf.
91. Brève, *pitta*, Vieill.
92. Fourmilier, *myiothera*, Illig.
93. Brachyptère, *brachypteryx*, Horsf.
94. Gralline, *grallina*, Vieill.
95. Martin, *acridotheres*, Vieill.
96. Psaroïde, *psaroïdes*, Vieill.
97. Mimète, *mimetes*, King.
98. Loriot, *oriolus*, L.
99. Séricule, *sericulus*, Swainson.

Vᵉ Famille. Les Turdusinées.

Le bec est en général comprimé et arqué, plus ou moins fort, n'ayant qu'une légère pointe recourbée au sommet de la mandibule supérieure et des échancrures qui paraissent plus ou moins.

LXXXIIIᵉ Genre. Merle, *turdus*, L., Cuvier, Temm., Vieill.

Bec médiocre, tranchant, comprimé et recourbé à la pointe; à mandibule supérieure échancrée; des poils isolés à l'ouverture du bec; narines basales, latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane nue; pieds à tarses plus longs que le doigt du milieu; le doigt extérieur soudé à sa base à celui-ci; ailes, la première rémige de médiocre longueur; troisième et quatrième rémiges les plus longues. (*Temm.*)

Le genre *turdus* forme une famille très naturelle et répandue sur toute la surface du globe. Les nombreuses espèces qui le composènt ne sont pas toutefois faciles à distinguer par les nuances que la plupart d'entre elles présentent en se confondant avec les pies-grièches, les stournes, les brèves, les traquets et autres.

Les espèces d'Europe ont une chair délicate et estimée; vivent dans les bois et dans les haies, et n'approchent des villages que pendant l'hiver. Elles émigrent dans certains pays, et sont sédentaires dans d'autres. Leur nourriture consiste en petits vers, en baies charnues et en bourgeons d'arbre.

Le nom de *merle* est plus particulièrement donné aux espèces dont le plumage est en général d'une teinte uniforme; celui de *grive* aux espèces à plumage grivelé ou marqué de petites taches noires ou brunes sur un fond de couleur variable. Enfin M. Temminck appelle *turdoïdes* les espèces qui ont leur plu-

mage orné de couleurs disposées par larges plaques nettement tranchées.

§. I. Les merles, *merula*. (*Espèces européennes.*)

Merle noir, *turdus merula*, L., enl. 2 et 555; *sylvia merula*, Savi, 205.

D'un noir uniforme et vif; bec, tour des yeux, jaunes; pieds noirs. Longueur, neuf pouces. La femelle est d'un noir sale et roussâtre; le bec est noirâtre; des taches brunes occupent la poitrine; le ventre est cendré. Cet oiseau varie dans son plumage, qui est quelquefois tout blanc ou mi-partie blanc et mi-partie noir. Le merle habite toute l'Europe; il niche dans les bois et dans les buissons touffus. La femelle pond quatre ou six œufs d'un gris verdâtre, marqué de taches d'un brun clair.

Merle a gorge noire, *turdus atrogularis*, Temm., Manuel, t. I, p. 169; *turdus dubius*, Bechst. (la femelle).

M. Temminck décrit ainsi cette espèce : face, joues, devant du cou et haut de la poitrine d'un noir profond qui se nuance en cendré sur le bout des plumes de cette dernière; partie inférieure de la poitrine et milieu du ventre d'un blanchâtre qui se nuance sur les flancs en roussâtre, où cette couleur est variée par de petites taches angulaires d'un brun foncé; couvertures inférieures de la queue roussâtres, toutes terminées de blanc; sur les parties supérieures règne une seule nuance de cendré olivâtre qui est plus foncée à la tête; les couvertures alaires sont finement liserées de cendré jaunâtre; le bec d'un brun noirâtre, mais la mandibule inférieure jaune à sa base; iris et pieds bruns. Longueur, dix pouces six lignes. La femelle est inconnue. Les *jeunes de l'année* ont la gorge et le devant du cou blanchâtres, mais encadrés latéralement par une rangée de taches longitudinales qui se réunissent sur la poitrine en un espace maculé de noir ou de brun,

suivant les âges ; le dessous du corps est blanchâtre. Cette espèce n'habite que le nord de l'Europe, et ne paraît pas s'avancer au-delà des frontières boréales de l'Allemagne. On ne connaît point ses habitudes. M. Risso l'indique à Nice, où elle paraît séjourner toute l'année.

Merle de Naumann, *turdus Naumanni*, Temminck, Man. I, p. 170; *turdus dubius*, Naum. non Bechst.

Ce merle nouveau et peu connu est décrit ainsi par M. Temminck : sommet de la tête et plumes de l'oreille d'un brun foncé ; toutes les autres parties supérieures d'un cendré roux passant par demi-teintes à un roux foncé, qui est la couleur des côtés du cou, du croupion et des pennes latérales de la queue ; ce même roux vif borde les scapulaires et forme sur la poitrine, sur les flancs et sur l'abdomen, de grandes taches qui occupent le centre de toutes les plumes, frangées par un large bord blanc ; milieu du ventre et cuisses d'un blanc pur ; rémiges et pennes du milieu de la queue d'un brun foncé, mais en dessous la queue est toute rousse ; le bec et les pieds sont bruns. Longueur, neuf pouces. La femelle a le plumage plus clair. Le fond blanc des jeunes est taché de brunâtre. Cet oiseau habite la Silésie, l'Autriche, la Hongrie, la Dalmatie et le midi de l'Italie. Ses habitudes sont inconnues. M. Risso le dit de passage à Nice.

Merle a plastron, *turdus torquatus*, L., Temm., t. 1, p. 166, enl. 516 (mâle), et 182 (jeune); *sylvia torquata*, Savi, p. 206.

Noirâtre ; bec et pieds bruns ; les plumes bordées de blanc ou de blanchâtre ; la poitrine ornée d'un demi-collier large et d'un blanc pur dans le mâle adulte, et d'un blanc sale dans la femelle et le jeune âge ; la seconde rémige est plus longue que la sixième. On en connaît des variétés toutes blanches ou tapirées de blanc. Longueur, dix pouces.

Le merle à plastron habite les contrées montueuses et boisées de presque toute l'Europe tempérée. Il niche à terre au pied des buissons et pond de quatre à six œufs d'un vert blanchâtre, marqués de points rougeâtres.

Merle de roche, *turdus saxatilis*, Lath., Temm., t. 1, p. 172; *lanius infaustus*, L.; *sylvia saxatilis*, Savi, p. 218; L., enl. 562 (mâle).

La tête et le haut du cou sont d'un bleu cendré; les parties supérieures sont brunes; une portion du dos est blanche; les ailes et les deux pennes du milieu de la queue sont brunes; les rectrices et le dessous du corps sont d'un roux vif. Longueur, sept pouces. Les femelles sont d'un brun terne; la gorge et les côtés du cou sont d'un blanc pur. Les jeunes sont d'un brun cendré clair sur les parties supérieures; chaque plume est terminée par une tache blanche grisâtre. Le merle de roche est commun dans le nord de l'Europe, et notamment de l'Italie et de l'Allemagne; il habite sur les montagnes telles que les Alpes, les Pyrénées, etc., où il vit d'insectes et de fruits sauvages. Il niche dans les trous de rochers, et pond quatre œufs d'un bleu-verdâtre sans tache.

Merle bleu, *turdus cyaneus*, Vieill., *T. cyanus*, Gm., Temm., 1, 174; *sylvia solitaria*, Savi, p. 217; enl. 250 et 564, f. 2 (jeune).

Ce merle est assez généralement d'un bleu plus ou moins foncé; les rectrices et les rémiges sont d'un noir profond; des cercles noirâtres et blanchâtres se dessinent sur les plumes du ventre; bec et pieds noirs. Longueur, huit pouces. La femelle est brune cendrée; les jeunes sont parsemés de petites taches blanchâtres.

Le merle solitaire ne diffère point du merle bleu, bien qu'on en ait fait deux espèces; il vit, ainsi que son nom l'indique, d'une manière isolée dans le midi de l'Europe; il recherche les sauterelles, les han-

netons, et aussi les baies d'arbousiers; il niche dans les fentes des rochers, dans les murailles et dans les creux des arbres. Il pond de cinq à six œufs d'un blanc verdâtre uniforme.

§. II. Les grives, *turdus*. (*Espèces européennes.*)

Grive chanteuse, *turdus musicus*, L., enl. 406.

De la taille du merle commun; olivâtre en dessus; blanchâtre, tachée de roux et ponctuée de noir en dessous; bas-ventre et dessous de la queue blancs; bec et pieds jaunâtres. On en connaît une variété nommée grive de bruyère, par Lewin, et figurée planche 63 de son recueil d'oiseaux, à plumage brun tapiré de blanc.

Cette grive est de passage dans nos climats, et les fréquente principalement à l'époque des vendanges. Quelques individus séjournent toute l'année, et font deux ou trois pontes de quatre à six œufs d'un bleu foncé tacheté de noir. Son chant est très agréable.

Grive mauvis, *turdus iliacus*, L., enl. 51.

Brun roussâtre en dessus; les ailes mélangées de roux et de brun noir; les joues et les côtés du cou blancs, marbrés de noir; la poitrine grivelée de roux vif, de noir intense et de blanchâtre; le ventre blanchâtre, taché de roux; les flancs d'un marron fort vif; bec noirâtre; pieds jaunes; taille plus petite que la précédente.

Le mauvis arrive en France dans l'automne par bandes nombreuses qui se jettent sur les vignes: en novembre il disparaît pour aller dans le midi de l'Europe, qu'il quitte au printemps pour retourner dans le nord. Sa chair est délicate et d'un goût exquis.

Grive litorne ou calandrotte, *turdus pilaris*, L., enl. 490.

Longue de dix pouces; bec jaunâtre; pieds bruns; couleur d'un cendré bleuâtre, quelquefois variée de noir sur la tête, le cou et le croupion; le haut

du dos et les couvertures des ailes sont châtains ; la gorge et la poitrine sont d'un roux clair, avec des taches noires sur le milieu de chaque plume ; le ventre est blanc. La femelle est plus obscure.

La litorne apparaît en novembre par troupes nombreuses, qui recherchent les bois entourés de prairies humides. Les soies qui bordent son bec, étant plus longues qu'aux autres grives, lui ont valu le nom de *pilaris*.

Grive draine, *turdus viscivorus*, L., enl. 489.

La grande grive, brune-olivâtre en dessus ; les ailes brunes ; chaque plume bordée de roux ou de blanchâtre ; tout le dessous du corps d'un blanc sale, varié de brunâtre, et parsemé uniformément de taches noires triangulaires ; queue assez longue ; pieds jaunes ; bec brunâtre.

La draine niche dans les forêts de sapins du Nord, et arrive en France dans l'automne, pour s'en retourner au printemps. Ses migrations ne sont pas toutefois très complètes. Les femelles pondent de trois à cinq œufs d'un vert blanchâtre, marqués de taches violettes et de points roussâtres. Sa nourriture consiste en limaçons, vers, chenilles et autres petits insectes. Elle recherche aussi les fruits, et notamment les semences de gui, dont elle ne digère que la pulpe extérieure, et dont elle sème, dit-on, les pepins. La draine vit en troupe, a l'humeur querelleuse, et ne manque pas de courage pour se défendre des serres des oiseaux de proie.

§. III. Les turdoïdes, *ixos*, Temm.

Toutes les espèces de turdoïdes sont étrangères, et appartiennent à l'ancien continent. On les distingue des merles par un seul caractère, qui est d'avoir le bec plus court que la tête, et les tarses aussi plus courts : cette division, purement arbitraire, comprend les

TURDOÏDE AZURIN, *turdus azureus*, Temm., pl. 274 (mâle adulte).

Bleu clair sur la tête, bleu pur sur le corps; la gorge, le devant du cou d'un brun bistré. Longueur, huit pouces et demi. La femelle a des teintes moins vives.

Habite Java, Banda, Banca et Sumatra.

TURDOÏDE CAP NÈGRE, *turdus atriceps*, Temm., pl. 147 (mâle); *lanius melanocephalus*, Gm.

Tête en entier de couleur d'acier bruni; plumage olivâtre; queue arrondie, jaune, cerclée de noir, et terminée par un bord jaune vif; bec et pieds noirs.

Habite Java et Sumatra.

TURDOÏDE VERDIN, *ixos virescens*, Temm., pl. 382, f. 1.

Calotte grise; corps olivâtre en dessus, vert clair grivelé de blanc en dessous; un petit bandeau blanc; pieds et bec plombés; queue un peu arrondie.

Habite l'île de Java.

Parmi les espèces de *turdus* décrites dans ces derniers temps, nous choisirons de préférence les espèces mentionnées par M. Horsfield, et que l'on ne trouve point dans les articles de dictionnaires des sciences naturelles qui s'impriment en ce moment. Ce sont :

Turdus hœmorrhous, Horsf., *Birds from Java*; le *ketilan* des Javanais; *muscicapa hœmorrhousa*, *β*, Gm.

Longueur, six pouces; gris fauve; tête noire; joues, cou, ventre, croupion blanchâtres.

Turdus amœnus, Horsf.

Bleu noir; épaules, les trois rectrices les plus externes blancs. Longueur, huit pouces. C'est le *hekacher* des Javanais. Possède un chant très agréable.

Turdus analis, Horsf.

Gris fauve; vertex, rémiges et rectrices plus foncés, blancs en dessous. C'est le *chuchak* des Javanais. Longueur, sept pouces.

Turdus bimaculatus, Horsf.

Fauve olivâtre; gorge et front fauves; une tache latérale orangée; joues jaunâtres; ventre blanchâtre. C'est le *chuchak-gunung* des Javanais. Longueur, sept pouces.

Turdus strigatus, Horsf.

D'un noirâtre vineux en dessus; rayé d'un noir vineux blanchâtre en dessous; rémiges, rectrices plus foncées, bordées de plus pâle. Longueur, six pouces.

Turdus viridis, Horsf.

D'un vert d'émeraude uni foncé; rémiges et rectrices fauves pâles en dessous; gorge jaunâtre. C'est l'*ijoän* des Javanais. Longueur, huit pouces.

Turdus javanicus, Horsf.

Fauve; une raie à la gorge et des taches abdominales d'un ferrugineux obscur. Longueur, huit pouces. Est le *bochrit* des Javanais.

Turdus varius, Horsf.

D'un châtain clair; à plumes fauves à la pointe; rémiges d'un châtain marron à leur bord externe; abdomen blanchâtre; côtés variés de marron et de noir; rectrices en dessus fauves; bas-ventre légèrement sinuolé de blanc et de noir. Longueur, onze pouces; gorge blanchâtre finement rayée de fauve. C'est l'*ayam-ayaman* des Javanais.

Cette espèce se trouve aussi à la Nouvelle-Hollande.

Turdus cyaneus, Horsf.; *pitta cyanea*, Temminck, pl. 194.

D'un bleu pur; tête, rémiges, rectrices à leur partie externe, et abdomen, noirs. Longueur, neuf pouces. C'est l'*arreng-arrengan* des Javanais. Fait le passage des merulidées aux myophones. M. Temm. le range dans ce dernier genre.

Turdus flavirostris, Horsf.

Noir; tête, un collier, gorge, poitrine, d'un ferrugineux brillant et par raies ondulées; plumes dorsales blanches à la base; bec jaunâtre. Longueur, douze pouces. C'est le *chiung* des Javanais.

Turdus gularis, Horsf.

Olivâtre fauve; ailes, queue, ferrugineuses; gorge blanche; abdomen jaune. Longueur, sept pouces. C'est le *bres* des Javanais.

Turdus dispar, Horsf.; *turdoïde ensanglanté*, Temm., pl. 137.

Rémiges, rectrices fauves; le dos d'un olivâtre orangé; tête du mâle noire; gorge écarlate. La femelle unicolore. Est le *chiching-goleng* des Javanais. Longueur, six pouces.

Parmi les vrais *turdus*, M. Temminck place d'une manière positive les espèces suivantes :

Muscicapa psidii, Lath., sp. 27.

Turdus cafer, Lath., sp. 99, enl. 563, f 1.

Le *merle cul-rouge*, Levaill., Af., pl. 107, f. 1.

Turdus chrysorhoeüs, Temm.; le *culdor*, Levail., pl. 107, f. 2.

Turdus Levaillantii, Temm., enl. 317; le *brunoir*, Levaill., pl. 106, f. 1.

Turdus Cochinchinensis, Lath., sp. 113, enl. 643, f. 3, et autres.

Nous ajouterons la

GRIVE DES MALOUINES, *turdus Falcklandiæ*, Quoy et Gaimard, *Zool. Uranie*, pag. 104.

A poitrine et à ventre roussâtres; la gorge marquée de points noirs. Elle est voisine du *guivrou* du Brésil.

MERLE A PIEDS ROUGES, *turdus rubripes*, Temm., pl. 409 (mâle adulte).

Bec noir; pieds rouges; corps d'un cendré gris agréable; gorge blanche; deux traits de même couleur se prolongeant sur le devant du cou; celui-ci noir en devant; bas-ventre couleur de tan; queue étagée, arrondie, à pennes noires au milieu, et terminées de gris.

Habite l'île de Cuba et les Antilles.

MERLE OCHROCÉPHALE, *turdus ochrocephalus*, Gm., Temm., pl. 136 (mâle).

Tête couleur d'ocre; ailes et queue vertes en dessus, cette dernière étagée. Cou grivelé; bas-ventre fauve; bec et pieds noirs; un trait de cette couleur à l'angle du bec.

Habite Java et Sumatra. A le port et le facies des philédons ou mellisugues. Son chant est mélodieux.

LXXXIV[e] Genre. CINCLE, *cinclus*, Bechst., Cuv., Temm.; AGUASSIÈRE, *hydrobata*, Vieill.; *sturnus*, L., Gm.

Bec emplumé et arrondi à la base, grêle, droit, caréné en dessus, un peu comprimé vers le bout, finement dentelé sur les bords, incliné à la pointe de sa partie supérieure; genoux nus; ailes et queue courtes; troisième et quatrième rémiges les plus longues; tarses plus longs que le doigt du milieu. (*Vieill.*)

Le genre cincle ne se compose que de deux espèces, dont une est encore très peu connue : ce sont les

CINCLE PLONGEUR, *cinclus aquaticus*, Bechst., Tem. p. 177; *sturnus cinclus*, Gm. Le merle d'eau, Buff., enl. 940; *turdus cinclus*, Latham; *hydrobata albicollis*, Vieill.

D'un brun foncé teint de cendré en dessus; la gorge et le devant du cou, ainsi que la poitrine, d'un blanc pur; le ventre roux; le bec noirâtre; l'iris gris de perle; pieds jaunâtres. Longueur, sept pouces. La femelle est d'un cendré brun en dessus, d'un roux jaunâtre sur le ventre. Les jeunes ont du gris sur la tête et sur la nuque.

Le cincle aime se baigner et parcourir les petits ruisseaux, et c'est de cette habitude que lui vient le nom de merle d'eau. Il cherche les petits insectes aquatiques, notamment les libellules et les éphémères. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année. La femelle fait son nid avec de l'herbe et de la mousse, et lui donne une forme ronde : elle y pond de quatre à six œufs d'un blanc pur.

Le cincle est sédentaire dans une partie de l'Europe.

M. Temminck décrit le

CINCLE DE PALLAS, *cinclus Pallasii*, Temminck, Man. I, p. 177.

De même forme et de même taille que le précédent. Tout le plumage, sans exception, d'une seule nuance brune, couleur de chocolat. Envoyé de Crimée par le célèbre Pallas.

LXXXVe Genre. CINCLOSOME, *cinclosoma*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, tom. XV, p. 219.)

Bec grêle, presque droit; arrondi à la base, et légèrement et graduellement arqué au sommet;

mandibule supérieure échancrée à son extrémité; narines basilaires et linéaires en partie recouvertes par une membrane et par des soies; bouche peu garnie de soies; ailes courtes, arrondies; première rémige courte; les troisième, quatrième et cinquième presque égales, très longues; les deuxième et sixième les plus courtes; les troisième, quatrième et cinquième externes du poignet échancrées vers leur milieu; pieds allongés et robustes; tarses scutellés en avant seulement; doigts médiocres; pouce assez fort, à ongle allongé, assez robuste; queue longue, étagée.

Le nom de *cinclosoma* vient des mots grecs *grive* et *corps*, comme qui dirait *corps grivelé*.

Le type de ce nouveau genre est le *turdus punctatus* de Latham, ind., Supp., sp. 23; oiseau très commun dans les bois des alentours du port Jackson, et qui aime à courir sur le sol. Ce genre est voisin de celui nommé *timalia* par M. Horsfield. La seule espèce qui le compose est le

Cinclosoma punctatum, Horsf. et Vigors; *turdus punctatus*, Lath.

Cendré brunâtre fauve en dessus, rayé de noir fauve; une ligne au-dessus du sourcil, une tache de chaque côté de la gorge; des points sur les tectrices et sur le sommet des rectrices et le milieu de l'abdomen, blancs; la gorge, le milieu du cou, des taches sur les côtés de la poitrine, d'un noir éclatant; poitrine grise. La femelle a la gorge tachetée de gouttelettes d'un jaune ferrugineux. Le mâle pèse, dit-on, quatre onces. J'ai souvent vu cet oiseau dans les forêts de la Nouvelle-Hollande; il se tient presque constamment à terre et sous les arbres tombés, et court avec beaucoup de prestesse sur le sol. Son vol est bas.

LXXXVIe Genre. Esclave, *dulus*, Vieill.; *tanagra*, L., Latham.

M. Vieillot a formé sous ce nom un genre qui a pour type le *tangara esclave* de Buffon, et qu'il caractérise ainsi :

Bec nu à la base, un peu robuste, convexe en dessus, comprimé latéralement; mandibule supérieure un peu fléchie en arc, échancrée vers le bout; l'inférieure droite; narines arrondies, nues; langue cartilagineuse, bifide à la pointe; ailes à penne bâtarde, courte; deuxième et troisième rémiges les plus longues.

L'unique espèce de ce genre est :

L'esclave des palmistes, *dulus palmarum*, Vieill., enl. 156, f. 2.

Sous le nom de tangara de Saint-Domingue. Longueur, six pouces; brunâtre en dessus, avec quelques reflets vert olive plus sensibles sur le croupion; les couvertures et les pennes des ailes brunes et bordées de vert olive; celles de la queue pareilles; le dessous du corps d'un blanc sale, varié de taches brunes longitudinales; rectrices brunes en dessous; queue un peu fourchue. La femelle a les mêmes couleurs, mais sans reflet.

L'esclave habite Saint-Domingue, et se tient de préférence sur les palmiers-choux ou arecs; il y construit son nid avec de petites branches en dehors, et des herbes soyeuses en dedans; son cri est assez analogue à celui du moineau, et ses habitudes sont belliqueuses.

LXXXVIIe Genre. Stourne, *sturnella*, Vieill.; *lamprotornis* et *pastor*, Temminck? *pastor*, ou *merles-étourneaux*, Daudin?

Qu'est-ce que le genre stourne? Voici comment le caractérise M. Vieillot, sous le nom de stournelle (*sturnella*), et lui donnant pour type le merle fer à cheval de Buffon.

Bec droit, entier, convexe en dessus, obtus et dilaté à la pointe; mandibule supérieure à base prolongée et arrondie dans les plumes du front; pouce plus fort et plus long que les doigts latéraux.

Quant aux stournes de Daudin, quelques uns appartiennent à d'autres genres. Voici comment Daudin les caractérisait :

Bec allongé, aminci, ayant à sa base des plumes veloutées jusqu'aux narines; une petite échancrure à chaque côté de la mandibule supérieure près du bout.

Il y rangeait le *Jaunoir* de Buffon, enl. 199; le *nabouroup* de Levaill., pl. 91, Afriq.; l'*éclatant*, Levaill., pl. 85; le *choucador*, Levaill., pl. 86; le *merle vert doré*, enl. 220; le *spreo*, Levaill., pl. 88; le *nabirop*, Levaill., pl. 89; le *conignop*, enl. 561; le merle *violet*, Sonnerat, pl. 108; le merle *à cravatte frisée*, Levaill., pl. 92, qui est un philédon.
M. Temminck enfin le caractérise ainsi :

Stourne, *lamprotornis*, Temm.

Bec médiocre, convexe en dessus, comprimé à la pointe, qui est échancrée; base déprimée, arête s'avançant entre les plumes du front; narines basales latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane voûtée, souvent couverte de plumes ou cachée par les plumes du front; pas

de poils au bec ; pieds longs ; tarse plus long que le doigt intermédiaire, l'interne soudé à sa base, l'externe divisé ; ailes médiocres ; la première rémige très courte, les deuxième et troisième moins longues que la quatrième et la cinquième, qui sont les plus longues.

Les stournes, dit M. Temminck, sont des oiseaux de l'ancien continent, et surtout de l'Afrique, dont le plumage est éclatant, et qui vivent comme les étourneaux et les martins, mais qui resssemblent plus ou moins aux merles, par le bec et par les pieds. Cet auteur y range les *paradisæa gularis*, *turdus æneus*, les *turdus auratus*, *nitens*, *columbinus*, *leucogaster*; *tanagra atrata*, les espèces de Levaillant, et figure celles-ci :

STOURNE A SOURCILS ROUGES, *lamprotornis erythrophris*, Temm., pl. 267 (mâle).

Nommé *katupi* chez les Malais. Cet oiseau est remarquable par deux larges bandes d'un rouge igné qui prennent naissance aux narines, couvrent l'œil, et s'étendent sur les côtés de la tête ; les joues sont noires ; le corps est d'un cendré foncé et ardoisé, les ailes olivâtres, les rémiges brunes, le bas-ventre et le croupion d'un jaune doré ; la queue étagée, olivâtre ; les deux rectrices du milieu terminées de blanchâtre ; bec noir et pieds jaunes.

Habite les environs de Menado aux Célèbes.

STOURNE BRONZÉ, *lamprotornis metallicus*, Temm., pl. 266 (mâle adulte).

En entier d'un noir bronzé passant par teintes au cuivre de rosette. Les plumes de la tête sont très étroites ; la queue étagée ; bec et pieds noirs. Ce stourne habite Célèbes, Timor, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Irlande, où nous l'avons souvent rencontré. Il a huit pouces de longueur totale.

STOURNE CHANTEUR, *lamprotornis cantor*, Temm., pl. 149 (mâle et femelle); *turdus cantor*, Gm., Lath., pl. 74; le petit merle de l'île de Panay, Sonn., pl. 73; *turdus chalybœus*, Horsf.; est le *sling* des Javanais.

D'un vert métallique bronzé; les ailes passant au bleu métallique et la gorge à reflets violets; bec et pieds noirs. La femelle est d'un vert plus clair, varié de vert, de brun et de blanchâtre en dessous; queue brune peu étagée et arrondie. Longueur, sept pouces quatre à cinq ligues. Son chant est, dit-on, mélodieux.

Aux stournes doit s'adjoindre le

Lamprotornis morio, Vigors et Horsf., *Birds from Australia.*

Tout noir et brillant d'un éclat métallique, à bec et pieds noirs. Longueur, neuf pouces. Supposé être de la Nouvelle-Hollande intertropicale.

M. Horsfield place parmi les *pastor* de M. Temminck trois espèces de Java que nous ne mettons ici qu'avec les plus grands doutes, et qui sont :

Pastor griseus, Horsf. (*Birds from Java*); *gracula cristatella*, L.; *merle huppé de la Chine*, enl. 507; le *jallak sungu* des Javanais.

Gris brun; rémiges, rectrices noires; ces dernières blanches au sommet; bec et pieds jaunes.

Pastor jalla, Horsf.; *sturnus Capensis*, L., étourneau pie du Cap, enl. 280.

Fauve noirâtre; rectrices et rémiges plus foncées; bec et pieds jaunes; joues nues. C'est le *jallak-uring* des Javanais.

Pastor tricolor, Horsf.

Blanc; rémiges et rectrices noires; ces dernières blanches; une raie gris noirâtre sur le dos; bec et pieds jaunes. Longueur, huit pouces. C'est le *jallak-awu* des Javanais.

LXXXVIIIe Genre. Timalie, *timalia*, Horsf.; *Birds from Java* (*Trans. Soc. Linn. London*, t. XIII, p. 150).

Bec médiocre, comprimé; mandibule également recourbée de la base au sommet, et à peine échancrée à la pointe; arête arrondie, très saillante entre les narines; celles-ci sont latérales, et placées dans une fossette ovalaire; ailes courtes; troisième à sixième rémiges échancrées à leur bord externe; les sixième et septième les plus longues; queue allongée, arrondie; pieds médiocres, très robustes; acrotarses scutellés; ongle postérieur du double plus grand que les antérieurs. (*Horsf.*)

Ce genre a les plus grands rapports avec les merles; mais il en diffère par le bec et par les jambes. La seule espèce que M. Horsfield fait connaître est le

Timalie a calotte, *timalia pileata*, Horsf., *Trans.*, p. 151.

D'un fauve olivâtre; une calotte marron recouvre la tête; la gorge et le cou blancs linéolés de noir; le ventre d'un blanc sale; les rémiges fauves, et châtain en dehors; les rectrices fauves, rayées d'une couleur plus foncée; tiges des plumes jugulaires noires. Longueur, six pouces.

C'est le *dawit* ou *gogo-stite* des Javanais.

Il faut lui ajouter la

Brève thoracique, *pitta thoracina*, Temm., pl. 76 (adulte).

Cette espèce est marron, excepté sur la gorge, qui est occupée par un plastron noir, et par un autre plastron blanc qui couvre la poitrine; la queue est arrondie et inégale.

Cet oiseau, de Java, fait le passage des *brèves* au genre *timalia* d'Horsfield.

LXXXIXe Genre. DASYORNE, *dasyornis*, Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, tom. XV, p. 231.)

De δασυς, *hirsutus*, et ορνις, *avis*.

Bec fort, un peu arqué; arête carénée; mandibule supérieure à peine échancrée; narines basales, ovales, longitudinales, en partie recouvertes par une membrane; ailes courtes, arrondies; première rémige assez courte; deuxième, troisième et quatrième progressivement plus longues; cinquième, sixième et septième très longues et presque égales; les autres graduellement plus courtes; queue allongée, étagée; pieds assez robustes, médiocres; pouce fort, à ongle allongé, arqué; tarses scutellés en avant, lisses en arrière; bouche garnie de soies prononcées et retombantes.

Ce genre a les plus grands rapports avec celui que M. Horsfield a nommé *timalia* dans sa *Zoologie javanaise*. Le *motacilla africana* de Gmelin (le *flûteur* de Levaillant) doit y être placé, suivant MM. Vigors et Horsfield. L'espèce qui a servi à l'établissement de ce genre est le *dasyornis australis*, Horsf., Vigors, qui habite les environs de Paramatta, à la Nouvelle-Galles du sud.

C'est un oiseau d'un brun fauve en dessus, plus pâle en dessous; la gorge et le ventre au milieu blancs; rémiges et rectrices d'un brun roux; les tectrices inférieures d'un brun fauve; bec et pieds pâles. Longueur, onze pouces environ.

XC^e Genre. JORA, *jora*, Horsf., *Birds from Java* (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XIII, p. 151).

Bec médiocre, droit, robuste, élargi à la base, comprimé et atténué vers la pointe; arête arrondie, légèrement recourbée, à pointe peu sensible,

échancrée; bords aigus et transparens; narines ovalaires, petites, placées dans une fosse allongée et atténuée en avant; ailes courtes; première rémige fausse; quatrième à septième légèrement courbées à leur bord externe; les troisième à huitième très longues, égales; la neuvième et les suivantes graduellement plus courtes; queue allongée, tronquée; pieds médiocres, robustes; tarses plus longs du double que le doigt du milieu; acropodes scutellés; doigts antérieurs débiles, celui du milieu uni à l'externe par la base; pouce robuste, égal au doigt du milieu; ongles comprimés; les antérieurs débiles, le postérieur fort. (*Horsf.*)

Ce genre, dit M. Horsfield, est facile à distinguer des *sylvia* et des *motacilla* par la force du bec et par sa forme conique. Les narines sont d'ailleurs comparativement petites; mais le principal caractère du genre jora est la transparence et la disposition aiguë du bord tranchant des mandibules.

Une seule espèce, de Java, appartient à ce nouveau genre; c'est le

Jora scapularis, Horsf., *Trans.*, p. 152.

D'un olivâtre vert-jaunâtre; rémiges noires, bordées de jaune extérieurement et de blanc intérieurement; le ventre et la poitrine jaunes; les rectrices extérieures plus pâles en dehors. Long., cinq pouces.

C'est le *chilo* des Javanais.

XCI[e] Genre. Brève, *pitta*, Vieill., Temm., *myiothera*, Illig.; *corvus*, L., Gm., Lath.

Bec médiocre, fort, dur, comprimé dans toute sa longueur, légèrement incliné depuis la base, fléchi à la pointe; arête élevée à la base; pointe faiblement échancrée; bords des mandibules un peu comprimés en dedans, celles-ci à peu prés égales; fosses nasales grandes; narines basales

latérales, à moitié fermées par une grande membrane nue; pieds longs, grêles; tarse souvent du double plus long que le doigt intermédiaire; l'interne réuni jusqu'à la première articulation; l'externe soudé; ailes courtes, arrondies; les trois premières rémiges également étagées; la quatrième et la cinquième plus longues; queue courte, égale ou arrondie. (*Temm.*)

Sous le nom de FOURMILIER, *myiothera*, Illiger et M. Cuvier réunissaient les BRÈVES de Buffon et les fourmiliers proprement dits. Les brèves se font remarquer par les couleurs vives de leur plumage, par leurs jambes hautes et leur queue très courte. Ce sont des oiseaux qu'on ne trouve que dans les îles de la Malaisie, tandis que les fourmiliers appartiennent à l'Ancien-Monde aussi-bien qu'au nouveau continent. Les types de ce genre sont la brève des enl. 257 et 258, et l'azurin, enl. 355.

M. Vieillot caractérise ainsi le genre *pitta* :

Bec robuste, un peu épais à la base, droit, convexe en dessus, comprimé, pointu; mandibule supérieure échancrée vers le bout; l'inférieure entière, égale; ailes longues; queue courte.

Les espèces que M. Temminck figure sont les suivantes :

BRÈVE CYANOPTÈRE, *pitta cyanoptera*, Temminck, pl. 218 (adulte).

Plumes de la tête lâches et formant une calotte rousse; les joues et le derrière du cou noirs; un demi-collier jaune derrière le cou, le devant de celui-ci blanc; le dos et les moyennes couvertures des ailes vertes, et le croupion bleu d'azur; rémiges noires, blanches au milieu; rectrices noires, terminées de bleu; poitrine et côtés d'un roux fauve; milieu du ventre et région anale d'un rouge vif; bec noir, pieds jaunes. Longueur, sept pouces.

Habite Java.

Brève géant, *pitta gigas*, Temminck, pl. 217 (adulte).

Cette espèce, découverte à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel, est de la taille de la pie de France; sa queue est courte et carrée, et est recouverte par les ailes; un bleu d'azur très brillant couvre le dos, les scapulaires, le croupion et la queue; une teinte moins vive est répandue sur les ailes, dont les rémiges sont noires, colorées d'azur vers le bout; sommet de la tête, nuque et demi-collier du bas du cou noirs; plumes du front et sourcils d'un cendré brun; gorge blanchâtre; une teinte brune cendrée est répandue sur toutes les autres parties inférieures; les pieds sont très longs, d'un cendré couleur de corne. Longueur totale, neuf pouces.

Brève a ventre rouge, *pitta erythrogaster*, Cuv., Temm., pl. 212 (adulte).

Tête d'un brun marron; un collier entier d'un bleu d'azur; dos et écharpe sur la poitrine, verts; ailes, croupion et queue azurées; dessous du corps d'un rouge de feu; deux miroirs blancs sur les ailes; bec plombé et pieds jaunâtres. Longueur, six pouces deux lignes.

Habite les îles Philippines.

Brève réveilleur, *pitta strepitans*, pl. 333 (adulte).

Cette espèce a, dit-on, une voix forte et sonore; la tête est recouverte de plumes lâches formant une calotte d'un marron vif; le milieu de la tête, les joues, le devant du cou, la nuque et le milieu du ventre, sont d'un noir profond; les ailes, le manteau, le dos et le bout de la queue sont d'un vert foncé très luisant; le ventre et la région anale sont d'un beau rouge; les côtés du cou, la poitrine et les flancs sont d'un jaunâtre sale; une teinte d'outre-mer revêt le poignet de l'aile et le croupion; les rectrices sont noires, terminées de vert d'aigue-marine; les rémiges sont noires, avec un miroir blanc : bec noir et pieds jaunâtres.

Cette espèce habite la portion iutertropicale de la Nouvelle-Hollande.

On doit ajouter aux brèves le

Myiothera affinis, Horsf. (*Birds from Java*.)

D'un fauve roux; ventre fauve rayé de violet foncé; gorge pâle; joues noires; croupion et rectrices externes azurés; tectrices ayant une bande blanche; tête noire; une ligne orangée sur les côtés et partant de la base du bec. Longueur, sept pouces.

C'est le *punglor* des Javanais : il diffère du *turdus cyanurus*, enl. 355, par la taille et par l'écharpe sur la poitrine.

Habite Java.

M. Swainson décrit, sous le nom de *pitta versicolor*, une espèce des îles Indes orientales et du nord de la Nouvelle-Hollande, verte, fauve en dessous; croupion et tectrices bleus; région anale rouge, vertex roux; nuque, menton et une tache abdominale, noirs.

Voisine du *pitta cyanoptera* de Temminck, de Java.

XCII[e] Genre. FOURMILIER, *myiothera*, Illiger, Temminck.

Bec longicône, droit, un peu fort, convexe en dessus; arête un peu voûtée; pointe subitement fléchie, échancrée, plus longue que la mandibule inférieure, qui est droite, conique et un peu relevée à la pointe; narines basales, latérales, à moitié fermées par une petite membrane; pieds longs ou médiocres, grêles; doigts latéraux à peu près égaux; l'interne uni jusqu'à la première articulation, l'externe soudé à sa base; ailes courtes, très arrondies; les trois premières rémiges également étagées; les quatrième et cinquième les plus longues; queue courte, égale, ou longue et étagée. (*Temm.*)

Le genre fourmilier, ainsi restreint, comprend les oiseaux de l'Ancien-Monde et du Nouveau, qui ont la queue courte et les jambes hautes, et que l'on peut diviser en trois tribus caractérisées par la force du bec, et qui se confondent insensiblement ou avec les merles ou avec les pies-grièches, et aussi avec les becs-fins. M. Vieillot a formé trois genres aux dépens des fourmiliers proprement dits, et il les nomme :

GRALLARIE, *grallaria*, Vieill.

Bec droit, un peu fort, épais, convexe en dessus, à dos caréné, comprimé par les côtés; mandibule supérieure échancrée et courbée à la pointe; jambes demi-nues; queue courte.

Type. Roi des fourmiliers, Buff.

MYRMOTHÈRE, ou FOURMILIER, *myrmothera*, Vieillot.

Bec plus haut que large à la base, presque rond, un peu fort, convexe en dessus; mandibule supérieure échancrée et crochue vers le bout; l'inférieure entaillée, aiguë et retroussée à la pointe; queue courte.

Type. Béfroi, et quelques autres fourmiliers de Buffon.

CONOPOPHAGE, *conopophaga*, Vieill.; *pipra*, *turdus*, Gm., Lath.

Bec nu à la base, droit, tendu, déprimé sur toute sa longueur, un peu caréné en dessus, échancré et courbé vers le bout; mandibule inférieure plate en dessous.

Type. Fourmilier à ailes blanches, tacheté, Buff.

Ce sont des oiseaux qui vivent d'insectes, et prin-

cipalement de fourmis, d'où leur vient leur nom. M. Temminck figure les espèces suivantes :

FOURMILIER ANDROMÈDE, *myiothera andromedæ*, Temm., pl. 392.

Cette espèce est à peu près de la taille de la grive de vignes européenne; elle est d'un brun bleuâtre uniforme en dessus, offrant quelques croissans noirs à l'extrémité des plumes; les ailes sont d'un brun olivâtre; la queue est égale; le tour des yeux est nu; la région auriculaire est tachée de noir et de blanc; la poitrine est grise; le milieu du ventre est d'un blanc pur; les plumes des flancs sont grises, bordées d'un noir profond; bec noir et pieds bruns. Longueur totale, huit pouces six lignes.

Hâbite Java et Sumatra.

FOURMILIER CAPISTRATE, *myiothera capistrata*, Temm., pl. 185, f. 1.

Une calotte noire, un trait orangé au-dessus de l'œil, un trait bleu sur la gorge; les joues brunâtres; la poitrine d'un fauve assez vif; le reste du corps d'un brun fauve. Longueur totale, cinq pouces et demi.

Habite l'île de Java.

FOURMILIER HAUSSE-COL, *myiothera melanothorax*, Temm., pl. 185, f. 2.

Brun fauve en dessus; ailes rousses, avec une tache blanche; joues et gorge d'un blanc pur; une tache sur les côtés du cou, un demi-collier au haut de la poitrine noir; bas-ventre fauve. Longueur, cinq pouces.

Habite Java.

FOURMILIER MALURE, *myiothera malura*, Natt., Temm., pl. 353 (mâle et fem.).

Queue longue et étagée; bec grêle, d'un brunâtre uniforme couvert de mèches noires; trois raies blanches sur le haut des ailes; ventre d'un cendré oli-

vâtre. Longueur, cinq pouces six lignes : la femelle est brune olivâtre et roussâtre, striée de noir sur le haut du corps.

Habite le Brésil.

Fourmilier tacheté, *myiothera strictothorax*, Tem., pl. 79 (mâle et femelle), f. 1 et 2.

D'un noir ardoisé en dessus; les joues, la gorge, la poitrine, couvertes de petites taches noires triangulaires, sur un fond jaunâtre clair; pennes liserées de blanc. La femelle a une calotte rousse. Longueur, quatre pouces six lignes.

Habite le Brésil.

Fourmilier gorgeret, *myiothera mentalis*, Temm., pl. 179, f. 3.

La tête ardoisée, dessus brun verdâtre; dessous jaune. Longueur quatre pouces.

Habite le Brésil.

Fourmilier a ailes rousses, *myiothera rufimarginata*, Temm., pl. 132, f. 1 et 2 (mâle et femelle).

Calotte cendrée brunâtre, un trait au-dessus de l'œil; joues et gorge gris clair; dos olivâtre, dessous jaunâtre; ailes brunes à couvertures terminées de blanc; rémiges d'un marron vif; queue étagée, à rectrices brunes bordées en dehors, et toutes terminées de blanc. La femelle, au lieu d'une calotte noire, en a une rousse.

Habite le Brésil.

Fourmilier chatain, *myiothera ferruginea*, Tem., pl. 132, f. 3.

Dessus de la tête, noir vif, traversé par un trait blanc; front et dessous des yeux blanchâtres; dos rouge-brun, tout le corps d'un rouge plus ou moins ocreux; ailes brunes, à plumes terminées de blanc; queue étagée, à rectrices noires terminées de blanc. Longueur, cinq pouces.

Habite le Brésil.

A ces espèces nous ajouterons celle que M. Gar-

not a nommée, dans la *Zoologie de la Coquille*, pl. 19, fig. 1 :

Muscicapa longipes (c'est le *myiothera Novæ-Zelandiæ*, Less.).

Ce fourmilier a une livrée triste et sombre, et nulle couleur agréable n'en relève les teintes brunes mêlées de gris cendré qui teignent tout le corps, excepté sous le ventre, qui est blanchâtre à son milieu. Chaque plume, en effet, est brune en son bord et grise cendrée au centre; celles du dos sont plus foncées en brun; celles de la gorge et de la poitrine, au contraire, sont plus grises. La queue est courte, longue de deux pouces, à pennes régulières brunes, plus foncées en dessus; les ailes sont également noirâtres, la quatrième penne plus longue, et s'étendant aux deux tiers de la queue. Le bec est noir, moins comprimé que dans plusieurs espèces, garnies de soies assez longues; les tarses sont très longs, ayant une scutelle antérieure de presque toute la longueur du tarse. Les doigts sont courts à proportion, et celui du milieu est plus long que l'externe; l'interne est le plus court; l'ongle du doigt postérieur est le plus fort. La couleur des tarses, des doigts et des ongles est fauve.

Cet oiseau a de longueur totale cinq pouces six lignes; le bec a huit lignes, les tarses dix-huit lignes; le doigt postérieur, l'ongle compris, neuf lignes; celui de devant et du milieu a dix lignes.

Ce fourmilier vit dans les broussailles qui entourent l'immense baie des îles, à l'extrémité du nord de la Nouvelle-Zélande. Nous l'observâmes près de l'Hippah de Kaouera, dont Toui était le chef.

XCIII[e] Genre. Brachyptère, *brachypteryx*, Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, tom. XIII); *myiothera*, Temm.

Bec médiocre, à bords aigus, élargi à la base, conique au-delà de sa moitié; arête carénée entre

les narines, puis arrondie, un peu recourbée vers la pointe; mandibules inclinées au sommet, narines grandes, placées dans un sillon arrondi, fermé en dessus et en arrière par une membrane; ailes très courtes; rémiges entières; première, fausse; deuxième à cinquième augmentant graduellement; cinquième à dixième presque égales, très longues; les autres graduellement plus courtes; queue arrondie; pieds allongés; le doigt du milieu le plus long; ongles très comprimés : celui du pouce plus grand et très recourbé. (*Horsf.*)

M. Horsfield place ce nouveau genre parmi les motacilles; mais il se rapproche bien plus des brèves. On n'en connaît que deux espèces, qui sont:

Brachypteryx montana, Horsf. (*Birds from Java.*)

D'un gris bleu, plus pâle en dessous; ventre blanchâtre; rémiges et rectrices fauves, bordées extérieurement de gris bleu. Longueur, cinq pouces six lignes.

C'est le *ketek* des Javanais.

Brachypteryx sepiaria, Horsf. (*ibid.*)

Olivâtre, jaunâtre, plus clair en dessus; gorge et ventre, au milieu, blancs; rémiges et rectrices fauves; les deux rectrices du milieu d'une seule couleur. Longueur cinq pouces.

C'est le *chichohan* des Javans.

XCIV[e] Genre. Gralline, *grallina*, Vieillot, Vigors et Horsfield.

Bec grêle, droit, un peu arrondi, allongé, convexe en dessus; mandibule supérieure courbée et échancrée à la pointe; tarses allongés; queue médiocre; ailes longues, arrondies; ongles antérieurs très petits, le postérieur très fort, très crochu.

L'espèce que M. Vieillot indique est la

Gralline noire et blanche, *grallina melanoleuca*, Vieillot (*Anal. d'Ornith.*).

Sourcils, dessus du cou, poitrine et parties postérieures, bandes longitudinales sur les ailes, bas du dos, croupion et toutes les pennes latérales de la queue, blancs; reste du plumage et pieds noirs; bec blanchâtre, noir en dessus du milieu à la pointe; taille du Stourne : la femelle a la gorge blanche.

Habite la Nouvelle-Hollande.

MM. Vigors et Horsfield ont décrit, dans leur travail sur les oiseaux de la Nouvelle-Hollande, l'espèce précédente, à laquelle ils ajoutent la suivante :

Gralline bicolore, *grallina bicolor*, Vig. et Horsf.

Noire, dos varié de blanc; scapulaires, une raie sur l'épaule, une bande sur le milieu des ailes, ventre, et naissance de la queue, blancs. Le noir intense de la tête et du cou forme une pointe en descendant sur le milieu de la poitrine. Longueur, environ neuf pouces.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente par ses couleurs; elle en diffère par la taille, et, comme elle, elle habite aussi le port Jackson.

XCV[e] Genre. Martin, *acridotheres*, Vieillot; *gracula*, Cuvier; *pastor*, Temm.; *gracula* et *paradisea*, L., Gm.

Bec droit, convexe, comprimé, très peu arqué, légèrement échancré; commissure formant un angle comme dans les étourneaux; plumes de la tête étroites, et pourtour des yeux nu. (*Cuv.*)

Nous prenons pour type de ce genre un oiseau voisin des merles par ses habitudes, et qui, originaire de l'Inde, a été transporté à l'Ile de France où il est naturalisé : c'est le

MARTIN DESTRUCTEUR DE SAUTERELLES ; *acridotheres tristis*, *paradisæa tristis*, Gm. ; *gracula gryllivora*, Daudin, p. 285, enl. 219.

Brun, à tête et cou noirâtres ; le tour de l'œil nu et rouge ; une tache blanche oblongue au moignon de l'aile ; le dos et la poitrine brunâtres, le bas-ventre blanc, la queue brune, les rectrices externes noires terminées de blanc.

« Le martin, dit M. Bory-de-Saint-Vincent (Voy. aux quatre îles d'Afrique), est un oiseau précieux à l'Ile de France : il préserve le pays de la multiplication prodigieuse, entre les tropiques, de tous les insectes dévastateurs. Avant qu'il l'habitât, les chenilles, les sauterelles, les réduves et les blattes infestaient la campagne et dévoraient ses productions. On imagina de faire venir des martins des Philippines : on les lâcha ; en peu de temps ils se multiplièrent au point d'inquiéter les habitans, qui les détruisirent, mais qui par la suite furent obligés de les rappeler à leur secours. Ils ont maintenant ruiné l'entomologie de l'île. »

Un autre oiseau remarquable, du genre martin, est le brame, *turdus pagodarum* de Linné ; Levaillant, Af., pl. 95 ; mais le Goulin, *gracula calva*, enl. 200, appartient évidemment à notre nouveau genre MINO.

Le genre martin a subi plusieurs modifications importantes, et c'est ainsi que M. Temminck l'a nommé *pastor* et lui adjoignait le merle rose, dont au contraire M. Vieillot formait son genre *psaroïde*. A bien dire les martins ont besoin de révision.

Les mœurs de ces oiseaux ont beaucoup d'analogie avec celles des étourneaux. Ils volent en troupes, et recherchent avec avidité tous les insectes, et surtout les grillons et les sauterelles (d'où leur vient le nom d'*acridotheres*) ; leurs habitudes sont familières, et leur docilité en captivité est assez remarquable. Ils apprennent très bien les airs qu'on leur siffle, et même à dire quelques mots : pressés par la

faim, les martins mangent des fruits, des bourgeons d'arbre et aussi de petits mammifères.

XCVI^e Genre. PSAROÏDE, *psaroïdes*, Vieillot; *sturnus*, Linn., Cuv.; *pastor*, Temm., Man.; *acridotheres*, Ranzani.

Bec entier, droit, un peu grêle, comprimé par les côtés, fléchi vers le bout, pointu; mandibules égales; la supérieure formant un angle pointu entre les plumes du front; la première rémige la plus longue.

Du grec *psaros*, étourneau, et *eidos*, forme.

M. Vieillot a créé ce genre pour recevoir l'oiseau nommé

MERLE ROSE, *turdus roseus*, Gm., enl. 251; Levaill. Af., pl. 96; *acridotheres roseus*, Ranz., Savi, pl. 198.

Longueur, huit pouces. A huppe d'un noir à reflets violets, à tête et cou noirs; le dos et le ventre d'un beau rose; les ailes et la queue d'un brun violet; les plumes des cuisses et de la région anale rayées de blanchâtre; la mandibule supérieure du bec est jaunâtre. Les jeunes sont bruns.

Le merle rose ne se présente en Europe que passagèrement. Il habite les contrées chaudes de l'Asie et de l'Afrique, où il rend de grands services en mangeant les sauterelles qui infestent fréquemment quelques pays de ces contrées; il s'avance toutefois dans le Nord et jusqu'en Sibérie. Les Italiens lui donnent le nom d'*étourneau de mer*.

Cet oiseau niche, dit-on, dans les fentes des masures, des rochers, et aussi dans les trous d'arbre. On ignore quelles sont ses habitudes.

XCVII^e Genre. **Mimète**, *Mimetes*, Parker King (*Survey of the intertropical coasts of Australia*, tom. II, p. 419); *mimeta*, Vig. et Horsf. (*Australian birds.*)

Nous ne donnerons point les caractères de ce nouveau genre, parce que nous n'avons pas en ce moment le *Voyage du capitaine King* sous les yeux. Cet habile marin a exploré les côtes de la Nouvelle-Hollande, pendant près de six années, et en a rapporté un grand nombre d'oiseaux curieux. Ce genre se composerait, suivant MM. Vigors et Horsfield, de trois espèces qui sont :

Mimetes viridis, King; *gracula viridis*, Latham, Suppl., p. 28.

D'un vert olivâtre, blanchâtre en dessous, strié de noir; ailes et queue d'un brun fauve; les premières bordées de blanc, et cette dernière terminée de blanc à son sommet.

Mimetes flavo-cinctus, King.

D'un vert jaunâtre, plus pâle en dessous; tête et dos linéolés de fauve; ailes et queue noires, variées de jaune et de vert. Assez semblable à l'espèce précédente.

Mimetes meruloides, Vig. et Horsf.

D'un brun olivâtre en dessus, strié de fauve; blanc en dessous, et ponctué par lignes de fauve; tectrices et secondes rémiges bordées de fauve pâle; rectrices blanches au sommet. Longueur totale, environ quinze pouces.

Bien que MM. Vigors et Horsf. rangent ces oiseaux dans la famille des philédonées, ils paraissent être mieux placés dans la famille des merles. Nous ne mentionnons ce genre que pour mémoire, car nous avons négligé d'en prendre les caractères, lorsque nous avions le *Voyage du capitaine King*

entre les mains, et maintenant, malgré nos démarches, nous n'avons pu nous en procurer un exemplaire à Paris.

XCVIIIe Genre. Loriot, *oriolus*, L. et auct.

Bec en cône allongé, comprimé horizontalement à la base, tranchant; mandibule supérieure relevée en arête, à pointe échancrée; narines latérales, nues, percées horizontalement dans une membrane; tarse plus court que le doigt du milieu; ailes médiocres; première rémige très courte; troisième plus longue.

Linné plaçait les loriots parmi les cassiques. Ils ont les plus grands rapports avec les merles, dont ils se distinguent presque uniquement par leur bec plus fort et par leurs tarses plus courts : ce sont des oiseaux de l'ancien continent, remarquables par leur plumage, le plus habituellement jaune et noir. Ils vivent dans les bois par couples solitaires, et ne s'assemblent par troupes qu'à l'époque de la migration. Telles sont du moins les mœurs de la seule espèce d'Europe, qui fait son nid avec de la paille, et qui le suspend aux branches des rameaux. Sa nourriture consiste en vers, en petits insectes, mais surtout en baies, et notamment en cerises. Les femelles n'ont qu'une livrée terne et sans éclat, et les jeunes prennent d'abord la livrée des mères.

Parmi les espèces décrites par les auteurs, nous citerons les

Loriot d'Europe, *oriolus galbula*, L., enl. 26.

D'un jaune d'or; une tache entre l'œil et le bec; ailes et queue noires, cette dernière terminée de jaune; bec d'un marron rougeâtre; iris d'un rouge vif; pieds d'un gris bleuâtre. Longueur totale, dix pouces. La femelle est d'un vert olivâtre sur la partie supérieure du corps, et d'un gris blanc, teint de jaunâtre en dessous, avec des raies gris-bru-

nâtre longitudinales ; ailes brunes bordées de gris-olivâtre ; queue d'un olivâtre teint de noirâtre. Les jeunes ressemblent assez à la femelle.

Le loriot fréquente toutes les années, pendant la belle saison, les bois de la France. La femelle pond de quatre à cinq œufs blancs tachés de brun ou de noir. Aldrovandi nommait cet oiseau *picus nidum suspendens*. Les Italiens du peuple pensent que le loriot, par son chant, leur indique que les figues mûrissent, et qu'il prononce ces mots : *Contadino è maturo lo fico ?*

LORIOT DE LA CHINE, *oriolus Chinensis*, L. Le *tiong alou* ou *punting alou*, à Sumatra, sir Raffles ; le *kepodang* des Javanais, *culiawan*, enl. 570.

Jaune d'or ; une calotte, les ailes et le bord des rectrices noirs.
Habite les îles des Indes orientales.

LORIOT XANTHONOTE, *oriolus xanthonotus*, Horsf., *Resear. in Java*, t. XIII, p. 152 ; Temm., pl. 214, f. 1 et 2.

Noir ; ventre blanchâtre, strié de noir ; scapulaires, croupion et rectrices, en dessous, jaunes ; bec rouge ; pieds noirs. Longueur, six pouces six lignes. La femelle est olivâtre où le mâle a du noir.
Habite Java.

XCIX[e] Genre. SÉRICULE, *sericulus*, Sw., Vig. et Horsf., Lesson ; *oriolus*, Quoy et Gaimard, Temm. ; *meliphaga*, Lewin.

Bec semblable, par la forme générale, à celui des loriots ; deux échancrures au bout de la mandibule inférieure ; les tarses robustes et forts ; la queue presque égale ; la langue terminée par un pinceau de fibres nerveuses.

Ce genre ne renferme encore qu'une espèce authentique qui est

Le SÉRICULE PRINCE-RÉGENT, *sericulus regens*, Less.; *sericulus chrysocephalus*, Swains. (*Zool. Journ.*, t. 1, p. 478); *oriolus regens*, Quoy et Gaimard, *Uranie*, pl. 22, et Temm., pl. 320.

Ses plumes ont l'éclat et la douceur du velours, et n'ont que deux couleurs, le jaune d'or et le noir profond.

Le séricule prince-régent, dont le plumage satiné est formé de deux couleurs vives et tranchées, le jaune et le noir, appartient à la Nouvelle-Hollande, où, sans être rare, il est difficile de se le procurer, parce qu'il n'habite que les points rapprochés du tropique, et que les Anglais le recherchent avec le plus grand empressement, par sa beauté et parce qu'il porte le nom de leur souverain actuel, alors régent du royaume. Le célèbre navigateur King, fils de l'ancien gouverneur de la Nouvelle-Galles, a toutefois réclamé, pour son père, l'honneur d'avoir donné son nom à cet oiseau magnifique : quoi qu'il en soit, la première figure qui en a été faite est celle de M. Lewin, alors à Sydney, qui le nomma *meliphaga chrysocephala*, ou *king's honey sucker*, pl. 1re. MM. Quoy et Gaimard décrivirent et donnérent une figure de l'individu mâle, dans leur *Zoologie*, et M. Temminck, dans ses planches enluminées. M. William Swainson le sépara des loriots, d'après l'indication de Lewin, que la langue était terminée par un pinceau, et en forma le genre *sericulus*, qu'il caractérisa ainsi : *Rostrum orioli rostro simile : Tarsi elongati, validi : Caudâ subfurcatâ*, et dans lequel il proposa également de placer le *paradisæa aurea* de Latham.

Le séricule prince-régent mâle a été parfaitement décrit dans la *Zoologie* de l'*Uranie*, et dans le texte de M. Temminck (pl. 320, liv. XIV). Le Muséum ne le possédait point, et nous avons été assez heureux pour lui en offrir un superbe individu. L'oiseau que nous décrivons comme la femelle a été tué à Port-Macquarie, et M. Fenton, chirurgien anglais de la garnison, s'est assuré du sexe, et

a tué les femelles avec des mâles; il nous a affirmé cette circonstance, que l'analogie la plus grande dans les formes confirme complétement. La langue, comme celle des philédons, m'assura-t-il également, est terminée par un pinceau de fibres cartilagineuses, que M. de Blainville regarde comme des papilles très développées.

Le séricule prince-régent femelle, que nous figurons (*Zool. de la Coquille*, pl. 20), est loin de présenter le plumage éclatant du mâle; sa livrée, au contraire, est triste et sans coloris; autre rapprochement de cette espèce avec les loriots. Sa longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de dix pouces; les pieds et le bec sont bruns; l'iris est rougeâtre; la mandibule inférieure, à sa pointe, présente de chaque côté une petite échancrure, comme la mandibule supérieure.

L'occiput est recouvert d'une plaque noire; le front est grisâtre et granulé de brun; un demi-collier noir occupe le dessous de la gorge, et se dessine légèrement sur la nuque; le dos est entièrement d'un gris brunâtre, plus foncé sur le bord des plumes, dont le centre est blanc, ce qui forme des gouttes ou des taches ovalaires nombreuses et émaillées; au-dessous de la calotte noire, on remarque une ou deux plumes jaunes à la base de l'occiput; la poitrine, le ventre, les couvertures des cuisses, sont d'un blanc grisâtre, et chaque plume se termine par un rebord brun; la queue est composée de douze pennes presque égales; les ailes sont d'un fauve blond uniforme, plus foncé sur la partie interne des pennes; le dessus de la queue est d'un blanc légèrement gris.

Cette espèce habite les forêts encore vierges des alentours de New-Castle et de Port-Macquarie, à la Nouvelle-Galles du sud.

VIe Famille. Les **Ménurées**, ou les **Lyres**, Cuv.; les **Porte-lyres**, *lyriferi*, Vieillot (*An. d'Ornith.*).

Bec médiocre, conico-convexe, garni à la base de plumes sétacées dirigées en avant, pointu; les tarses annelés; les ongles longs et obtus. (*Vieill.*)

Un seul genre.

Ce Genre. **Lyre**, *mænura*, Shaw., Lath., Cuv., Temm., Vieill.

Bec à sa base plus large que haut, droit, incliné à la pointe, qui est échancrée; arête distincte; fosse nasale prolongée et grande; narines au milieu du bec, ovales, grandes, couvertes d'une membrane; pieds grêles; tarse du double plus long que le doigt intermédiaire, celui-ci et les latéraux à peu près égaux; l'externe uni jusqu'à la première articulation; l'interne divisé; ongles aussi longs que les doigts, larges, convexes en dessus, obtus; ailes courtes, concaves; les cinq premières rémiges étagées; les sixième, septième, huitième et neuvième égales, les plus longues; queue à pennes très longues, de diverses formes. (*Temm.*)

La place du ménure est loin d'être irrévocablement fixée : en le plaçant parmi les passereaux nous suivons l'opinion de M. Cuvier; mais quelques auteurs pensent qu'il serait mieux à côté des mégapodes, dans l'ordre des gallinacées. Voici ce que dit M. Cuvier : « La taille du ménûre l'a fait rapporter « aux gallinacées; mais il appartient évidemment à « l'ordre des passereaux, par ses pieds à doigts sé« parés (excepté la première articulation de l'ex« terne et du moyen), par son bec triangulaire à « sa base, allongé, un peu comprimé et échancré « vers la pointe; les narines membraneuses y sont

« grandes, et en partie recouvertes de plumes, comme « dans les geais. On les distingue à la grande queue « du mâle, très remarquable par les trois sortes de « plumes qui la composent; savoir, les douze or- « dinaires très longues, à barbes effilées et très écar- « tées; deux de plus au milieu, garnies d'un côté « seulement de barbes serrées, et de deux extérieures « courbées en S, ou comme les branches d'une lyre, « dont les barbes internes, grandes et serrées, re- « présentent un large ruban, et les externes, très « courtes, ne s'élargissent que vers le bout. La fe- « melle n'a que douze pennes de structure ordi- « naire. »

Le ménure lyre a donc été rangé tantôt parmi les gallinacées sous le nom de *faisan lyre* ou de *faisan des bois*, et tantôt à la suite des calaos et en avant des hoazins, ainsi que l'a fait M. Vieillot. Bien que scientifiquement parlant ce soit près des merles que le ménure doit prendre place, toujours est-il que, par les formes du corps, il s'en éloigne beaucoup.

MÉNURE LYRE, *mænura lyrata*, *mænura Novæ Hollandiæ*, Latham; le *parkinson*, Vieill., t. II, ois. dorés, pl. 14 et 15.

De la taille d'un faisan, et en entier d'un brun grisâtre enfumé. Malgré ces couleurs ternes, le ménure est un des oiseaux les plus remarquables; sa queue, en effet, est par sa forme d'une rare magnificence, et imite parfaitement une lyre; les deux larges plumes contournées sont agréablement nuancées; la queue de la femelle, au contraire, est simplement brune et composée de longues rectrices uniformes, droites et étagées : c'est dans les forêts d'Eucalyptus et de Casuarina, qui couvrent la surface entière des montagnes Bleues à la Nouvelle-Hollande, et les ravins qui les divisent, qu'habite principalement le ménure, dont la queue est l'image fidèle, dans les solitudes australes, de la lyre harmonieuse des Grecs. Cet oiseau, nommé *faisan des bois* par les Anglais de Port-Jackson, aime les cantons rocailleux

et retirés. Il sort le soir et le matin, et reste tranquille pendant le jour sur les arbres, où il est perché. Il devient de plus en plus rare, et nous n'en avons vu que deux peaux pendant toute la durée de notre séjour à la Nouvelle-Galles du Sud.

VIIe Famille. Les PIPRADÉES, Vigors; les *manakins*, Cuv.; les ANTRIADES, *antriades*, Vieill.

Ont un bec court, comprimé, un peu voûté, crochu à la pointe; doigts extérieurs réunis jusqu'au-delà du milieu : voisin sous ce rapport des syndactyles, mais distincts sous plusieurs autres.

On y joint les genres MANAKIN, PARDALOTE et PACHYCÉPHALE.

CIe Genre. RUPICOLE, *rupicola*, Brisson, Cuv., Temm., Vieill.; COQ DE ROCHE, vulgair.

Bec médiocre, robuste, un peu voûté et courbé à la pointe; à mandibule supérieure aussi large que haute, comprimée à la base, échancrée à la pointe; mandibule inférieure plus courte, droite, aiguë; narines ovoïdes, latérales, couvertes et cachées par les plumes de la huppe; tarses en partie couverts de plumes; pieds robustes; doigt interne soudé à la base avec l'intermédiaire et l'externe jusqu'à la seconde articulation; pouce très fort et armé d'un ongle crochu; ailes à première rémige filiforme, presque imberbe à l'extrémité; quatrième et cinquième rémiges plus longues.

Les deux seules espèces connues de ce genre appartiennent aux contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale. Ce sont :

RUPICOLE DE LA GUIANE, *rupicola aurantia*, Vieill.; *pipra rupicola*, L., enl. 39 et 747.

De la taille d'un pigeon ramier; d'un jaune orangé excessivement vif; une huppe que forment deux plans inclinés couvrant la tête d'une sorte de casque; le sommet de cette huppe est liseré de brun et de jaune clair; du blanc au pli et sur le milieu de l'aile; rectrices courtes, d'un rouge noir, bordées

de jaune ; bec et pieds d'un blanchâtre rosé. La femelle, enl. 747, a une taille plus petite, une huppe moins élevée ; elle est en entier d'un brun terre de bistre sale.

Le coq de roche est un des plus beaux oiseaux que nous connaissions ; il se tient dans les rochers qui bordent la petite rivière d'Oyapock à la Guiane, et devient de plus en plus rare. Les colons vendent sa peau seize piastres. Il vole d'une manière rapide : il est très méfiant. La femelle compose son nid avec des brins de bois et des herbes sèches ; elle y pond deux œufs blancs, gros comme ceux des pigeons. Sa nourriture consiste en petits fruits sauvages.

Rupicole du Pérou, *rupicola peruviana*, Dumont, *Dict. scienc. nat.*, t. xlvi, p. 453, enl. 745.

Cette espèce a long-temps été regardée comme une variété de la précédente ; mais elle en diffère et par la taille, qui est plus forte, et par les couleurs ; sa queue d'ailleurs est beaucoup plus longue, et les ailes ne sont pas frangées.

Le coq de roche du Pérou, dont nous avons vu plusieurs individus apportés dans ces derniers temps de Lima, est d'un orangé fort vif, comme le précédent ; mais ses rectrices et ses rémiges sont d'un noir profond, et les moyennes couvertures sont d'un gris cendré clair ; la huppe est d'une couleur uniforme et sans cercle. Gemelli Carreri rapporte que cet oiseau était nommé par les Mexicains *chiachia lacca*. La femelle n'est pas connue.

Ce coq de roche habite probablement l'intérieur du Pérou et du Mexique.

CII[e] Genre. Calyptomène, *calyptomena*, sir Raffles, *Catal. of Zool. coll. made in Sumatra* (*Trans. Soc. Linn. London*, t. xiii, p. 295), Horsf. ; *rupicola*, Temm.

(De *καλύπτω*, *velo*.)

Bec déprimé et large à la base, recourbé ou crochu au sommet, et presque caché par les plu-

mes de la tête; narines rondes; langue courte; pieds grimpeurs. (*Sir Raffles.*)

Ce genre n'est point très distinct des rupicoles. M. Temminck ne l'admet point, et se contente d'en former une coupe géographique. Une seule espèce très remarquable, et dont la découverte est due à MM. Diard et Duvaucel, compose ce genre non encore admis. C'est le

Calyptomène vert, *calyptomena viridis*, sir Raffles, *Cat.*; Horsf., *Zool. research.*, n° 4; le *burong tampo pinang* des habitans de Sumatra; *rupicola viridis*, Temm., pl. 216.

Ce magnifique oiseau, dit sir Raffles, a environ six pouces et demi de longueur totale; sa couleur est d'un vert brillant semblable à celui des perroquets; sa tête est large, et ses plumes se dirigent en avant de chaque côté d'une manière telle qu'elles cachent presque le bec et donnent à la figure une forme particulière; un peu au-dessus et en avant des yeux les plumes sont d'un noir velouté à leur base et marquées de vert à l'extrémité; une tache noire semblable se trouve immédiatement au-dessus des oreilles; les ailes ne sont guère plus longues que le corps, vertes, mais traversées sur les couvertures par trois raies d'un noir velouté; les primaires, et ainsi que le dessous des ailes, sont d'un brun noirâtre, à l'exception du bord de quelques unes qui est vert; la queue est courte, arrondie, composée de dix plumes qui sont vertes en dessus et noir-bleuâtre en dessous; le dessous du corps est vert: cette couleur est plus claire autour du cou et des yeux; le bec est court, large, très déprimé à sa base et crochu à sa pointe; les narines ovales à la base du bec, et cachées par les plumes sétacées qui s'avancent au-dessus; les yeux sont grands; l'iris bleuâtre; les jambes noir-bleuâtre; quelques plumes couvrent la partie supérieure des tarses; les pieds grimpeurs; le doigt extérieur à peu près

de la même longueur que celui du milieu, auquel il se réunit jusqu'à la dernière articulation.

L'estomac de cet oiseau ne contenait que des substances végétales, principalement des graines sauvages. On le trouve dans les parties écartées des forêts de Singapore et de l'intérieur de Sumatra ; et comme il est de la couleur des feuilles, et qu'il se perche sur les plus hautes branches des arbres, on ne peut se le procurer facilement. La femelle diffère du mâle par le manque de la petite huppe dont le bec de celui-ci est ombragé; les plumes du lorum s'avancent seules pour couvrir les narines; la couleur verte est plus mélangée et beaucoup moins pure que chez le mâle ; la tache noire au méat auditif et les trois bandes sur les ailes manquent totalement ; toutes les parties supérieures sont d'une seule nuance vert pré ; un cercle autour des yeux est d'un beau vert céladon ; les parties inférieures ont une teinte verte très claire, mélangée de cendré; l'extrémité des rémiges et leurs barbes intérieures sont brunes, tandis que ces parties dans le mâle sont d'un noir plein ; le bec et les pieds sont d'une couleur de corne d'un cendré noirâtre, plus claire que chez le mâle.

CIII^e Genre. Manakin, *pipra*, L., Cuv., Vieill., Temm.

Bec trigone, court, un peu élargi à la base, comprimé dans le reste, convexe en dessus, très comprimé à la pointe ; mandibule supérieure courbée et échancrée au sommet; l'inférieure pointue; narines basales, latérales, ouvertes, à moitié fermées par une membrane couverte de plumes; pieds médiocres, plus longs que le doigt intermédiaire; latéraux inégaux; l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne soudé à la base; ailes et queue courtes; les deux premières rémiges plus courtes que la troisième ou la quatrième, qui sont plus longues. (*Temm.*)

Les manakins sont de fort jolis petits oiseaux de l'Amérique méridionale, remarquables par les vives couleurs qui décorent le plumage de la plupart des espèces. Ils se tiennent dans les forêts où règne une chaleur humide, et vivent d'insectes et de petits fruits. Ils sont extrêmement communs à la Guiane.

Parmi les espèces les mieux figurées et les plus nouvellement découvertes, nous citerons :

Manakin chaperonné, *pipra pileata*, Natt., Temm., pl. 172, f. 1 (mâle).

Une calotte d'un noir vif sur le sommet de la tête ; un trait blanc jaunâtre derrière l'œil ; les joues, le derrière du cou, le dos, le croupion, le haut des ailes et l'extrémité de la queue d'un roux cannelle fort vif ; le dessous du corps jaunâtre ; les deux rectrices moyennes noires ; les ailes et les rémiges verdâtres, mélangées de noir ; bec et pieds jaunes.

Cet oiseau habite le Brésil, où il est rare.

Manakin verdin, *pipra chloris*, Natt., Temm., pl. 172, f. 2.

Ce manakin est d'un vert pré en dessus, jaune en dessous ; les joues sont grises, le milieu des ailes noir, traversé par deux raies blanches. Longueur, cinq pouces ; bec et pieds plombés.

Habite le Brésil.

Manakin a tête rouge, *pipra rubro-capillata*, Brisson, Temm., pl. 54, f. 3.

Cette espèce était regardée par quelques auteurs comme une variété du pipra erythrocephala : un rouge orange très vif couvre la tête, les joues et l'occiput ; tout le reste du plumage est d'un noir lustré ; les plumes des cuisses sont blanches, teintes de rouge ; bec et pieds d'un brun jaunâtre.

Habite le Brésil.

Manakin rubis, *pipra strigilata*, Wied, *It.*, t 1, p. 291 ; Temm., pl. 54, f. 1 et 2.

Mâle. Est de la grosseur du roitelet ; une calotte

de couleur de feu recouvre la tête; tout le dessus du corps est d'un vert pré uniforme; tout le dessous est fauve strié de brun; le bec est brunâtre; les pieds sont jaunâtres: la femelle ne diffère du mâle que parce qu'elle n'a pas du tout de rouge sur la tête.

Habite le Brésil.

Parmi les espèces plus anciennement connues nous mentionnerons:

Le MANAKIN GOÎTREUX, *pipra gutturosa*, Desm.

Noir en dessus, blanc en dessous, et qui a la gorge garnie de plumes assez longues et formant une sorte de jabot.

Le MANAKIN A GORGE BLANCHE, *pipra gutturalis*, enl. 324, f. 1.

D'un bleu noir, à gorge blanche.
Habite la Guiane.

Le MANAKIN VERT HUPPÉ, *pipra pareola*, enl. 303, f. 2.

D'un beau vert, et à tête surmontée d'une huppe couleur de feu.
Habite Cayenne.

Le MANAKIN A TÊTE D'OR, *pipra erythrocephala*, enl. 34, f. 1.

A plumage noir, à tête rouge ou jaune.
Très commun à la Guiane.

Le MANAKIN A TÊTE BLANCHE, *pipra leucocapilla*, enl. 34, f. 2.

Noir, à tête blanche.

Et le MANAKIN ROUGE, *pipra aureola*, enl. 34, f. 3.

Rouge; dos, ailes et queue noirs, et gorge jaune.

CIVe Genre. PARDALOTE, *pardalotus*, Vieillot, Temm.; *pipra*, Lath.

Bec très court, gros, dilaté à sa base; arête distincte; les deux mandibules presque également fortes, de la même longueur; toutes deux convexes et un peu obtuses; la supérieure fortement échancrée; narines basales, latérales, petites, nues, couvertes d'une membrane; pieds grêles; tarse plus long que le doigt du milieu; l'externe réuni, l'interne soudé à la base; première rémige à peu près aussi longue que la seconde ou la plus longue de toutes.

Les pardalotes sont de fort jolis petits oiseaux, qui tiennent des manakins et des todiers, et qui habitent l'Australie et la Polynésie. On en connaît cinq espèces, qui sont :

PARDALOTE PARÉ, *pardalotus ornatus*, Temm., pl. 394, f. 1.

Sommet de la tête, ailes et queue noirs; premières rémiges variées de stries d'un blanc pur; les secondes sont traversées d'une raie rouge et de bordures mordorées : un trait blanc pur passe au-dessus des yeux. Le lorum est d'un jaune vif; joues variées de blanc et de noir; dos cendré-verdâtre; croupion couleur de feuille morte; gorge, poitrine et flancs d'un jaune vif; milieu du ventre blanc, et le reste cendré; bec et pieds noirs.

Habite la Nouvelle-Hollande.

PARDALOTE POIGNARDÉ, *pardalotus percussus*, Tem., pl. 394, f. 2.

Bleu plombé très foncé en dessus; une bande d'un rouge très foncé sur le sommet de la tête; le dessous du corps d'un jaune pur, une tache couleur de sang sur la poitrine; gorge et deux moustaches blanches; bec et pieds noirs.

Habite, dit-on, Java.

Pardalotus punctatus, Tem., pl. 78, f. 1 et 2; Vieill., *Gal.*, pl. 73; Vig. et Horsf.; *pipra punctata*, Latham, *Suppl.*

Gris en dessus, ondulé de fauve; la tête et les ailes noires, ponctuées de blanc; une ligne blanche au-dessus de l'œil; le croupion rouge de feu; bas-ventre blanchâtre; la gorge jaune : la femelle a la tête ponctuée de points fauves. C'est l'*oiseau diamant* des habitans du port Jackson.

Il habite les forêts et les broussailles.

Pardalotus striatus, Vig. et Horsf.; *pipra striata*, Latham, *Ind.*, 13.

Dos d'un brun grisâtre; croupion fauve; tête, ailes, queue, noires, cette dernière rayée de blanc : une raie d'un jaune pâle, s'étendant du front au-dessus de l'œil; les plumes des petites couvertures des ailes rouges à leur sommet; gorge jaunâtre; poitrine et ventre blancs, légèrement tachés de jaune.

Pipra gularis, Lath., Lewin (*Birds of New-Holl.*, pl. 7).

Qui est encore *sylvia hirundinacea*, Latham.

CVe Genre. Pachycéphale, *pachycephala*, Sw.; Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 238.)

Bec robuste, légèrement élargi à sa base; arête arrondie, arquée; mandibule supérieure échancrée; narines basales, ovalaires, en partie recouvertes par une membrane, et garnies par les plumes et les soies; commissure hérissée légèrement de quelques soies faibles; queue médiocre, presque égale, à peine fourchue; pieds médiocres, assez forts, à tarses garnis de scutelles en devant, et lisses en arrière; ailes médiocres, arrondies; première rémige courte; deuxième, troisième, graduelle-

ment plus longues; quatrième et cinquième presque égales, très longues; la sixième un peu plus courte et les autres décroissant graduellement; troisième, quatrième et cinquième du poignet, externes, un peu élargies à leur milieu. (*Vig.* et *Horsf.*)

Les pachycéphales ont, suivant MM. Horsfield et Vigors, la plus grande analogie avec les manakins. Le bec est taillé sur le même modèle: il est court, fort, presque élargi à la base, et à arête arquée et arrondie. Par les formes générales ils ressemblent un peu aux *procnias* d'Illiger, et par quelques caractères aux mésanges et aux gobe-mouches.

Les espèces qu'on place dans ce nouveau genre sont de l'Australie.

P. — *gutturalis*, Vig., Horsf., sp. 1; *turdus gutturalis*, Lath.

D'un jaune olivâtre; tête et hausse-col sur la poitrine, noirs; gorge blanche; un collier, la poitrine, le ventre, jaunes.

C'est le *thunder-bird* des colons de Sydney. Commun aux alentours de Paramatta.

P. — *pectoralis*, Vig., Horsf., sp. 2; *muscicapa pectoralis*, Lath. (*Suppl.*, n° 11); *orange-breasted thrush*, Lewin (*Birds*, pl. 6).

Grisâtre; une raie large sur les yeux, et un croissant sur la poitrine, noirs; gorge blanche; ventre roux; moignons des ailes, rémiges et rectrices d'un fauve noir; plumes de la tête striées de fauve longitudinalement; bec noir; pieds fauves. Longueur, six pouces.

P. — *striata*, Vig., Horsf., sp. 3.

Gris olivâtre en dessus, généralement strié de fauve; blanchâtre en dessous; marqué de stries fauves plus larges; rémiges et rectrices fauves; bec et

pieds jaunâtres; yeux noirs : pèse une once. Longueur, six pouces.

P. — fusca, Vig., Horsf., sp. 4.

Fauve olivâtre, plus pâle en dessous; gorge et ventre blanchâtres; rémiges et rectrices fauves, ces dernières bordées de ferrugineux; pieds fauves; bec jaunâtre; yeux noirs : pèse quatorze drachmes. Longueur, six pouces.

P. — olivacea, Vig., Horsf., sp. 5.

D'un vert olivâtre en dessus, fauve en dessous; tête grisâtre; gorge marquée de blanchâtre; les rémiges et les rectrices fauves, bordées extérieurement de vert olivâtre; rectrices inférieures blanches; bec fauve; pieds noirs. Longueur, sept pouces.

P. — fuliginosa, Vig., Horsf., sp. 6.

D'un gris clair, plus pâle en dessous, et passant au fauve; gorge blanchâtre; bec noir; pieds fauves. Longueur, six pouces.

Cette espèce a été découverte par M. Brown, sur la côte de la Nouvelle-Hollande.

P. — australis, Vig., Horsf., sp. 7; *muscicapa australis*, Lath. (*Suppl.*, n° 2); *southern motacilla*, White's, *Voy.* pl. 239.

Cendré en dessus; le bas du dos jaunâtre, le dessous du corps d'un beau jaune; rémiges et rectrices fauves.

Cet oiseau est nommé par les colons du port Jackson, *robin jaune* : il vit dans les broussailles, et fait le passage des *pachycéphales* aux *gobe-mouches*.

IIe Ordre. Les Passereaux.

8e Famille. Les Sylviadées.

G. 106. Traquet, *saxicola*, Bechst.
107. Mérion, *malurus*, Vieill.
108. Synallaxe, *synallaxis*, Vieill.
109. Acanthiza, *acanthiza*, Vig. et Horsf.
110. Mégalure, *megalurus*, Horsf.
111. Zosterops, *zosterops*, Vig. et Horsf.
112. Sylvie, *sylvia*, Wolff et Mey.
113. Accenteur, *accentor*, Bechst.
114. Troglodyte, *troglodytes*, Cuv.
115. Roitelet, *regulus*, Cuv.
116. Motacille, *motacilla*, Cuv.
117. Bergeronnette, *budytes*, Cuv.
118. Pipi, *anthus*, Bechst.

VIII[e] Famille. Les SYLVIADÉES, ou les BECS-FINS, *motacilla*, L.

Bec droit, menu, semblable à un poinçon; déprimé à la base. Il se rapproche de celui des gobe-mouches : comprimé et à pointe un peu recourbée, il conduit aux pies-grièches à bec droit. (*Cuv.*)

Cette famille a été subdivisée à l'infini, et fournira pendant long-temps encore une ample matière à controverse. Les genres qui la composent sont loin d'être caractérisés avec rigueur. Nous prendrons pour guide M. Temminck.

CVI[e] Genre. TRAQUET, *saxicola*, Bechst., Cuv., Temm.; MOTTEUX, *œnanthe*, Vieill.; *motacilla*, L.; *sylvia* et *turdus*, Lath.

Bec droit, grêle; base un peu plus large que haute; arête saillante, s'avançant sur le front; pointe des deux mandibules en alêne, la supérieure sensiblement courbée; des poils à la base du bec; narines basales latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane; pieds à tarse le plus souvent très long; première rémige assez longue; deuxième plus courte que les troisième et quatrième.

Les traquets sont de l'ancien continent : ils habitent les lieux découverts, les champs, les grands chemins; leurs habitudes sont vives, méfiantes; leur nourriture consiste en insectes. Leur livrée varie suivant les saisons.

TRAQUET RIEUR, *saxicola cachinnans*, Temm., I, p. 236; merle à queue blanche, *Règ. an.*, Cuvier, t. I, p. 351; *turdus leucurus*, Latham.

Noir, croupion et moitié de la queue blancs;

les deux rectrices du milieu sont noires en partie ; bec et pieds noirs.

Habite le midi de l'Europe, et notamment les environs de Gibraltar.

TRAQUET MOTTEUX, *saxicola œnanthe*, Bechst. ; Temm., 1, p. 237, enl. 554, *cul-blanc*.

Gris cendré; front, sourcils et gorge, blancs; tache noire sur les oreilles; ailes brunes; queue blanche, excepté les deux pennes du milieu, qui sont brunes, terminées de noir; dessous du corps blanc. La femelle est d'un brun cendré; elle a le blanc de l'origine de la queue moins étendu.

Habite les lieux montueux de toute l'Europe. Vit d'insectes; niche dans des trous, par terre. La femelle pond six œufs verdâtres.

TRAQUET STAPAZIN, *saxicola stapazina*, Temm., 1, p. 239; le *cul-blanc roux*, Buffon.

D'un noir profond, excepté le sommet de la tête; le croupion, les parties inférieures sont d'un blanc pur; nuque et haut du dos, d'un blanc roussâtre; queue blanche, liserée de noir. La femelle a des sourcils blanchâtres; le devant du cou et la poitrine, d'un blanc roussâtre; la bande noire qui termine la queue, plus large.

Habite le midi de l'Europe. Ne diffère point, suivant M. Bonelli, de l'espèce suivante.

TRAQUET OREILLARD, *saxicola aurita*, Temm., 1, p. 241; le *cul-blanc roussâtre*, Buff.

Ne diffère du précédent que parce que sa gorge et une portion du cou sont noirâtres ou d'un noir profond.

Il habite les montagnes moyennes des côtés de la Méditerranée.

TRAQUET LEUCOMÈLE, *saxicola leucomela*, Temm., 1, p. 243; *motacilla leucomela*, Pallas.

La gorge, le devant du cou et les joues d'un noir

profond; le haut de la tête et le derrière du cou d'un blanc pur; le dos et les ailes d'un brun noirâtre; les flancs cendrés; les parties inférieures blanches; queue de cette dernière couleur, terminée de noir au tiers de sa longueur; dimension, cinq pouces cinq lignes. La femelle est d'un brun cendré.

Habite le nord de l'Europe, et surtout la Laponie et la Russie.

TRAQUET TARIER, *saxicola rubetra*, Bechst., Temminck, t. 1, p. 244; le *grand tarier* ou *traquet*, Buff., enl. 678, f. 2.

Brun noirâtre; chaque plume bordée de jaune roussâtre; une bande au-dessus des yeux, gorge et trait longitudinal sur les côtés du cou, d'un blanc pur; devant du cou et poitrine d'un roux clair; queue blanche, terminée de brun noirâtre. Longueur, près de cinq pouces La femelle a du blanc jaunâtre au lieu de blanc pur.

Habite toute l'Europe. Pond sept œufs verdâtres.

TRAQUET PATRE, *saxicola rubicola*, Bechst., Temminck, 1, p. 246, enl. 678, f. 1.

Tête, gorge et queue d'un noir profond; côtés du cou, épaule et croupion d'un blanc pur; dos et nuque noirs, mais chaque plume bordée de roussâtre; poitrine rousse; dessous du corps blanc-roussâtre. La femelle est brun-noirâtre, à gorge noire tachée de blanchâtre et de roussâtre.

Habite toute l'Europe; est de passage; vit dans les plaines rocailleuses comme dans les bruyères. La femelle pond six œufs vert-blanchâtre tachés de roussâtre.

M. Horsfield a décrit une espèce de Java sous le nom de

TRAQUET FRUTICOLE, *saxicola fruticola* (*Trans. Linn.*, t. XIII, p. 157), *dechu* des Javanais.

Corps noir; scapulaires et croupion blancs; poi-

trine et ventre variés de gris ferrugineux; rémiges externes légèrement gris-rougeâtre.

Habite Java.

MM. Vigors et Horsfield ajoutent à ce genre deux oiseaux de la Nouvelle-Hollande, qui sont :

Saxicola solitaria (*Trans. Linn.*, t. xv, p. 236); *motacilla solitaria*, Lewin (*Birds of New.-Holl.*, pl. 16); *muscicapa solitaria*, Lath., sp. 110.

Brun fauve en dessus; front, poitrine, ventre, d'un roux ferrugineux; gorge blanchâtre; iris couleur de noisette; bec et pieds d'un fauve pâle. Longueur totale, six pouces et demie.

Cet oiseau habite les terrains pierreux des environs de Prospect-Hill et de Paramatta, où on le nomme *oiseau cataracte* (*cataract bird*).

Saxicola Jardini.

D'un gris noirâtre; ventre blanc; ailes et rectrices noires; queue rayée de blanc, excepté aux deux pennes du milieu; une tache blanche à l'extrémité de chacune des rectrices; les premières et les secondes rémiges entièrement noires; les autres rayées de blanc; tectrices inférieures blanches, variées de noir; bec et pieds noirs. Longueur totale, huit pouces et quelques lignes.

Habite le port Jackson.

CVII[e] Genre. Mérion, *malurus*, Vieill., Temm.

Bec un peu fort, plus haut que large, fléchi et un peu courbé à la pointe, comprimé dans toute sa longueur; arête distincte, s'avançant un peu entre les plumes du front; base du bec garnie de poils rudes et courts; pointe du bec faiblement échancrée; narines basales latérales, à moitié fermées par une membrane; pieds longs, grêles; doigt externe uni jusqu'à la première articulation; l'interne divisé; ailes très courtes, arron-

dies, les trois premières rémiges également étagées, souvent les trois et même les quatre suivantes d'égale longueur et les plus longues ; queue très longue, conique, à pennes étroites, souvent à barbes rares et décomposées. (*Temm.*)

Les mérions sont de petits oiseaux de la Nouvelle-Hollande, de l'Afrique et des Indes. M. Temminck dit qu'on doit placer parmi eux

Le MERLE FLUTEUR, Levaill., Af., pl. 112 (*sylvia africana*).

Le CAPOCIER (*sylvia macroura*), Levaill., Af., pl. 129 et 130, et enl. 752, f. 2 (mâle).

La QUEUE GAZÉE (*muscicapa malachura*), Levaill., Af., 130, f. 2.

MÉRION BRIDÉ, *malurus frenatus*, Temm., pl. 385 (mâle adulte).

Cette espèce, voisine des merles, a neuf pouces de longueur. Les joues et le devant du cou jusqu'à la gorge sont d'un noir profond ; une raie blanche part de la commissure du bec et descend jusque près des ailes ; le dessus de la tête et le manteau sont gris, flammés de noir ; la poitrine, le ventre et le croupion sont d'un rouge ocreux ; les rectrices sont noires, et les quatre plus externes sont terminées de blanc ; la région anale est brune, et les ailes sont brunes, avec des raies ponctuées de blanc ; bec et pieds plombés. Les femelles ou les jeunes ont une teinte brune nuancée de marron.

Habite le midi de l'Afrique. Le mérion bridé appartient-il au genre *malurus* ?

MÉRION NATTÉ, *malurus textilis*, Quoy et Gaim. (*Zool. Uranie*, pl. 23, f. 1, p. 107); Vig., Horsf.

Roussâtre : cette teinte devient plus claire, et passe même au gris, sur le devant du cou et à la poitrine, dégradation qui y est produite par de petites taches de roux et de blanchâtre, dont chaque plume est uniformément nuancée. La même dispo-

sition existe sur la tête, qui est un peu plus brunâtre, et sur le dos, où chaque plume a une ligne d'un blanc sale au milieu. La queue est rousse dans toute son étendue, l'oiseau la tient toujours très relevée; le bec est noir, court et robuste; les pates sont noirâtres. Longueur totale, six pouces et demi.

Le mérion natté, suivant Quoy et Gaimard, est remarquable par l'habitude qu'il a de se tenir presque toujours sous les buissons, et de passer de l'un à l'autre en courant avec vitesse; on le prendrait pour une souris, méprise qu'augmentent encore sa couleur rousse et le petit sifflement aigu qu'il fait entendre.

Il habite la baie des Chiens marins, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande.

Mérion leucoptère, *malurus leuoopterus*, Quoy et Gaim. (*Zool. Uranie*, pl. 23, f. 2, p. 108); Vig., Horsf.

La tête, le cou, le ventre et le dessus du dos sont d'un bleu tellement foncé, qu'il en paraît noir; les ailes sont blanches dans leur moitié antérieure, et brunâtres à leur extrémité; la queue est égalcment bleu foncé, mais moins que le corps; le bec est noir, et les pates sont brunes. Longueur, trois pouces quatre lignes.

Habite l'île Dirk-Hatichs.

MM. Vigors et Horsfield, dans leur travail sur les oiseaux de la Nouvelle-Hollande, inséré dans les *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, t. xv, p. 221, ajoutent à ce genre les espèces suivantes:

Malurus cyaneus, Vig., Horsf.; *motacilla cyanea*, Gm.; *sylvia cyanea*, Lath., pl. 106; *superb warbler*, Phillip, *It.*, p. 157, 159; White, *It.*, p. 256 (mâle).

Tête, raie suroculaire, croissans sur la nuque, d'un bleu azuré magnifique; une ligne en avant des yeux et allant à la nuque, gorge, poitrine, dos, d'un

noir de velours ; ventre blanc ; rémiges et rectrices d'un brun fauve; queue arrondie. (*Femelle*). D'un brun fauve en dessus, blanchâtre en dessous ; queue presque arrondie ; iris noir.

Ce charmant oiseau est extrêmement commun aux environs de port Jackson ; il se tient sur les petits arbustes, où toujours nous l'avons observé.

Malurus Lamberti, Vig., Horsf., p. 221 ; *superb warbler*, White, *It.*, *Var.*, p. 256.

Tête, raie sur la région auriculaire, s'étendant jusqu'à la nuque, milieu du dos, d'un bleu brillant magnifique ; gorge, poitrine, nuque, partie inférieure du dos et croupion, d'un noir de velours ; scapulaires d'un brun roux ; ventre blanc ; rémiges et rectrices d'un fauve brunâtre ; queue étagée. La femelle est d'un brunâtre fauve, blanchâtre en dessous ; queue peu étagée.

Le bleu de cette espèce est plus vif que chez la précédente. Longueur, huit pouces et quelques lignes.

Habite la Nouvelle-Galles du sud.

Malurus melanocephalus, Vig., Horsf., p. 222 ; *muscicapa melanocephala*, Lath., Supp., sp. 16.

Tête, devant du cou et poitrine d'un brun noirâtre ; dos écarlate ; rémiges et rectrices brunes ; ventre blanchâtre.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Malurus Brownii, Vig., Horsf., *Trans.*, p. 223.

Tête, huppe, partie antérieure du cou, tectrices des ailes et les rectrices, noirs ; dos rouge ; rémiges d'un brun fauve ; bec noir ; pieds jaunâtres. Longueur totale, de près de cinq pouces. Cette espèce, voisine de la précédente, en diffère par sa taille plus petite ; le noir moins intense, et le rouge plus clair ; c'est peut-être la femelle.

Habite la baie des îles, à l'entrée de Thirsty Sound, à la Nouvelle-Hollande.

Malurus exilis, Vig., Horsf. (Lath., ms. inéd.); *exile warbler*, Lath., gen., sp. 165.

D'un brun roux en dessus, orné de raies larges fauves; plus pâle en dessous; rémiges et rectrices fauves, ces dernières blanches au sommet; iris marron. Longueur totale, cinq pouces et quelques lignes.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Malurus malachurus, Vig. et Horsf., *Trans.*, p. 224; *muscicapa malachura*, Lath., Sup., sp. 15.

D'un brun ferrugineux, rayé de fauve, plus clair en dessous; une raie devant les yeux, et des sourcils, d'un bleu pâle; gorge et gosier gris; rectrices décomposées. La femelle a la gorge et le gosier ferrugineux. Les colons de Sydney nomment cette espèce *oiseau ému*; et les naturels, *wawgul-jelly*.

Habite les environs du port Jackson, et se tient dans les Banksia.

CVIII^e Genre. SYNALLAXE, *synallaxis*, Vieill., Temm.; QUEUES-AIGUËS, D'Azara.

Bec grêle, pointu, très comprimé, n'ayant point de poils à la base; bords des mandibules un peu courbés en dedans; mandibule supérieure légèrement arquée; l'inférieure droite; narines basales, oblongues, couvertes d'une petite membrane voûtée, et garnie de plumes à son origine; pieds médiocres, trois doigts devant et un derrière; les deux extérieurs égaux, unis à leur base au doigt du milieu, qui est de la longueur du pouce; ailes très courtes, arrondies, la première rémige très courte, les autres étagées et la quatrième la plus longue de toutes; queue très longue, étagée, à pennes larges terminées en pointe.

Les synallaxes sont des oiseaux essentiellement propres à l'Amérique méridionale, depuis le Brésil et le Chili jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre de Feu ; ils se tiennent dans les broussailles et dans les petits bois, où ils paraissent vivre de moucherons ; ils sont surtout remarquables par leur longue queue, toujours terminée en pointe, et par une grande uniformité dans les couleurs de leur plumage ; ils ont de grands rapports avec les *mérions*.

Synallaxe ardent, *synallaxis rutilans*, Temm., pl. 227, f. 1.

Le front, les sourcils, les joues, les côtés du cou, la poitrine et les couvertures des ailes d'un roux châtain très vif ; une tache longitudinale noire à la gorge ; l'aile est noirâtre, liserée de châtain ; la queue est uniformément brunâtre ; le dessous du corps, le bas-ventre et l'abdomen ont une teinte olivâtre nuancée de roux foncé ; le bec est assez gros, argenté à sa base et noir à sa pointe.

Habite le Brésil.

Synallaxe albane, *synallaxis albescens*, Temm., pl. 227, f. 2.

Gorge blanchâtre nuancée de noir ; menton blanc ainsi que le milieu du ventre ; le reste du corps est cendré roussâtre ; une calotte d'un roux vif couvre la tête ; les rémiges et les rectrices sont cendré olivâtre ; la mandibule supérieure est noire, et l'inférieure est blanchâtre.

Habite le Brésil.

Synallaxe grisin, *synallaxis cinerascens*, Temm., pl. 227, f. 3.

Le dessus du corps est cendré olivâtre ; les ailes et la queue sont roussâtres ; gorge couverte de petites taches blanches et noires ; un demi-collier noir au-devant du cou ; dessous du corps d'un gris cendré uniforme ; bec très petit et entièrement noir.

Habite le Brésil.

Synallaxe damier, *synallaxis tecellata*, Temm., pl. 311, f. 1.

Quatre grandes taches quadrilatères occupent le devant du cou; la gorge est d'un jaune vif, et au-dessous règne une tache d'un noir profond. Ces deux plaques sont bornées latéralement par deux plaques d'un blanc pur; une calotte marron couvre la tête, et l'épaule est de même teinte; le reste du corps est d'un brun ocreux, taché de mèches brunes; la queue est très longue, brunâtre; le milieu du ventre est blanc; la poitrine est d'un roux clair. Longueur totale, sept pouces.

Habite le Brésil.

Synallaxe a filets, *synallaxis setaria*, Temm., pl. 311, f. 2.

Les plumes du front et du sommet de la tête sont noires et striées de blanc, et forment une petite huppe; derrière l'œil existe un petit trait blanc; le cou, en devant, et la poitrine sont à plumes blanches liserées de brun; le ventre est d'un blanc roussâtre terne; le bas-ventre est roux; les ailes et la queue sont d'un roux vif; les rémiges sont noirâtres; la mandibule inférieure du bec est blanche à la base; la queue est fortement étagée; les deux rectrices du milieu se terminent par deux filets sans barbe.

Habite le Brésil, dans la province de Saint-Paul.

Synallaxe de Tupinier, *synallaxis Tupinieri*, Less. (*Zool. Coq.*, pl. 29, f. 1.)

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente: elle en diffère toutefois par quelques caractères.

Tête, occiput et haut du cou en arrière d'un noir profond; une bande d'un marron vif, partant du front, contourne l'œil et descend sur les côtés du cou; la gorge et tout le dessous du corps sont d'un blanc pur; le manteau et les ailes sont d'un brun

roussâtre ; les rémiges sont brunes, terminées d'un peu de blanc ; la queue est plus longue que dans la suivante, d'un roux vif, à pennes terminées par un rachis nu et pointu assez long ; bec noir et pieds plombés.

Habite le Chili, dans la province de la Conception.

Nous ajouterons aux synallaxes le

Thorn-tailed warbler de Latham (*Gen. Synop.*, vol. part. 2, p. 463, pl. 52), que le célèbre Banks apporta de la Terre de Feu.

Latham le décrit ainsi :

Longueur, près de six pouces ; bec long de neuf lignes, étroit ; base de la mandibule supérieure, blanche ; tête et dessus du corps d'un brun rougeâtre foncé, mélangé de jaune sur l'occiput ; l'intervalle entre le bec et l'œil jaune, formant un trait qui devient roux vers l'occiput ; couvertures des ailes rousses, mêlées de brun ; épaules blanches ; corps blanc en dessous ; grandes couvertures et pennes brunes, bordées d'une teinte plus pâle ; queue cunéiforme, se terminant par un rachis nu et pointu ; les rectrices à moitié ferrugineuses et à moitié d'un rouge brun, avec l'extrémité blanche ; cuisses brunes ; pieds roussâtres.

Habite la Terre de Feu. C'est peut-être la femelle de l'espèce précédente.

CIXe Genre. ACANTHIZA, *acanthiza*, Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 224.)

Bec grêle, court, déprimé à la base, comprimé à sa pointe, légèrement arqué sur l'arête ; mandibule supérieure échancrée ; narines linéaires, longitudinales, recouvertes d'une membrane, en partie cachées par les plumes et les soies ; ailes assez courtes, arrondies ; première rémige courte, la deuxième et la troisième proportionnellement plus longues, la quatrième très longue, deuxième

et dixième égales ; pieds grêles, à tarses lisses ; queue médiocre, arrondie à son extrémité.

Ce genre se rapproche beaucoup du genre *malurus* de M. Vieillot ; et de tous les oiseaux sylvains d'Europe, c'est du groupe des *roitelets* qu'il est le plus voisin. Les principales espèces de ce genre sont les

Acanthiza nana, Vig., Horsf.

Verdâtre-olivâtre, jaune en dessous ; front et joues d'un jaune blanchâtre ; rémiges et queue d'un fauve olivâtre, et cette dernière rayée de noir à son extrémité ; tectrices inférieures blanchâtres ; iris gris ; bec et pieds jaunes. Longueur totale, quatre pouces et demi.

Très commun aux environs des habitations à la Nouvelle-Galles du Sud.

Acanthiza reguloides, Vig., Horsf.

Olivâtre tirant sur le vert en dessus ; jaune blanchâtre en dessous ; le front et la partie antérieure du crâne teint de ferrugineux ; croupion et naissance de la queue, ainsi que son sommet, fauve jaunâtre, celle-ci noire à son milieu ; tectrices inférieures blanchâtres ; bec brunâtre, à mandibule inférieure jaunâtre ; pieds jaunes ; iris gris. Longueur totale, cinq pouces.

Habite les environs du port Jackson.

Acanthiza frontalis, Vig., Horsf.

D'un brun fauve en dessus, s'éclaircissant sur le corps ; front, gorge et poitrine blancs ; croupion roux ; rémiges et rectrices fauves brunâtres, et grises en dessous ; tectrices inférieures blanchâtres ; bec d'un fauve pâle, à mandibule inférieure jaunâtre ; pieds jaunes. Longueur d'environ six pouces.

Habite le port Jackson.

Acanthiza pyrrhopygia, Vig., Horsf.

Brun fauve ; blanchâtre en dessous ; croupion

roux ; une bande noire vers l'extrémité de la queue, dont le sommet est blanc ; les deux rectrices du milieu en entier d'un brun fauve, les autres blanches à leur extrémité ; bec et pieds jaunes. Longueur totale, environ sept pouces.
Habite la Nouvelle-Galles.

Acanthiza pusilla, Vig., Horsf. ; *motacilla pusilla*, White, *It.*, p. 257 ; *dwarf warbler*, Lath., sp. 161.

D'un brun fauve ; front fauve ; dessous du corps blanchâtre ; gosier, poitrine, striés de fauve ; croupion roux ; queue rayée de fauve dans son milieu, plus pâle à sa terminaison.
Habite la Nouvelle-Hollande.

Acanthiza Buchanani, Vig. et Horsf.

D'un olivâtre tirant sur le vert en dessous ; partie antérieure de la tête striée de blanc, blanchâtre en dessous ; gorge et poitrine rayées de fauve ; rectrices noires ; tectrices inférieures blanches ; croupion rouge ; bec fauve ; pieds d'un fauve jaunâtre. Longueur totale, cinq pouces et quelques lignes.
Habite la Nouvelle-Hollande.

CX^e Genre. MÉGALURE, *megalurus*, Horsf., *Birds from Java* (*Trans. Soc. Linn.*, t. XIII, p. 158).

Bec médiocre, droit, robuste, un peu comprimé, graduellement atténué ; arête arrondie, élevée entre les narines ; celles-ci basales, fermées en dessus par une membrane, et creusées en une légère fissure ; ailes plus courtes que la queue ; première rémige fausse ; deuxième, troisième et quatrième égales et un peu courtes ; queue allongée, cunéiforme ; pieds robustes, tarses allongés ; doigts latéraux égaux, celui du milieu plus long ; ongles comprimés, aigus.

Ce genre a les caractères les plus marqués des motacilles et des alouettes, bien qu'il diffère de l'un ou de l'autre de ces genres.

Megalurus palustris, Horsf.

Fauve; dos varié de gris clair; tête grise et variée de fauve, blanchâtre en dessous; poitrine rayée finement de fauve. C'est le *larri-angon* des Javanais. Longueur, neuf pouces.

Cette espèce diffère-t-elle de celle que M. Temminck a décrite sous le nom de

MÉRION LONGIBARDES, *malurus marginalis*, Reinwardt, Temm., pl. 65, f. 2.

Cette espèce est de la taille de l'alouette cochevis; sa queue est proportionnellement assez longue et à pennes très étagées; son plumage est, en dessus, d'un brun fauve, strié par de larges mèches noires brunâtres; des points noirs forment une zône sur les côtés de la poitrine; un trait blanc passe sur l'œil; les parties inférieures sont blanches, teintées de roux.

Habite Java.

Megalurus cruralis, Vig. et Horsf., *Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XV, p. 228.

Brun gris de souris pâle; des taches en avant des yeux, des gouttelettes, le ventre d'un fauve brun; front strié de fauve; rachis des plumes auriculaires, blancs; rémiges d'un roux pâle, échancrées extérieurement, blanchâtres à la base; bec brunâtre. Longueur, huit pouces.

De passage aux environs du port Jackson.

Megalurus galactotes, Vig., Horsf., décrit et figuré par M. Temm. sous le nom de

MÉRION GALACTOTE, *malurus galactotes*, pl. 65, fig. 1.

Cet oiseau, grand comme une fauvette, a le plumage, en dessous, d'un gris roux passant au roux plus ou moins vif; le centre de chaque plume est

occupé par des mèches noires longitudinales ; la queue est étagée et tachée de noir à l'extrémité des pennes, dont le bout est blanchâtre; bec et pieds jaunâtres; gorge d'un blanc pur.

De la Nouvelle-Hollande.

CXI^e Genre. Zosterops, *zosterops*, Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. xv, p. 234.)

Bec médiocre, grêle, arqué; mandibule supérieure, à peine échancrée; narines basilaires, linéaires, longitudinales, recouvertes d'une membrane; ailes médiocres; première et cinquième rémiges presque égales; deuxième, troisième et quatrième un peu plus longues, presque égales, les premières des plumes secondaires les dépassant un peu en longueur ; pieds assez robustes et assez allongés; tarses à scutelles en avant; queue égale; tête petite, forte; œil entouré d'un cercle de plumes blanches soyeuses, formant un bourrelet.

De ζωστήρ, cercle, ὤψ, œil.

Ce genre, démembré des *sylvia* de Latham, aurait pour type le *motacilla maderaspatana* de Linné (*sylvia madagascariensis* de Latham). MM. Vigors et Horsfield lui adjoignent le *sylvia annulosa* de Swainson, sous le nom de *zosterops dorsalis*, qui est de la Nouvelle-Hollande.

Zosterops dorsalis, Vig., Horsf., *Trans.*, p. 235; *sylvia annulosa*, Sw.; *Ill.*, pl. 16.

Est jaunâtre; dos cendré; raie en avant et au-dessus des yeux, noire; blanc jaunâtre en dessous; gorge d'un jaune pâle; flancs teints de ferrugineux; bec et pieds d'un jaune fauve; orbites recouvertes de plumes blanches. Longueur tolale, six pouces environ.

Habite les environs de Sydney et de Paramatta à la Nouvelle-Hollande.

CXII

CXII^e Genre. SYLVIE, *sylvia*, Wolff et Mey., Cuv., Temm., Savi; *ficedula*, Bechst.; *prunella*, Gessn.; *ægithina* et *sylvia*, Vieill.; *motacilla*, L.; *curucca*, Bechst.; RUBIETTE.

Bec droit, grêle, en forme d'alène, à base plus élevée que large; à pointe de la mandibule supérieure souvent échancrée; inférieure droite; narines basales latérales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane; pieds à tarse plus long que le doigt du milieu; trois doigts devant et un derrière; l'extérieur soudé, à sa base, à celui du milieu; l'ongle du doigt de derrière de moyenne longueur, plus court que ce doigt et arqué; première rémige très courte ou presque nulle; la deuxième un peu moins longue que la troisième. (*Temm.*)

Ce genre renferme un très grand nombre d'oiseaux de petite taille, qui vivent dans toutes les parties du monde; mais c'est surtout en Europe que les sylvains ou becs-fins sont plus nombreux. Ce genre n'a jamais été bien fixé dans ses bases, et a souvent reçu de nombreuses modifications : aujourd'hui encore il est partagé, pour la commodité de l'étude, en plusieurs types qui pourraient parfaitement être élevés au rang de genres. Quelques auteurs, au contraire, ont tout récemment (M. Savi, *Ornitologia toscana*, Pise, 1827) placé dans les sylvia tous les oiseaux du genre turdus, en se bornant à former des familles ou des groupes secondaires.

Les sylvains européens sont les plus petits oiseaux de nos climats; ils habitent nos bois, nos campagnes, sur le bord des eaux, qu'ils animent par un chant mélodieux. Ils vivent d'insectes, et sont pour la plupart de passage.

Nous adopterons, dans la simple énumération des espèces européennes, les coupes proposées par M. Temminck. Celles de M. Savi, multipliées outre

mesure, reposent sur des particularités trop peu importantes pour être admises. Nous ne décrirons brièvement que quelques espèces plus remarquables.

M. Vieillot a démembré le genre *sylvia*, et a proposé les suivans :

FAUVETTE, *sylvia*, Lath.

Bec grêle, un peu déprimé, ou comprimé à la base, ensuite étroit, quelquefois un peu fléchi en arc, le plus souvent droit, entier, ou échancré, et plus ou moins incliné à la pointe; mandibule inférieure entière et droite. Deux sections.

Type : *fauvette grise*, Buff.

MOUCHET, *prunella*, Gessner.

Bec fin, droit, subulé, aigu, à bords courbés en dedans; mandibules égales; la supérieure un peu inclinée et entaillée à la pointe; ailes courtes, à penne bâtarde; la première rémige plus courte que la cinquième; la troisième la plus longue

Type : *fauvette de haie*, Buff.

ÆGITHINE, *Ægithina*.

Bec allongé, un peu robuste, plus ou moins fléchi en arc, cylindrique, échancré vers le bout de sa partie supérieure; ailes courtes; la première rémige plus courte que les secondaires.

Type : *fauvette leucoptère*, Vieill. (Ois. de l'Am.)

MNIOTILTE, *Mniotilta*.

Bec court, grêle, droit, entier, comprimé; mandibules égales, aiguës; pouce grêle, allongé.

Type : *figuier varié*, Buff.

THRIOTHORE, *thriothorus*, Vieill.

Bec allongé, cylindrique, arqué, délié, en-

tier ; mandibules égales ; pouce allongé et grêle ; ailes courtes, arrondies ; queue susceptible de rester relevée.

Type. Troglodyte des roseaux, Vieill. (*Ois. de l'Amér. sep.*)

§. Ier. Les Riverains.

Sommet de la tête déprimé ; ailes courtes, très arrondies ; queue longue, toujours très étagée, souvent conique.

Les sylvains de cette tribu fréquentent le bord des eaux, et nichent souvent dans les roseaux. Ce sont :

Bec-fin rousserolle, *sylvia turdoides*, Meyer, Temm., t. 1, p. 181 ; *turdus arundinaceus*, Gm., enl. 513.

Grisâtre olive-ocracé en dessus ; blanc cendré en dessous ; bec jaune à sa racine, brun à la pointe. Longueur, huit pouces.

Habite les joncs et les roseaux des eaux douces de toute l'Europe ; vit d'insectes aquatiques. La femelle pond jusqu'à cinq œufs verdâtres, tachés de cendré et de noirâtre.

Bec-fin rubigineux, *sylvia galactotes*, Temm., t. 1, p. 182.

Habite le midi de l'Espagne.

Bec-fin riverain, *sylvia fluviatilis*, Meyer, Temm., t. 1, p. 183. Fauvette tachetée, Gérardin, vol. 1, p. 313.

Habite l'Autriche et la Hongrie.

Sylvia luscinioides, Savi, *Orn.*, pag. 270. (*Descript. Égypte*, pl. 13, f. *a*, p. 270.)

Marron en dessus ; queue unicolore, étagée ; deuxième rémige plus longue ; milieu de la gorge et gosier sans taches.

Habite l'Italie, et Pise notamment.

BEC-FIN LOCUSTELLE, *sylvia locustella*, Lath., Temm. t. 1, p. 184, enl. 581, f. 3, sous le nom d'*alouette locustelle*.

Habite presque toute l'Europe.

BEC-FIN TRAPU, *sylvia certhiola*, Temm., t. 1, p 186.

Habite la Russie méridionale.

BEC-FIN AQUATIQUE, *sylvia aquatica*, Lath.; *sylvia salicaria*, Bechst., Temm., t. 1, p. 188.

Habite l'Italie : rare dans le midi de la France.

BEC-FIN PHRAGMITE, *sylvia phragmites*, Bechst., Temm., t. 1, p. 189.

Habite l'Europe tempérée.

BEC-FIN DES ROSEAUX, *sylvia arundinacea*, Lath., Temm., t. 1, p. 191; l'ÉFARVATTE, *motacilla arundinacea*, Gm., Buffon, vol. 5, 142, mais non la planche coloriée, pl. 581, f. 2.

Habite l'Europe tempérée.

BEC-FIN VERDEROLLE, *sylvia palustris*, Bechst., Temm., t. 1, p. 192.

Habite toute l'Europe.

BEC-FIN A MOUSTACHES NOIRES, *sylvia melanopogon*, Temm., pl. 245, f. 2 (mâle).

Calotte et moustaches noires; trait au-dessus de l'œil, gorge, milieu du ventre, blancs; plumage brun roussâtre, queue arrondie.

Habite la campagne de Rome.

SYLVIE DE CETTI, *sylvia Cetti*, de la Marmora, Acad. Turin, t. 25, p. 253; Savi, p. 273, enl. 655, f. 2.

Suivant Temminck, marron en dessus; queue unicolore, étagée; quatrième rémige plus longue. *Usignolo di fiume*, Cetti, Sardeg., p. 216.

Habite l'île de Sardaigne.

§. II. Les Sylvains.

Bec droit, grêle, comprimé à la pointe; corps svelte; queue horizontale, longue, large et à pennes égales.

Fréquentent les bois; vivent d'insectes, de baies et de vers. Leur chant est mélodieux.

Bec-fin rossignol, *sylvia luscinia*, Lath.; *motacilla sylvia*, Gm.; le rossignol, Buff., enl. 615; Temm., t. 1, p. 195.

De passage en Europe.

Bec-fin philomèle, *sylvia philomela*, Bechst., Temm., t. 1, p. 196.

Habite le nord de l'Europe.

Bec-fin soyeux, *sylvia sericea*, Natt., Temm., t. 1, p. 197.

Habite Gibraltar.

Bec-fin orphée, *sylvia orphea*, Temm., t. 1, p. 198; la fauvette, Buff., enl. 579, f. 1.

Habite le midi de l'Europe.

Bec-fin rayé, *sylvia nisoria*, Bechst., t. 1, p. 200.

Habite le nord de l'Europe.

Bec-fin a tête noire, *sylvia atricapilla*, Lath., Temm., t. 1, p. 201; la fauvette a tête noire, Buff., enl. 580, f. 1 et 2.

Habite toute l'Europe.

Bec-fin mélanocéphale, *sylvia melanocephala*, Lath., Temm., t. 1, p. 203.

Habite le midi de l'Europe.

BEC-FIN SARDE, *sylvia Sarda*, de la Marm., Temm., pl. 24, *fig.* 2; Savi, p. 266.

Cette sylvie est généralement d'un bleu ardoisé, plus clair sur le ventre; sa queue est un peu arrondie; une tache blanche occupe le fouet de l'aile; bec et tarses jaunâtres.

Habite la Sardaigne et le midi de l'Europe.

BEC-FIN FAUVETTE, *sylvia hortensis*, Bechst., Temm., t. I, p. 206; la PETITE FAUVETTE, Buff., enl. 579, f. 2.

Habite toute l'Europe.

BEC-FIN GRISETTE, *sylvia cinerea*, Lath., Temm., t. I, p. 207; FAUVETTE GRISE, ou *grisette*, Buff., enl. 579, f. 3.

BEC-FIN BABILLARD, *sylvia curruca*, Lath., Temm., t. I, p. 209; FAUVETTE BABILLARDE, Buff.; *motacilla garrula*, L.

Habite la France.

BEC-FIN A LUNETTES, *sylvia conspicillata*, Marmora, Temm., pl. 6, fig. 1; Savi, p. 263.

Cet oiseau est de la taille du figuier; une calotte brunâtre recouvre la tête; les joues sont blanches; la gorge ardoisée claire, le dos roux, le ventre gris clair; la queue est rousse, garnie de plumes blanches sur les côtés.

Habite l'Europe.

BEC-FIN PITTE-CHOU, *sylvia provincialis*, Gm., Temm., t. I. p. 211; le PITTE-CHOU DE PROVENCE, Buff., enl. 655, f. 1.

Habite le midi de l'Europe.

BEC-FIN PASSERINETTE, *sylvia passerina*, Latham, Temm., pl. 24, fig. 1 (mâle), enl. 579, f. 2 (femelle).

Ce bec-fin est de la taille du pouillot; le dessus

de la tête et du cou bleu cendré grisâtre ; le dessus du manteau fauve ; la queue cendrée ; la gorge et le ventre de couleur ocracée ; une sorte de collier blanc autour du cou. Femelle cendrée.

Habite le midi de l'Europe.

BEC-FIN SUBALPIN, *sylvia leupogon*, Meyer ; *sylvia subalpina*, Bonelli, Temm., pl. 6, fig. 2, et pl. 251, f. 2 et 3.

De la taille du roitelet ; le dessus de la tête et du dos est ardoisé ; les côtés sont roussâtres ; le dessous du cou et du ventre sont blancs ; les pennes alaires sont rousses ; les caudales étagées sont brunes en dessous et œillées de blanc.

Habite l'Europe.

BEC-FIN GALACTOTE, *sylvia galactotes*, Temm., pl. 251, f. 1.

Blond en dessus, blanchâtre en dessous, rémiges rousses ; rectrices œillées de noir, et terminées de blanc en dessous ; joues rousses ; un trait blanc sur l'œil. Longueur, six pouces six lignes.

Habite le midi de l'Europe.

BEC-FIN DE RUPPEL, *sylvia Ruppeli*, Temm., pl. 245, f. 1 (mâle).

Tête et devant du cou noirs ; dos cendré ; ailes brunâtres ; bordure de la gorge et dessous du corps blancs ; pieds jaunâtres.

Habite l'Europe, l'île de Candie.

BEC-FIN ROUGE-GORGE, *sylvia rubecula*, Latham, Temm., t. 1, p. 215 ; ROUGE-GORGE, enl. 361, f. 1.

Habite la France.

BEC-FIN GORGE-BLEUE, *sylvia suecica*, Lath., Temm., t. 1, p. 216 ; GORGE-BLEUE, enl. 610, f. 1, 2 et 3, et enl. 361, f. 2.

Habite le nord de l'Europe.

BEC-FIN ROUGE-QUEUE, *sylvia tithys*, Scopoli, Temm., t. 1, p. 218; *motacilla phœnicurus*, Gm.; le ROUGE-QUEUE, Buff.

Habite le nord de l'Europe.}

BEC-FIN DE MURAILLE, *sylvia phœnicurus*, Lath., Temm., t. 1, p. 220; ROSSIGNOL DE MURAILLE, enl. 351, f. 1 et 2.

Habite toute l'Europe.

§. III. Les MUSCIVORES.

Ailes longues et aboutissant au-delà du milieu de la queue; celle-ci d'égale longueur ou très légèrement fourchue.

Vivent de mouches qu'ils saisissent au vol ou dans les buissons.

BEC-FIN A POITRINE JAUNE, *sylvia hippolais*, Lath., Temm., t. 1, p. 222; FAUVETTE DE ROSEAUX, Buff., enl. 581, f. 2; le GRAND POUILLOT, Cuv. (*Règne animal*, t. 1, p. 369.)

Habite toute l'Europe.

BEC-FIN SIFFLEUR, *sylvia sibilatrix*, Bechst., Temm., pl. 245, f. 3.

Vert olivâtre en dessus, blanchâtre en dessous; joues, épaules, plumes des cuisses, d'un jaune verdâtre.

Habite l'Europe.

BEC-FIN POUILLOT, *sylvia trochilus*, Lath., Temm., t. 1, p. 224; le CHANTRE, enl. 651, f. 1.

Habite toute l'Europe.

BEC-FIN VÉLOCE, *sylvia rufa*, Lath., Temm., t. 1, p. 223; la PETITE FAUVETTE ROUSSE, Buff., t. v, p. 146; *motacilla rufa*, Gm.

Habite le nord de l'Europe.

BEC-FIN NATTERER, *sylvia Nattereri*, Temm., pl. 24, f. 3; *sylvia Bonelli*, Vieill., Savi; POUILLOT A GORGE BLANCHE, Bonelli.

Le dessus de la tête et du cou sont d'un gris olivâtre; les ailes sont vertes et mélangées de brun; la queue est arrondie, brune et verte; le dessous du corps et de la gorge, d'un cendré bleuâtre très clair; bec et pieds fauves.

Habite l'Europe, notamment la France.

BEC-FIN CISTICOLE, *sylvia cisticola*, Temm., pl. 6, fig. 3.

De la grosseur du roitelet; jaunâtre, piqueté de noir en dessus; un trait noir sur l'œil; gorge blanche; ventre et flancs jaunâtres; queue noire, étagée, chaque penne terminée de fauve.

Habite l'Europe.

Parmi les becs-fins nouveaux, dont on possède de bonnes figures, nous citerons:

BEC-FIN MIGNON, *sylvia venusta*, Temm., pl. 293, f. 1 (femelle).

Olivâtre et blanc, du Brésil, et qui est le *sylvia plumbea* de Swainson.

BEC-FIN CU-ROUX, *sylvia speciosa*, Wied, Temm., pl. 293, f. 2 (mâle).

Ardoisé, à plumes anales rouges; aussi du Brésil.

BEC-FIN CERCLÉ, *sylvia palpebrosa*, Temm., pl. 293, f. 3.

Un croissant jaune sur le bleu ardoisé du corps. Vient du Bengale.

Sylvia montana, Horsf. (*Birds of Java*, *Trans.*, t. XIII, p. 155), le *chret* des Javanais.

Fauve olivâtre; ailes et queue d'un fauve pâle; fauve clair en dessous; bec un peu déprimé, ro-

buste, légèrement obtus; pieds et queue allongés. Longueur, quatre pouces et demie.
Habite Java.

SYLVIE DE JAVA, *sylvia Javanica*, Horsf. (*Birds of Java*, *Trans.*, t. XIII, p. 156); est l'*opior-opior* des Javanais.

Vert olivâtre; tête d'un gris plombé; front, gorge d'un fauve léger; des sourcils blanchâtres; ventre d'un olivâtre fauve; les épaules jaunâtres en dessous. Longueur, quatre pouces et demi.
Habite Java.

Les HYLOPHILES, *hylophilus*, forment pour M. Temminck un petit genre démembré des becs-fins, parce que leur bec est plus conique, plus aigu, et peut-être aussi par quelques autres caractères que nous ne pouvons voir dans une figure; il en décrit deux espèces, qui sont:

HYLOPHILE THORACIQUE, *hylophilus thoracicus*, Temminck, pl. 173, f. 1.

Olivâtre en dessus, jaune en dessous; calotte rousse; joues et gorge grises; ventre grisâtre; bec et pieds plombés.
Habite le Brésil.

HYLOPHILE ORBILLON TACHETÉ, *hylophilus poicilotis*, Temm., pl. 173, f. 2.

Olivâtre en dessus, jaune en dessous; devant du cou gris ardoisé; calotte rousse; bec et pieds plombés.
Habite le Brésil.
Le prince de Wied nomme les fauvettes à bec courbé et allongé, *opetiorynchos*; il décrit:

OPETIORYNCHOS GRIVE, *opetiorynchos turdinus*, Wied, *It.*, t. III, p. 44.

Mâle. Gris brun clair en dessus; une raie au-dessus de l'œil; le dessous du cou et la poitrine blanchâtres; le ventre, la poitrine parsemés de

taches gris brun; rectrices du milieu de la queue œillées de jaune rougeâtre à leur sommet. Longueur, sept pouces onze lignes.

Habite le Brésil.

CXIII° Genre. ACCENTEUR, *accentor*, Bechst., Meyer, Vieill., Cuv., Temm.; *motacilla*, *sturnus*, Linn., Gm., Lath.; PÉGOT.

Bec plus large que haut à la base, droit, pointu, à bords recourbés en dedans; mandibule supérieure échancrée et un peu fléchie à la pointe; ailes médiocres, à penne bâtarde; la première rémige plus longue que la cinquième; les deuxième et troisième les plus longues. (*Vieill.*)

Le genre accentor se compose de trois espèces d'Europe que les anciens auteurs rangeaient parmi les fauvettes. Ce sont des oiseaux qui aiment la température refroidie des montagnes, et qui recherchent les semences, les petits fruits, ainsi que les insectes. Ce n'est que pendant l'hiver qu'ils descendent dans les vallées et dans les plaines. Leur caractère le plus saillant est d'avoir un bec assez conique et fort, et dont les bords sont rentrans.

ACCENTEUR DES ALPES, *accentor alpinus*, Bechst., Temm., M. I, p. 248; *motacilla alpina*, Gmelin, enl. 668.

Tête, poitrine, cou et dos d'un gris cendré marqué sur le haut du dos de grandes taches brunes; gorge blanche à écailles brunes; ventre et flancs roux mêlés de gris et de blanc; ailes et queue noirâtres, à pennes liserées de cendré; bec noir à sa pointe et jaune à sa base. Longueur, six pouces huit lignes. La femelle est plus obscure.

Habite les Alpes, vit d'insectes et de fruits, niche dans les fentes de rochers, et pond cinq œufs verdâtres.

ACCENTEUR MOUCHET, *accentor modularis*, Cuv. (*Règ. an.* I, pag. 368), Temm., M. I, p. 249; *motacilla modularis*, Gm., enl. 615, f. 1; la *fauvette d'hiver*; le *traîne-buisson*.

Fauve, tacheté de noir en dessus; cendré ardoisé en dessous; flancs et croupion d'un gris roussâtre. Long., cinq pouces trois lignes. La tête de la femelle plus chargée de taches brunes.

Habite toutes les parties tempérées de l'Europe; niche dans les forêts; pond de cinq à six œufs d'un bleu d'azur.

ACCENTEUR MONTAGNARD, *accentor montanellus*, Tem., M. I, p. 251.

Tête d'un noir profond; une bande noire traversant les yeux; sourcil jaunâtre s'étendant jusqu'à la nuque; dessus du corps et scapulaires d'un cendré rougeâtre, avec des taches longitudinales ocracées; rémiges d'un cendré brunâtre, bordées de rougeâtre; deux rangées de petits points jaunâtres, disposées en double bande sur l'aile; queue brune; parties inférieures de couleur isabelle; poitrine tachée de brun, et flancs traversés de mèches cendrées et rougeâtres; base du bec jaune; pointe brune; pieds jaunâtres. Longueur, ciuq pouces trois ou quatre lignes. La femelle a du brun noirâtre sur la tête et sur les oreilles.

Cette espèce habite le midi de l'Europe, et on la trouve dans la Crimée et dans la Sibérie orientale. Elle vit sur les montagnes, ne descend dans les plaines que pendant l'hiver. On l'a observée fréquemment dans le royaume de Naples.

CXIV[e] Genre. TROGLODYTE, *troglodytes*, Leach., Cuv., Vieill.; *motacilla*, Linn.; *sylvia*, Lath.

Bec grêle, entier, droit ou un peu courbé; mandibules égales, de la longueur de la tête; pouce court; ailes courtes, arrondies; queue susceptible de se tenir relevée; tarses scutellés; na-

rines à demi fermées par une membrane nue; langue soyeuse à la pointe.

Dans ce genre démembré des *sylvia*, on ne place qu'une seule espèce d'Europe : c'est un petit oiseau qui vit dans les haies autour des villages, où il est sans cesse en mouvement. Les espèces américaines sont assez nombreuses, et par leur bec qui se recourbe un peu, elles forment le passage des *sylvia* aux vrais grimpereaux.

Troglodyte commun, *troglodytes europeus*, Leach; *sylvia troglodytes*, Lath., Temm., 1, pag. 233, enl. 631, f. 2; le *roi bertaud* de quelques provinces de France.

D'un châtain marron en dessus, finement rayé de noir; un petit sourcil blanc autour des yeux. Longueur, trois pouces et demi. La femelle est un peu plus petite; elle a les teintes moins rousses et les raies transversales moins prononcées.

Habite toute l'Europe, vit d'insectes, niche dans les trous, pond jusqu'à huit œufs d'un blanc terne ponctués de rougeâtre; cet oiseau a été dans quelques provinces l'objet de contes ridicules et absurdes.

CXV^e Genre. Roitelet, *regulus*, Cuv., Vieill.; *motacilla* ou *sylvia*, Linn.

Bec très grêle, court, droit, un peu comprimé; mandibule supérieure finement entaillée vers le bout; narines couvertes par deux petites plumes décomposées, dirigées en avant. (*Vieill.*)

La plupart des auteurs ne séparent point les roitelets des *sylvia*. Ils ne s'en distinguent en effet que par un bec grêle parfaitement en cône très aigu, et à côtés un peu concaves lorsqu'on le regarde par en haut, suivant M. Cuvier. Les pouillots, que l'on trouve rangés dans le *Règne animal* avec les roite-

lets, sont reportés parmi les becs-fins par M. Temminck, dans son *Manuel d'Ornithologie*.

On ne connaît donc que deux espèces européennes de *regulus*, qui ont long-temps été confondues sous un même nom. Ce sont les plus petits oiseaux d'Europe, qui vivent dans nos bois, toujours en quête des petits moucherons qui forment leur nourriture.

Les roitelets, suivant M. Temminck, forment le passage des vrais sylvains aux mésanges.

ROITELET ORDINAIRE, *sylvia regulus*, Lath., Temm., t. 1, p. 229; *motacilla regulus*, Gm.

Les principaux caractères de cette espèce sont des joues d'un cendré pur, sans aucun indice de bandes blanches; la huppe du mâle d'un jaune orangé; bec très faible et en alêne; les parties supérieures du corps d'une couleur olivâtre teintée d'une faible nuance de jaunâtre; parties inférieures d'un cendré de roux olivâtre; iris brun foncé. Longueur, trois pouces six lignes. La femelle a une huppe d'un jaune citron; elle pond jusqu'à onze œufs d'un blanc rosé.

Habite les forêts, plus particulièrement celles d'arbres verts, de toute l'Europe.

ROITELET TRIPLE BANDEAU, *sylvia ignicapilla*, Brehm, Temm., t. 1, p. 231, enl. 631, f. 2.

D'un brun terne, marqué de raies transversales très étroites, disposées sur le manteau; rémiges marquées extérieurement de taches alternes noires et roussâtres; rectrices rayées transversalement de noir; sourcil blanc; gorge et poitrine d'un blanc bleuâtre. Longueur, trois pouces et demi. La femelle est plus petite, a les teintes plus rousses, et les raies transversales moins prononcées.

Habite toute l'Europe.

CXVI[e] Genre. LAVANDIÈRE, *motacilla*, L., Bechst., Cuv., Vieill.; HOCHE-QUEUE.

Bec droit, grêle, cylindrique, subulé; narines

basales, ovoïdes, à moitié fermées par une membrane nue; tarses grêles, longs; queue très longue; deuxième rémige la plus longue; l'ongle du pouce recourbé.

Les lavandières vivent sur le bord des eaux ou dans les prairies humides; elles abaissent et élèvent sans cesse la queue en marchant, d'où leur est venu le nom de *hoche-queue*, et aussi celui de *basse-quouette* usité par les habitans de la Saintonge. Elles nichent dans les herbes, dans des trous, dans des tas de pierres, et muent deux fois l'année. Les plumes scapulaires sont très longues, et peuvent recouvrir le bout de l'aile repliée.

Les lavandières n'habitent point l'Amérique, et ne sont pas nombreuses. Celles d'Europe sont :

LAVANDIÈRE LUGUBRE, *motacilla lugubris*, Pallas, Temm., t. 1, p. 253.

Le dessus du corps est d'un noir intense; le front, les joues, les parties inférieures sont d'un blanc net; bec, pieds et iris noirs. Cette espèce, dans son plumage complet d'hiver, a la gorge et le devant du cou d'un blanc pur; sur la poitrine se dessine un large hausse-col noir.

Habite le midi de l'Europe.

LAVANDIÈRE GRISE, *motacilla alba*, L., Temm., t. 1, p. 255, enl. 652, f. 2.

Le corps de cette espèce est blanc en dessous; la nuque, la poitrine, les pennes du milieu de la queue et leur couverture sont d'un noir profond; le dos et les flancs sont cendrés; les deux rectrices externes blanches. Longueur, sept pouces. Quelques individus sont blancs : le plumage du printemps et de l'été diffère de celui de l'hiver. La femelle pond six œufs, d'un blanc bleuâtre moucheté de noir.

Habite toute l'Europe.

Motacilla speciosa, Horsf. (*Birds from Java.*)

Cette espèce habite l'île de Java, où elle est nom-

mée *chenginging* ou *hingking* ; elle est noire ; une huppe sur le sommet de la tête ; le ventre, le croupion, une bande sur les ailes, l'extrémité de toutes les rectrices, blancs ; queue très longue, fourchue. Longueur totale, dix pouces. Toutes les portions du corps qui sont de couleur noire ont une teinte bleue foncée brillante : les plumes des hypochondres sont allongées et soyeuses ; le bec est noir et les pieds sont couleur de chair.

CXVII^e Genre. Bergeronnette, *budytes,* Cuv.; *motacilla,* L., Vieill., Temm.

Le genre bergeronnette a tous les caractères des lavandières. Il en diffère cependant, parce que l'ongle du pouce est allongé et peu arqué, ce qui le rapproche des *pipis* ou *anthus*, et aussi des alouettes. La plupart des auteurs, et MM. Vieillot et Temminck, n'ont point adopté cette division, et ne forment des bergeronnettes et des lavandières qu'un seul genre.

Le nom de *budytes* rappelle l'habitude des oiseaux de ce genre, de vivre dans les prairies, au milieu des bœufs, et d'y poursuivre les petits insectes.

L'Europe en possède trois espèces, qui sont :

Bergeronnette jaune, *motacilla boarula*, Linné, enl. 28, f. 1 (jeune femelle) ; Edw. 259.

Cendré en dessus ; croupion jaune olivâtre ; gorge d'un noir profond, bordée de blanc ; parties inférieures d'un jaune clair : le noir de la gorge disparaît après la mue. La femelle pond six œufs très pointus, d'un blanc sale taché de rougeâtre.

Habite presque toute l'Europe, surtout dans le nord.

Bergeronnette citrine, *motacilla citreola*, Pallas (*It.*, t. III, p. 696) ; Temm., t. I, p. 259.

Le sommet de la tête, comme toutes les parties inférieures, sont d'un jaune citrin très pur ; un croissant noir sur l'occiput ; parties supérieures, et côtés de la poitrine et du ventre, d'un cendré bleuâ-

tre; rémiges et rectrices noirâtres, les deux externes d'un blanc pur; bec et pieds bruns. Longueur, sept pouces : après la mue, la couleur noire de l'occiput disparaît.

Cette espèce, très rare, habite la Russie orientale et la Crimée.

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE, *motacilla flava*, L., enl. 674, f. 2.

Tête cendrée; corps en dessus d'un vert olivâtre; joues traversées par deux traits blancs; parties inférieures d'un jaune brillant; ailes noirâtres, et rectrices latérales blanches. Longueur, six pouces. Assez commune dans toute l'Europe; niche dans des trous, sous des racines d'arbre. La femelle pond six œufs arrondis, d'un vert olivâtre taché de couleur de chair.

Cette espèce est mentionnée à Java par M. Horsfield: on l'y nomme *bessit*.

CXVIII[e] Genre. PIPI, *anthus*, Bechst., Meyer, Cuv., Vieill., Temm.; *alaüda*, Linn.

Bec glabre à la base, grêle, droit, un peu cylindrique, à bords fléchis en dedans vers le milieu; mandibule supérieure échancrée vers le bout, un peu plus longue que l'inférieure; ongle postérieur arqué, ou droit et plus long que le pouce; deux rémiges secondaires longues, entières. (*Vieill.*)

Les pipis ont été rangés pendant long-temps avec les alouettes, à cause de l'ongle de leur pouce, qui est long; ils en diffèrent par leur bec grêle et échancré et par leur longue queue : ces oiseaux ont les plus grands rapports avec les bergeronnettes, dont les distinguent leur ongle, leurs ailes, et jusqu'à la teinte uniforme de leur plumage. Les pipis, en effet, ont les couleurs des alouettes; ils vivent dans les champs, sur le bord de la mer, et se perchent sur

les arbres. Les espèces en sont répandues sur tous les coins du globe, et plusieurs ne paraissent point différer, bien que vivant en Amérique, des espèces de France.

Les espèces d'Europe sont :

Pipi des buissons, *anthus arboreus*, Bech:, Temm., t. 1, p. 271, enl. 660, f. 1; *alauda trivialis*, Gm.; l'*alouette pipi*.

Cendré olivâtre en dessus; chaque plume flammée de brun noirâtre au centre; ailes traversées par deux bandes d'un blanc jaunâtre; gosier d'un blanc de neige; parties inférieures couleur d'ocre; poitrine tachée de noir; milieu du ventre blanc. La femelle pond cinq œufs d'un blanc rosé, couverts de taches d'un rouge foncé.

Cette espèce habite les lieux montueux et boisés.

Pipi farlouze, *anthus pratensis*, Bechst., Temm., t. 1, p. 269; *alauda mosellana*, Gm.; *cujelier*, Buff., enl. 660, f. 2.

Cendré olivâtre, taché de noirâtre; flanc teinté de jaunâtre inférieurement; les côtés du corps rayés de longues taches noires. Longueur, cinq pouces quatre ou cinq lignes : la femelle pond jusqu'à six œufs rougeâtres marqués de taches rousses.

Habite les bruyères et les lieux marécageux d'une partie de l'Europe.

Pipi rousseline, *anthus rufescens*, Temm., t. 1, p. 266, enl. 661, f. 1.

Gris isabelle en dessus; chaque plume teintée de brun au centre; sourcils blanchâtres assez larges; parties inférieures d'un blanc isabelle; rémiges brunes, bordées de roux; rectrices noirâtres, les deux extérieures presque totalement blanches.

La femelle pond de quatre à six œufs arrondis, bleuâtres, tachetés de roux.

Habite une partie de l'Europe.

Pipi spioncelle, *anthus aquaticus*, Bechst., Tem., t. 1, p. 265, enl. 661, f. 2.

Parties supérieures gris brun, plus foncé au centre de chaque plume; parties inférieures blanches; côtés du cou et de la poitrine flammés de brun clair; les deux rectrices moyennes d'un brun cendré; l'extérieure en partie blanche; pieds brunâtres. La livrée de cette espèce varie suivant les saisons et l'âge. La femelle pond quatre ou cinq œufs blanchâtres, picotés de brun.

Habite le midi de l'Europe, quelquefois sur le bord de la mer.

Pipi Richard, *anthus Richardi*, Vieill., Temm., pl. col. 101.

Cette espèce a le bec robuste et les tarses très longs; les plumes de la partie supérieure du corps sont d'un brun foncé au milieu, bordées de brun clair; des sourcils blancs; tout le dessus du corps de cette dernière couleur; flancs et poitrine oussâtrres; rémiges liserées de blanc jaunâtre; rectrices extérieures blanches.

Habite la France.

MM. Vigors et Horsfield décrivent les espèces de la Nouvelle-Hollande dont les noms suivent :

Anthus australis.

D'un brun roux en dessus, taché de fauve brunâtre; d'un fauve blanchâtre en dessous, rayé de brun fauve; une tache fauve au-dessus du sourcil; gorge blanche; rémiges et rectrices d'un brun fauve; les deux plus externes de celles-ci bordées de blanc; pieds jaunes; bec d'un fauve brunâtre. Longueur, huit pouces et quelques lignes.

Très commune aux environs du port Jackson, où elle se tient aussi bien à terre que sur les arbres.

Anthus pallescens.

D'un roux pâle varié de brun en dessus, blan-

châtre en dessous ; poitrine brune peu tachetée ; rémiges et rectrices d'un brun fauve ; les deux plus extrêmes de ces dernières bordées de blanc ; bec et pieds jaunes. Longueur totale, près de six pouces.

Anthus minimus.

D'un vert olivâtre en dessus, varié de fauve ; tête brune, rayée de blanchâtre ; le dessous du corps blanc verdâtre rayé de brun ; rectrices, excepté les moyennes, d'un brun noirâtre, à extrémité blanche ; bec et pieds pâles. Longueur, près de cinq pouces.

Cette espèce habite, comme la précédente, la Nouvelle-Hollande.

Anthus fuliginosus.

D'un vert olivâtre en dessus, plus pâle en dessous, rayé de noir ; rémiges et rectrices d'un brun terne ; queue rayée de noir, et blanche au sommet. Longueur, cinq pouces et quelques lignes.

Habite la terre de Diémen.

Anthus rufescens.

D'un brun pâle, ou d'un fauve brunâtre terne, moins foncé en dessous ; gorge blanchâtre ; croupion rougeâtre ; rémiges et rectrices brunes. Longueur, près de neuf pouces.

Habite la Nouvelle-Hollande.

IIe Ordre. Les Passereaux.

IIe Tribu. Les Conirostres.

1re Famille. Les Alaudées.

G. 119. Alouette, *alauda*, L.
120. Plectrophane, *plectrophanes*, Meyer.

2e Famille. Les Parusinées.

121. Mésange, *parus*, L.
122. Mégistine, *megistina*, Vieill.
123. Tyranneau, *tyrannulus*, Vieill.

3e Famille. Les Fringillées.

124. Bruant, *emberiza*, L.
125. Emberizoïde, *emberizoides*, Temm.
126. Moineau, *fringilla*, L.; *pyrgita*, *fringilla*, *carduelis*, Cuv.; *linaria*, Bechst.; *tarin* ou *serin*.
127. Veuve, *vidua*, Cuv.
128. Gros-bec, *coccothraustes*, Briss.
129. Bouvreuil, *pyrrhula*, Briss.
130. Krinis, *loxia*, Briss.
131. Psittacin, *psittirostra*, Temm.
132. Durbec, *corythus*, Cuv.
133. Coliou, *colius*, Briss., Linn.
134. Phytotome, *phytotoma*, Molina.
135. Tisserin, *ploceus*, Cuv.

4e Famille. Les Sturnidées.

136. Troupiale, *icterus*, Briss.
137. Etourneau, *sturnus*, L.

5e Famille. Les Buphagées.

138. Pique-bœuf, *buphagus*, Briss.

6e Famille. Les SITTÉES.

139. Sittèle, *sitta*, L.
140. Sittine, *xenops*, Illig.
141. Grimpart, *anabates*, Temm.
142. Onguiculé, *orthonyx*, Temm.
143. Oxyrinque, *oxyruncus*, Temm.

7e Famille. Les CORVIDÉES.

144. Corbeau, *corvus*, L.
145. Pie, *pica*, Briss.
146. Geai, *garrulus*, Briss.
147. Picatharte, *picathartes*, Less.
148. Podoce, *podoces*, Fisher.
149. Myophone, *myophonus*, Temm.
150. Pirol, *ptinolorynchos*, Less., Kuhl.
151. Kitta, *kitta*, Temm., Less.
152. Nucifrage, *nucifraga*, Briss.
153. Chocard, *pyrrhocorax*, Cuv.
154. Crave, *fregilus*, Cuv.
155. Paradisier, *paradisæa*, L.
156. Astrapie, *astrapia*, Vieill.

8e Famille. Les EURYSTOMÉES.

157. Rollier, *coracias*, L.
158. Rolle, *eurystomus*, Vieill.
159. Mainate, *eulabes*, Cuv.
160. Mino, *mino*, Less.

IIe Tribu. Les Conirostres.

La deuxième tribu, ou celle des conirostres, renferme tous les passereaux dont le bec est conique, fort et sans échancrure à la mandibule supérieure : elle comprend les familles des *granivores*, des *œgithales*, des *textores*, des *leimonites*, des *caruncolati*, des *paradisœi*, des *coraces*, et un genre des *baccivori* et des *canori*, de la méthode de M. Vieillot.

Cette tribu se lie à la précédente par la grande analogie qui existe entre les genres *anthus* et *alauda*. Elle comprend les familles que nous nommons : ALAUDÉES, PARUSINÉES, FRINGILLÉES, STURNIDÉES, BUPHAGÉES, SITTÉES, CORVIDÉES et EURYSTOMÉES.

Ier Famille. Les Alaudées, *granivores*, Temm.

Leur bec est court, conique; l'ongle du pouce est toujours beaucoup plus long que celui des autres doigts.

Ce sont des oiseaux qui habitent les lieux découverts de presque toutes les contrées du globe, et qui vivent de graines.

Ils se tiennent le plus souvent à terre et y nichent.

CXIXe Genre. Alouette, *alauda*, L.

Bec un peu cylindrique, assez épais, garni à la base de petites plumes couchées en avant, entier, droit; mandibules égales; narines ovales; deux pennes secondaires longues, échancrées en forme de cœur sur la pointe; ongle postérieur souvent plus long que le doigt, droit et subulé.

Les alouettes sont des oiseaux pulvérulateurs dont le chant est mélodieux et le vol perpendiculaire. Leur chair est délicate. La mue n'a lieu qu'une fois

l'an. Les femelles ne diffèrent presque point des mâles par leur livrée. Leur plumage est le plus ordinairement à teintes terreuses et de la couleur du sol qu'ils habitent.

Les espèces d'Europe sont :

ALOUETTE NÈGRE, *alauda tartarica*, Pallas, Temm., t. 1, p. 275 ; *tanagra Sibirica*, Sparrm., pl. 19; *alauda mutabilis*, Gm.

Noire ; plumes du bas du cou, du croupion et des flancs, noires, bordées de blanc ; bec jaunâtre ; pieds noirs ; queue un peu fourchue. Longueur, sept pouces six lignes. La femelle a le front grisâtre, le noir du plumage moins profond, et le devant du cou et de la poitrine finement rayés de gris.

Habite l'Asie, et fréquente, en automne, la Russie. Vit en petites troupes.

ALOUETTE CALANDRE, *alauda calandra*, L., enl. 363, f. 2.

A bec conique assez fort, tout le dessus du corps d'un cendré roussâtre; une tache de même couleur sur la poitrine; le dessous d'un blanc pur.

Habite le midi de l'Europe, le nord de l'Afrique; vit de graines, de petits insectes; niche dans les herbes; pond de quatre à cinq œufs rosés, tachés de cendré ou de brun.

ALOUETTE COCHEVIS, *alauda cristata*, L., enl. 503, f. 1.

Une huppe grise, tachetée de brun en dessus et sur la poitrine, le reste du corps blanc. Longueur, six pouces et quelques lignes.

Habite l'Europe; émigre par petites troupes; se tient dans les champs ; vit d'insectes et de graines ; pond quatre ou cinq œufs d'un cendré clair marqué de taches d'un brun foncé.

ALOUETTE HAUSSE-COL NOIR, *alauda alpestris*, L., enl. 650, f. 2.

Sommet de la tête, dos, côtés du corps, marron;

front, joues, blancs; gorge jaunâtre; devant du cou, une tache sous l'œil, noirs; dessous du corps blanc; rémiges et rectrices fauve brunâtre.

Habite l'Europe, l'Amérique septentrionale, l'Asie; fréquente les plaines et les lieux humides; vit de semences et d'insectes.

ALOUETTE DES CHAMPS, *alauda arvensis*, L., enl. 363, f. 1.

Grise, roussâtre, maillée de petites flammèches noires au centre de chaque plume; gorge et ventre blancs; devient souvent albine.

Habite toute l'Europe; vit dans les champs; niche à terre, et pond de quatre à cinq œufs grisâtres tachés de brun.

ALOUETTE LULU, *alauda arborea*, L., le *cujelier*, Buff., enl., 503, f. 2, sous le nom de la *petite alouette huppée*.

Une huppe brune roussâtre en dessus; le dessous d'un jaune clair, avec des flammèches brunes. Longueur, six pouces; devient albine quelquefois.

Habite l'Europe et jusque dans le nord; vit dans les champs; se pose sur les arbres; vit d'insectes et de graines; niche sous quelque motte, dans les bruyères et sous des taillis. Pond de quatre à cinq œufs d'un gris taché de brun.

ALOUETTE CALANDRELLE, *alauda brachidactyla*, Temm., t. 1, p. 284; la *calandrelle*, Bonelli, *ac. de Turin;* Leisler, *Ann. de Wet.*, t. III, pl. 19, p. 357.

Corps d'un roux isabelle; gorge et sourcils d'un blanc pur; quelques points noirs sur les côtés du cou; poitrine et flancs d'un roux clair; ventre blanc, nuancé de roussâtre. Longueur, cinq pouces cinq lignes.

Habite la Sicile et le midi de l'Italie; elle pond quatre à cinq œufs roux sans taches.

Parmi les espèces d'alouettes nouvellement figu-

rées par M. Temminck dans ses planches coloriées, nous citerons :

ALOUETTE BIFASCIÉE, *alauda bifasciata*, Lichst., Temm., pl. 393.

A le bec long, large et triangulaire; les doigts très courts, et l'ongle du pouce un peu plus long que celui des autres doigts; le corps est en général d'une teinte jaune ocreux tendre; le devant du cou et le ventre sont blancs; la poitrine et les flancs sont de même couleur que les ailes et le dos; des taches noires occupent le devant du cou; rémiges et rectrices brunes; pieds jaunes.

Habite la Nubie, et s'avance quelquefois en Italie et jusque dans la Provence.

Cette alouette, par la forme de son bec, diffère notablement des autres espèces; elle devra former avec le *sirli* du cap de Bonne-Espérance, enl. 712 (*alauda Africana*, Gm.), le type d'un groupe que caractérisera la forme allongée, comprimée et arquée du bec.

ALOUETTE BILOPHE, *alauda bilopha*, Temm., pl. 244, f. 1.

Cette jolie espèce est remarquable par les deux petites huppes noires qui occupent les côtés de la tête; une bande noire occupe les joues, et un collier de cette couleur se dessine sur la poitrine; le front, les côtés du cou, la gorge et le dessous du corps sont d'un blanc pur; tout le dessus est d'une teinte douce de fauve isabelle. Cette espèce a les doigts, et les ongles surtout, très courts; le bec est cendré; les pieds fauves.

Habite les déserts d'Akaba, en Arabie.

ALOUETTE ISABELLINE, *alauda isabellina*, Temm., pl. 244, f. 2; *A. deserti*, Lichst.?

De couleur isabelle en entier; seulement la gorge blanchâtre, ponctuée de brun; pieds jaunes; doigts et ongles très courts.

Habite les déserts de l'Arabie et la Haute-Egypte.

ALOUETTE KOLLY, *alauda Kollyi*, Temm., pl. 305, f. 1 (mâle).

A les formes de l'alauda alpestris ; est fauve, flammé de noir au centre de chaque plume en dessus ; gosier blanc ; un trait noir vif partant du bec ; dessous du corps blanc ; bec et pieds d'un blanc jaunâtre. Longueur totale, six pouces.

Habite le midi de l'Europe.

ALOUETTE MIRAFRE, *alauda mirafra*, Temm., pl. 305, f. 2 ; *mirafra Javanica*, Horsfield (*Birds of Java*, *Trans. Soc. Linn.*, t. 13, p. 159), le *branjangan* des Javanais.

M. Temminck a reconnu que cette espèce ne différait point des alouettes du groupe des calandres. En effet, le mirafre n'est remarquable que par un bec un peu plus conique, à arête un peu plus bombée ; mais par tous ses caractères comme par ses habitudes, elle n'en est pas distincte.

Voici ce qui porta M. Horsfield à faire de cette alouette un genre nouveau. Le bec diffère de celui des *alauda*, dit-il, parce qu'il est robuste, conique, et recourbé ; que les narines sont arrondies, presque nues, et que l'ongle du pouce est proportionnellement plus court. Les côtés du bec, entre l'arête (*culmen*) et les bords (*tomia*), sont un peu convexes ; ce qui constitue des caractères plus voisins du genre *fringilla* que de l'*alauda*, dont le bec est subulé le plus souvent, et les narines couvertes. De plus, le mirafra a une fausse rémige, et la quatrième plus longue au lieu de la troisième. M. Horsfield avait donc caractérisé son nouveau genre *mirafra* de la manière suivante :

Bec court, épais, conique, légèrement comprimé ; mandibule recourbée à arête arrondie ; narines basales, arrondies, revêtues à demi d'un membrane ; ailes plus courtes que la queue ; première rémige fausse ; deuxième à sixième égales,

plus longues, échancrées à leur bord externe; les autres graduellement plus courtes; pieds médiocres; doigt du milieu plus long; ongle du pouce médiocrement recourbé, du double plus long que celui du doigt du milieu.

L'alouette mirafre est fauve, tachetée de ferrugineux, plus pâle en dessous; le tour des yeux et du cou sont blancs; le bec et les pieds jaunes. Longueur, cinq pouces six lignes.

Habite Java.

Nous croyons inutile de mentionner ici les alouettes figurées dans les planches enluminées de Daubenton.

CXXe Genre. Plectrophane, *plectrophanes*, Meyer; *emberiza*, Temm.; *fringilla*, L.; *alauda*, Cuv.

Bec court, conique, arrondi à sa base, épais au sommet, s'étendant au milieu des plumes du front; narines ovales, plumeuses, couvertes à moitié par une membrane; les mandibules à bords recourbés en dedans; la supérieure plus étroite et gibbeuse en dedans; les ailes aiguës, s'étendant jusqu'au milieu de la queue; les seconde et troisième rémiges externes concaves; la queue médiocre, fourchue; les pieds grêles, et à ongle postérieur long plus ou moins droit.

Il est probable qu'on devra ajouter à ce genre le bruant des neiges et quelques autres espèces.

Plectrophane de Laponie, *plectrophanes Lapponica*, Selby (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, tom. xv, p. 156); *fringilla Lapponica*, L.; *emberiza calcarata*, Temm., tom 1, p. 322; *grand montain*, Buffon.

Cet oiseau a la tête noire, des sourcils blancs au-dessus des yeux, le corps tacheté de noir et de blanc; le cou est ferrugineux en dessus; les deux

rectrices externes sont marquées d'une tache blanche cunéiforme ; l'ongle postérieur est droit, plus long que le doigt (*Selby*). Le jeune âge a le corps d'un jaune cendré tacheté de brun ; les sourcils jaunes ; les joues jaunes, mélangées de fauve ; les côtés du cou marqués de deux lignes fauve sale ; le cou et la poitrine sont d'un blanc sale taché de fauve ; l'abdomen est blanchâtre, strié de fauve sur les côtés. La femelle est d'un cendré roux, maculé de brun en dessus ; elle est, comme lui, blanche en dessous.

Habite les contrées les plus septentrionales de l'Europe ; on le trouve quelquefois jusqu'en Suisse et en Angleterre. La femelle pond six œufs d'un jaune roussâtre ondé de brun.

IIe Famille. Les PARUSINÉES, ou les MÉSANGES.

Bec menu, court, conique, nu ou garni de quelques petits poils à la base ; narines cachées par les plumes.

Les mésanges ont le plumage généralement peint d'agréables couleurs ; elles vivent d'insectes, de chenilles, de semences et de petits fruits. Elles sont querelleuses, brusques, sans cesse en mouvement, se suspendant de mille manières aux branches des arbres ; elles attaquent les petits oiseaux, leur percent le crâne, et en mangent la cervelle.

M. Cuvier les a divisées en trois groupes, qui sont : 1°. *Mésange*, proprement dite, à bec menu, court, conique ; 2°. *moustache*, à bec, dont la mandibule supérieure se recourbe un peu sur l'autre à l'extrémité, et 3°. *remiz*, dont le bec est grêle, plus pointu qu'aux vrais mésanges.

M. Temminck a aussi établi trois sections dans le genre *parus*. La première comprend les sylvains, dont la première rémige est de moyenne

longueur : ce sont les vrais mésanges, qui vivent dans les bois et dans les buissons, et nichent dans les trous naturels des grands arbres. La deuxième, les *riverains*, ont la première rémige nulle ou presque nulle : c'est la *moustache*, qui vit dans les roseaux, dans les joncs et dans les buissons proche des eaux, où elle construit artistement son nid. La troisième enfin, dont le bec en est peu droit et pointu, est le *remiz*.

M. Vieillot a établi les trois genres, *parus*, *megistina* et *tyrannulus*.

CXXI• Genre. Mésange, *parus*, Linn., Cuv., Temm., Vieill.

Bec garni à la base de petites plumes dirigées en avant, entier, un peu robuste, un peu comprimé par les côtés, ou presque ovale, quelquefois très grêle et très aigu; mandibule supérieure droite, inclinée; l'inférieure à pointe arrondie ou aiguë (*Vieill.*).

Les mésanges européennes sont :

Mésange charbonnière, *parus major*, L., enl. 3, fig. 1.

A tête d'un noir profond; les joues blanches; une écharpe longitudinale noire, interrompue, descendant sur le ventre; manteau et haut du corps olive verdâtre ; rectrices et rémiges brunes, celles-ci bordées de blanc ; dessous du corps jaune.

Habite toute l'Europe, mais plutôt le Nord. En France, la mésange habite les bois pendant l'été. En hiver, elle fréquente les jardins. Elle niche dans les trous, les fentes des murailles. Elle pond de huit à quatorze et jusqu'à vingt œufs d'un blanc jaunâtre, ponctués et rayés de rouge.

MÉSANGE PETITE CHARBONNIÈRE, *parus ater*, L., Buff., t. v, p. 400.

La petite charbonnière ne diffère de la précédente que parce qu'elle a du gris sur le manteau et que le dessous du corps est blanc. Sa taille est un peu plus petite que celle de l'espèce précédente. Elle habite les bois des montagnes, et notamment ceux des sapins. Ce n'est qu'en automne qu'elle se répand dans les plaines. Elle niche dans les creux d'arbres, dans les trous abandonnés de souris, et pond de huit à dix œufs blancs légèrement tachés de rouge.

MÉSANGE BLEUE, *parus cæruleus*, L., enl. 3, f. 2.

Cette jolie petite mésange, très commune en France, a une calotte azurée, bordée de blanc sur l'occiput; le reste de la tête, noir et blanc; c'est-à-dire que les joues, qui sont blanches, sont bordées de noir profond ou bleu; le dessus du corps est cendré olivâtre, le dessous est jaune citron; les rémiges et les rectrices sont brunes, les premières sont traversées d'une raie blanche. Longueur, quatre pouces six lignes.

Habite les bois taillis de presque toute l'Europe. Elle vit de chenilles, de larves, de petits fruits et même de bourgeons. Elle niche dans les trous d'arbres, et pond de huit à dix œufs d'un blanc rougeâtre taché de petits points rouges et bruns.

MÉSANGE HUPPÉE, *parus cristatus*, L., enl. 502, f. 2.

A tête surmontée d'une huppe élégante redressée sur l'occiput, variée de blanc et de noir; les joues, le front et le dessous du corps, blancs; la gorge noire; un trait de même couleur contournant le cou et remontant vers l'occiput; oreilles marquées de noir; dos olivâtre; pennes et rectrices d'un roux brun; pieds bleus.

Habite, dans l'Europe, les forêts de genévriers, d'arbres verts. Elle pond jusqu'à dix œufs blancs, tachés de rouge foncé vers le gros bout.

MÉSANGE NONETTE, *parus palustris*, L., enl. 3, f. 3.

Une calotte noire; dessus du corps et des ailes brun; dessous, blanc. Longueur, quatre pouces quatre lignes.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique septentrionale, aussi-bien qu'en Europe. Elle habite les petits bois environnant les marais; niche dans les creux d'arbres, dans les pommiers.

On regarde comme une variété de la mésange nonette le *parus atricapillus*, Briss., t. III, pl. 29, f. 1.

MÉSANGE LUGUBRE, *parus lugubris*, Natt., Temm., t. I, p. 293.

Calotte d'un brun noir; gorge, côtés et devant du cou noirs; nuque, dos, scapulaires, brun cendré; rémiges, rectrices, cendrées; parties inférieures et joues d'un blanc nuancé de gris brun; iris brun; bec et pieds d'un gris foncé. Longueur, six pouces.

Cette espèce a de grands rapports avec la précédente.

Habite la Dalmatie, la Hongrie.

MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE, *parus sibiricus*, Gm., enl. 708, f. 3.

Fauve cendrée en dessus; front, côtés du cou et poitrine blancs; une écharpe noirâtre partant du gosier, s'étendant au-devant du cou et jusqu'au milieu de la poitrine; ventre rosé; queue assez longue; rémiges et rectrices brunes. Longueur, cinq pouces.

Habite les provinces les plus septentrionales de l'Europe.

MÉSANGE AZURÉE, *parus cyanus*, Pallas (*Act. Petersbourg*, t. XXIII, f. 3, vol. 14); Temm., t. I, p. 295; *parus sæbiensis*, Sparm., *Carls.*, tab. 25.

Front, joues, nuque et parties inférieures, blancs; calotte d'un blanc pur nuancé d'azur; une bande d'un bleu très foncé traversant les yeux; dos, crou-

pion, haut de l'aile, d'un bleu d'azur; grandes couvertures des ailes d'un bleu très foncé, bordées de bleu plus clair, et terminées de blanc pur; rectrices moyennes azurées. Longueur, cinq pouces six lignes.

Habite le nord de l'Europe.

La variété figurée par Sparmann diffère un peu, en ce qu'elle n'a du bleu que derrière le cou, un trait sur l'œil, sur les épaules, les rémiges et les rectrices; tout le reste est d'un blanc cendré.

MÉSANGE A LONGUE QUEUE, *parus caudatus*, L., enl. 502, f. 3 (femelle).

Tête, cou, poitrine, d'un blanc pur; dos, croupion, rectrices moyennes, noires; scapulaires rougeâtres; ventre, flancs, d'un blanc rougeâtre; rémiges noires; rectrices externes blanches; queue très longue, cunéiforme. Longueur, cinq pouces sept ou huit lignes. La femelle a une bande noire au-dessus des yeux.

Habite les bois, les buissons, les jardins de toute l'Europe; niche dans les lierres qui tapissent les murailles, les haies, les arbustes verts, et pond jusqu'à vingt œufs blanchâtres, zonés de rouge terne.

MÉSANGE MOUSTACHE, *parus biarmicus*, L., enl. 618, f. 1 et 2.

D'un roux vif, à tête cendrée, à poitrine blanche; deux moustaches d'un noir vif; rémiges blanches au milieu, terminées de noir; queue étagée. Femelle sans moustaches et sans bleu à la tête.

Habite le nord de l'Europe; niche dans les herbes, sur les îlots couverts de joncs; pond de six à huit œufs rougeâtres tachés de brun.

MÉSANGE REMIZ, *parus pendulinus*, L., enl. 618, f. 3, et 708, f. 1 (jeune).

Cendrée; rémiges et rectrices brunes, bordées de roux; un bandeau noir sur le front, traversant les

joues et allant presque jusqu'à l'occiput. La femelle n'a point de noir au front. Longueur, quatre pouces trois ou quatre lignes.

Habite la Pologne, la Russie, la Hongrie, quelques parties de l'Allemagne, de l'Italie et de la France. Vit d'insectes aquatiques, de chenilles et de semences. Cet oiseau tire son nom trivial de ce qu'il suspend son nid aux rameaux flexibles des arbres qui croissent le pied dans l'eau. Ce nid a la forme d'une bourse, et est fait avec le duvet satiné et argenté du saule. La femelle pond jusqu'à six œufs blancs marqués de roussâtre.

On trouve dans les planches enluminées, et dans les divers dictionnaires d'histoire naturelle, un grand nombre d'espèces de mésanges connues. Les ouvrages qui les décrivent sont dans les mains de tous les ornithologistes. Nous citerons les deux espèces nouvelles suivantes :

Parus atriceps, Horsf. (*Trans. Soc. Linn.*, t. XIII, p. 160); Temm., pl. 287, f. 2.

D'un gris bleuâtre; blanc en dessous; tête d'un bleu noir foncé; joues blanches. Longueur, cinq pouces et demi. Douze rectrices, dont les extérieures sont blanches; le milieu du ventre est noir; une raie blanche traverse le haut de l'aile; la queue est longue et carrée. Cette espèce appartient au groupe des vraies mésanges. C'est le *glate-wingko* des Javanais.

Habite Java.

MÉSANGE A QUEUE FOURCHUE, *parus indicus*, L., Lath.; *parus furcatus*, Temm., pl. 287, f. 1 (mâle adulte); *mésange* de Nankin, Sonnerat (*It. Chine*, vol. 2, pl. 114, f. 2).

Flancs, ventre et dessus du corps d'un gris ardoisé, plus clair sur la tête; gorge, devant du cou et haut de la poitrine d'un jaune serin clair, plus foncé en bas; rémiges brunes, bordées de jaune; une raie rouge, large, au milieu de l'aile; queue fourchue; bec noir, à bords roux; pieds roussâtres.

Habite les îles Philippines.

Nous ajouterons aux mésanges

Le *muscicapa fuliginosa* de Sparm. (*Mus. Carls.*, pl. 47.)

A longue queue cunéiforme, entièrement d'un brun fuligineux; à bec conique, droit, très petit, jaune; pieds noirs.
Habite l'intérieur de l'Afrique.

Parus peregrinus, Sparm., *Mus. Carls.*, pl. 48 et 49 (mâle et femelle).

Mâle à calotte grise, à cou et dos cendrés; à poitrine, ventre, miroirs de l'aile et croupion, et bord des rectrices externes, d'un orangé fort vif; ailes et queue noires. Femelle cendrée; front, devant du cou et parties inférieures de couleur de rouille tachée de jaune; miroir jaune sur l'aile.
Pátrie inconnue.

Parus indicus, Sparm., *Carls.*, pl. 50.

Cendré en dessus; fauve cannelle en dessous; ailes et queue brunes; gorge et devant du cou d'un blanc sale; bec fauve.
Habite l'Inde.
Si l'on pouvait s'en rapporter à une figure assez médiocre de Sparmann (*Mus. Carls.*), il faudrait ranger son *turdus minutus* de la pl. 68 parmi les mésanges vraies. C'est un petit oiseau d'un fauve rougeâtre, à tête variée de noir, à joues blanches, dont la patrie est inconnue.

CXXII° Genre. Mégistine, *megistina*, Vieill.; *parus*, Linn.

Bec un peu robuste, glabre à la base, un peu comprimé latéralement, convexe en dessus, entier, courbé à la pointe; narines découvertes.

Nous ne trouvons aucun renseignement sur l'espèce unique qui a servi à M. Vieillot pour former ce genre,

aux mots *Mégistine* et *Mésange*, du *Nouveau Dict. d'Hist. nat.*, t. XXXV.

Gmelin, sp. 15, décrit ainsi le *parus ignotus*, type de ce nouveau genre de M. Vieillot; *Norway titmouse*, Lath.; *stromian titmouse*, Pennant:

D'un vert jaunâtre; gosier jaune; poitrine jaune, variée de marron; ventre bleu; croupion jaunâtre. (*Brunn.*) Bec noir, à mandibule inférieure jaune; queue fourchue; rectrices moyennes vertes, les plus externes blanches; pieds noirs; l'ongle postérieur trois fois plus long que les antérieurs.

Habite la Norwége.

CXXIIIe Genre. TYRANNEAU, *tyrannulus*, Vieill.; *motacilla*, Linn.

Bec très court, un peu grêle, convexe en dessus, entier, incliné à la pointe; narines petites, arrondies, couvertes d'une membrane; langue cartilagineuse, bifide; première et quatrième rémiges les plus longues.

Un seule espèce, qui est:

TYRANNEAU HUPPÉ, *tyrannulus elatus*, Vieill., *Dict.* t. XXXV, p. 94; *sylvia elata*, Lath.; MÉSANGE HUPPÉE de Cayenne, Buff., enl. 708, f. 2.

Une petite huppe jaune clair; corps d'un vert olive sombre; rémiges et rectrices brunes; gorge grise; poitrine grise-verdâtre; ventre et région anale jaunes. Longueur, trois pouces deux lignes.

Habite la Guiane, où il est rare.

Cet oiseau fait la nuance entre les mésanges et les roitelets. Il se tient sur les arbustes, et a les mœurs des deux genres que nous venons de nommer.

IIIe Famille. Les Fringillées.

Forment une tribu nombreuse, reconnaissable à son bec conique, épais, court, quelquefois croisé, quelquefois a l'une des mandibules moins longue que l'autre, et le plus souvent les deux sont égales : elle vit de graines, et se trouve répandue sur toute la terre.

CXXIVe Genre. Bruant, *emberiza*, L., Cuv., Temm., Vieill.

Bec entier, court, droit, conique, un peu comprimé latéralement, à ouverture oblique et dirigée en bas; mandibule inférieure à bords fléchis en dedans et rétrécis; la supérieure plus étroite, un peu creusée à l'intérieur, et munie d'un tubercule osseux, ou longitudinal et saillant, ou arrondi et très petit; deuxième et troisième rémiges plus longues; queue fourchue, ou légèrement arrondie.

Les bruants vivent dans les bois, de graines à péricarpe, le plus ordinairement corné; ils nichent dans les arbres. Les femelles ont des couleurs plus ternes que les mâles. M. Cuvier les peint d'un mot en disant que ce sont des oiseaux granivores qui ont peu de prévoyance, et donnent dans tous les piéges qu'on leur tend. L'Europe en a un grand nombre, qui sont:

Emberiza melanocephala, Scopoli, Temminck, t. 1, p. 303; *fringille crocote*, Vieillot (*Ois. ch.*, p. 51, pl. 27).

Noir; côtés du cou et parties inférieures jaunes; nuque, dos, croupion d'un roux clair. Long., six pouces. Femelle, cendrée roussâtre; gorge blanche; pond quatre ou cinq œufs blancs.

Habite le midi de l'Europe; chante bien.

Emberiza citrinella, L.; le *bruant*, Buff., enl. 30, f. 1.

Emberiza miliaria, L.; le *proyer*, Buff., enl. 233.

Emberiza schœniculus, L.; l'*ortolan de roseaux*, Buff., enl. 247, f. 2 (mâle), et 477, f. 2 (femelle).
Emberiza pithyornus, Pallas, Temm., t. 1, p. 311.
Emberiza hortulana, L.; l'*ortolan*, enl. 247, f. 1 (mâle).
Emberiza cirlus, L.; le *zizi* ou *bruant de haie*, Buff., enl. 653, f. 1.
Emberiza cia; le *bruant fou*, ou *bruant de pré; ortolan de Lorraine*, Buff., enl. 511.
Emberiza lesbia, Gm.; *mitilène de Provence*, Buff., enl. 656, f. 2.

M. Temminck figure une belle espèce, qui est le

BRUANT COMMANDEUR, *emberiza gubernatrix*, Temm.; pl. 63 et 64; *emberiza cristatella*, pl. 67, galerie de Vieillot; *gros-bec paroare huppé*, d'Azara.

Mâle, pl. 63. Le front est orné d'une huppe noire, composée de plumes fines et effilées; la gorge est noire; les côtés de la tête et des joues, le ventre, le dessous de la queue, les épaules, sont d'un jaune d'or; tout le dessous du corps est vert flammé de noir; la queue est assez longue, un peu fourchue; la penne du milieu brune.

Femelle, pl. 64. Elle diffère du mâle, parce qu'elle a le lorum brun, du blanchâtre au-dessus des yeux; la poitrine est ardoisée.

Habite Buénos-Ayres.

Nous avons fréquemment rencontré aux îles Malouines l'espèce décrite dans la *Zoologie de l'Uranie*, sous le nom de BRUANT A GORGE NOIRE, *emberiza melanodera*, Quoy et Gaimard, p. 109, dont le corps est d'un jaune verdâtre, la tête et le cou fauves, la gorge noire. La femelle a des couleurs moins vives. Longueur, cinq pouces et demi.

Cette espèce n'habite les îles antarctiques que pendant une portion de l'année; elle vit par petites troupes, et se nourrit de petites baies d'empetrum et de lucet.

M. Vieillot a séparé du genre *emberiza* les oiseaux nommés *ministre*, *ortolan de riz* et *ortolan de neige*, pour les réunir sous le nom de *passerine*. La dernière espèce doit certainement se ranger dans le genre *plec-*

trophane, de Meyer. M. Vieillot avait ainsi caractérisé ses PASSERINES :

Passerina, Vieill.; *fringilla*, *emberiza*, Linn.

Bec entier, moins large que la tête, un peu fort, droit, rétréci vers le bout, à bords inférieurs, quelquefois les supérieurs, fléchis en dedans, à ouverture dirigée obliquement et en bas; mandibule supérieure à palais aplati, épaisse, lisse; ongle postérieur quelquefois plus long que le pouce, un peu crochu, ou droit et subulé.

CXXV^e Genre. EMBERIZOÏDE, *emberizoides*, Temm., pl. col.

Nous ne connaissons point ce genre, que M. Temminck n'a pas encore caractérisé, et qu'il indique seulement. Si nous en jugeons par la figure des deux espèces, le genre emberizoïde aurait un bec conique, pointu, à mandibule supérieure voûtée; les côtés du bec vers le milieu seraient assez rapidement comprimés; les narines seraient latérales, triangulaires, et en partie cachées par les plumes; la queue est étagée. Les emberizoïdes que M. Temminck a figurés sont des oiseaux à ailes arrondies, à corps gros et massif, qui vivent au Brésil et au Paraguay. Leur nom générique, à terminaison irrégulière, ne pourra point être conservé. Ce sont :

EMBERIZOÏDE OREILLON, *emberizoides melanotis*, Tem., pl. 114, f. 1; *chipiu oreillon blanc*, d'Azara, sp. 140.

Une plaque d'un beau noir couvre les oreilles, entoure les yeux, et s'étend jusqu'au bec; le dessus de la tête est noirâtre; mais cette teinte est séparée de la plaque de l'oreille par un sourcil blanc; les parties inférieures sont blanchâtres; mais les côtés de la poitrine sont d'un noir profond; les bords de l'aile sont d'un beau jaune; les plumes de l'occiput et de la nuque ont des mèches rondes sur un fond plombé; dos et ailes bruns, marqués de taches mordorées;

les trois rectrices extérieures noires, terminées de blanc; celles du centre d'un brun cendré; les deux du milieu brunes; iris brun; bec noir en dessus, et jaunâtre en dessous. Les jeunes n'ont point de plaque noire. Longueur, cinq pouces deux ou trois lignes.

Habite le Brésil et le Paraguay.

D'Azara, cité par M. Temminck, rapporte que son *chipiu* est un oiseau de plaine; qu'il se tient caché dans les herbes hautes et épaisses, dans lesquelles il court avec vitesse; qu'il se pose quelquefois, le matin et le soir, sur les plantes élevées; qu'il fait entendre un cri d'un ton bas et faible, qui ne paraît pas partir d'un oiseau : son vol est très court, et souvent il a besoin de piétiner quelque temps avant de prendre son essor. Il ne vit que par paires, et le mâle et la femelle se tiennent à environ cinquante pas de distance l'un de l'autre. Ils ne sont pas très vifs, et ils se nourrissent de vers et de petites graines.

EMBERIZOÏDE LONGIBANDE, *emberizoides marginalis*, Temm., pl. 114, f. 2; *fringilla macroura*, Lath., *Ind.*, sp. 90, p. 460.

M. de Lichtenstein a reconnu que cet oiseau devait faire partie d'un nouveau genre : il est cendré brunâtre en dessus; marqué sur la tête, le cou et le dos de flammèches brunes, disposées au centre des plumes; les joues sont rousses; un sourcil blanc; gorge et devant du cou blanchâtres; ventre roussâtre; bec brun en dessus, et jaunâtre en dessous; ailes vertes; queue longue, très étagée, se terminant en pointe. Longueur, sept pouces.

Habite le Brésil.

CXXVI° Genre. FRINGILLE, *fringilla*, L.; GROS-BEC, *fringilla*, Illig., Temm.; MOINEAU, *fringilla*, Cuv.

Bec court, robuste, assez exactement conique; moins large que la tête, épais, et quelquefois plus grêle; bords droits; mandibule supérieure légèrement inclinée à la pointe; entaillant sou-

vent les plumes du front; narines arrondies; ailes courtes; troisième et quatrième rémiges les plus longues.

Ce genre est tellement nombreux en espèces, qu'on a cherché à le subdiviser sans grand succès. C'est ainsi que quelques auteurs ont proposé les genres *pyrgita*, *carduelis*, *linaria*, etc., démembrés du grand genre *fringilla*, de Linné, sans qu'on puisse bien s'entendre pour y placer, non pas les espèces d'Europe qui sont bien connues, mais l'immense quantité des fringilles exotiques. Les passereaux généralement connus sous les noms de *moineaux*, *gros-becs*, *fringilles*, sont des passereaux de petite taille, qui vivent de fruits, de graines céréales surtout; qui vont le plus souvent par volées nombreuses. Les mâles sont ardens en amour, s'accouplent fréquemment, et participent à tous les soins qu'exigent les petits. Ce genre est répandu sur toute la terre, et partout où l'homme a porté ses pas. Les espèces sont plus nombreuses entre les tropiques et dans les pays où la culture du riz est répandue, parce qu'ils y trouvent les moyens de se multiplier à l'infini.

Les coupes ou sections que nécessitent ce genre nombreux, qui est à recomposer en entier, sont les suivantes:

† Moineau, *pyrgita*, Cuv.; laticônes, Temm.

Bec court, conique, un peu bombé vers la pointe.

Les espèces européennes sont:

Le moineau domestique, *fringilla domestica*, Lin., enl. 6, f. 1.
Le gros-bec soulcie, *fringilla petronia*, Gm., enl 225.
Le gros-bec cisalpin, *fringilla cisalpina*, Temminck, *Man.*, t. 1, p. 351.
Le gros-bec espagnol, *fringilla hispaniolensis*, Tem., *Man.*, t. 1, p. 353.
Le friquet ou hambouvreux, *fringilla montana*, L., enl. 267, f. 1.

†† PINSON, *fringilla*, Cuv.; BRÉVICÔNES, Temm.

Bec conique, court, moins arqué que celui des moineaux; ont des mœurs plus gaies et le chant plus varié que ces derniers. (*Cuv.*)

Les espèces européennes sont:
Le pinçon ordinaire, *fringilla cœlebs*, L., enl. 54, f. 1 (mâle en automne).
Le pinçon des Ardennes, *fringilla montifringilla*, L., enl. 54, f. 2.
Le niverolle, ou pinçon de neige, *fringilla nivalis*, L., Buff., t. IV, p. 136.

††† CHARDONNERET, *carduelis*, Cuvier; LONGICÔNES, Temminck.

Bec exactement conique, sans être bombé en aucun point; long et aigu; granivores.

L'espèce d'Europe est un des plus jolis oiseaux de nos climats: c'est le chardonneret, *fringilla carduelis*, L., enl. 4, qui tire son nom des chardons sur lesquels il se pose par troupes, pour y chercher les semences huileuses que ces plantes offrent dans les réceptacles des fleurs lors de la maturité.

†††† LINOTTE, *linaria*, Bechst.

Bec exactement conique, mais plus court et plus obtus que celui du chardonneret. Vivent de grains. (*Cuv.*)

Vivent de graines de chanvre et de lin, d'où vient leur nom; chantent très agréablement.

Les espèces d'Europe sont:
La grande linotte, *fringilla cannabina*, L., enl. 485, fig. 1; la linotte de montagne, *fringilla montium*, Gm., Vieill.

††††† SIZERIN, *linaria*, Vieill.; LONGICÔNES, Tem.

Bec très court, couvert à sa base de petites plumes décomposées et dirigées en avant, droit,

grêle et aigu à la pointe; mandibule inférieure à bords bidentés vers l'origine.

L'espèce européenne qui a servi de type à ce genre est le sizerin, ou petite linotte, *fringilla linaria*, L., enl. 485, f. 2. M. Vieillot ignorait sans doute que déjà Bechstein y avait appliqué le nom de linaria.

Peut-être devra-t-on joindre les
Venturon, *fringilla citrinella*, L., enl. 658, f. 2;
Le tarin, *fringilla spinus*, L., enl. 485, f. 3 (mâle);
Le serin des Canaries, *fringilla canaria*, L., enl. 202, f. 1.

Les fringilles exotiques sont nombreux. Nous ne citerons point les espèces des planches enluminées, parce qu'on les trouve indiquées dans le *Règne animal*; nous ne décrirons que les nouvelles espèces de M. Temminck, et celles anciennement figurées par Brown.

Le CARDINAL HUPPÉ, *loxia cucullata*, Daudin, Brown, pl. 23.

A tête surmontée d'une belle huppe d'un rouge vif, qui descend en pointe sur le devant du cou; le dessus gris; le dessous blanc.

Habite le Paraguay et le Brésil.

Le GROS-BEC A JOUES BRUNES, Brown, pl. 24, f. 1.

Tête et dessus du corps olivâtre; joues et gorge marron; un cercle doré autour de la gorge, et remontant au-dessus de l'œil; verdâtre en dessous.

Habite le Mexique, où il est nommé *tomtelio*.

Le GROS-BEC A VENTRE NOIR, Brown, pl. 24, f. 2.

Ailes et queue brunes; jaune; ventre noir, ainsi que le gosier.

Habite l'Afrique.

Le GROS-BEC A BANDES NOIRES, Brown, pl. 27, f. 1.

Gris perlé, finement strié de brun; une cravate

cramoisie bordée de noir en dessous. La femelle n'a point de rouge. Brown l'a figuré pl. 27, f. 2.

Habite le Sénégal. Se nomme vulgairement le *coucoupé*.

Le PINSON A TÊTE ROUGE, Brown, pl. 28, f. 2.

Rouge, à ailes, dos et queue, fauves, flammés de brun.

Habite l'île de France; est le *fondi* de Madagascar.

Le PINSON A CROUPION ROUGE, Brown, pl. 29, f. 1.

Tête grise, dos marron; croupion rouge; ailes et queue brunes; poitrine blanche; bec rouge.

Habite la côte d'Afrique, la Sénégambie.

GROS-BEC LONGICÔNE, *fringilla sphecura*, Temminck, pl. 96, f. 1 (mâle), f. 2 (mâle variété), et f. 3 (femelle); gros-bec de Java, enl. 101, f. 2; *emberiza quadricolor*, Gm.

Front et gorge bleus; tête, dos, ailes, verts; ventre, croupion et queue d'un rouge cramoisi, celle-ci ayant deux longs brins qui dépassent les autres rectrices; bec noir; pieds roux. La femelle a le ventre et la queue jaunes. La variété a le ventre grisâtre et la queue rouge, mais écourtée.

Habite Java et Sumatra.

GROS-BEC MÉLANOTE, *fringilla melanotis*, Temm., pl. 221, f. 1 (mâle).

Tête et joues cendrées; cou et dessus du corps d'un gris ardoisé clair; dos et ailes verts; croupion cramoisi; rectrices noires: mandibule supérieure noire, l'inférieure jaune; pieds bruns. Longueur, trois pouces six lignes.

Habite le pays des Caffres.

GROS-BEC SANGUINOLENT, *fringilla sanguinolenta*, Temm., pl. 221, f. 2 (mâle).

Bec, sourcils, croupion, couvertures inférieures de la queue, ventre et poitrine longitudinalement

d'un rouge de feu; joues et côtés du cou blancs, d'un jaune vif; tête, manteau, ailes, roux; queue brune, les trois rectrices externes terminées de blanc.
Habite le Sénégal et la côte de Guinée.

Gros-bec multizone, *fringilla polizona*, Temm., pl. 221, f. 3.

Fauve-brun; menton blanc; sourcil blanc; poitrine et flancs maillés finement de roux, de brun, de bleu; ventre couleur de buffle clair; mandibule inférieure rougeâtre.
Habite la Gambie.

Gros-bec croisé, *fringilla cruciger*, Tem., pl. 269, f. 1 (mâle adulte).

Cendré blond; un trait noir partant du bec et passant au-dessus des yeux, et se rendant derrière le cou; un trait noir sous le menton se joignant au bord de la gorge, et se continuant longitudinalement jusqu'à la région anale.
Habite le Bengale.

Gros-bec a oreillon blanc, *fringilla otoleucus*, Temm., pl. 269, f. 2 et 3.

Noir; joues, derrière du cou, épaules, blancs; manteau marron; rémiges bordées de jaune; flancs cendrés.
Habite le Sénégal.

Gros-bec élégant, *fringilla ornata*, Wied, Temm., pl. 208 (mâle et femelle).

La tête, la huppe, le tour du bec, une écharpe longitudinale du menton à l'anus d'un noir foncé; joues, grandes et moyennes couvertures, blanches; rémiges et rectrices brunes: queue blanche à sa naissance; dos cendré bleu; ventre et flancs couleur de buffle. La femelle est rousse brunâtre en dessus, et plus claire ou plus rougeâtre en dessous.
Habite le Brésil.

Gros-bec simple, *fringilla simplex*, Lichst., Tem., pl. 358, f. 1 et 2 (mâle et femelle).

Cendré; joues blanches, un trait devant l'œil, un devant le cou, plusieurs sur les épaules, noirs. La femelle est isabelle en dessus, cendrée en dessous.
Habite la Nubie.

Gros-bec jaunet, Temm., pl. 365, f. 1 et 2 (mâle et femelle).

Jaune; manteau roux marron; deux raies blanches sur l'épaule; la femelle est rousse en dessus, le bas-ventre cendré.

Pinson coiffé, *fringilla pileata*, Wied, *It.*, t. III, p. 66 (mâle).

Plumage gris cendré, teint de brunâtre; le dessous du corps blanchâtre, plus foncé sur les côtés; le dessous du cou et le haut de la poitrine gris cendré pâle; une sorte de huppe de plumes longues et étroites, d'un rouge écarlate ardent sur le sommet de la tête, et bordée d'un liseré noir. Longueur, cinq pouces six lignes.
Habite le Brésil.
M. Horsfield a décrit comme appartenant à la Faune de Java, les espèces suivantes :

Fringilla philippina ; loxia philippina, Linné, enl. 135, f. 2.

C'est le *manyar-kembang* des Javanais.

Fringilla manyar, Horsf., N. sp.

Fauve en dessus; chaque plume bordée de ferrugineux; jaune blanchâtre en dessous; gorge, poitrine d'un jaune foncé; sourcil jaunâtre. Longueur, cinq pouces.
C'est le *manyar* des Javanais.

Fringilla punicea, Horsf., N. sp.

Écarlate; ailes fauves; queue noire; tectrices alaires, poitrine et ventre ponctués de blanc. Lon-

gueur, trois pouces et demi : la femelle a des couleurs moins brillantes.
C'est le *menyiring* des Javanais.

Fringilla punctularia ; loxia punctularia, Linné, enl. 139, f. 1.

C'est le *pekking* des Javanais. M. Horsfield pense qu'il n'est peut-être qu'une variété du *loxia molucca*, de l'enl. 139, f. 2.

Fringilla striata, Horsf. ; *loxia striata*, Linné, enl. 153, f. 1.

C'est le *prit* des Javanais.

Fringilla prasina, Horsf. ; *loxia prasinata*, Sparm., *Carls*.

Vert olivâtre ; front, région orbitaire, gorge, azurés ; rémiges et rectrices noires ; croupion, ventre, rouges ; poitrine et flancs ferrugineux. Longueur, cinq pouces et demi.
Il est nommé *binglis* par les Javanais des districts orientaux.

Fringilla oryzivora ; loxia oryzivora, L., enl. 152, f. 1.

C'est le *glate* des Javanais ; le *calfat*, originaire de Java, où il est excessivement commun, et naturalisé à l'Ile de France.

Fringilla maja ; loxia maja, L., enl. 109, f. 1.

C'est le *bondol* des Javanais.
Parmi les oiseaux du même genre, qui vivent à la Nouvelle-Hollande, nous citerons :

Fringilla Lathami, Vig. et Horsf., p. 256 ; *fringilla leucocephala*, Var., Lath. (*Suppl.*, sp. 1.)

D'un brun grisâtre ; une écharpe large sur la poitrine ; flancs et ventre noirs ; des taches blanches sur plusieurs parties ; croupion écarlate.
C'est le *red diamont bird*, ou l'oiseau diamant

rouge des habitans du port Jackson : il n'est pas commun.

Fringilla bella, Vig., Horsf.; *loxia bella*, Latham, sp. 8 (*Suppl.*).

Gris brunâtre, et couvert de lignes noires; blanc en dessous, rayé de brun; croupion et milieu des rectrices moyennes rouges.
Commun au port Jackson.

Fringilla temporalis, Lath.; *temporal finch*, Lew., pl. 12.

Brun olivâtre passant au gris en dessus; tête d'un bleu gris; raie traversant les yeux et croupion écarlates.
Les habitans du port Jackson le nomment *red bill* ou bec rouge : il vit en troupes.

Fringilla Bichenovii, Vig. et Horsf., p. 258.

D'un brun gris de souris, finement rayé de fauve; épaules et rémiges tachetées de blanc; joues, gorge, ventre et croupion blancs; tectrices inférieures blanches, tachées de noir; une bande noire s'étendant de la gorge aux côtés de la tête, et entourant les joues et le gosier; une ceinture sépare la poitrine de l'abdomen; rectrices noires en dessus comme en dedans; bec blanc au bout; pieds fauves, plombés. Longueur, cinq pouces.
Cette espèce a été découverte par M. Brown à *Shoal water bay* et à *Broad Sound*, à la Nouvelle-Hollande.

CXXVII^e Genre. Veuve, *vidua*, Cuv.; *fringilla*, Temm., Vieill.; *emberiza*, L.

Caractères du genre précédent : les veuves ne diffèrent point du genre fringilla par la forme du bec, qui est assez analogue à celle des linottes; mais elles sont remarquables par les couvertures de la queue des mâles, qui s'allongent beaucoup. La plupart des ornithologistes n'admettent point la séparation de

ces oiseaux, d'avec les fringilles, et leurs motifs sont fondés sur ce que les femelles étant privées de cet accessoire, et les mâles en mue ne le présentant point, il est impossible de les reconnaître et de leur assigner un caractère précis. Toujours est-il, que les veuves forment un petit groupe très naturel, qui se dessine assez nettement au milieu des fringilles, et ce n'est qu'à ce titre que nous les isolons.

Les mœurs des veuves sont analogues à celles des gros-becs, ou fringilles, ou moineaux. Elles vivent dans l'ancien continent; toutes ont du noir dans le plumage.

Les principales espèces sont :

La VEUVE DE LA CÔTE D'AFRIQUE, Buff., enl. 8, f. 1; *emberiza regia*, L.

A calotte, à dos et à queue bleu-noir ; le dessous du corps et un collier blanc; quatre brins très longs partant de la queue, et s'élargissant en palette à leur extrémité.

La PETITE VEUVE, enl. 8, f. 2; *emberiza serena*, L.

Bec rouge; corps varié de blanc et de noir; deux longues rectrices pointues.

La GRANDE VEUVE D'ANGOLA, enl. 194, f. 1 et 2; *emberiza paradisea*, L.

A tête, dos, ailes et queue d'un noir profond; à collier et corps en dessous d'un châtain roux vif; bas-ventre blanc; deux très longues rectrices, les deux moyennes élargies, roides et acuminées.

Cette espèce est très commune au Sénégal; lorsqu'elle mue elle est variée de brun, de roux et de blanc.

La VEUVE A AILES ROUGES, enl. 635; *emberiza longicauda*, L.

Noire; à très longue queue; les ailes de trois couleurs : d'un rouge vif à l'épaule, d'un blanc pur au milieu, et brunâtre à l'extrémité.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

La VEUVE A POITRINE ROUGE, enl. 647; *emberiza panayensis*, L.

Noire, une tache rouge au milieu de la région thoracique; quatre très longues rectrices.

Buffon dit cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, mais il vit aux Philippines.

CXXVIIIe Genre. GROS-BEC, *coccothraustes*, Briss., Vieill., Cuv.; *pytilus*, Cuv.; *fringilla*, Temm.; *loxia*, L.

Bec robuste, bombé, épais; mandibule supérieure droite, ou inclinée à la pointe, entière, ou munie vers le milieu d'une dent obtuse, creusée et garnie de stries longitudinales à l'intérieur, au niveau du front chez les uns, plus haut à la base chez les autres, quelquefois ciselée, près du capistrum, chez d'autres. (*Vieill.*)

Il est fort difficile d'isoler nettement le genre gros-bec, ainsi restreint, des gros-becs du genre fringilla, de la plupart des auteurs. Un grand nombre d'espèces établissent le passage le plus insensible entre les *fringilla* et les *coccothraustes*, et les veuves semblent encore être un chaînon intermédiaire.

Les espèces européennes de ce genre vivent de graines, de semences, dont elles brisent les coques ligneuses; nichent dans les arbres. Nous citerons:

Le GROS-BEC OU PINÇON ROYAL, *loxia coccothraustes*, L., enl. 99 et 100.

Tête, joues, croupion d'un brun roux; tour du bec devant la gorge d'un noir intense; collier cendré sur la nuque; manteau brun foncé; une tache longitudinale blanche sur l'aile; pennes secondaires coupées carrément; dessous du corps d'un roux vineux agréable; iris rouge pâle; bec et pieds d'un brun grisâtre. Longueur, sept pouces. La femelle est plus claire dans ses teintes, et quelquefois atteinte d'albinisme: elle pond de trois jusqu'à cinq

œufs, d'un gris cendré nuancé de verdâtre, tachés de brun.

Habite les bois de haute futaie, les pays de montagnes : de passage dans plusieurs provinces du midi de la France. Vit de semences de platane, de hêtre, du pin, et des amandes des fruits à noyau.

GROS-BEC VERDIER, *loxia chloris*, L., enl. 267, f. 2.

Verdâtre en dessus et jaunâtre en dessous; quelquefois tout blanc : la femelle pond de quatre à six œufs blanc argentin, ponctués de brun.

Habite la lisière des bois; descend dans les plaines pendant l'hiver; vit de graines et d'herbes; niche sur les arbres, sur les buissons.

La SOULCIE, *fringilla petronia*, L., enl. 225; le *moineau des bois*, Buff.

Brun cendré roussâtre; calotte rousse, bordée de brun ; sourcil blanc ; tache jaunâtre sur la poitrine.

Habite le midi de l'Europe; vit dans les bois, d'où il ne sort que rarement.

Le GROS-BEC BLEU D'AMÉRIQUE, enl. 154; *loxia grossa*, L.

En entier d'un bleu noir; une tache d'un blanc pur sous la gorge; bec rouge, pieds bruns.

CXXIXe Genre. BOUVREUIL, *pyrrhula*, Briss., Vieill., Cuv., Temm.; *loxia*, L., Lath.

Bec fort, court, conique, bombé sur tous les côtés, comprimé à la pointe, à arête s'avançant un peu sur le front, à mandibule supérieure courbée; l'inférieure un peu relevée ; à palais lisse ; narines arrondies, latérales; ailes courtes; quatrième rémige la plus longue, queue rectiligne.

Les bouvreuils, d'abord isolés des gros-becs par Brisson, puis confondus avec eux, n'en ont été séparés que dans ces derniers temps. Ils forment un

genre bien distinct de tous les gros-becs, et dont les espèces habitent toutes les parties du monde; excepté peut-être la Nouvelle-Hollande.

Ce sont des oiseaux faciles à reconnaître à leur air de famille : ils vivent de graines, dont ils brisent aisément les enveloppes, même les plus dures. Le plumage des mâles diffère un peu de celui des femelles, et ils sont soumis à une double mue.

Les espèces d'Europe sont :

Bouvreuil pallas, *pyrrhula rosea*, Temm. (*Man.*, t. I, p. 335); *fringilla rosea*, Pallas, *It.*, t. III, p. 699; Gm.

Front, gorge, argentés; tête, nuque, croupion, épaulettes et parties inférieures d'un cramoisi vif; dos noir, bordé de rouge; deux bandes d'un blanc rose sur les ailes : celles-ci brun cendré. Couvertures bordées de blanc; abdomen et couvertures inférieures de la queue d'un blanc rose; bec et pieds d'un brun clair. Longueur, cinq pouces cinq lignes.

Habite les rives des fleuves de la Sibérie; se montre quelquefois en Hongrie. On ne connaît rien de ses mœurs.

Bouvreuil cramoisi, *pyrrhula erythrina*, Temm. (*Man.*, t. I, p. 336.)

Tour du bec d'un rose terne; nuque et haut du dos d'un cramoisi vif; croupion, gorge, poitrine, d'une teinte rosée; ventre d'un blanc pur; dos et couvertures d'un brun cendré; rémiges et rectrices brunâtres; queue fourchue; bec et pieds bruns. Longueur, cinq pouces six lignes. La femelle est brune cendrée en dessus, tachée de brun plus foncé; les parties inférieures d'un blanc pur : pond cinq ou six œufs verdâtres.

Habite les contrées les plus septentrionales de l'Europe.

Bouvreuil commun, *pyrrhula vulgaris*, Briss., enl. 145, f. 1 et 2; *loxia pyrrhula*, Gm.

Cendré en dessus; calotte, tour du bec et devant

du cou d'un noir profond; dessous du corps rouge; ventre et croupion blancs; une bande grisâtre sur l'aile; bec et pieds noirâtres. Longueur, six pouces trois lignes. La femelle a toutes les parties inférieures d'un brun roussâtre; moins de blanc sur le croupion et sur l'abdomen. Passe quelquefois au blanc pur.

Habite une partie de l'Europe. La femelle pond de trois jusqu'à six œufs obtus, d'un blanc bleuâtre, marqués à leur gros bout d'un cercle de taches brunes et violettes.

BOUVREUIL A LONGUE QUEUE, *pyrrhula longicauda*, Temm., *Man.* I, p. 340.

Un cercle rouge autour du bec; plumes du haut de la tête, de la gorge, acuminées, d'un rose clair et comme lustrées; poitrine, ventre d'un rouge cramoisi; abdomen rose; plumes du dos et des scapulaires noires, bordées de rouge; petites couvertures blanches, moyennes, ayant une grande tache blanche; rémiges noires, bordées de blanc; les trois externes blanches, à tige noire; bec et pieds bruns; queue rectiligne, longue de trois pouces. La femelle est olivâtre clair.

Habite le Nord, et notamment la Sibérie. Il aime le voisinage des torrens, les vergers les plus touffus. Il se nourrit de semence de plusieurs espèces d'armoise.

Parmi les bouvreuils nouveaux, nous citerons

BOUVREUIL GITHAGINE, *pyrrhula githaginea*, Temm., pl. 400, f. 1 et 2 (mâle et fem.); *fringilla githaginea*, Lichst.; Égypte, pl. 5, f. 8.

Gris teinté de rose clair; tête cendrée; nuque brun cendré; croupion, rémiges et rectrices teintés de rose clair; un sourcil rouge; queue faiblement échancrée; bec cramoisi. Longueur, quatre pouces six lignes. La femelle est brun-isabelle.

Habite l'Égypte et la Nubie. Le nom de *githagine* vient sans doute de *githago*, plante caryophyllée à fleur d'un rose pâle, ou bien parce que ce bouvreuil en recherche les graines.

Bouvreuil Télasco, *pyrrhula Telasco*, Less. et Garn. (*Zool. Coq.*, pl. 15, f. 3.)

Ailes et queue brunes; les premières ayant un miroir blanc sur l'aile; tête et corps roux flammé de brun en dessus; menton marron-noir, la tache se terminant en pointe sur le haut de la poitrine; dessous du corps blanc.
Habite Lima.

Bouvreuil social, *pyrrhula synoica*, Temm., pl. 375, f. 1 et 2 (mâle et fem.).

D'un rose plus ou moins foncé; le front garni de petites plumes écailleuses blanches bordées de rose; les joues et la gorge tachetées de petits traits d'un rouge vif; bec et pieds jaunes; ailes fauves. La femelle est en général d'une couleur isabelle ou de buffle pâle, flammé de brunâtre en dessus; queue faiblement échancrée.
Habite le mont Sinaï, en Arabie.

Bouvreuil cendrillard, *pyrrhula cinereola*, Tem., pl. 11, fig. 1.

Bec rouge; tête cendrée; dessus du corps cendré bleuâtre; un petit miroir blanc sur l'aile; gorge, poitrine et abdomen d'un blanc pur.
Habite le Brésil.

Bouvreuil perroquet, *pyrrhula falcirostris*, Temm., pl. 11, fig. 2.

Bec noirâtre; plumage généralement verdâtre, plus foncé sur le dos; les plumes alaires brunes; couvertures inférieures de la queue jaunâtres.
Habite le Brésil.

CXXXe Genre. Crucirostre, *crucirostra*, Daudin, p. 355; Bec-croisé; Krinis, *loxia*, Briss., Illig., L., Cuv., Vieill., Temm.

Bec comprimé, épais, très robuste, à mandibules tellement courbes que les pointes s'en-

trecroisent en sens inverse, c'est-à-dire que la pointe de la mandibule inférieure devient supérieure, *et vice versâ ;* ailes médiocres ; première rémige plus longue ; queue fourchue.

Les becs-croisés vivent principalement dans le nord de l'Europe, des semences des cônes ligneux des pins et des sapins. Ils coupent aisément les racines, et les bourgeons dont parfois ils se nourrissent. Ils sont de passage dans plusieurs provinces de la France.

On en connaît en Europe deux espèces qui sont :

Crucirostre des sapins, *loxia pytiopsittacus*, Bech., Temm., t. 1, p. 325; le *bec-croisé perroquet, loxia curvirostra major*, Gm.

Le bec très fort, très courbé, large à sa base de sept lignes, plus court que le doigt du milieu; la pointe croisée de la mandibule inférieure ne dépassant pas le bord supérieur du bec; le plumage est cendré olivâtre; le croupion jaune verdâtre; dans sa première mue, le mâle est d'un rouge vif plus ou moins pur. Les femelles ressemblent aux jeunes de l'année, qui sont d'un cendré brun. Longueur, sept pouces.

Habite le nord de l'Europe et de l'Amérique. Niche sur les sapins. La femelle pond quatre à cinq œufs cendrés tachés de rouge.

Bec-croisé des pins, *loxia curvirostra*, L., Temm., t. 1, p. 328, enl. 218 (*mâle âgé d'un an*).

Suivant M. Temminck, il se distingue du précédent par son bec faiblement courbé, large à sa base de cinq lignes, de la longueur du doigt du milieu; la pointe croisée de la mandibule inférieure dépassant le bord supérieur du bec; rouge de brique dans sa première livrée; d'un cendré verdâtre dans son plumage parfait; rémiges et rectrices noires. Les jeunes de l'année sont d'un gris-brun nuancé de verdâtre, ainsi que les femelles.

Habite le nord de l'Europe et de la France. Pa-

raît, en hiver, dans les provinces méridionales. On trouve aussi cet oiseau dans le nord de l'Amérique et de l'Asie.

L'Amérique septentrionale possède en propre une espèce qui est le

Bec-croisé falcirostre, *loxia falcirostra*, Lath., t. 1, p. 108, sp. 2; *loxia leucoptera*, Daudin, t. 2, pl. 26, p. 358. Dixon, *It. App.*, t. 2, p. 286, pl. 19.

Qui est plus petite que les deux précédentes dont elle a les teintes générales; mais ce qui la distingue, sont, une queue très fourchue, et deux bandes transversales sur les ailes. Le plumage du mâle, jusqu'à l'âge de deux ans, est d'une couleur de laque carminée.

Habite New-York et la baie d'Hudson; la côte nord-ouest d'Amérique.

CXXXI^e Genre. Psittirostre, *psittirostra*, Temm.

Bec court, très crochu, un peu bombé à la base; mandibule supérieure courbée à la pointe sur l'inférieure; celle-ci évasée, arrondie et obtuse à l'extrémité; narines basales, à moitié fermées par une membrane couverte de plumes; troisième rémige plus longue.

L'espèce, suivant M. Temminck, qui doit entrer dans ce genre, et dont on ne connaît ni les habitudes ni les mœurs, est un oiseau de la Nouvelle-Hollande, que Latham avait décrit sous le nom de *loxia psittacea*, *Syn.*, tom. III, pl. 42. Le même auteur dit posséder la figure d'une autre espèce verte, à tête grise. Mais d'après les caractères que M. Temminck assigne à son *psittirostra*, nous ne voyons pas bien la nécessité de ce genre nouveau, car il ne nous paraît pas différer du genre dur-bec, *corythus*, Cuv., *dont le bec est bombé de toute*

part, et a sa pointe courbée par-dessus la mandibule inférieure. M. Cuvier avait déjà dit, dans une note, que probablement on devrait mettre dans les dur-becs le *loxia psittacea* de Latham. Les caractères du *psittirostre* nous paraissent pris de ceux assignés, par M. Cuvier, au *corythus*, et par M. Vieillot à son *strobilophaga*.

Quoi qu'il en soit, Latham décrit ainsi le *parrot-billed gros-beak*, du *Mus. Lever.*, que M. Temminck nomme *psittirostra icterocephalus*. Longueur, sept pouces; bec de forme analogue à celui d'un perroquet; mandibule supérieure allongée et recourbée à la pointe; l'inférieure courte; le mâle a la tête et une partie du cou jaunes; corps en entier d'un vert brun-olivâtre, plus pâle en dessous; le bord des rémiges et des rectrices jaunâtres; queue égale; jambes d'un brun pâle. La femelle a le même plumage que le mâle, mais elle n'a pas de jaune à la tête, qui est verte et grise jaunâtre sur les tempes. Habite les îles Sandwich, à Owhyhie.

Cook avait mentionné cet oiseau sous le nom de perroquet, *troisième Voyage*, p. 129.

CXXXII^e Genre. Dur-bec, *corythus*, Cuv.; *strobilophaga*, Vieill.; *loxia*, L., Lath.; *pyrrhula*, Temm.

Bec bombé de toute part, à pointe recourbée par-dessus la mandibule inférieure qui est obtuse, robuste, entier, épais, une dent robuste au bord et au milieu de la mandibule supérieure.

Le *corythus* ne se composerait que d'une espèce, si le genre *psittirostre* était adopté; mais comme ils seront réunis indubitablement, le genre *corythus* (nom que les Grecs donnaient à un oiseau inconnu) recevra sans doute et le *dur-bec*, proprement dit, et le *psittirostre à tête jaune*, de M. Temminck.

L'espèce type est le

Gros-bec du Canada, enl. 135, f. 1, *loxia enucleator*, L.; *coccothraustes rubra*, Edwards, pl. 76 (mâle), *Recueil de Selligmann; pyrrhula enucleator*, Temm., *Man.* 1, p. 333.

Dans l'âge adulte est d'un rouge orange qui s'éclaircit sur le devant du cou; le plumage est en entier d'un rouge cramoisi, dans la première année; les ailes sont brunes, bordées de blanc; les rectrices sont noires. Longueur, sept pouces quatre ou cinq lignes.

Les femelles sont d'un brun teinté d'orangé. Les jeunes sont cendrées. Varie quelquefois, et passe au blanc pur. M. Cuvier pense que le *loxia flamengo* de Sparm., *Mus. Carls.*, pl. 17, est une variété albine du dur-bec. La figure de Buffon représente cet oiseau avec un bec conique et régulier qui n'est pas exact.

Le dur-bec habite l'Europe comme l'Amérique septentrionale. Il vit à la manière des becs-croisés ou crucirostres. La femelle pond quatre œufs blancs.

Il est répandu tout autour du pôle, en Laponie comme au Groënland, et à la côte nord-ouest, à Nootka.

CXXXIIIe Genre. Coliou, *colius*, Briss., Gm., Cuv.

Bec court, fort, conique, un peu comprimé, entier, à mandibules égales et à bords arqués; narines arrondies; pouce versatile; ongles arqués, longs; celui du pouce le plus court; ailes courtes; troisième rémige la plus longue; queue étagée très longue.

(Les Grecs donnaient le nom de Κολοιος à une petite espèce de corneille, sans doute le choucas.)

Les colious ont un plumage doux et soyeux; aussi les nomme-t-on, et par analogie avec leurs teintes gé-

néralement grises, *oiseaux-souris*, au Cap, suivant Levaillant. Ils habitent l'Afrique et les Indes. Le *colius viridis* de Latham, qu'on dit de la Nouvelle-Hollande, est probablement un oiseau d'un autre genre. Ils vivent en famille; se nourrissent de fruits, de bourgeons des arbres, et sont le fléau des jardins potagers. Ils marchent mal, mais ils grimpent presque constamment sur les branches des arbres, où ils se tiennent, en s'aidant du bec à la manière des perroquets. Ils nichent par petits essaims sur les mêmes buissons; et Levaillant affirme qu'ils dorment suspendus la tête en bas, et que lorsqu'il fait froid, on les trouve tellement engourdis le matin, qu'on peut les prendre les uns après les autres. Leur nid est spacieux et arrondi; la femelle y pond cinq à six œufs. Leur chair est délicate.

Les espèces principales de colious sont:

COLIOU A DOS BLANC, *colius leuconotus*, Lath.; *colius Capensis* et *erythropus*, Gm., enl. 282, f. 1; Levaill., pl. 257; Daudin, pl. 27.

Gris légèrement rosé; ventre blanc; huppe peu apparente; une bande blanche sur le dos; une légère touffe pourprée sur le croupion. Longueur, six pouces trois lignes.

Habite le cap de Bonne-Espérance. Son cri est *qui-wi, qui-wi, qui-wiwi* fortement articulé. Ses œufs sont d'un blanc rosé.

COLIOU RAYÉ, *colius striatus*, Gm.; *coliou de l'île de Panay*, Sonnerat, pl. 74. (*Il. Nouv.-Guinée*); *colius panayensis*, Lath., Levaill., pl. 256.

Gris vineux; croupion, ailes et queue d'un brun clair; parties inférieures d'un gris rougeâtre, rayées finement de brun clair.

COLIOU QUIRIWA, *colius quiriwa*, Levaill., pl. 258; *colius Senegalensis*, Lath., *coliou huppé du Sénégal*, enl. 282.

Une peau nue, rougeâtre, autour de l'œil; front

fauve ; teinte gris-perlé à reflets verdâtres ; plumes du ventre rousses.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

CXXXIV• Genre. Phytotome, *phytotoma*, Molina, Daudin, Temm., Vieill.

Bec conique, droit, denté ; narines ovales ; langue courte, obtuse (*Molina*, Hist. Nat. du Chili, p. 324).

Bec conique, avec les bords de la mandibule supérieure un peu dentelés en scie ; tête arrondie, simplement emplumée ; bec conique, gros, droit, avec la mandibule supérieure un peu crénelée en ses bords, et recouvrant l'inférieure ; langue courte, un peu charnue, et à bout un peu obtus ; narines petites, arrondies et placées à la base du bec contre les petites plumes du front ; corps arrondi, épais, terminé par une queue faiblement allongée, à bout arrondi ; pieds à tarses maigres, annelés trois ou deux doigts devant, et un derrière (*Daudin*, t. II, p. 364).

Bec court, fort, conique, tranchant, à bords des mandibules finement dentelés ; narines basales, latérales, petites, nues, ovoïdes ; pieds médiocres ; trois ou quatre doigts. (*Temm.*)

Ce genre ne repose que sur l'autorité de deux voyageurs dont l'exactitude est suspectée, c'est pour cela que nous avons jugé convenable de rapporter textuellement, et d'après les divers auteurs, les caractères assignés au genre phytotome. Ce genre toutefois paraît véritablement exister, bien que les espèces qui le composent aient toutes les habitudes des gros-becs, et même leurs formes corporelles.

On ne connaît jusqu'à présent que deux espèces qui différeraient assez l'une de l'autre par les doigts

pour être séparées, si elles étaient mieux connues : l'une est du Chili et l'autre de l'Abyssinie.

PHYTOTOME RARA, *phytotoma rara*, Molina (*Hist. Nat. du Chili*, p. 234); Daudin, t. II, p. 366.

Voici pour cette espèce la description textuelle qu'en donne Molina : « La rara (*phytotoma rara*, *Gen. Nov.*) est à peu près de la grosseur de la caille : l'espèce me paraît unique dans son genre; elle appartient aux *passeres* de Linné. La rara a le bec assez gros, conique, droit, un peu pointu, entaillé en scie, d'un demi-pouce de longueur; sa langue est très courte et obtuse, la pupille de l'œil brune : elle a quatre doigts aux pieds, trois par devant bien proportionnés, le quatrième par derrière, mais un peu plus court; la queue médiocre, mais arrondie. Cet oiseau est d'un gris obscur sur le dos, un peu plus clair sur le ventre; les pennes des ailes et de la queue ont des pointes noires; le son de sa voix est rauque, interrompu, et paraît exprimer son nom. Cet oiseau se nourrit d'herbes; mais il a la mauvaise habitude de couper auparavant la tige tout près de la racine; souvent il ne fait qu'arracher par caprice quantité de plantes sans y toucher : les paysans le persécutent pour cette raison et lui font une guerre continuelle, et les enfans qui en détruisent les œufs sont récompensés. Il fait son nid dans les endroits obscurs et peu fréquentés, sur les plus hauts arbres, et par là il échappe à la persécution de ses ennemis; mais malgré ses précautions cet oiseau diminue considérablement. Je ne sais si c'est parce que sa tête est mise à prix, ou que l'espèce est peu féconde par elle-même. »

PHYTOTOME D'ABYSSINIE, *phytotoma tridactyla*, Daudin (*Orn.*, t. II, p. 366, pl. 28, f. 1); *loxia tridactyla*, Gm.; le *guifso balito*, Buff.

Cette espèce, découverte en Abyssinie par Bruce, figurée par Daudin, d'après un individu découvert en Nubie par M. Smith, est de la taille du gros-bec

ordinaire; c'est-à-dire qu'il a environ six pouces de longueur. Son bec est brun, conique et dentelé; la tête et le haut du cou, en devant, sont rouges; le manteau brun, lavé de verdâtre, et le reste du plumage d'un noir profond; les plumes des grandes couvertures sont disposées en écailles noires bordées d'un blanc faiblement olivâtre; la queue est légèrement fourchue; les pieds sont bruns, les ongles noirs; mais on ne compte à cette espèce que deux doigts en avant et un en arrière. Le *phytotome guifso balito* de Bruce, diffère un peu de l'espèce précédente: son plumage est noir; la tête, le devant du cou et une bande longitudinale sur le ventre sont cramoisi, et les couvertures des ailes sont brunes, bordées de blanc.

Cette espèce a les mœurs du gros-bec ordinaire; elle vit dans les profondeurs des bois, d'amandes dont elle brise les noyaux; on dit qu'elle ne chante pas.

CXXXVe Genre. TISSERIN, *ploceus*, Cuvier, Temm.; TROUPIALE, *agelaius*, Vieill.; *oriolus*, L., Lath.

Bec robuste, fort, long, convexe, presque droit, aigu, à front entaillé par l'arête, à pointe un peu fléchie; bords des mandibules un peu courbés en dedans; narines ovoïdes, couvertes; ailes médiocres; quatrième rémige la plus longue.

De πλοκεὺς, tisserand.

M. Cuvier a réuni sous ce nom des oiseaux à bec conique, pointu, mais assez grand pour les faire classer parmi les caciques: ils en diffèrent, suivant ce savant, parce que la commissure de leur bec est droite, tandis qu'elle est recourbée chez les premiers. Toutefois, les limites de ce genre, soit du côté des loxia ou gros-becs ordinaires des auteurs, soit du côté des caciques, ne sont point aisées à circonscrire.

Les tisserins ont été nommés ainsi parce qu'ils

tissent avec le plus grand art leurs nids, et qu'ils emploient la soie, la laine et tout ce qu'ils peuvent se procurer, même les herbes menues. Tous les gros-becs et les fringilles ont toutefois la même industrie : leurs habitudes et leur genre de vie sont assez analogues à ceux des moineaux ou gros-becs. Deux espèces surtout sont célèbres dans l'Inde : ce sont le TOUCNAM-COURVI, *loxia philippina*, Gm., enl. 135, et le NÉLICOURVI, *loxia pensilis*, que Sonnerat a figuré dans son *Voyage aux Indes et à la Chine*, pl. 112.

« Le nélicourvi, dit Sonnerat, t. II, p. 200, est de la grosseur d'un moineau de France; la tête, le cou, la gorge, sont jaunes; une raie d'un vert terne traverse les joues; tout le dessus du corps est verdâtre; le ventre est gris foncé; les couvertures inférieures de la queue sont mordorées; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau fait son nid sur le bord des ruisseaux, et l'attache le plus souvent à des feuilles de *caldeir* ou vaquois; il est composé de paille, de joncs artistement entrelacés, et forme par le haut une poche où il fait sa demeure : sur l'un des côtés de cette poche est adapté un long tuyau de même nature que le nid, tourné vers le bas; l'ouverture du nid est au bout du tuyau; il met ainsi ses petits à l'abri de la pluie et de la voracité des couleuvres et autres reptiles. L'année suivante il fait son nid au bout de celui-là : Sonnerat en a vu jusqu'à cinq attachés les uns au bout des autres. Ces oiseaux construisent leurs nids en société, et il n'est pas rare d'en voir cinq à six cents sur le même arbre : ils ne font que trois petits par ponte.

Les tisserins habitent l'Afrique, l'Asie et l'Amérique. M. Cuvier y joint le Cap-More du Sénégal, *oriolus textor*, Gm., enl. 375 et 376, sous le faux nom de *troupiale*.

VIe Famille. Les Sturnidées.

Bec assez grand, fort à sa base, se terminant en pointe aiguë, entamant les plumes du front; droit, ou légèrement récourbé, arrondi, ou un peu déprimé à la pointe.

Tous les oiseaux de cette famille se ressemblent par le port, les habitudes et la manière de vivre; ils se réunissent le plus souvent en bandes plus ou moins nombreuses, vivent de graines, de fruits, de petits insectes, et surtout de fourmis. Les couleurs de leur plumage affectent une sorte de disposition uniforme dans la distribution de quelques teintes.

CXXXVIe Genre. Troupiale, *icterus*, Briss., Temm.; les Cassiques, *cassicus*, Cuv.; *oriolus*, L., Lath.

Bec allongé, aigu, conique; base de la mandibule supérieure échancrant les plumes du front; bords des mandibules rentrans; ailes médiocres, ne s'étendant que jusqu'au milieu de la queue; troisième et quatrième rémiges les plus longues; pieds médiocres, garnis de scutelles en avant, et nues en arrière; queue médiocre. (*Vigors.*)

Peu d'oiseaux ont donné lieu à plus de sous-divisions que ceux qui composent le genre troupiale. M. Vieillot a proposé les genres suivans:

Cassique, *cassicus*, Vieill.; *oriolus*, Linn.

Bec plus long que la tête, droit, entier, longicône, convexe en dessus, robuste, pointu; mandibule supérieure à base gibbeuse, prolongée et arrondie dans les plumes du front.

Type. *Cassique huppé*, Buff.

Carouge, *pendulinus*, Vieill.; *oriolus*, Linn.

Bec un peu grêle, arrondi, longicône, entier, un peu fléchi, à bords inclinés en dedans, un peu épais, ou aigu à l'extrémité; mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front.

Type. *Oriolus spurius* (fem.). — *Ferrugineus*, Gm.

Baltimore, *yphantes*, Vieill.; *oriolus*, Linn.

Bec droit, polyèdre, entier, un peu grêle, acuminé; mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front.

Type. *Baltimore franc*, Buff. — *Spurius* (mâle), Gm.

Malimbe, *sycobius*, Vieill.

Bec fort, longicône, convexe en dessus, un peu comprimé par les côtés, entier, courbé vers le bout; mandibule inférieure à bords fléchis en dedans; ailes à penne bâtarde.

Type. *Malimbe huppé*, Vieill. (Ois. chant.)

Ictérie, *icteria*, Vieill.; *muscicapa*, Linn.

Bec un peu fort, longicône, convexe en dessus, entier, un peu incliné en arc; mandibules à bords fléchis en dedans.

Type. *Muscicapa viridis*, Gm.

Quiscale, *quiscalus*, Vieill.; *gracula*, *corvus*, Lin., Gm., Lath.

Bec glabre et comprimé à la base, droit, entier, à bords anguleux et fléchis en dedans, incliné vers le bout; mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front.

Type. *Gracula quiscula* et *Corvus mexicanus*, Lin.

Les troupiales forment un genre très naturel qui vit exclusivement dans le Nouveau-Monde (1); ils se perdent insensiblement et par nuances très graduées, d'abord entre eux, puis avec les fringilles par les tisserins. Leur nom vient de ce qu'ils vivent communément en troupes, comme les étourneaux, avec lesquels ils ont les plus grands rapports. Ils nichent dans le voisinage les uns des autres, se nourrissent de graines farineuses et de fruits, et s'abattent par bandes nombreuses dans les champs ensemencés.

La confusion qui existe dans la synonymie des espèces est tellement grande, qu'on ne peut, à bien dire, prononcer d'une manière positive sur la place qu'elles doivent occuper dans les genres secondaires dont on a sectionné les troupiales. Il nous a paru plus naturel de suivre le travail publié par M. Vigors (*Zool. Journ.*, t. II, p. 182), et d'adopter pour sous-genres ou pour sections artificielles, les genres proposés par cet auteur.

LEÏSTES, Vigors.

Bec droit, anguleux à la base; queue égale.

CASSICUS, Daudin.

Bec droit, arrondi à la base; queue presque égale.

QUISCALUS, Vieill.

Bec épais, courbé, anguleux à la base; queue étagée, cymbiforme.

ICTERUS, Cuv.

Bec courbé, grêle, anguleux à la base; queue étagée, arrondie.

---

(1) Excepté une espèce que nous avons découverte à la *Nouvelle-Zélande*.

XANTHORNUS, Cuv.

Bec grêle, droit, anguleux; queue à peu près arrondie.

DACNIS, Cuv.

Bec conique, aigu, grêle et droit.

Les CASSIQUES, *cassicus*, suivant M. Cuvier, ont la base du bec qui remonte sur le front, et qui y entame les plumes par une large échancrure demi-circulaire.

Les TROUPIALES, *icterus*, ont un bec arqué sur sa longueur, mais qui n'entame les plumes du front que par une échancrure aiguë.

Les CAROUGES, *xanthornus*, ne diffèrent des troupiales que par leur bec droit.

Ier Sous-Genre. CASSIQUE, *cassicus*.

Oriolus niger, Gm., enl. 534.

M. Cuvier a placé cet oiseau parmi les tisserins, *ploceus*; il est tout noir, à reflets de fer chatoyans, et est très commun aux Antilles, à la Louisiane, etc.

CASSIQUE MÉLANICTÈRE, *icterus melanicterus*, Ch. Bonap. (*Journ. Acad.*, *Philad.*, t. IV, p. 387.)

Noir; une huppe, croupion, couvertures des ailes et queue jaunes; toutes les rectrices du milieu, les externes à leur bord, noires. Longueur, sept pouces et demi.

Voisin du *cassicus icteronotos*, de Vieillot; habite Mexico.

Oriolus persicus, L., enl. 184.

Noir; épaules, bas-ventre, croupion et base de la queue d'un jaune d'or.

Habite l'Amérique.

Oriolus hemorrhoüs, L., enl. 482.

Noir; bas du dos, croupion et couvertures supé-

rieures de la queue d'un rouge de feu; bec clair; pieds jaunâtres.
Habite le Brésil.

Oriolus cristatus, Gm., enl. 344 et 328.

Noir; une huppe, croupion et bas-ventre roux ferrugineux; rectrices moyennes noires, les externes jaunes; bec jaune; pieds noirs. Var. olivâtre; rémiges noires; bec rougeâtre.
Habite Cayenne.

IIe Sous-Genre. Quiscale, *quiscalus*, Vieill.

Gracula quiscala, L., sp. 7; *gracula barita*, Lath., t. 1, pl. 18; Catesby, pl. 12.

IIIe Sous-Genre. Troupiale, *icterus*.

Oriolus bonana, L., enl. 535, f. 1.

Tête et cou roux vif; dos, ailes et queue noirs; épaules, ventre et jambes orangé.

Oriolus Dominicensis, L., enl. 5, f. 1.

Noir profond; épaules, bas-ventre, croupion, jaune d'or; bec et pieds bruns.

Oriolus Cayennensis, L., enl. 536.

Brun; chaque plume bordée de blanc en dessus; joues et ventre noirs; gorge, poitrine, épaules, d'un rouge de feu.

Carouge de Cayenne, Buff., enl. 343; *oriolus icterocephalus*, L.; *icterus icterocephalus*, Daudin.

Noire; tête et cou jaunes. Longueur, sept pouces et quelques lignes.
Habite Cayenne.

IVe Sous-Genre. Carouge, *xanthornus*.

Oriolus Mexicanus, L., enl. 533.

Calotte noire; tête, cou, ventre, poitrine et couvertures inférieures d'un jaune serin; manteau brun

ailes et queue brunes ; les plumes de l'épaule, des moyennes couvertures et les rémiges bordées ou terminées de blanc ; bec jaunâtre ; pieds rougeâtres.

TROUPIALE A TÊTE ORANGÉE, *icterus xanthocephalus*, Ch. Bonap. (*Journ. of the Acad. of nat. hist. of Philad.*, t. VI, p. 222.) *Oriolus icterocephalus*, Say (*Major Long's exped.*).

Noire ; tête, cou, de couleur orangée ; une tache blanche sur l'aile. La femelle et le jeune d'un brun noir, sans tache à l'aile ; la gorge blanchâtre ; une tache jaune arrondie sur la poitrine. Longueur, dix pouces six lignes.

Habite les régions occidentales de l'Amérique septentrionale et aussi les côtes de l'Amérique du Sud.

CAROUGE ROUNOIR, *icterus rufusater*, Less. (*Zool. Coq.*, pl. 23, fig. 1.)

Cette belle espèce, que j'ai découverte à la Nouvelle-Zélande, une des îles placées aux antipodes de la France, est en grande partie d'un noir profond, hormis le dos, que recouvre un manteau couleur rouge-brun foncé ; le bec et les pieds sont noirs. Les nouveaux Zélandais nomment cet oiseau *tiraoua-ké*. Longueur, sept pouces.

Oriolus baltimore, L., enl. 506, f. 1.

Tête, cou et haut du dos noirs ; rémiges brunes, bordées de blanc ; dos, épaules, poitrine, ventre, croupion, dessous de la queue, d'un jaune orangé, plus clair sur les épaules. Varie au brun mélangé de jaunâtre ; à ailes brunes, bordées de blanc, et à queue rousse en dessus.

Habite le Canada.

Oriolus varius, Gm., enl. 607, f. 1.

Noir, varié de fauve et de brunâtre ; les ailes brunes bordées de roussâtre et de blanchâtre ; épaules, poitrine, ventre, d'un rouge d'ocre.

Habite Cayenne.

Carouge a ailes jaunes, *oriolus chrysopterus*, Vigors.

Noir; tête huppée; épaules et croupion jaunes. Longueur, six pouces et demi.
Habite le Brésil.

V[e] Sous-Genre. Leïste, *leistes*, Vig.

Oriolus phœnioeus, L., enl. 402.

Noir, à épaules d'un rouge de feu, à bordure blanche; bec et pieds bruns.
Habite la Louisiane.

Oriolus Americanus, L., enl. 236, f. 2.

Noir; gorge, devant du cou jusqu'aux épaules, poitrine, haut du ventre seulement, d'un rouge de feu
Habite la Guiane.

Carouge gasquet, *xanthornus Gasquet*, Quoy et Gaimard (*Zool. Uranie*, pl. 24). *Leistes Suchii*, Vigors (*Zool. Journ.*, t. 2, p. 182).

D'un fauve vif uniforme et tirant sur le marron, excepté les épaules, le croupion et le ventre jusqu'à la poitrine, qui sont d'un jaune mordoré très vif; bec noir; pieds roux.
Cette espèce habite les Pampas de Rio de la Plata, et ne paraît pas vivre en grandes troupes comme les espèces précédentes.

VI[e] Sous-Genre. Pipit, Buff.; *dacnis*, Cuv.

Pipit bleu de Cayenne et de Surinam, Buff., enl. 669; *motacilla Cayana*, L.

Cet oiseau, qui représente en petit les carouges, est le chaînon qui unit le genre troupiale aux figuiers ou becs-fins, comme le genre *ploceus* les unit aux fringilles. Bleu d'azur et noir. Le mâle a le front, les joues, le dos, les ailes et la queue d'un noir profond. L'espèce de Surinam a le bas-ventre et

le croupion jaunes ; les parties supérieures noires ; le front, les joues et le dessous du corps azurés.

CXXXVIIe Genre. ÉTOURNEAU, *sturnus*, Linn., Cuv., Vieill., Temm.

Bec droit, tendu, entier, un peu déprimé, à pointe obtuse et un peu aplatie ; mandibule supérieure un peu évasée sur les bords ; narines à moitié fermées par une membrane ; deuxième et troisième rémiges les plus longues.

Les étourneaux vivent habituellement en troupes, et se tiennent dans les prairies humides, où ils cherchent des petits vers ainsi que des fourmis. Ils sont de passage dans certaines provinces de la France, et les espèces américaines paraissent émigrer aussi.

Les étourneaux habitent toutes les parties du monde.

ETOURNEAU VULGAIRE, *sturnus vulgaris*, L., enl. 75 ; Daudin, pl. 23.

L'étourneau ou sansonnet est en entier d'un noir métallique, avec des reflets de cuivre de rosette ; l'extrémité de chaque plume est marquée d'un point blanc, ce qui fait paraître sa livrée émaillée de la manière la plus gracieuse ; les pieds sont bruns et le bec jaune ; il a de longueur totale, huit pouces six lignes. La femelle a moins de points blancs.

L'étourneau habite toute l'Europe ; l'hiver il émigre vers les contrées plus méridionales ; il niche dans les creux d'arbre, et ses œufs, au nombre de quatre à sept, sont d'un gris nuancé de vert cendré.

Il apprend très aisément à parler et à siffler ; sa chair, lorsqu'il mange des fourmis, sent le musc et est désagréable.

ETOURNEAU UNICOLORE, *sturnus unicolor*, de la Marmora, Temm., pl. 111.

Cet étourneau, qui a été découvert dans l'île de Sardaigne, où il paraît sédentaire, ne se mêle ja-

mais avec l'espèce précédente. Les jeunes et les vieux ont le même plumage, et sa teinte est d'un noir lustré uniforme, à légers reflets pourprés ; le bec est noirâtre à sa base, et jaune à son sommet; les pieds sont bruns jaunâtres. Longueur totale, huit pouces. Les femelles ont une livrée encore plus obscure. Cette espèce niche dans les fentes de rochers ; ses habitudes et son genre de vie sont analogues à l'espèce précédente.

Etourneau des terres magellaniques, *sturnus militaris* et *loyca*, Gm., Lath., enl. 113; le *pechiolorado*, Frezier, *It.*

Parmi les espèces étrangères d'étourneaux, nous ne citerons que celui-ci, nommé aussi *blanche-raie* par Buffon. C'est le *picho o guanchaco* des péons de Buénos-Ayres, et l'*étourneau à palatine rouge* de Commerson. Il est brun en dessus, varié de roux, chaque plume étant bordée de cette dernière couleur; le tour de l'œil, l'épaule et tout le dessus du corps sont d'un rouge de feu; une raie blanche part de l'œil, et se rend à l'occiput; une deuxième occupe le dessous de l'œil. La femelle a son plumage de couleur terne.

Cette espèce habite les îles Malouines, le Chili et le Pérou; mais j'ai remarqué que plus cet oiseau s'approchait de l'équateur, moins ses couleurs étaient vives.

Ve Famille. Les Buphagés.

Bec médiocre, cylindrique, renflé à son extrémité, qui est mousse ; port des merles et habitudes des étourneaux.

Un seul genre, n'ayant que deux espèces.

CXXXVIIIe Genre. Pique-boeuf, *buphaga*, L., Cuv., Vieill., Temm. ; *buphagus*, Brisson.

Bec fort, gros, obtus ; mandibule inférieure plus forte que la supérieure, toutes deux renflées vers la pointe ; narines nasales à moitié fermées par une membrane voûtée ; pieds médiocres ; tarses plus longs que le doigt du milieu, latéraux, égaux, l'externe soudé à la base, l'interne divisé ; ongle à crampons ; ailes médiocres ; première rémige très courte ; la deuxième presqu'aussi longue que la troisième. (*Temm.*)

Le nom de ce genre vient de l'habitude qu'a l'oiseau de se cramponner sur le dos des bœufs pour en pincer fortement la peau avec le bec, dans les parties qui recèlent quelque larve et que lui indique l'élévation causée par l'introduction de l'insecte parasite. Les pique-bœufs sont, du reste, très farouches, et les bandes qu'ils forment dépassent rarement le nombre de sept à huit individus.

Pique-boeuf, *buphaga africana*, L. ; Buff., pl. enl. 293 ; Levaill., Afr., pl. 97 ; Daudin, t. II, pl. 22.

Parties supérieures d'un brun roussâtre ; les inférieures d'un fauve clair qui devient presque blanc vers l'abdomen ; bec jaune à sa base, et d'un rouge vif vers la pointe.

Habite le midi de l'Afrique.

Pique-boeuf à bec rouge, *buphaga erythrorhyncus*, Temminck.

Espèce nouvelle de l'Afrique également.

VIe Famille. Les Sittées.

Bec de forme variable, gros; court, pointu, conique, constamment droit ou légèrement renflé; troits doigts devant et un derrière; le doigt externe soudé à sa base à celui du milieu.

Les oiseaux de cette famille sont ordinairement placés à côté des grimpereaux, parce qu'ils en ont les habitudes, c'est-à-dire que la plupart vivent dans les arbres en grimpant sur les rameaux, et cherchant sous les écorces les larves, les œufs d'insectes qui y sont déposés. Cette famille toutefois est composée de genres hétérogènes, qui se lient avec les grimpereaux de la tribu des ténuirostres.

Les grimpars de Levaill. ont besoin de révision, et appartiennent à plusieurs genres des Sittées.

CXXXIX^e Genre. Sittelle, *sitta*, L.

Bec droit, médiocre, prismatique, pointu, déprimé, tranchant, cunéiforme à la pointe; narines arrondies, recouvertes par des poils dirigés en avant; pouce très long, muni d'un ongle long et recourbé; douze rectrices; troisième et quatrième rémiges les plus longues.

Les sittelles grimpent sur les arbres à la manière des pics, sans toutefois que leur queue les aide dans ce mouvement. Les oiseaux de ce genre vivent d'insectes et de larves qu'ils saisissent sous les écorces, et sont répandus dans l'Ancien et le Nouveau-Monde.

L'espèce d'Europe est la

Sittelle torche-pot, *sitta Europea*, L., enl. 623, f. 1.

Cette espèce est longue de cinq pouces six lignes; elle est d'un cendré bleuâtre en dessus, la gorge est

blanche; une bande noire part du front, traverse l'œil, et s'étend jusque vers l'occiput; les parties inférieures du corps sont d'un roux jaunâtre, passant au marron sur les flancs; les deux rectrices extérieures sont tachées de blanc. La femelle est un peu plus petite, et a les couleurs moins pures.

Cet oiseau est sédentaire, et habite presque toute l'Europe; il vit d'insectes et de leurs larves; niche dans les trous d'arbre, où la femelle pond cinq à sept œufs grisâtres, tachés de rougeâtre.

Parmi les espèces étrangères, M. Vieillot a décrit la

SITTELLE BRUNE, *sitta fusca*.

Tête, dessus du corps, ailes et queue de couleur brune; bande cervicale et gorge blanches; abdomen d'un blanc roussâtre; bec et pieds bruns. Taille du rossignol.

Habite le Brésil.

Nous citerons :

Sitta chloris, Sparm., *Carls*, pl. 33.

Corps vert en dessus, blanc en dessous; queue noire, jaune au sommet; un miroir jaunâtre au milieu de l'aile.

Habite le cap de Bonne-Espérance.

Sitta caffra, Sparm., *Carls.*, pl. 4.

Dessus du corps varié de noir et de jaune; dessous jaune; pieds noirs; ongles jaunes.

Habite la Cafrerie.

TORCHE-POT VOILÉ, *sitta velata*, Temm., pl. 72, f. 3; *sitta frontalis*, Horsf.

Cette espèce, de la grandeur du roitelet, a son bec noir à la pointe; le front et un demi-cercle sur la tête noirs; toutes les parties supérieures du corps d'un bleu d'azur plus foncé sur les ailes et la queue; les joues et les côtés du cou d'un blanc rosé; le ventre d'un gris blanc.

Habite les îles de Sumatra et de Java.

MM. Horsfield et Vigors mentionnent une sittelle à la Nouvelle-Hollande, qui est la

Sitta chrysoptera, Lath., Sp., I, *suppl. ind.*

Cendrée; blanchâtre en dessous; ailes, queue, d'un fauve noirâtre; rémiges rayées au milieu d'orangé ferrugineux; tectrices de la queue en dessous marquées d'une tache blanche; croupion et sommet des rectrices blancs; iris jaune clair. Voisine du *sitta velata* de Temminck.

CXL

CXLᵉ Genre. Sittine, *xenops*, Illig., Temm.; *neops*, Vieill.

Bec grêle, entier, médiocre, subulé, très comprimé, à mandibules recourbées vers en haut à leur pointe; la mandibule inférieure est courbée en bas vers le milieu, ce qui lui donne une forme bombée, emboîtée sur les bords par la supérieure, et très relevée à son extrémité; narines ovoïdes, couvertes d'une membrane; ongles arqués et robustes; deuxième et troisième rémiges plus longues; queue conique, à pennes non terminées en pointe.

Ce petit genre n'est point nombreux en espèces; il est entièrement propre à l'Amérique méridionale; ce sont des oiseaux qui vivent dans les forêts profondes du Nouveau-Monde, où la chaleur et l'humidité font sans cesse éclore les insectes qui forment leur pâture. M. Vieillot en a décrit une espèce sous le nom de

Sittine a queue rousse, *neops ruficaudus*.

D'un brun olivâtre en dessus; d'un cendré roux en dessous; tête et gorge tachetées de blanc sale; sourcils blanchâtres; strie blanche au-dessous des joues; pennes primaires rousses à la base et à la pointe, couleur cannelle sur le milieu; les deux rectrices intermédiaires et les deux premières latérales de cha-

que côté rousses; les deux suivantes noires; bec et pieds bruns. Longueur, quatre pouces.

Habite la Guiane.

Nous pensons que cette espèce est celle figurée par M. Temminck sous le nom de

SITTINE RIBANDE, *xenops rutilans*, Lichtenst., Tem., pl. 72, f. 2.

Rousse en dessus; mouchetée de fauve sur les joues et sur la tête; brun en dessous, flammée de blanc; la gorge blanche, ainsi que deux raies bordées de brun sur les joues; la moitié du bec noir. Longueur, quatre pouces quatre lignes.

Habite le Brésil.

SITTINE HOFFMANNSEGG, *xenops genibarbis*, Illiger, Temm., pl. 150, f. 1; Levaill., pl. 31, f. 2.

Roussâtre en dessus; jaunâtre en dessous, taché de brun; un trait jaune au-dessus de l'œil, et un trait blanc sous les joues; une raie large et d'un roux vif au milieu des ailes; croupion roux; queue longue, arrondie, noire, à rectrices latérales bordées d'aurore vif; bec noir; blanc à la base de la mandibule inférieure.

Habite le Brésil.

SITTINE ANABATOÏDE, *xenops anabatoides*, Temm., pl. 150, f. 2.

Front jaunâtre; tête rousse; dos, ailes et queue rousses; un sourcil blanc au-dessus des yeux; les joues rousses; gorge et poitrine blanches; ventre couleur de buffle; queue médiocre, arrondie, rousse en dessous; bec jaunâtre; pieds bruns.

Habite le Brésil.

CXLI^e Genre. GRIMPAR, *anabates*, Temm.

Bec droit, comprimé, entier, plus haut que large à sa base, fléchi à la pointe; narines ovalaires en partie fermées par une membrane cou-

verte de plumes ; les ailes courtes ; les troisième, quatrième et cinquième rémiges les plus longues ; queue à rectrices faibles non aiguës à l'extrémité.

Les espèces de ce genre nouveau habitent toutes le Brésil et la Guiane : elles diffèrent des *picucules* par leur queue sans piquans et par leurs doigts latéraux, qui sont égaux ; elles se ressemblent presque toutes par les couleurs du plumage, qui affecte les teintes rousses.

Le prince de Wied-Neuwied en a décrit, dans son *Voyage au Brésil*, quatre espèces, qui sont :

GRIMPAR OEIL-ROUGE, *anabates erythrophthalmus*, Wied, *It.* 3, p. 43.

Iris d'un rouge vif ; corps d'un gris brun olive, passant un peu au rougeâtre sur la poitrine et sur le ventre ; les ailes d'un roux foncé ; le front et la gorge de cette dernière couleur plus claire dessous le cou. Longueur, sept pouces neuf lignes.

Habite le Brésil.

GRIMPAR OEIL-BLANC, *anabates leucophthalmus*, Wied, *It.* 3, p. 32 (mâle).

D'un roux foncé en dessus ; croupion roux clair ; ventre gris jaunâtre pâle ; olive brunâtre sur les flancs ; tectrices de l'aile jaune roux-clair rougeâtre ; iris blanc argenté. Long., huit pouces deux lignes.

Habite le Brésil.

GRIMPAR A LONGUE QUEUE, *anabates macrourus*, Wied, *It.* 3, pag. 43 (*sylvia striolata*, musée de Berlin).

Queue longue, étalée, jaunâtre clair ; le dessus du corps d'un roux brunâtre ; plumes du front rousses et noires à leur extrémité ; le devant du corps est brun rougeâtre, traversé de petites bandes plus claires et jaunâtres ; couvertures de la queue d'un rouge roussâtre. Longueur, dix pouces.

Habite le Brésil.

GRIMPAR A FRONT NOIR, *anabates atricapillus*, Wied, *It.* 3, p. 43; *sylvia rubricata*, Illig.

Plumage roussâtre; ventre olive brunâtre; queue d'un rouge clair; dos brun roux foncé; deux bandes noires, l'une sur le front et les yeux, et l'autre au-dessous; quelques petites lignes rousses sur les joues.
Habite le Brésil.

ANABATE OREILLLON BRUN, *anabates amaurotis*, Tem., pl. 238, f. 2.

Une calotte brun roux; dos roussâtre; sourcil blanc; côtés du cou, flancs et abdomen d'un roux jaunâtre pâle; gorge blanche; un trait brun derrière l'œil; queue longue, pointue, rousse.
Habite le Brésil.

ANABATE MOUCHETÉ, *anabates striolatus*, Temminck, pl. 238, f. 1.

Tête à demi huppée, brun roux flammé de brun en dessus; gosier blanc jaunâtre; dessous du corps roussâtre brun, flammé de blanchâtre; queue longue, étagée, arrondie; pieds bruns; bec jaunâtre.
Habite le Brésil.

GRIMPAR FAUVETTE, *dendrocolaptes sylviellus*, Tem., pl. 72, f. 1; Levaill., pl. 31, f. 1.

Cet oiseau est en entier olivâtre en dessus, olive jaunâtre en dessous; les ailes sont d'un roux mélangé de brun; la queue est remarquable par la forme contournée que prend l'extrémité de la tige; celle-ci en effet, sans barbe, a la forme d'un hameçon; son bec est court et pointu.
Habite le Brésil.

CXLII^e Genre. ONGUICULÉ, *orthonyx*, Temm.

Bec très court, à peu près droit; pointe échancrée; narines latérales au milieu du bec, ouvertes, percées de part en part, surmontées de

soies; pieds, tarses, plus longs que le doigt du milieu; celui-ci et l'externe égaux; ongles plus longs que les doigts, forts, peu arqués, cannelés latéralement; ailes très courtes; les cinq premières rémiges étagées; la sixième la plus longue; queue large, longue; pennes fortes, à pointe aiguë; des baguettes très longues. (*Temm.*)

On ne connaît de ce genre qu'une seule espèce, qui grimpe sur le tronc des arbres, à la manière des pics, et qui habite le sud de l'Australie; c'est

L'ONGUICULÉ SPINICAUDE, *orthonyx spinicaudus*, Tem., pl. col. 428 et 429 (mâle et fem.); *orthonyx Temminkii*, Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Lin. Lond.*, t. XV, p. 294.)

Cet oiseau, fort remarquable, est d'un roux ferrugineux en dessus, avec quelques flammes brunes sur le manteau; les petites couvertures des ailes sont grises, rayées de brun; les plumes du sommet de la tête sont un peu prolongées en une sorte de fausse huppe peu apparente; la queue est arrondie, d'un brun terne; chaque tige est terminée par une pointe, garnie de petites soies roides; un plastron d'un orangé fort vif couvre la poitrine du mâle, tandis que la femelle a cette partie blanche. Cet oiseau est, dit-on, de la Nouvelle-Zélande.

M. Brown en a rapporté des individus de la Nouvelle-Hollande.

CXLIIIe Genre. OXYRINQUE, *oxyrhyncus*, Temm.

Bec court, droit, triangulaire à sa base, très effilé en alêne à la pointe; narines basales, latérales comme les torcols; pieds : tarse court à peu près de la longueur du doigt du milieu; quatre doigts, trois antérieurs, les latéraux égaux, l'externe soudé à sa base, l'interne divisé; ailes : première rémige nulle; les deuxième

et troisième plus courtes que les quatrième et cinquième, qui sont plus longues. (*Temm.*)

Ce genre paraît composé de plusieurs espèces: M. Temminck n'en a jusqu'à présent figuré qu'une seule, qui est

L'OXYRINQUE EN FEU, *oxyrhyncus flammiceps*, Tem., pl. col. 125 (mâle).

Cet oiseau a sept pouces de long; il est remarquable par une épaisse huppe de plumes effilées, teintées de rouge de feu et de brun; le dos est verdâtre; les ailes brunes et jaunâtres, et le dessous du corps d'un vert olivâtre clair, flammé de brun. L'oxyrinque a beaucoup de rapports avec le torcol, dont il diffère par l'organisation des pieds.

Sa patrie est le Brésil.

VIIe Famille. Les Corvidées.

Le bec est fort, un peu cultrirostre, ou plus ou moins comprimé; les plumes roides dirigées en avant recouvrent les narines; la commissure est droite.

Ire Section. Les *vrais corbeaux*.
IIe Section. Les *paradisiers*.

CXLIVe Genre. Corbeau, *corvus*, L.

Bec droit, gros, comprimé, et un peu renflé sur les côtés; convexe et recourbé vers la pointe, à bords tranchans; narines ouvertes; quatrième rémige la plus longue; queue toujours égale, arrondie ou rectiligne.

Le genre *corvus* est très nombreux en espèces. Longtemps on lui a adjoint des oiseaux qui diffèrent, par leur caractère et leurs habitudes, des corbeaux proprement dits, qui sont les plus gros des passereaux, dont le genre de vie est carnassier, et se compose de toutes sortes de substances, et notamment de charognes. Les corbeaux ont beaucoup d'intelligence, s'apprivoisent aisément, et deviennent d'une extrême familiarité. Ils sont voraces, affamés, vivent en bandes nombreuses; leur cri rauque et discordant a été nommé *croassement*. Ils occasionnent des dégâts qui souvent font mettre leur tête à prix dans les campagnes. Ils ont été de tout temps l'objet de superstitions de la part du peuple. Certains corbeaux sont sédentaires; d'autres au contraire aiment à voyager, et émigrent annuellement. Leur mue n'a lieu qu'une fois chaque année.

Les espèces d'Europe sont:

Corbeau, *corvus corax*, L.

Tout noir, et à queue arrondie. Cette espèce, qui est de grande taille, habite les forêts des montagnes, et ne descend que rarement dans la plaine; elle vit

de petits mammifères, d'oiseaux, d'œufs, de fruits, de graines, de charognes, etc. La femelle pond de trois à six œufs d'un vert sale, tachés de brun noirâtre.

CORNEILLE NOIRE, *corvus corone*, L., enl. 495.

Noire, plus petite que le corbeau.

CORNEILLE MANTELÉE, *corvus cornix*, L., enl. 76.

Moitié grise cendrée et noire.

FREUX, *corvus frugilegus*, L., enl. 483 (jeune), et 484 (vieux).

A la base du bec, la gorge et le devant de la tête nus.

CHOUCAS, *corvus monedula*, L., enl. 523.

Noir; à occiput et cou d'un gris cendré : aime les clochers, les vieilles tours, au milieu même des villes; est le plus petit des corbeaux d'Europe. Longueur, treize pouces.

CORNEILLE DE SUÈDE, *corvus clericus*, Sparm. (*Mus. Carls.*), pl. 2.

Tout noir; à menton blanc; bec cendré à la base. Habite la Suède, où elle est rare.
Variété peut-être du corbeau.
Parmi les espèces étrangères, nous citerons les

CORBEAU NASIQUE, *corvus nasicus*, Temm., pl. 413.

Entièrement noir mat; son bec est large, dilaté, recourbé dès la base; le duvet de ses plumes est d'un gris terne. Longueur totale, quinze pouces.
Habite l'île de Cuba.

CORBEAU ÉCLATANT, *corvus splendens*, Vieill., Tem., pl 425.

Un masque noir; l'occiput, le haut du cou et du dos, la poitrine cendrés; ailes bleues, à reflets violâtres; rectrices vertes métallisées; queue brune et bleue; ventre gris-brun.
Habite Java et Sumatra, et aussi le continent de l'Inde.

On dit que ce corbeau cherche, sur le dos du *vautour chaugoun*, les ricins qui lui sucent le sang, et que celui-ci souffre volontiers cette opération.

MM. Vigors et Horsfield décrivent (*Trans. Linn.*, t. xv, p. 261) une corneille de la Nouvelle-Hollande, que j'ai toujours prise pour une espèce ne différant en rien de celle de France. Ces naturalistes la nomment

Corvus coronoides, Vigors, Horsf.

Entièrement d'un noir bleuâtre; bec allongé, presque glabre. Longueur, trente-un pouces.

Ce qui distingue ce corbeau de notre *corvus corone*, est, suivant ces naturalistes, la taille et quelques différences dans le bec, dont l'arête est moins arrondie et moins convexe, et les branches de la mandibule inférieure moins proéminentes.

Les naturels appellent cet oiseau *wagan*. Je l'ai rencontré fréquemment, et par petites troupes, dans les montagnes Bleues; j'en ai tué plusieurs individus à Swamp, où nous campâmes un soir. Il volait à la manière de notre corneille; sa chair servit de régal à M. Durville et à moi; et les peaux que j'ai apportées au Muséum ont été regardées comme celles d'une variété du *corvus corone* d'Europe. Je saisirai la première circonstance d'étudier de nouveau cette espèce.

Corbeau vieillard, *corvus senex*, Less. (*Zool. Coq.*, pl. 24); le *mengita* des Papous.

Cet oiseau, de la grosseur du corbeau ordinaire, est remarquable par la teinte mélangée de fauve gris de son plumage, la force de son bec et la nudité de ses joues; brun fauve en dessus; les rémiges extérieures brunes; ce corbeau a la tête, le cou et le haut de la poitrine d'un blanc sale, prenant une teinte grisâtre sur l'abdomen; la queue, longue de neuf à dix pouces, est légèrement étagée; les tarses écussonnés, à larges plaques, longs de deux pouces, sont robustes, de couleur blanc-jaunâtre pâle; les doigts sont très forts, armés d'ongles puissans; celui du pouce est le

plus long; les ailes, longues de douze pouces, dépassent très peu le croupion; la troisième penne est la plus longue; le bec, comme nous l'avons déjà dit, est très fort, arqué légèrement et aplati sur les côtés, à la base; les narines sont grandes et rondes; quelques soies blanches les entourent; les yeux sont placés au milieu d'un large espace membraneux nu, de couleur jaune faible. La longueur totale de cet oiseau est de dix-neuf pouces.

Il habite le havre Doréry (Nouvelle-Guinée).

CXLVe Genre. Pie, *pica*, Briss., Vieill., Cuv.; *corvus*, L.; *garrulus*, Temm.

Bec garni à la base de plumes sétacées, couchées en avant, entier, à bords tranchans, droit, ou fléchi en arc; queue très longue, étagée. (*Vieill.*)

La mémoire retient mieux les faits lorsqu'ils sont présentés avec clarté : comme genre, certes, celui des pies ne peut être caractérisé d'une manière solide; mais comme moyen artificiel de se reconnaître dans un groupe d'oiseaux très nombreux en espèces, les pies, reconnaissables à leur longue queue, forment une famille ou un genre très distinct de tous les autres.

Les pies vivent comme les corbeaux, nichent dans les arbres, marchent en sautillant, sont criardes et bavardes, apprennent aisément à parler, et celle d'Europe, du moins, aime à cacher tout ce qui frappe sa vue, et qui peut être saisi par son bec. Elle a été long-temps l'objet de la superstition du bas peuple.

L'Europe n'en possède qu'une seule espèce, qui se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale; c'est la

Pie, *corvus pica*, L., enl. 488.

A longue queue à reflets bronzés, à plumage d'un noir profond, à ventre blanc; un miroir de cette couleur sur l'aile; devient quelquefois toute blan-

che : c'est alors la pie blanche (*pica candida* de Sparm., *Carls.*, pl. 53).

La pie est commune dans toute l'Europe ; elle mange de tout, et pond six œufs oblongs, d'un vert blanchâtre, mouchetés de gris cendré et de brun olivâtre.

Parmi les espèces exotiques nous citerons :

PIE A VENTRE ROUX, *pica rufiventris*, Vieill.

Sommet de la tête et nuque d'un gris bleu ; gorge, devant du cou, premières pennes des ailes noires ; les deux rectrices intermédiaires de la queue pareilles à la pointe ; poitrine, ventre, dos, croupion, roux ; couvertures supérieures des ailes cendrées ; taille de la draine ; queue étagée ; bec et pieds noirs.

Habite l'Asie orientale.

GARRULE COMMANDEUR, *garrula gubernatrix*, Tem., pl. 336 (mâle).

Bleu cendré clair en dessus ; la queue longue étagée, bleue d'azur au milieu ; à rectrices latérales blanches ; une huppe redressée en avant sur la tête, bleue et noire ; joues, gorge et parties inférieures blanches ; une écharpe d'un noir de velours au-devant du cou ; bec et pieds bruns.

Habite le Mexique.

PIE ACAHÉ, *corvus pileatus*, Illig., Temm., pl. 58 ; d'Azara.

La femelle. Treize pouces et demi de longueur totale ; toutes les parties supérieures du corps et de la queue sont d'un bleu d'azur très pur ; les plumes du front et du dessus de la tête sont veloutées et d'un noir éclatant, qui se prolonge sur la gorge et jusqu'au-devant de la poitrine ; deux taches bleues occupent les joues, l'une d'un bleu clair au-dessus de l'œil, l'autre d'un bleu foncé au-dessous ; le ventre est blanc, ainsi que l'extrémité de la queue ; le bec et les pieds noirs. Le mâle a les plumes du ventre d'un jaune clair.

Habite le Paraguay et le Brésil.

Pie bleu-de-ciel, *corvus azureus*, Azara, Temm., pl. 168.

A tête, devant du cou et dessous de la queue noirs; le corps azuré, à queue peu étagée.
Habite le Paraguay.

Pie ging, *corvus cyanopogon*, Wied, Temm., pl. 169.

Huppe et gorge noires; occiput, collier et ventre blancs, et extrémité de la queue blanche; dos, ailes, et dessus de la queue brun chocolat; queue peu étagée, arrondie.
Habite la province de Bahia, au Brésil.

CXLVIe Genre. Geai, *garrulus*, Vieill., Cuv., Temm.; *corvus*, Linn.

Bec médiocre, garni à la base de plumes dirigées en avant, droit, incliné et à échancrures usées vers le bout, à bords tranchans; queue égale, quelquefois arrondie. (*Vieill.*)

Les geais vivent dans les bois, principalement de fruits, de glands; ils ne sortent point dans la plaine, et leur genre de nourriture est beaucoup moins varié que celui des corbeaux. Le geai d'Europe apprend aisément à parler et à siffler; les mœurs des espèces étrangères sont analogues à celles des pies exotiques, et sont peu connues. Le plumage est orné des plus vives couleurs, et on en rencontre dans tous les climats, aussi-bien dans le Nouveau-Monde que dans l'Ancien.
Les deux espèces d'Europe sont:

Geai commun, *corvus glandarius*, L., enl. 481.

Tête huppée; deux moustaches noires; plumage cendré vineux clair et agréable; une plaque azurée rayée de noir au pli de l'aile; bec noir; iris bleu; pieds d'un brun livide. Longueur, treize pouces: devient quelquefois tout blanc. La femelle pond cinq

ou sept œufs bleus verdâtres, ponctués de brun olivâtre.
Habite les bois; vit de glands, de noisettes, de semences farineuses; niche sur les arbres.

GEAI IMITATEUR, *corvus infaustus*, Lath., enl. 608.

Front blanc; calotte et huppe brunes; plumage d'un gris cendré clair en dessus; gorge et poitrine blanches; ventre et croupion roux; rectrices moyennes grises, les externes d'un roux vif; bec et pieds plombés; du jaune sur l'aile.
Habite le nord de l'Europe et l'Asie.

PIE HOUPETTE, *corvus cristatellus*, Temm., pl. 193; le PION, *corvus cyanoleucus*, Wied (*It.*).

Plumes décomposées formant une touffe sur le devant du front; tête et cou marron; dos, ailes et moitié de la queue d'un bleu d'azur; poitrine, ventre, et moitié terminale des rectrices d'un blanc pur; celles-ci presque rectilignes.
Habite le Brésil.
Parmi les belles espèces figurées par Levaillant nous citerons :

Le GEAI NOIR A COLLIER BLANC, Levaill., pl. 42.

Noir bronzé; deux plumes droites et longues sur le sommet de la tête; un demi-collier blanc sur le derrière du cou.
Habite Java.

GEAI A JOUES BLANCHES, Levaill., pl. 43.

A moitié gris ardoisé, à moitié inférieure d'un roux olivâtre; les joues blanches.

CXXVII^e Genre. PICATHARTE, *picathartes*, Less.; *corvus*, Temm.

Bec convexe, peu robuste, à mandibule supérieure plus haute que l'inférieure : celle-ci renflée un peu vers son extrémité; base du

bec entièrement sans poils, et garnie d'une cire; narines placées au milieu du bec, ovales, ouvertes, creusées dans une fosse oblongue; tête entièrement nue; tarses longs, peu scutellés en avant, nus en arrière; ailes arrondies, courtes; queue longue, étagée; ongles faibles.

L'oiseau que nous prenons pour type de ce genre a été figuré par M. Temminck, pl. 327, sous le nom de *pie chauve*. Avec la meilleure volonté de ne pas introduire une dénomination nouvelle dans la science, il est impossible de laisser parmi les corvus un oiseau qui n'en a pas un des caractères essentiels.

Comme l'espèce que M. Temminck a figurée et décrite, est unique dans les collections, nous extrairons textuellement ce qu'en dit ce savant ornithologiste.

PIE CHAUVE, *corvus gymnocephalus*, Temminck, pl. 327.

« Les formes de ce singulier oiseau, la coupe des ailes et sa longue queue conique très étagée, me servent d'indices pour juger par analogie de quel pays cette espèce peut être originaire, sa patrie n'étant pas encore connue; en effet, comparaison faite de notre nouvelle espèce avec la pie *piapiac* (1) de Levaillant (*corvus Senegalensis*), on est porté, par l'analogie très marquée que je viens d'indiquer, à conclure que l'Afrique est sa patrie. Quelques données, sur lesquelles cependant il n'est pas prudent de se fier, me font croire que c'est des possessions anglaises, sur la côte de Guinée, que le seul individu connu a été rapporté: il fait partie du cabinet de M. Leadbeater à Londres.

« Une taille un peu plus forte, des tarses plus longs et une queue proportionnellement moins lon-

(1) Nous ne trouvons pas la plus petite analogie entre la figure de l'enl. 538, qui est le *corvus Senegalensis*, et la pie chauve, qui ressemble davantage à un catharte.

gue, distinguent notre pie du *piapiac*. La tête offre, sous certains rapports, quelque ressemblance avec cette partie dans le goulin (*gracula calva*) des Philippines, et ce rapprochement est si frappant qu'il porterait à faire naître des doutes sur son origine africaine, s'il n'y avait plus de ressemblance dans l'ensemble de ses formes avec le *piapiac* d'Afrique. En résumé, si cet oiseau n'est point africain, il ne peut être originaire que d'une des îles Philippines. (1)

« Les parties nues de la tête offrent un caractère particulier; tout le méat auditif est complétement privé de plumes et même de poils. Une petite bordure, ou rudiment de membrane, forme en dessous de l'orifice de l'oreille une sorte de conque externe, peu apparente, il est vrai, sur le sujet monté, mais dont l'étendue doit être remarquable dans le vivant. Toute cette partie de l'organe de l'ouïe, ainsi qu'une partie de chaque côté de l'occiput, sont couvertes d'une peau noire dessinée par un bord orbiculaire un peu saillant, et formant une plaque arrondie; la cire qui enveloppe la base du bec est aussi peinte en noir; tout le reste des parties nues de la tête, la ligne moyenne de l'occiput qui sépare les plaques noires des tempes, et la partie supérieure du haut du cou, m'ont paru avoir été rouges ou roses dans le vivant; une légère teinte jaune rosé couvre ces parties dans le sujet que nous avons sous les yeux; toute la nuque est couverte à claire-voie d'un poil blanchâtre très court; le devant du cou et toutes les autres parties sont blanches; le dos, très fourni et à plumes serrées, est d'un noir cendré: tout le reste du plumage est d'un brun bistre; les pieds sont jaunâtres, et le bec est noir. Longueur, quinze pouces. »

(1) Conclusion que nous sommes bien loin d'admettre.

CXLVIIIe Genre. PODOCE, *podoces*, Fisher.

(De ποδώκης, coureur.)

Bec médiocre, de la longueur de la tête, déclive à sa pointe, sans échancrure, peu anguleux; mandibule supérieure plus courte que l'inférieure, recevant et recouvrant les bords de celle-ci; narines basales, arrondies, larges, couvertes de plumes sétacées retombantes; tarses robustes, longs; ongles des doigts triangulaires très aigus, peu recourbés; une membrane verruqueuse, débordant l'épaisseur des phalanges; première rémige courte, la deuxième longue, les trois suivantes égales; queue rectiligne. (*Fisher.*)

M. Fisher a créé ce genre pour recevoir un oiseau découvert par le docteur Pander, chez les *Kirguis*, au-delà d'Orembourg, et qui a un genre de vie analogue à celui des corbeaux, près desquels il doit prendre place. Cet oiseau vole très mal; mais en revanche il marche avec la plus grande aisance: c'est le

PODOCE DE PANDER, *podoces Panderi*, Fisher (*Mém. de la Soc. imp. des Nat. de Moscou*, t. VI, p. 251, pl. 21).

Glauque verdâtre en dessus; des sourcils blancs; joues noires; bec et ongles noirâtres; pieds verdâtres.

Vit en troupes.

CXLIXe Genre. MYOPHONE, *myophonus*, Temm., pl. col.

Bec très gros, fort et dur, garni à son ouverture de quelques soies roides, et de petites plumes tournées en avant; fosses nasales ovalaires fermées par une large membrane; ailes arrondies, médiocres; rémiges presque égales; la

troisième plus longue; tarses très longs, à demi scutellés; queue arrondie.

On ne connaît qu'une espèce de ce genre qui n'a point encore été caractérisé par M. Temminck. C'est un oiseau long de douze pouces, et qui habite l'île de Java. On le nomme

Myophone luisant, *myophonus metallicus*, Temm., pl. col. 170.

Entièrement d'un bleu noir foncé, avec des teintes d'acier poli et brillant; le bec d'un beau jaune, et les pieds noirs.

CLe Genre. Pirol, *ptilonorhynchus*, N., Kuhl; Piroll, *kitta*, Temm.

Bec fort, dur, robuste, élargi, assez long, à arête supérieure convexe, peu marquée; à pointe recourbée; à mandibule présentant deux petites échancrures à son extrémité; à bords un peu renflés; à mandibule inférieure convexe légèrement; commissure de la bouche droite, simple; narines basales, latérales, garnies de soies courtes; ailes courtes, arrondies; queue médiocre, étagée; tarses grêles. (*Lesson.*)

Ce genre serait mieux placé dans les dentirostres, à côté des choucaris; mais il a toutes les formes des rolliers et des corbeaux, ainsi que l'indique son nom. Il ne renferme que deux espèces.

Ce sont des oiseaux de la Malaisie, et qui n'habitent que les îles les plus chaudes de l'archipel des Indes orientales.

Le Rollier de la Chine, enl. 620; *Coracias Sinensis*, Lath.

Corps en dessus d'un vert d'aigue-marine pâle, nuancé de vert jaunâtre; front garni de plumes soyeuses, rondes, dirigées en différens sens; plumes de la nuque longues, effilées, susceptibles de se re-

dresser en huppe; les unes et les autres d'un vert jaunâtre; une bande noire, partant de l'angle du bec, entoure l'œil et la nuque; gorge et joues d'un vert jaunâtre; petites tectrices alaires brunes; rémiges d'un brun olivâtre extérieurement, et d'un marron à l'intérieur; les trois dernières progressivement terminées de blanc verdâtre; bec rouge, entouré de quelques soies noires; pieds rougeâtres. Taille, onze pouces.

Habite les îles Philippines.

Le PIROL THALASSIN, *kitta thalassina*, Temm., pl. 401 (*adulte*).

Taille plus grande que celle de l'espèce précédente, avec laquelle on l'a confondue; la plus grande partie du plumage est d'un vert céladon très brillant, notamment sur la huppe; une bande d'un noir velouté prend naissance à l'angle du bec, passe sur les yeux, et entoure l'occiput; la queue est d'un vert foncé terne; les ailes sont d'un roux mordoré très vif; les trois ou quatre pennes secondaires les plus rapprochées du corps sont d'un bleu cendré opalin; iris, bec et pieds d'un rouge vermillon très vif. Longueur totale, onze pouces deux ou trois lignes. La femelle a à peu près la même livrée: les jeunes ont le bec et les pieds noirs.

Habite les îles de Java et de Sumatra.

CLI[e] Genre. KITTA, *kitta*, N.; PIROLL, *kitta*, Temm.; *ptilonorhynchus*, Kuhl.

Bec court, convexe, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure à arête recourbée, à côtés déprimés; à pointe un peu aiguë, et munie de chaque côté d'une petite dent saillante; narines basales, transversales, cachées par les plumes soyeuses du front, et par une rangée de petites soies; bords des mandibules épais, recourbés, et abaissés à la commissure; ailes poin-

tues; queue égale, arrondie; tarses robustes; doigts égaux; le pouce fort. (*Lesson.*)

Ce que nous avons dit du pirol est applicable à ce genre, qui toutefois a le caractère général des rolliers et des rolles. Nous avons conservé les noms proposés par MM. Kuhl et Temminck, bien que nous ne pensions pas, comme ce dernier, que les oiseaux qui le composent doivent rester réunis.

Ces oiseaux sont exclusivement propres à la Nouvelle-Hollande et à la zone tempérée.

Nous placerons dans ce genre les

Piroll velouté, *kitta holosericea*, Temm., pl. 395 et 422 (mâle et fem.); *ptilonorhynchus holosericeus*, Kuhl; *satin grakle*, Latham; *ptilonorhynchus Mac-Leayii*, Latham, MM. Horsf. et Vig. (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 263.)

Cette belle espèce a le plumage d'un bleu noirâtre très brillant; rémiges et rectrices d'un noir mat; bec et pieds jaunes; une double rangée de plumes soyeuses et veloutées d'un noir bleuâtre à la base du bec. Taille, treize pouces. La femelle a les parties supérieures d'un vert olive; les rémiges et les rectrices d'un brun roux; les tectrices alaires variées de brun et d'olivâtre; les parties inférieures verdâtres, rayées de noirâtre; enfin, des taches blanchâtres horizontales, lancéolées et bordées de noir sur le devant du cou.

Ce pirol, dont nous avons apporté plusieurs individus en France, ainsi que de l'espèce précédente, est le *satin-bird*, ou oiseau soyeux des Anglais du port Jackson. Latham l'avait décrit sous le nom de *satin grakle*, gen. t. III, p. 171, sp. 30. Cet oiseau est encore rare dans les collections, et habite les forêts du port Macquarie, et les districts nord du comté de Cumberland. Les chasseurs du pays m'en vendirent les peaux 3 dollars pièce. (1)

(1) Ne pouvant être toujours à la chasse, j'achetais de mes propres deniers, lorsque le service des malades me retenait à

Les nègres australiens donnent le nom de *cowry* au pirol satiné. C'est un oiseau solitaire qui se réunit quelquefois en troupes dans les champs de froment nouvellement ensemencés. Il est craintif, et ne sort guère des bois qu'à distance de quelques toises.

PIROL DE SMITH, *ptilonorhynchus Smithii*, Horsf. et Vig. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XV, p. 264); *varied roller*, Lath., gen. 3, p. 86, sp. 17; *kitta virescens*, Temm., pl. 396 (mâle).

D'un vert brillant, d'une teinte plus claire en dessous, rayé de blanc; sommet des rémiges et épaules en dedans tachés de blanc; rectrices latérales blanches à leur extrémité; les plus internes d'un fauve vert brillant; les plumes de la gorge et des joues sont tachées de blanc dans leur milieu; celles de la nuque, de la poitrine et du ventre sont rayées de blanc au centre; les deux rectrices du milieu sont entièrement vertes; bec pâle; pieds fauves. Longueur, seize pouces.

Habite la Nouvelle-Hollande.

M. Temminck décrit ainsi son

PIROL VERDIN, *kitta virescens*.

Parties supérieures d'un vert pur; sommet de la tête vert, avec le bord des plumes d'une teinte plus foncée; région des joues composée de petites plumes vertes, variées de taches jaunâtres et brunes; dessous du cou vert, parsemé de petites stries blanches; tectrices alaires vertes, terminées par une tache blanche; rémiges vertes, bordées de bleuâtre extérieurement, et brunes sur les barbes internes; rectrices vertes, terminées, à l'exception des deux inter-

---

bord dans le voyage autour du globe de la *Coquille*, les oiseaux qui me paraissaient rares dans les colonies européennes. J'ai, dans mon voyage, dépensé presque tous mes appointemens pour cet objet, dont je n'ai jamais réclamé un sou à personne. Le séricule prince-régent et l'épimaque royal, qu'on voit au Muséum, m'ont coûté 80 francs à eux seuls.

médiaires, par des taches blanches; gorge blanche, tiquetée de noir; parties inférieures verdâtres, avec des taches triangulaires blanches, entourées de jaunâtre; bec blanchâtre; pieds gris. Taille, onze pouces six lignes.

CLII^e Genre. NUCIFRAGE, *nucifraga*, Briss., Vieill.; CASSE-NOIX, *caryocatactes*, Cuvier; *corvus*, L.

Bec long, épais, terminé en pointe mousse, garni de plumes sétacées à la base, à bords tranchans, à mandibule supérieure plus longue que l'inférieure; narines rondes, ouvertes; ailes aiguës; quatrième rémige plus longue.

On ne connaît dans ce genre qu'une seule espèce qui vit en Europe, à la manière des pies, des larves et des insectes qu'elle saisit sous les écorces des arbres, et aussi de fruits à coques ligneuses, et notamment de noix, d'où lui vient son nom. Elle émigre en troupes nombreuses, niche dans les trous d'arbre, et ne change de plumage qu'une fois dans l'année.

NUCIFRAGE CASSE-NOIX, *nucifraga caryocatactes*, Briss.; *corvus caryocatactes*, L., enl. 50, Levaill., pl. 55, Daudin, pl. 17, t. II, *Orn.*

Corps en entier d'un gris fuligineux, sans tache sur le sommet de la tête, et flammé de blanc au centre de chaque plume; rectrices terminées de blanc; bec et pieds livides; iris brun. La femelle est brune teintée de roux. Varie du blanc pur au blanc jaunâtre, lorsqu'il est atteint d'albinisme.

Habite les bois des montagnes; se nourrit d'insectes, de larves, de fruits, de noix, noisettes, et de semences de pin et de sapins; niche dans les trous des arbres; pond cinq ou six œufs d'un gris fauve, tachés de gris brun clair.

CLIII° Genre. Choquard, *pyrrhocorax*, Cuvier, Vieill., Temm.; *corvus*, L.

Bec médiocre, garni à sa base de plumes dirigées en avant, comprimé, subulé, un peu grêle, muni à l'extrémité de la mandibule supérieure de deux petites dents qui manquent souvent; narines basales, ovoïdes, ouvertes, cachées par les soies; pieds robustes, à ongles forts et recourbés; quatrième et cinquième rémiges plus longues.

Ce genre ne renferme que deux espèces, l'une d'Europe, et l'autre d'Afrique. Cette dernière est figurée par Levaillant, *Af.*, pl. 82, sous le nom de *sicrin*. M. Cuvier a placé ce genre à la suite des dentirostres, par rapport à l'échancrure de la mandibule, et rejette le *crave* dans les ténuirostres. Les oiseaux de ces deux genres se ressemblent singulièrement par tous les caractères d'organisation, de mœurs et d'habitudes, et ressemblent surtout beaucoup aux corbeaux, avec lesquels on les avait classés jusqu'à ce jour. Il nous paraît donc bien plus naturel de ne point donner trop d'attention à des caractères aussi fugaces que ceux qui dérivent de la présence ou de l'absence de dentelures chez des oiseaux dont tous les caractères, à cela près, sont ceux des corbeaux.

Les choquards vivent en troupes, à la manière des choucas, dont ils ont toutes les mœurs. Ils habitent les hautes montagnes de l'Europe, et surtout les ceintures de neiges éternelles des Alpes. Ils mangent tout ce qu'ils trouvent, insectes, vers, fruits, semences. La mue n'a lieu qu'une fois l'an. Les sexes se ressemblent parfaitement.

Choquard pyrrhocorax, *pyrrhocorax pyrrhocorax*, Cuv., Temm., t. 1, p. 121, enl. 531.

Noir brillant, terne dans le premier âge, avec le bec et les pieds noirs; dans l'âge adulte, le noir prend des teintes irisées chatoyantes et verdâtres; bec jau-

nâtre et pieds d'un rouge vif. Longueur, quatorze pouces. La femelle pond quatre œufs blancs, tachés de jaune sale.

Habite les Alpes de la Suisse; niche dans les trous de rochers.

CLIVe Genre. Crave, *fregilus*, Cuv.; Coracias, *coracia*, Briss., Vieill.

Bec plus long que la tête, grêle, entier, recourbé en arc, effilé, pointu; narines couvertes de plumes sétacées dirigées en avant.

Ce genre doit, sans contredit, être réuni au précédent, dont il ne diffère que par un bec plus long, plus recourbé, ce qui l'avait fait placer par M. Cuvier dans la tribu des ténuirostres, à côté des huppes. Les craves ont les mœurs, les habitudes, l'organisation générale des corbeaux. L'espèce d'Europe ressemble parfaitement au pyrrhocorax : c'est le

Crave d'Europe, *corvus graculus*, L.; *pyrrhocorax graculus*, Temm., t. 1, p. 122, enl. 255.

Noir, à reflets irisés violâtres; ailes longues; queue rectiligne; pieds et bec d'un rouge vermillon; iris brun; langue d'un jaune de safran. Longueur, seize pouces. Les jeunes ont le bec et les pieds noirs, et le plumage sans reflets.

Habite les Hautes-Alpes et les Pyrénées, près des glaciers et des neiges éternelles. Il niche dans les fentes de rochers. La femelle pond de trois à quatre œufs d'un blanc sale taché de brun.

Crave a ailes blanches, *fregilus leucopterus*, Horsf., Vig., *Trans.*, t. xv, p. 265; *pyrrhocorax leucopterus*, Temm., *Man.*, t. 1, p. 121.

Corps, bec et pieds noirs; partie inférieure des grandes pennes des ailes d'un blanc pur; queue plus longue que les ailes, fortement arrondie. Longueur, cinq pouces un quart.

Habite la Nouvelle-Hollande, où les naturels

nomment cet oiseau *waybung*. Il vit en troupes dans les lieux élevés, et paraît émigrer aux environs du port Jackson.

Crave enca, *fregilus enca*, Horsf. (*Trans. Soc. Linn.*, t. 13, p. 164.)

D'un noir bleuâtre, brillant en dessus, plus terne en dessous; front, joues et devant de la gorge noirs. Longueur, dix-sept pouces. Les parties inférieure et postérieure de l'œil sont nues.

Ce choquard habite Java, où on le nomme *enca*.

Ce n'est que par inadvertance que M. Temminck a pu imprimer dans les espèces rangées par lui dans le genre corbeau, *corvus*, cette phrase :

Corbeau enca, pas figuré, mais indiqué sous le nom de *frigilus enca* par M. Horsfield (*Cat. Ois. de Java*). Ce sera *corvus enca; car on ne peut croire que M. Horsfield ait prétendu faire un genre distinct des* freux *ou des* corneilles. M. Temminck a confondu ici, non *frigilus*, qui est une faute typographique, mais *fregitus*, qui est un crave, avec *frugilegus*, nom trivial du corbeau freux.

CLV[e] Genre. Paradisier, *paradisæa*, Linn., Cuv., Temm.; *manucodiata*, Brisson.

Bec médiocre, droit, comprimé, robuste, entier, pointu, un peu convexe en dessus, comprimé; arête s'avançant entre les plumes du front; pointe à échancrure à peine visible ou nulle; mandibule inférieure droite, pointue; narines basales, ouvertes, entièrement cachées par les plumes veloutées du front; pieds robustes; tarse plus long que le doigt du milieu; pouce plus long que les autres doigts, robuste; ailes médiocres; les cinq rémiges étagées, la sixième ou la septième la plus longue.

Les anciens auteurs plaçaient les paradisiers, ou, comme on les nomme vulgairement, les oiseaux de

paradis, avec les corbeaux. Ils en ont en effet tous les caractères essentiels; mais ce qui les distingue, ce qui de tout temps les a rendus célèbres, sont les plumes accessoires éclatantes qui forment les parures dont la nature les a ornés. M. Vieillot a cru trouver des caractères suffisans pour établir dans le genre *paradisæa*, un démembrement qui l'a porté à proposer les genres suivans.

SIFILET, *parotia*, Vieill.

Bec garni de plumes courtes jusqu'au-delà du milieu, grêle, comprimé latéralement, tendu, échancré et fléchi à la pointe; plumes hypochondriales longues, larges, décomposées.

Type : *Sifilet*, Buff.

LOPHORINE, *lophorina*, Vieill.

Bec garni jusqu'au-delà du milieu de plumes allongées, très comprimé latéralement, étroit en dessus, grêle, droit, échancré et fléchi à la pointe; plumes du cou longues et disposées en forme d'aile.

Type : *Le superbe*, Buff.

MANUCODE, *cicinnurus*, Vieill.

Bec garni à la base de petites plumes dirigées en avant, grêle, convexe en dessus, un peu comprimé par les côtés, finement entaillé et fléchi vers le bout; plumes hypochondriales larges, allongées, tronquées.

Type : *Manucode*, Buff.

SAMALIE, *paradisea*, Linn., Vieill.

Bec robuste, convexe en dessus, garni à la base de plumes veloutées, droit, comprimé latéralement, entaillé vers le bout; plumes hypo-

chondriales très longues, flexibles, décomposées, ou plumes cervicales médiocres, roides. Deux sections.

Type : *Oiseau de paradis*. — *Le magnifique*, Buff.

Le caractère des plumes cerv. et hypoch. n'est convenable qu'aux mâles.

Les paradisiers, ou du moins l'émeraude, seule espèce sur laquelle nous possédons des renseignemens authentiques, vivent en bandes dans les vastes forêts du pays des Papous, groupe d'îles situées sous l'équateur, et qui se compose des îles Arou, de Waigiou et de la grande terre nommée Nouvelle-Guinée. Ce sont des oiseaux de passage qui changent de district suivant les moussons. Les femelles se réunissent en troupes, s'assemblent sur les sommités des plus grands arbres des forêts, crient toutes à la fois pour appeler les mâles. Ceux-ci sont toujours solitaires au milieu d'une quinzaine de femelles qui composent leur sérail à la manière des gallinacées. J'extrairai de mon journal inédit les détails suivans, relatifs aux oiseaux de paradis : ils ont été écrits sur les lieux.

Journal Ms., t. vi, p. 19 et suiv. « Les *oiseaux de paradis*, à l'exception de deux espèces, nous étaient apportés par les Papous, ce qui établit entre eux et nous un commerce actif d'échange.

Je me procurai l'émeraude, le manucode, le loriot paradis orangé, le sifilet, le superbe, les épimaques proméfils et à paremens frisés, le magnifique et le rouge. La quantité que les naturels de ces contrées apportaient à bord de la corvette la *Coquille* doit faire supposer que ces oiseaux, si estimés en Europe, y sont singulièrement multipliés.

Le manucode se présenta deux fois dans nos chasses, et nous tuâmes le mâle et la femelle. Cette espèce paraît monogame, ou peut-être n'est-elle isolée par paires qu'au moment de la ponte. Dans les bois cet oiseau n'a point d'éclat ; son plumage rouge de feu ne le décèle point, et sa femelle n'a que des teintes ternes. Il aime à se tenir sur les arbres de teck, dont

le large feuillage l'abrite, et dont le petit fruit forme sa nourriture. Il a l'iris brun et les pieds d'un bleu d'azur très tendre. Les Papous le nomment *saya*.

Dès les premiers jours de notre arrivée sur cette terre de promission (la Nouvelle-Guinée) pour le naturaliste, je fus à la chasse. A peine avais-je fait quelques centaines de pas dans ces vieilles forêts, filles du temps, dont la sombre profondeur est peut-être le plus magnifique et le plus pompeux spectacle que j'aie jamais vu, qu'un oiseau de paradis frappa mes regards; il volait avec grâce et par ondulations; les plumes de ses flancs formaient un panache gracieux et aérien, qui, sans hyperbole, ne ressemblait pas mal à un brillant météore. Surpris, émerveillé, éprouvant une jouissance inexprimable, je dévorais des yeux ce magnifique oiseau; mais mon trouble fut si grand que j'oubliai de le tirer, et que je ne m'aperçus que j'avais un fusil que lorsqu'il était déjà bien loin.

On ne pourrait guère avoir une idée exacte des paradis d'après les peaux que les Papous vendent aux Malais, et qui nous parviennent en Europe. Ces peuples chassèrent primitivement ces oiseaux pour décorer les turbans de leurs chefs. Ils les nomment *mambéfore* dans leur langue, et les tuent pendant la nuit, en grimpant le long des arbres où ils se couchent, et les tirant avec des flèches faites exprès et très courtes qu'ils façonnent avec le rachis des feuilles d'un latanier. Les campongs ou villages de *Mappia* et d'*Emberbakène* sont célèbres par la quantité des oiseaux qu'ils préparent, et tout l'art des habitans se borne à leur arracher les pieds, à les écorcher, à leur fourrer un bâtonnet à travers du corps et à les dessécher à la fumée. Quelques uns plus adroits, et sollicités par les trafiquans Chinois, les dessèchent avec les pieds. Le prix d'un oiseau de paradis chez les Papous de la côte est au moins d'une piastre, et ces peuples préfèrent l'argent à tout autre objet, même à du fer travaillé.

Nous tuâmes, pendant notre séjour à la Nouvelle-

Guinée, une vingtaine de ces oiseaux, que je préparai pour la plupart. Ils appartenaient à diverses personnes de l'expédition, et notamment au capitaine. Je n'en avais point encore, lorsque M. Bérard, lieutenant de vaisseau, zélé pour les collections que je formais en simple particulier, et à mes frais, pour le Muséum, et pour remplir la promesse que j'avais faite au ministère, en m'embarquant, de recueillir les objets d'histoire naturelle, voulut bien m'en remettre un pour la collection. Depuis, j'en achetai un second d'un homme de l'équipage, que je lui payai 150 francs. J'en tuai ensuite un avec un grand nombre de femelles : on les voit au Muséum.

L'émeraude en vie est de la taille du geai de France; son bec et ses pieds sont bleuâtres; l'iris est d'un jaune éclatant; ses mouvemens sont vifs et agiles; il ne se perche communément que sur le sommet des plus grands arbres. Lorsqu'il en descend, c'est pour manger les fruits de quelques arbres moyens, ou lorsque le soleil, dans toute sa force, lui fait un besoin de chercher de l'ombrage. Il affectionne certains arbres, et fait retentir les environs de sa voix perçante. Son cri lui devint fatal, parce qu'il nous indiqua les allures de cet oiseau. Nous l'épiâmes, et c'est ainsi que nous parvîmes à en tuer; car, lorsqu'un paradisier mâle est perché, et qu'il entend bruiser dans le silence de la forêt, il se tait et ne bouge plus. Son cri d'appel est un *voike*, *voike*, *voike*, *voiko*, fortement articulé. La femelle a le même cri, mais elle le pousse d'une manière bien plus faible. Celle-ci, déchue du brillant plumage de son époux, n'a que de sombres atours. Nous en rencontrions à chaque arbre des vingtaines réunies, tandis que les mâles, toujours solitaires, n'apparaissaient que rarement.

C'est au lever du soleil et à son coucher que l'oiseau de paradis va chercher sa nourriture. Dans le milieu du jour, il se tient caché sous le large feuillage du teck, et n'en sort point. Il semble redouter l'action des rayons brûlans de cet astre, et ne point vouloir s'exposer aux atteintes d'un rival.

Nous apprîmes, par une longue expérience, à imiter la ruse de ce bel oiseau ; mais le zèle des tueurs de paradisiers était si grand que personne ne voulait tirer sur aucun autre oiseau de peur de les effaroucher, et que, réduit à peu près à mes seules ressources, le tribut que quelques personnes me donnaient de leur chasse fut bien diminué; plus curieux, dans l'intérêt de la science, d'un petit volatile inédit, que de posséder plus ou moins de dépouilles d'une espèce connue, bien que prisée, je ne guettai des paradis que pendant quelques jours, et tuai d'ailleurs toute espèce qui arrivait à ma portée.

Pour chasser les oiseaux de paradis, les voyageurs appelés à visiter la Nouvelle-Guinée doivent se rappeler qu'il est nécessaire de partir dès le matin du navire, d'arriver au pied de l'arbre de teck ou du figuier, que ces oiseaux recherchent à cause de leur fruit (notre séjour a eu lieu du 26 juillet au 9 août), avant quatre heures et demie du matin, et de rester immobile jusqu'à que quelques mâles, pressés par la faim, viennent sur les branches qu'on aura jugé à distance convenable. Il est indispensable de posséder un fusil à très longue portée, et chargé à gros plombs, car il est fort difficile de tuer roide un *émeraude*, et s'il n'est que blessé, il est bien rare qu'il ne soit pas perdu pour le chasseur, dans des fourrées tellement épaisses, qu'on ne peut y reconnaître son chemin sans une boussole.

Le paradisier petit émeraude mange sans doute de plusieurs substances dans son état de liberté. Je puis affirmer qu'il vit de graines de teck, et d'un fruit nommé *amihou*, blanc rosé, de saveur fade et mucilagineuse, de la grosseur d'une petite figue d'Europe, et qui appartient à un arbre du genre *ficus*. Ces fruits plaisent à beaucoup d'oiseaux, car ils sont aussi recherchés par les *calaos*, les *manucodes* et les *cassicans calibé* et *phonygame*. J'ai vu deux oiseaux de paradis conservés dans une cage, depuis plus de six mois, par le chef des commerçans chinois, à Amboine. Ils étaient toujours en mouvement, et on les nourrissait avec du riz bouilli;

mais ils aimaient surtout les cancrelas (*blatta*). Ce Chinois me les fit 500 francs pièce ; alors, sans argent, et n'ayant point de crédit dans cette île, je ne pus réclamer ma solde, et ce fut en vain que j'offris des objets de valeur à ce trafiquant opulent, il fut sourd à mes prières. Pourquoi, sur l'argent que nous possédions à bord, pour frais accidentels, et qu'on a retourné à Paris, ne pas avoir acheté, pour le destiner à la France, un de ces magnifiques oiseaux, qui serait peut-être mort en route, mais dont les habitudes vivaces, et analogues à celles de nos pies, nous donnaient tant de chances de succès ?

De toutes les relâches qui ont été faites durant notre voyage autour du monde, celle de la Nouvelle-Guinée sera pour moi une source éternelle de regrets. Quoi ! apparaître un seul instant sur ces bords, n'y séjourner que treize jours, n'avoir vu qu'un plateau de récifs couverts d'arbres sur une côte noyée, et tout ce que nous y avons recueilli était nouveau pour la science ! Que serait-ce donc si nous avions fait quelques excursions aux pieds des montagnes d'Arfack ? »

Il serait trop long de rechercher la plupart des opinions émises sur ces oiseaux. Il nous suffira de dire que le charlatanisme et le désir de donner une grande réputation à des êtres déjà assez beaux par eux-mêmes, a long-temps propagé l'erreur que les oiseaux de paradis étaient sans pieds, erreur que Linné a sanctionnée par le nom trivial d'*apoda*. Cependant, dès 1521, Pigafetta avait formellement dit (*Journal du premier voyage autour du monde*, p. 197) : « On nous donna, pour le roi d'Espagne, « deux oiseaux morts, très beaux, de la grosseur « d'une grive, à tête petite, et à bec long; *les* « *jambes de la grosseur d'une plume à écrire*. Cet « oiseau ne vole que lorsqu'il y a du vent. *On dit* « qu'il vient du paradis terrestre, et on l'appelle *bo-* « *londinata*, c'est-à-dire oiseau de Dieu. » D'ailleurs, le *Museum Wormianum*, publié (petit in-folio, à Lyon) en 1655, donne une figure exacte, en bois, du paradis-émeraude, avec ses pieds, p. 294, et le

nomme *manucodiata*. On en trouve aussi une figure sur cuivre, p. 673 du *Museum Calceolarium*, et le paradis-émeraude y est nommé *chamæleon dereus*. On peut puiser à ces sources, ainsi que dans Aldrovande, Valentyn, Forrest, et une foule de vieux auteurs, notamment *Séba*, tous les renseignemens possibles sur les histoires dont les paradisiers ont été l'objet. Aussi Sonnerat (*Voyage à la Nouv.-Guinée*, Paris, 1777, in-4°, 120 fig.) a publié de nombreux détails sur ce sujet; Vieillot et Levaillant ont rivalisé par les belles figures qu'ils en ont données.

PARADISIER GRAND ÉMERAUDE, *paradisea apoda*, L., Séba, t. 1, pl. 63, f. 1 et 2, *avis paradisiaca aroësica*, Buff., enl. 254.

(*Mâle*, Levaillant, pl. 1.) Corps en dessus, poitrine et abdomen d'un brun marron; front couvert de plumes serrées d'un noir velouté, à reflets vert d'émeraude; sommet de la tête et dessus du cou d'un jaune citron; haut de la gorge d'un vert doré; devant du cou d'un brun violet; flancs garnis de faisceaux de plumes très longues, à barbules décomposées, d'un blanc jaunâtre, tachetées vers l'extrémité d'un peu de rouge pourpré: ces plumes s'étendent de beaucoup au-delà des rectrices; deux longs filets cornés et duveteux, garnis de poils roides, terminés en pointe, et allongés, partant de chaque côté du croupion, et s'étendant en cercle dans une longueur de près de deux pieds; bec corné; pieds plombés. Longueur, de l'extrémité du bec à celle des rectrices, treize pouces.

(*Fem.*, Levaillant, pl. 2.) Front et devant du cou d'un brun marron foncé; tête, cou et dos jaune rougeâtre; ailes et queue d'un marron foncé et brillant; ventre et poitrine blancs; point de parure.

Habite la Nouvelle-Guinée, les îles d'Arou, Tidor et Waigiou. Moins commun que le suivant.

PARADISIER PETIT ÉMERAUDE, *paradisea papuensis*, Lath.

(*Mâle*, Levaillant, pl. 4.) Dos d'un marron clair;

sommet de la tête, côtés et dessus du cou, haut du dos, d'un jaune pâle; plumes de la base du bec et du front épaisses et veloutées, noires, changeant en vert; petites tectrices alaires d'un jaune brillant; haut de la gorge d'un vert d'émeraude; parties inférieures d'un rouge brun foncé; flancs garnis de faisceaux de longues plumes jaunes et blanches; deux longs filets cornés et pointus s'échappent de chaque côté du croupion; bec plombé; pieds bleuâtres. Longueur du bout du bec à celui de la queue, douze pouces.

(*Fem.*, Levaillant, pl. 5.) Tête, dos, croupion, d'un jaune orangé très clair; front, gorge et devant du cou d'un vert d'émeraude; poitrine et ventre blancs; épaules jaunâtres; ailes et queue marron vif.

Habite la Nouvelle-Guinée, l'île de Waigiou. Consultez, aux généralités, ce que nous avons dit de cette espèce.

Paradisier rouge, *paradisea rubra*, Vieill., pl. 3.

(*Mâle*, Levaillant, pl. 6.) Parties supérieures jaunes, ainsi que les côtés de la gorge et la poitrine; base du bec entourée de petites plumes d'un noir velouté; celles qui garnissent le sinciput sont un peu plus longues, et peuvent se relever en petite huppe qui se sépare vers le milieu en deux parties: elles sont serrées, veloutées, d'un vert doré; rectrices et parties inférieures d'un marron brun très foncé, ainsi que la poitrine; flancs garnis de faisceaux de plumes très nombreuses et longues, décomposées, d'un rouge vif; deux filets cornés, d'un noir brillant, aplatis et lisses, concaves en dessus et convexes en dessous, prenant naissance de chaque côté du croupion, et terminés en pointe, contournés en cercle, et longs de vingt à vingt-deux pouces; bec et pieds bruns. Longueur, de l'extrémité à celle des rectrices, neuf pouces.

(*Fem.*, *Zool. de la Coq.*, par MM. Lesson et Garnot, pl. 27.) Moitié de la tête et devant, gorge, d'un noir marron velouté; occiput, cou, poitrine,

d'un rouge très clair et presque carné ; dos, ailes, queue, ventre, d'un roux marron foncé.
Habite l'île de Waigiou.

Paradisier sifilet, *paradisea sexsetaoea*, Lath.; *paradisea aurea*, Gmelin; *parotia sexsetacea*, Vieill., pl. 6; Buff., enl. 633.

(*Mâle*, Levaillant, pl. 12.) Noir velouté; front et partie du sommet de la tête garnis de petites plumes fines et roides mélangées de noir et de blanc, de manière à former une huppe grise; côtés de la tête ornés chacun de trois longs brins ou filets noirs terminés par une palette ovale, noire, composée de fines barbules; plumes de la nuque à reflets d'un vert doré; flancs garnis de plumes noires, à barbules désunies, qui recouvrent les ailes et cachent les rectrices dans l'état de repos, et se relèvent obliquement à la moindre agitation; plumes de la gorge larges, écailleuses, noires au centre, et bordées de vert doré irisé; rectrices veloutées, avec quelques barbules longues et flottantes; bec et pieds noirâtres. Longueur, dix à onze pouces.
Habite la Nouvelle-Guinée.

Paradisier superbe, *paradisea superba*, Lath.; *lophorina superba*, Vieill., pl. 7; Buff., enl. 632; Levaill., pl. 15 et 16.

Noir de velours, irisé de vert et de violet; front garni de deux petites huppes d'un noir soyeux; épaules couvertes de longues plumes qui, se relevant sur le dos et s'inclinant en arrière, parent l'oiseau d'une espèce de manteau qui recouvre en partie les ailes; nuque et bas de la poitrine à reflets d'un vert doré brillant; gorge noire, à reflets de cuivre de rosette; les plumes du bas, plus longues que les autres, s'étendant de deux côtés sur le devant du cou et de la poitrine, et formant un plastron écailleux et brillant de reflets métalliques; abdomen noir, de même que le bec et les pieds. Longueur, huit pouces trois quarts.

Habite la Nouvelle-Guinée. C'est l'espèce la plus rare.

Paradisier manucode, *paradisea regia*, Buff., enl. 496; Valentyn, t. III, p. 312; Knorr, *Del. Nat.*, t. II, pl. 5; Séba, t. I, pl. 38, f. 5; Daudin, pl. 19.

(*Mâle*, Levaillant, pl. 7.) Parties supérieures d'un rouge de rubis; front et partie de la tête d'un bel orangé velouté; une petite tache noire à l'angle interne de l'œil; menton d'un jaune brillant, plus foncé sur la gorge; celle-ci est terminée par une raie transversale brunâtre, et par une large ceinture d'un vert métallique : parties inférieures d'un gris blanc, quelquefois mélangé de vert; flancs garnis de larges plumes grises, traversées par deux lignes, l'une blanchâtre, l'autre rousse, et terminées par du vert d'émeraude brillant; tectrices alaires inférieures jaunes; rectrices d'un brun rouge, les deux intermédiaires remplacées par deux longs filets nus rouges qui se garnissent de barbules, et s'enroulent à l'extrémité, de manière à former une espèce de palette percée au centre, d'un vert brunâtre brillant; bec corné, d'un bleu d'azur; pieds d'un gris plombé. Longueur, du bout du bec à celui de la queue, cinq pouces et demi.

(*Variété*, Levaill., pl. 8.) D'un orangé couleur de tabac d'Espagne au lieu du rouge fulgide du corps.

(*Fem.*, Lesson et Garn., *Zool. de la Coq.*, pl. 26.) Brune roussâtre en dessus, jaune roussâtre en dessous, rayée de brun; queue rectiligne.

Habite la Nouvelle-Guinée.

Paradisier magnifique, *paradisea magnifica*, Lath., Buff., enl. 631.

(*Mâle*, Levaillant, pl. 9.) Corps en dessus d'un brun brillant; base du bec et front couverts de plumes courtes et épaisses, d'un brun rougeâtre; sommet de la tête et occiput d'un vert d'émeraude; un double faisceau de longues plumes coupées car-

rément, implantées en camail sur le cou et le haut du dos; le premier composé de plumes étroites, relevées, roussâtres, et tachetées de noir vers l'extrémité; le second les ayant plus longues, couchées sur le dos et d'un jaune de paille, plus foncé vers le bout; grandes tectrices alaires d'une couleur carmélite brillante; rémiges jaunes, brunes intérieurement; rectrices brunes; gorge et poitrine nuancées de vert et de bleu; côtés de la poitrine d'un vert brun; abdomen d'un bleu verdâtre; bec jaune, bordé de noir; pieds d'un brun jaunâtre; deux filets contournés en cercle et finissant en pointe, prenant naissance de chaque côté du croupion et s'étendant de près d'un pied au-delà de la queue. Taille, de l'extrémité du bec à celle des rectrices, six pouces et demi.

Habite la Nouvelle-Guinée.

Il y a une variété (Levaill., pl. 10) qui a plus de vert et plus de bleu : cela tient sans doute à l'âge.

Nul doute qu'il faudra placer dans un autre genre le magnifique oiseau nommé

PARADISIER A DOUZE FILETS, *paradisea alba*, Vieill., pl. 13; le NÉBULEUX, Levaill., pl. 16 et 17.

Bec grêle, droit; d'un noir marron violet métallique; un large collier de plumes écailleuses, irisées, chatoyantes au bas du cou et s'étendant jusqu'aux épaules; rémiges courtes, marron; plumes du dos et du croupion nombreuses, très longues, très fines, à longues barbes soyeuses; les plus inférieures terminées par douze longs brins durs, recourbés et noirâtres à l'extrémité, et qui font le prolongement de la tige.

Cet oiseau fait le passage des paradisiers aux épimaques. Il provient sans doute de la Nouvelle-Guinée. Il est le plus rare de tous.

LE PARADISIER ORANGÉ, *oriolus aureus*, Gmelin, Levaill., pl. 18, doit sans doute être placé dans le genre SÉRICULE.

CLVI[e] Genre. ASTRAPIE, *astrapia*, Vieill.; *turdus*, Cuv.; *paradisæa*, Gm., Lath.

Bec glabre à la base, comprimé latéralement, étroit en dessus, pointu, entaillé et fléchi vers le bout; queue très longue, très étagée.

M. Vieillot a créé ce genre pour recevoir un oiseau remarquable par la plus éclatante parure; bien que, placé près des oiseaux de paradis par plusieurs caractères, il serait plus convenablement près des merles et dans la tribu des dentirostres. L'unique espèce d'*astrapie*, sur les mœurs de laquelle on n'a point de détails, est la PIE DE PARADIS, ou l'INCOMPARABLE, Levaill. (*Parad.*, pl. 20 et 21, pag. 59); *paradisæa gularis*, Lath.; *paradisæa nigra*, Gm., Vieill., pl. 8.

J'ai rapporté de la Nouvelle-Guinée deux individus de ce magnifique oiseau, dont la valeur est assez considérable en France, et qui paraît très rare dans son pays même; car pendant notre séjour aux Moluques et à la terre des Papous, je n'ai vu que ces deux oiseaux, et l'un d'eux embellit aujourd'hui les galeries du Muséum, où je l'ai déposé.

Peindre cet éclatant oiseau n'est point facile: nous nous bornerons à dire que, remarquable par une queue trois fois plus longue que le corps, étagée, à pennes larges, consistantes et roides, il a la tête entourée de deux bouquets de plumes, formant de chaque côté deux touffes épaisses fournies et presque arrondies en éventail; les plumes de la gorge sont serrées et simples; elles s'avancent comme une sorte de barbe épaisse sous la mandibule inférieure; le dos, le devant de la gorge, la queue, sont d'un noir irisé métallique, passant au violet ou à la teinte pure d'iode, sur le dos et sur la poitrine, suivant le jeu de la lumière; un collier de rubis reflétant des teintes orangées, ou quelquefois le rouge ponceau, se dessine sur la poitrine, et remonte vers la tête comme un cordon rouge d'ordre de chevalerie; le ventre et tout le dessous du corps est d'un vert

de bronze sévère, d'où s'élèvent, sur les flancs, des plumes écailleuses, à reflets irisés de fer spéculaire; le derrière du cou, jusqu'au dos, est occupé par des plumes écailleuses d'un vert d'émeraude quelquefois bronzé. Le milieu du dos prend communément une teinte marron fort vive; bec et pieds noirs.

Habite la Nouvelle-Guinée.

L'oiseau que Levaillant a figuré pl. 22, comme étant la femelle de la pié de paradis, est un oiseau d'un autre genre.

VIIe Famille. Les Eurystomées; les Rolliers, Cuv.

Bec robuste, large à la base, un peu comprimé vers la pointe et un peu crochu; bouche toujours grande, à commissure oblique; narines nues.

Je n'ai point adopté le nom de *coracias*, parce que plusieurs auteurs l'ayant démembré d'après des vues très diverses, il en résulte une sorte d'embarras de synonymie, susceptible de faire commettre des erreurs dans l'application.

Les eurystomées ont un air de famille; elles se lient aux martins par les mainates et les minos.

CLVIIe Genre. Rollier, *galgulus*, Briss., Vieill.; *coracias*, L., Cuv.

Bec fort, glabre, plus haut que large, comprimé vers le bout, droit, tranchant; mandibule supérieure un peu courbée vers la pointe; narines linéaires, obliques, près des plumes du front, mais non recouvertes par elles, fermées à moitié par une membrane; tarses courts; deuxième rémige plus longue; queue souvent rectiligne, et souvent munie de rectrices longues et prolongées.

Les rolliers ont des formes massives et un plumage teint de vives couleurs, disposées par plaques crues; leurs plumes sont rudes et d'une nature particulière. Ils vivent d'insectes, et n'habitent que l'ancien continent.

L'espèce d'Europe est le

Rollier vulgaire, *coracias garrula*, L., enl. 486; Levaill., pl. 32 et 33; Daudin, pl. 18.

Vert d'aigue-marine; dos et couvertures marron; rémiges noires; queue égale; les deux rectrices moyennes brunes, les latérales bleues à la base, vertes

au sommet. Longueur, troize pouces. Niche dans les trous d'arbre. La femelle pond de quatre à sept œufs d'un blanc lustré.

Habite les grandes forêts de chêne et de bouleaux du nord de l'Europe; vit de taupes, de grillons, de hannetons, de vers, etc. Assez rare en France.

Les espèces étrangères les plus remarquables sont:

ROLLIER A LONGS BRINS D'AFRIQUE, *coracias Abyssinica*, Gm., Levaill., pl. 25, enl. 626 et 327.

Tour du bec blanc; corps vert d'aigue-marine; dos, couvertures, couleur de cannelle; épaules, croupion, rémiges, bleus; queue verte; les deux rectrices du milieu bleues; deux longs brins effilés terminant les deux rémiges externes.

ROLLIER A VENTRE BLEU, *coracias cyanogaster*, Cuv., Levaill., pl. 26.

Moitié supérieure roux vineux; dos brun, ailes, ventre et croupion d'un bleu indigo; du vert d'aigue-marine sur les ailes et la queue; deux longues rectrices externes terminées en pointe grêle.

Habite Java.

ROLLIER VERT, *coracias viridis*, Cuvier, Levaill., pl. 31.

Partie antérieure de la face d'un roux vineux; corps d'un vert d'aigue-marine, taché sur le devant du cou de quelques flammettes blanches; rémiges et rectrices bleu indigo; queue rectiligne.

Habite les Moluques.

CLVIII[e] Genre. ROLLE, *eurystomus*, Vieill.; *colaris*, Cuv., Temm.; *coracias*, L.

Bec court, robuste, très déprimé, dilaté sur les côtés, plus large que haut; arête arrondie, arquée, à pointe un peu crochue; mandibule inférieure en partie cachée par le rebord de la supérieure; bouche très ample; narines basales, linéaires,

obliques, à moitié fermées par une membrane; tarses courts; ailes longues; la première rémige un peu plus courte que la deuxième, qui est la plus longue; queue rectiligne.

(*Eurystomus*, de εὐρύστομος, qui a large bouche; et *colaris*, nom grec d'un oiseau inconnu.)

Les rolles ont les habitudes des rolliers : elles vivent d'insectes qu'elles saisissent au vol, et habitent les îles de l'ancien continent. Elles paraissent avoir fixé leur séjour sur les bords de la mer, sur les marécages, où elles volent sans cesse, à la manière des martinets.

L'espèce la plus répandue est le

ROLLE ORIENTAL, *coracias orientalis*, L., enl. 619.

En entier d'un vert d'aigue-marine; à gorge et fouet de l'aile azurés; à rémiges et rectrices noires; une raie blanche sur l'aile.

Habite Java, le sud de la Nouvelle-Hollande, et toutes les îles de la Polynésie. Les naturels des environs de Sydney nomment cet oiseau *natay-kin*, et les colons *dollar bird*, à cause de la tache argentée du milieu de l'aile. C'est le *tiong ba tu* des habitans de Sumatra.

GRAND ROLLE VIOLET, *coracias Madagascariensis*, Levaillant, pl. 34.

Marron violet en dessus, pourpré en dessous; plumes des tarses grises; rémiges et rectrices noires.

Habite Madagascar.

Variété : plus petite, Levaill., pl. 35, enl. 501.

ROLLE A GORGE BLEUE, *coracias cyanogaster*, Cuv., Levaill., pl. 36.

Bec rouge; tête et cou en dessus bruns; gorge d'azur; dessous du corps vert bronzé; épaules brunes; rémiges et rectrices noires; les premières marquées de bleu d'azur.

CLIX[e] Genre. MAINATE, *mainatus*, Briss.; *eulabes*, Cuv.; *gracula*, L., Temm., Vieill.

Tête caronculée; bec robuste, dur, comprimé, convexe en dessus, fléchi à la pointe; mandibule inférieure forte, de la hauteur de la supérieure; narines latérales vers le milieu du bec, ouvertes, cachées en partie par les plumes très avancées du front; pieds robustes; pouces forts; ailes médiocres; première rémige presque nulle; deuxième un peu plus courte que la troisième.

(*Eulabes*, religieux.)

On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre, qui est le

MAINATE RELIGIEUX, *gracula religiosa*, L., enl. 268; Daudin, pl. 20, t. II, pag. 283; Edwards (*Glan.*, t. XVII, f. I); *beo* et *mencho* des Javanais.

Cet oiseau a dix pouces et demi de longueur; son plumage est en entier d'un noir profond, à reflets séricéeux ou veloutés; l'aile a, à son milieu, un miroir blanc; le bec et les pieds sont jaunes; de derrière l'œil partent des caroncules charnus de couleur citrine claire, qui s'étendent jusque vers l'occiput.

Le mainate vit de fruits et d'insectes. Son nom de *religieux* vient d'un trait particulier rapporté par Bontius, et étranger à ses mœurs. Il s'apprivoise aisément, et apprend à parler et à siffler avec une rare perfection. J'en ai vu un à Java, que conservait le colonel français Bonnelle, qui savait des phrases entières de la langue malaise. Les naturels ont cet oiseau en grande estime.

On trouve le mainate à Java, à Sumatra, et dans les grandes îles de l'Est. On croit qu'il en existe une variété de taille beaucoup plus petite. Marsden le mentionne à Sumatra sous le nom de *mineur* ou *minor*. M. Raffles, dans son *Catalogue*, dit que cet oi-

seau s'y nomme *tiong*, et qu'on y trouve une variété marquée de taches blanches sur le corps.

CLX^e Genre. Mino, *Mino*, Less. (*Zool. de la Coquille.*)

Bec fort, arrondi, à mandibule inférieure plus large que la supérieure; celle-ci est convexe en dessus, légèrement recourbée, échancrée à la pointe, et presque égale à l'inférieure; cette dernière est élargie, non comprimée, garnie d'une membrane nue entre ses deux branches, descendant de chaque côté de la gorge; commissure formant un angle comme dans les martins; narines latérales fermées par une membrane, à moitié recouvertes par de petites plumes, disposées en faisceaux, terminés par plusieurs barbes ou poils roides; tour des yeux entièrement dégarni de plumes, et enveloppé jusqu'à l'occiput d'une membrane nue, ou couverte d'appendices vermiculés; ailes presque aussi longues que la queue, dont la deuxième rémige, la plus longue, ne dépasse que de peu les troisième et quatrième; la première est un peu plus courte; queue composée de douze pennes, courtes et rectilignes; tarses forts et robustes, à scutelles larges; les deux doigts externes réunis; ongles comprimés, convexes en dessus, aplatis en dessous, recourbés. (*Lesson.*)

Le mainate religieux, type du genre *eulabes* de M. Cuvier, formait le genre *mainatus* de Brisson, et fut placé par Linnæus et par Gmelin parmi les *gracula*, à la suite des *oriolus*. M. Temminck conserva le genre *gracula*, réduit au seul mainate, dans ses omnivores, et M. Vieillot, dans sa XIIIe famille, les *caronculés*. M. de Lichstenstein, dans un mémoire spécial (*Mém. acad. de Berlin*, 1817, p. 144), réunit

les martins et les mainates sous le nom commun de *gracula*, comme l'avait fait Linné.

Nous consacrons l'ancien nom indien *mino*, donné par Edwards, pour former un genre voisin du *mainatus*, mais qui en diffère par plusieurs caractères assez saillans, et qui fait le point de jonction du mainate, par le *philédon goulin*, avec les *martins*.

Mino de Dumont, *mino Dumontii*, Less. (*Zool. de la Coq.*, pl. 26.)

C'est dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée, si peu connues et si riches en animaux nouveaux, que vit le *mino* de Dumont, remarquable par son plumage. Gros et ramassé dans ses formes, il n'a que neuf pouces de longueur totale; le bec a, lui seul, quinze lignes, et la queue n'a que deux pouces. Le bec est fort et robuste, de couleur jaune orangée; la membrane qui embrasse les branches de la mandibule inférieure, et qui descend sur les parties latérales de la gorge, est jaunâtre; les côtés de la tête, du front à l'occiput, sont garnis d'une large peau nue qui embrasse toutes les joues, et qui est couverte de papilles vermiculées, égales, érectiles, d'un jaune orangé très vif; les plumes du front et des narines sont courtes, rigides, non veloutées, composées de petites houppettes, qui sont terminées par des tiges roides; les plumes du front et du sommet de la tête sont d'un vert noir luisant comme celles du cou, du dos, des couvertures des ailes, du ventre, des flancs et des jambes : les premières sont blanches à leur racine, et les dernières sont grises; les plumes du cou sont pinnulées sur chaque barbe, et le rachis est terminé par un petit faisceau aplati et oblong; au milieu de ces plumes, sur la gorge et sur les côtés, et derrière le cou, naissent un grand nombre de petites plumes éparses, semblables à des poils, très fines, très simples, et s'élargissant à leur sommet en une petite palette : elles sont blanches; les ailes et le dessus de la queue sont d'un brun verdâtre; le croupion et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc très pur; un miroir blanc, peu apparent lors-

que les ailes sont fermées, occupe le milieu des cinq premières rémiges, en commençant en dedans du rachis de la première ; l'extrémité de celles-ci est brune, et leurs barbes extérieures sont comme échancrées ou coupées un peu en biais vers le bout de l'aile ; la queue ne dépasse les rémiges que de six lignes ; le ventre est d'une couleur verte bronzée, comme le dos; il présente à son milieu, entre les cuisses et jusqu'à la région anale, une large tache d'un jaune vif ; quelques petites plumes, analogues à celles que nous avons mentionnées au cou, sont çà et là éparses sur l'abdomen ; le dessous des pennes de la queue est brun ; les tarses sont longs et garnis de scutelles larges et minces ; le doigt du milieu est plus long ; il est uni à sa base avec l'externe, qui est le plus court et le plus faible ; le tarse, les doigts et les ongles sont d'un jaune très vif.

Le *mino* de Dumont habite les alentours du havre Doréry, à la Nouvelle-Guinée. Nous nous en procurâmes deux individus, l'un tué par M. Bérard, lieutenant de vaisseau, et l'autre par un de nos meilleurs marins, le nommé Valentin.

J'ai dédié cet oiseau à M. Charles Dumont de Sainte-Croix, mon beau-père, connu par plusieurs ouvrages de jurisprudence, et auteur de la partie ornithologique du *Dictionn. des Sciences naturelles*, publié par M. Levrault.

Nous pensons qu'on doit joindre au genre MINO, ainsi constitué, le

GOULIN OU MERLE CHAUVE, *gracula calva*, Linn., enl. 200.

Gris enfumé ; ailes et queue brunes ; celle-ci médiocre ; bec et tarses jaunes ; les côtés de la tête nus et recouverts d'une membrane rougeâtre, séparée sur le front de celle du côté opposé par une ligne très étroite de plumes. Longueur, dix pouces.

Habite les îles Philippines, où il vit d'insectes, de fruits. Il s'apprivoise aisément.

IIe Ordre. Les Passereaux, Cuv.

IIIe Tribu. Les Latirostres.

Famille unique. Les Hirondinées.

G. 161. **Steaterne**, *steatornis*, Humb.
162. Ægothèle, *ægotheles*, Vig. et Horsf.
163. Ibijau, *nyctibius*, Vieill.
164. Engoulevent, *caprimulgus*, L.
165. **Martinet**, *apus*, Scopoli.
166. **Hirondelle**, *hirundo*, L.

IIIe Tribu. Les Latirostres; les Fissirostres, Cuv.

Leur bec est très court, légèrement crochu à la pointe, *sans échancrure*, large à la base, très aplati horizontalement, à bouche énormément fendue; trois doigts devant, un derrière, souvent réversible; ongles très crochus.

Les latirostres forment une famille très naturelle d'oiseaux que tous les auteurs s'accordent à réunir. Ce sont les *chélidons* de la xviie famille *de la Méthode* de M. Vieillot, et que cet ornithologiste caractérise ainsi: bec petit, très fendu, déprimé à la base, échancré *à la pointe;* ailes très longues, et pieds courts. Il admet quatre genres qui sont: *hirundo, cypselus, caprimulgus* et *nyctibius*. M. Temminck réunit les latirostres sous le nom de Chélidons, *chelidones*, dans son viiie Ordre. Il n'admet que trois genre, qui sont: *hirundo*, *cypselus* et *caprimulgus*.

Les latirostres ne forment qu'une famille, celle des Hirondinées, qui se subdivise en deux sections, les *diurnes* et les *crépusculaires*. Ce sont des oiseaux qui vivent exclusivement d'insectes, et qui émigrent dans les zones tempérées. Leur vol est le plus étendu de tous les oiseaux terrestres; ils ont de grands rapports avec les procnias, d'une part, et même les rolles, de l'autre.

On les trouve dans toutes les parties du globe.

CLXIe Genre. Steatorne, *steatornis*, de Humboldt; Podarge, *podargus*, Cuv., Temm.

Bec dur, corné, beaucoup plus large que haut, à partir du front, égal en longueur à peu près la moitié de la tête; mandibule supérieure re-

courbée fortement en dessous en crochet assez aigu, et armée à peu près vers son milieu de deux petites dents; narines linéaires longitudinales, presque fermées par une plaque placée à moitié de la mandibule; l'inférieure droite assez grêle, dilatée à sa base; creusée en gouttière pour recevoir le crochet de la supérieure; ouverture du bec considérable, et s'étendant jusqu'à la partie postérieure de l'œil; poils roides, dirigés en avant, à la base du bec; pates courtes, faibles, à quatre doigts séparés jusqu'à leur base; ongles arqués et faibles, non dentelés; quatrième rémige la plus longue. M. Temminck remarque que les podarges ont le bec comme les eurylaimes. (*Humboldt.*)

Steatorne de Caripe, *steatornis Caripensis*, Humboldt (Acad. des Scien., 3 mars 1817, *nouv. Bull.*, 1817, p. 51); *podarge*, Cuv., pl. 4, f. 1.

De la taille d'un coq; plumage sombre, gris-brunâtre, mélangé de petites stries et de points noirs; de grandes taches blanches bordées de noir, en forme de cœur, sur les plumes de la tête, sur les pennes de la queue et des ailes; celles du dos n'ont point de taches; la queue est cunéiforme.

Cet oiseau a été la première espèce connue du genre. Les habitans le nomment *guacharo de caripe.* Il se nourrit de fruits durs et à péricarpes osseux, et ne sort que le soir. Il habite les cavernes les plus désertes; il fait le passage des engoulevents, dont il a tous les caractères essentiels, avec les corbeaux. Le steatorne niche dans les cavernes à plus de soixante pieds d'élévation. Le nombre des individus est considérable. Les habitans recherchent les jeunes par rapport à la graisse qu'ils fournissent, graisse délicate, presque fluide, et qui se conserve très long-temps sans se rancir.

Le genre de vie du steatorne de M. Humboldt diffère d'une manière bien remarquable du régime

purement insectivore des engoulevents et des podarges; tout porte à croire que cet oiseau, lorsqu'il sera mieux connu, formera probablement un genre distinct des vrais podarges, qui ont aujourd'hui les espèces suivantes.

PODARGE CORNU, *podargus Javensis*, Horsf. (*Res. in Java*, *Trans. Soc. Linn. Lond.*, t. XIII, p. 141); *pod. cornutus*, Temm., pl. 159; le *chaba-wonno* des Javanais.

Une touffe de plumes longues, à barbes un peu décomposées, et terminées par des fils ou soies, se trouve placée de chaque côté de la tête, un peu au-dessus et derrière les yeux. Ces espèces de cornes ou d'aigrettes se détachent du reste du plumage de la tête; elles forment avec les nombreuses soies dont le bec est entouré, et qui ombragent et cachent presque entièrement les yeux, une coiffure avec laquelle la tête de l'oiseau paraît d'une grosseur disproportionnée aux autres parties du corps. La couleur des plumes de la tête, du dos et des ailes, est d'un roux clair parsemé de zigzags noirs; un demi-collier blanc couvre la nuque, et l'on voit de grandes taches blanches distribuées sur les scapulaires; toutes les plumes blanches qui forment ce collier, de même que celles des scapulaires, sont terminées par un cercle noir; les pennes de la queue sont étagées, d'un roux clair; toutes sont marquées de sept ou huit bandes d'un roux foncé, encadré par des bordures noires, et peints de zigzags noirâtres; on voit du blanchâtre au front et derrière les yeux; le milieu de la gorge et le devant du cou sont blancs, mais les côtés du cou ont les mêmes teintes que le dos; la poitrine et le ventre sont peints de grandes taches blanches encadrées de noir et disposées sur le milieu des plumes; celles-ci ont les bords roussâtres; l'abdomen est blanchâtre; les pieds ont une teinte roussâtre, et le bec est d'un jaune lustré. Longueur totale, huit pouces et demi. Telle est la description textuelle de M. Temminck.

Ce podarge vit dans les grandes forêts de Java. Il

se tient caché dans le jour. MM. Diard et Duvaucel en ont envoyé un bel individu au Muséum, qu'ils ont découvert à Sumatra.

Podargus Stanleyanus, Lath., *Ms.*; Vig., Horsf. (*Trans.*, t. xv, p. 197.)

Rayé de fauve et de cendré en dessus; des taches rhomboïdes noires sur la tête; le cou, le dos et les tectrices rayés de noir; dessous du corps ponctué de cendré et de fauve sale rayé de noir; bouche très ample; queue cunéiforme; moustaches allongées, déjetées en dehors; tarses jaunâtres. Longueur totale, trente-trois pouces.

Habite les environs du port Jackson.

Podargus humeralis, Vig. et Horsf. (*Trans.*, t. xv, p. 198); *cold river goatsucker?* Latham, sp. 39.

Varié en dessus de cendré jaunâtre et de fauve terne; la tête, les côtés du dos, fortement rayés de noir; le front rayé et ponctué de blanc; deux larges raies sur les épaules, ponctuées de fauve et de blanc; le dessous du corps est marqué de stries noires et de raies de couleur fauve sale; tarses couleur de chair; iris jaune. Longueur totale, vingt-huit pouces et demi.

Habite les environs du port Jackson.

Podargus Cuvieri, Horsf. et Vig. (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 200.)

Varié en dessus de cendré brun, de blanchâtre et de jaunâtre, agréablement rayé de noir; le dos, les scapulaires et les épaules de teintes plus foncées; ces dernières terminées de blanchâtre et de fauve; rémiges brun fauve, ayant des taches blanches quadrilatères; le dessous du corps plus pâle, rayé de lignes fauves jaunâtres et de traits noirs; bouche moins ouverte qu'aux deux espèces précédentes; iris brun. Longueur totale, dix-huit pouces. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère par la patrie, puisqu'elle est de la terre de

Van-Diemen, par son iris noir, car celui du *podargus humeralis* est jaune, et par quelques dispositions dans les teintes du plumage.

Le nom que les Tasmaniens donnent à cet oiseau est *benit*.

CCLXII[e] Genre. ÆGOTHÈLE, *Ægotheles*, Vigors et Horsf. (*Trans. Soc. Linn. Lond.*, tom. XV, p. 194.)

(De αἰγοθήλης, *caprimulgus*, tette-chèvre, ancien nom de l'engoulevent dans Aristote.)

Bec court, épais, large, déprimé à sa base; bords entiers; bouche très ample; arête carénée, arrondie, à pointe onguiculée, crochue; mandibule inférieure canaliculée à son extrémité pour recevoir le crochet de la supérieure; soies des moustaches simples au sommet, et pectinées à leur base; celles de la tête nombreuses, très longues, droites, pectinées des deux côtés; narines placées au milieu du bec, linéaires, obliques, presque ouvertes, plus étroites postérieurement; ailes courtes, arrondies; première et sixième rémiges presque égales, très courtes; la seconde et la cinquième égales, plus longues; la troisième et la quatrième égales, les plus longues de toutes; pieds robustes, à tarses allongés, faibles, comprimés, nus; doigts libres, faibles, presque égaux; pouce long, débile; ongle très comprimé; tarses scutellés; queue médiocre et arrondie. (*Vigors* et *Horsf.*).

Le genre *ægotheles* ne se compose encore que d'une seule espèce qui diffère assez notablement des engoulevents, et qui forme le passage de ceux-ci aux podarges, c'est :

Caprimulgus Novæ-Hollandiæ, Latham, spec. 18; *ægotheles Novæ-Hollandiæ*, Vig. et Horsf. (*Trans.*, t. xv, p. 197); *crested goat sucker*, Phillip, *It.*, pl. et p. 170, nommé *teringing* par les naturels du port Jackson.

Fauve noir et blanchâtre nébuleux; blanchâtre en dessous; cou, poitrine, obscurément rayés; une huppe sur la tête, droite, sétacée. (*Lath.*)

CLXIII^e Genre. IBIJAU, *nyctibius*, Vieill.; *caprimulgus*, Linn., Cuv., Temm.

Bec très dilaté et garni de soies à la base, rétréci et crochu à la pointe; mandibule supérieure munie sur les côtés, vers son origine, d'une dent obtuse; l'inférieure plus large, à bords recourbés en dehors; doigts antérieurs unis à l'origine par une petite membrane; latéraux inégaux; pouce épaté.

M. Vieillot a séparé l'ibijau des engoulevents parce que son bec est dilaté en forme de dent sur chaque bord de la mandibule supérieure; parce que son bec inférieur est recourbé en dehors; que son pouce est robuste, épaté, et parce que la première rémige est plus courte que la cinquième.

On n'en connaît qu'une espèce de la Guiane, qui est :

Le GRAND IBIJAU, *nyctibius grandis*, Vieill.; *caprimulgus grandis*, Lath., enl. 325.

Brun tacheté de noir, de fauve et de blanc. Longueur, douze pouces. Il niche dans les arbres creux. Vit solitaire.

CLXIV^e Genre. ENGOULEVENT, *caprimulgus*, L., Cuv., Temm., Vieill.

Bec très déprimé et garni à la base de soies divergentes, comprimé et crochu vers le bout;

mandibule inférieure retroussée à la pointe ; doigts antérieurs réunis à l'origine par une petite membrane ; latéraux égaux ; pouce grêle, versatile. (*Vieill.*)

Les engoulevents forment une famille très naturelle d'oiseaux qui se ressemblent par le même plumage et les mêmes habitudes. Ils ne sortent que vers le soir, de manière qu'on peut les appeler des oiseaux crépusculaires, et la nature de leurs plumes soyeuses et les couleurs tendres leur donnent la plus grande analogie, quant à l'enveloppe extérieure, avec les phalènes ou papillons du soir.

L'Europe n'en a qu'une espèce qui est :

L'ENGOULEVENT ORDINAIRE, *caprimulgus Europæus*, L., enl. 193.

Plumage en entier zigzagué de cendré, de roux et de jaunâtre, de roux et de noirâtre. La femelle pond deux œufs oblongs, blancs, marbrés de brun.

On dit que l'espèce suivante d'Afrique se présente aux environs de Gibraltar. C'est :

L'ENGOULEVENT A COLLIER ROUX, *caprimulgus ruficollis*, Temm., *Man.*, t. 1, p. 438.

Ayant un large collier roux sur la nuque.

Parmi les espèces étrangères, figurées dans ces derniers temps, nous citerons :

ENGOULEVENT A QUEUE EN CISEAU, *caprimulgus psalurus*, Azara, Temm., pl. 157 (vieux mâle) ; 158 (femelle).

Remarquable par un demi-collier d'un roux vif placé derrière le cou, et par deux rectrices extérieures qui dépassent énormément les autres. La femelle a la queue beaucoup plus courte.

Cet oiseau habite le Paraguay et le Brésil.

ENGOULEVENT ISABELLE, *caprimulgus isabellinus*, Temm., pl. 379.

Isabelle, très finement strié ; une cravate blanche. Habite l'Egypte et la Nubie.

Engoulevent de jour, *caprimulgus diurnus*, Wied, *It.*, 3, p. 91; Nacunda, Temm., pl. 182.

Femelle. Dessus du corps mélangé de gris brun, de jaunâtre roux et de brun noir, marqué de grandes taches d'un brun noir à larges bordures jaune roux; menton jaune pâle, rayé de gris brun; queue marbrée de brun noir et de jaune clair, avec neuf ou dix bandes transversales tachetées de brun noir; les parties inférieures du corps blanches, linéolées de gris brun; le milieu du ventre blanc, sans taches. Longueur, dix pouces deux lignes.

Habite le Brésil et le Paraguay.

Engoulevent distingué, *caprimulgus eximius*, Ruppel, Temm., pl. 398.

Fauve doré uniforme; des raies ou des ovales bordés de points noirs; du blanc au cou, au bas-ventre, aux cuisses, au milieu des rémiges moyennes, et à l'extrémité des deux rectrices externes.

Habite la Nubie, le Sennaar.

Engoulevent Natterer, *caprimulgus Nattereri*, Temm., pl. 107.

Une cravate blanche; tout le dessus du corps brun vermiculé de ronds aurores; ventre couleur de buffle, rayé de noir.

Habite le Brésil.

Engoulevent moustac, *caprimulgus mystacalis*, Temm., pl. 410.

Deux larges taches blanches sur les côtés du cou.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Nous croyons inutile d'ajouter à cette liste les espèces figurées dans les enluminures de Buffon.

Caprimulgus albo-gularis, Vigors et Horsfield (*Trans. Linn.*, t. xv, p. 194).

Brun varié de noir, de gris et de fauve; abdomen jaunâtre, rayé de brun; une tache ovalaire

oblique, blanche, de chaque côté de la gorge; pieds bruns. Longueur, vingt et un pouces.

Caprimulgus guttatus, Vig. et Horsf., (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 192.)

D'un ferrugineux franc en dessus, rayé de fauve; rémiges brunes, ponctuées de jaune; gouttelettes régulièrement disposées en cinq lignes; dessous du corps d'un jaunâtre sale; ailes brunes; tarses vêtus jusqu'aux doigts.

Cet engoulevent habite les environs du port Jackson. Les nègres de ces contrées le nomment *wat-watkin*.

M. Horsfield décrit (*Trans. Linn.*, t. xiii, p. 142):

Caprimulgus affinis, Horsf.

Varié de noir fauve et de ferrugineux; rémiges fauves; les trois extérieures rayées de blanc, les autres variées de gris et de ferrugineux; deux rectrices blanches en dedans. Longueur, neuf pouces. Voisin du *caprimulgus asiaticus* de Latham.

Habite Java.

Caprimulgus macrurus, Horsf.

D'un noirâtre ferrugineux nébuleux; raie verticale et rayures des tectrices d'un noir profond; queue plus longue que le corps, cunéiforme. Longueur, dix pouces.

Habite Java.

CLXV[e] Genre. Martinet, *apus*, Scopoli; *cypselus*, Illig., Vieill., Cuv., Temm.; *hirundo*, Linn.

Bec glabre à sa base, triangulaire, étroit et comprimé vers le bout; mandibule inférieure à pointe retroussée; doigts totalement séparés; pouce dirigé en avant. (*Vieill.*)

Les martinets volent sans cesse et se posent à terre difficilement; ils se confondent avec les hirondelles

par des nuances insensibles; ils nichent dans les trous des rochers ou des masures; ils émigrent suivant les saisons.

On n'en connaît que deux espèces en Europe qui sont :

Le martinet a ventre blanc, *cypselus alpinus*, Temm., *Man.*, t. 1, p. 433, et le martinet de muraille, *cypselus murarius*, Temm., *Man.*, t. 1, p. 434; enl. 542, f. 2.

Parmi les espèces exotiques, nous citerons :

Martinet géant, *cypselus giganteus*, Van Hass., Temm., pl. 364.

A queue terminée par des baguettes dépourvues de barbe, et formant des piquans élastiques qui lui servent à gravir les rochers. Il a six pouces sept lignes de long.

Habite Java.

Martinet vieillard, *cypselus senex*, Temm., pl. 397.

Entièrement noir; à parties supérieures du corps comme poudrées; sa queue est rectiligne.

Habite le Brésil.

Martinet a collier, *cypselus collaris*, Wied, *It.*, 1, 108; Temm., pl. 195.

De la grosseur du martinet d'Europe; noir brunâtre, avec des reflets verts; un collier blanchâtre.

Se tient sur les rochers, au Brésil.

Martinet longipennes, *cypselus longipennis*, Tem., pl. 83, f. 1 (mâle).

Cette hirondelle a tout le dessus du corps et une sorte de huppe d'un vert brun ou bleuâtre, plus clair sur le croupion; les joues sont rousses; le dessous du corps d'un gris verdâtre.

Habite l'île de Java.

M. Temminck soupçonne que cette espèce est identique avec la suivante.

Hirundo klecko, Horsf.

Noir verdâtre; rémiges et queue plus foncées; dos à sa partie postérieure gris, cendré en dessous. Longueur, huit pouces et demi.

Martinet coiffé, *cypselus comatus*, Tem., pl. 268.

Parmi les espèces de martinets, celle-ci est, sans contredit, une des plus remarquables par les teintes de son plumage et par les accessoires qui la décorent. Le martinet coiffé a cinq pouces huit lignes de longueur totale. Les plumes de la tête sont lâches et donnent naissance à une huppe; cette huppe est bleu d'azur sur le sommet de la tête; deux larges bandes d'un blanc pur partent du bec, passent au-dessus de l'œil et vont se joindre à l'occiput en formant une sorte de diadème; les plumes de la région auriculaire sont d'un roux vif; deux moustaches ou deux larges bandes blanches partent de la base du bec et contournent le cou; le corps est en entier d'un vert olivâtre métallique; les ailes et la queue sont bleu indigo, brunes en dedans; deux taches blanches se dessinent sur l'extrémité des grandes couvertures; le bas-ventre est également blanc.

Ce joli martinet à queue fourchue habite la grande île de Sumatra.

Martinet a moustaches, *cypselus mystaceus*, Less. (*Zool. Coq.*, pl. 22.)

Notre martinet à moustaches rappelle de suite la forme et la disposition de l'élégant martinet coiffé (*cypselus comatus*), décrit et figuré dans la 45e liv., pl. 268, des figures coloriées d'oiseaux, de M. Temminck. L'espèce décrite par le naturaliste hollandais en diffère par sa petite taille, qui n'est que de trois pouces huit lignes, et par les teintes du plumage (1).

(1) Le martinet coiffé de M. Temminck a également deux moustaches en dessus et en dessous de l'œil; mais les joues sont recouvertes de plumes rouges ocracées; les ailes et la queue sont bleues, et le corps est d'un vert cuivré bronzé.

Elle provient de la grande île de Sumatra, tandis que le martinet à moustaches habite la Nouvelle-Guinée, où il vole assez communément dans le jour, dans les lieux marécageux du bord de la mer, et au-dessus des petites rivières où se trouvent en plus grande quantité les insectes dont il fait sa nourriture. Le maître Rolland, dans une de ses chasses à Doréry, nous en rapporta un.

Cet oiseau a onze pouces de longueur totale, et la queue à elle seule en a six; les ailes sont très longues, et se terminent à un pouce de l'extrémité de la queue. Le bec est brun, très aplati; les tarses sont courts, nus; les doigts assez longs, de couleur brune, ainsi que les ongles qui sont peu forts; le pouce est dirigé en arrière et long de six lignes; le doigt du milieu en a neuf.

Les couleurs du martinet à moustaches, quoique sombres et sans le moindre éclat métallique, par l'heureuse disposition des teintes plus ou moins foncées et du blanc produisent le plus agréable effet.

Le dessus de la tête est d'un bleu indigo noir, une bande blanche qui prend naissance aux narines, remonte au-dessus de l'œil et va se terminer sur les côtés de la tête en circonscrivant la calotte foncée qui la revêt; sous la mandibule inférieure naît une touffe de petites plumes blanches qui côtoie la commissure, et se termine sur les côtés du cou par deux longues plumes blanches effilées, libres, simulant parfaitement ce qu'on nomme moustaches chez le soldat; le dos, le croupion, la gorge, la poitrine et les flancs sont d'un ardoisé brunâtre; les ailes sont de la couleur bleue indigo de la tête, excepté la moitié des couvertures, qui sont d'un blanc de neige; des plumes cendrées occupent le milieu de l'abdomen et servent de couvertures inférieures à la queue; le dessus des pennes de celles-ci est brun; les tiges sont blanchâtres; les deux grandes pennes de la queue et les plus extérieures dépassent celles qui suivent de plus de deux pouces; elles sont blanchâtres en dessous sur leur bord externe.

Ce martinet, ainsi que plusieurs autres oiseaux,

tels qu'un *eurylaime*, un *mainate*, etc., annoncent l'analogie de formes que présente le système entier des terres de la Polynésie, et que les mêmes productions, depuis Sumatra jusqu'aux terres les plus avancées dans l'Est, se reproduisent successivement, et sur chacune des îles en particulier.

CLXVI[e] Genre. Hirondelle, *hirundo*, L.

Bec glabre à sa base, presque triangulaire, comprimé et étroit vers le bout; mandibule inférieure droite à la pointe; narines oblongues, à demifermées par une membrane; pouce dirigé en arrière; rectrices, dix ou douze. (*Vieill.*)

Les hirondelles sont répandues dans les deux continens. Elles vivent d'insectes qu'elles saisissent au vol. Elles émigrent annuellement vers des contrées plus chaudes, bien que quelques écrivains aient avancé qu'elles s'engourdissaient pendant l'hiver. Elles façonnent leurs nids avec de la glaise qu'elles consolident comme un ouvrage de maçonnerie. Quelques espèces des Indes se servent de matières muqueuses qu'elles ramassent sur la mer, et qu'elles élaborent avec le suc viscéral pour en former des nids muqueux très recherchés comme alimens par tous les peuples orientaux. (*Voyez* mon *Mémoire sur les Nids de Salanganes*, *Dict. Sciences naturelles*, t. XLVII, p. 63.) Leur mue n'a lieu qu'une fois l'an.

Les espèces d'Europe sont :

Hirondelle de cheminée, *hirundo rustica*, L., enl. 543, f. 1.

Hirondelle de fenêtre, *hirundo urbica*, L., enl. 542, f. 2.

Hirondelle de rivage, *hirundo riparia*, L., enl. 543, f. 2.

Hirondelle de rocher, *hirundo rupestris*, Linn., Levaill., Af., pl. 246, f. 1 (jeune âge).

Parmi les espèces exotiques nous citerons:

Hirundo esculenta, Osb., *It.*; *hirundo nidis edulibus*, Bontius, Jav.; le *lawet* des Javanais, Horsf. (*Syst.*, p. 142.)

Hirundo fuciphaga (*Act. Holm.*, 33, p. 151), Horsf. (*Syst. arr.*, p. 143); *linchi* des Javanais.

Hirundo pyrrhonota, Latham, Ms., Vig. et Horsf. (*Trans. Soc. Linn.*, t. xv, p. 190.)

Bleu noir en dessus, fauve en dessous; raie sur le front de couleur ferrugineuse; croupion fauve; ailes et queue fauves. Cette dernière peu fourchue. Longueur, six pouces.

Habite la Nouvelle-Hollande.

Hirundo Javanica, Sparm., *Carls.*, pl. 100. Temm., pl. 83, f. 2; Vig., Horsf. (*Trans.*, t. xv, p. 191.)

Bleu noir; blanchâtre en dessous; une large raie sur le front, les joues, la gorge et la poitrine, de couleur ferrugineuse; rémiges et queue fourchue d'un fauve noirâtre; rectrices latérales marquées de blanc. Cette espèce a la plus grande analogie avec l'*hirundo rustica* d'Europe.

Habite Java et la Nouvelle-Hollande. Les naturels de cette dernière partie les nomment *berrin nin*.

Hirondelle fardée, *hirundo fucata*, Temminck, pl. 161, f. 1; *hirondelle à ventre jaune*, d'Azara.

Manteau, ailes et queue bruns; tête rousse; poitrine et devant du cou couleur rouille; ventre blanc.

Habite le Brésil.

Hirondelle des jardins, *hirundo jugularis*, Wied, *It.*, 345; Temm., pl. 161, f. 2.

Brunâtre en dessus; blanchâtre, jaunâtre et roussâtre sale en dessous.

Très commune au Brésil.

Hirondelle a gorge noire, *hirundo melanoleuca*, Wied, *It.*, II, p. 150; Temm., pl. 209, f. 2.

Queue fourchue; corps noir en dessus, blanc en

dessous; une bande transversale noire sous le gosier. Longueur, cinq pouces quatre lignes et demie.

Habite les forêts du Brésil.

HIRONDELLE SATINÉE, *hirundo minuta*, Wied, Temm., pl. 209, f. 1.

Bleue en dessus; dessous du corps blanc.

Habite le Brésil.

FIN DU TOME PREMIER.

fois et demie plus grande que celle qu'une pièce de vingt-quatre chargée de douze livres de poudre imprime à un boulet de calibre : or, une telle vitesse n'a rien d'extraordinaire, comparée à celle des corps lancés par les volcans terrestres.

La deuxième théorie supposerait les substances qui composent les météorites réduites en gaz et flot-

tant dans l'atmosphère, jusqu'à ce … vorable en détermine la condensati…

Dans la troisième théorie, ces s… raient que des fragmens de planè…

COLLECTION

DE MANUELS

FORMANT UNE

ENCYCLOPÉDIE

DES SCIENCES ET DES ARTS,

FORMAT IN-18;

Par une réunion de Savans et de Praticiens;

MESSIEURS

AMOROS, BORY DE SAINT-VINCENT, BOITARD, CHORON, le comte DE GRANDPRÉ, HUOT, JULIA-FONTENELLE, LACROIX, LAUNAY, Sébastien LENORMAND, LESSON, PERROT, RIFFAULT, TARBÉ, TERQUEM, VERGNAUD, etc., etc.

Tous les Traités se vendent séparément; pour les recevoir franc de port, il faut ajouter 50 c. par volume.

Cette Collection étant une entreprise toute philanthropique, les personnes qui auraient quelque chose à nous faire parvenir dans l'intérêt des sciences et des arts, sont priées de l'envoyer franc de port à l'adresse de M. le *Directeur de l'Encyclopédie in-*18, chez RORET, libraire, rue Hautefeuille, n° 12, à Paris.

